ANNALES
Jean-Jacques ROUSSEAU





1926





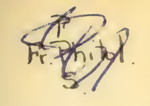
1.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU


VOYAGES
DE
JEAN-JACQUES
ROUSSEAU
de 1712 à 1742
de 1742 à 1762
de 1762 à 1778
Echelle
0 50 100 Kilomètres
0 10 20 Lieues suisses
del. André Chaix
Inv. Louis-J. Courtois
Abréviations :
E - Estavayer.
M - Morges.
MT - Môtiers Travers.
Pontar. - Pontarlier.
Davenport
Wootton
Derby
Louth
Spalding
Northampton
Tamise
Chiswick
LONDRES
Dorking
Canterbury
Douvres
Calais
Amsterdam
La Haye
LA MANCHE
Abbeville
Arras
Amiens
Trye
Montmorency
Ermenonville
Seine
PARIS
Meaux
Ch. Thy
Epernay
Châlons
Vitry
Bar-le-Duc
Nancy
Luneville
Strasbourg
Rhin
VOSGES
Fontainebleau
Sens
Orléans
Auxerre
Tours
Loire
Chenonceaux
Dijon
Besançon
Salins
JURA
Dôle
Pontar.
MT
Bâle
Soleure
St Pierre
Berne
Fribourg
Yverdon
Lausanne
Pougues
Nevers
Châlon
Mâcon
Roussey
Nyon
Thonon
Genève
Sion
ALPES
Simplon
Seyssel
Annecy
Cluses
Thônes
Lyon
Vienne
Mt Pilat
Monquin
Chambéry
Grenoble
Mont Cenis
Turin
Milan
Bergame
Brescia
Vérone
Vicenze
Padoue
Venise
Pô
AUVERGNE
Dordogne
Garonne
Valence
Montélimar
Pt St Esprit
ALPES
Pont du Gard
Nîmes
Avignon
Montpellier
Marseille
Toulon
Gênes
PYRENEES
MER MEDITERRANÉE
50°
45°
0°
5°
10°



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME DIX-SEPTIÈME

1926

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

Tandis que les Annales Jean-Jacques Rousseau *sont devenues, depuis bien des années, un instrument de travail indispensable aux rousseauistes, nous avons pensé faciliter leurs recherches en dressant les* Tables générales *des quinze premiers tomes* (*1905-1923*) *de ce recueil.*

Elles comprennent trois rubriques : 1° Mémoires et Documents. — 2° Illustrations, soit : a) Frontispices ; b) Illustrations hors texte ; c) Illustrations dans le texte. — 3° Index des noms propres de la Bibliographie et de la Chronique de chaque tome, soit de près de 2.300 noms.

Avec le tome XVIe a commencé une nouvelle période, dont les tables générales feront suite à celles qui paraissent dans le présent volume.

Nous exprimons notre amicale reconnaissance à notre collègue, M. Louis-J. Courtois, qui a institué et contrôlé cette précieuse récapitulation.

Pour le Comité
de la Société Jean-Jacques Rousseau,

Bernard Bouvier,

Président.

Novembre 1927.

LE PROMENEUR SOLITAIRE

Présenter en un graphique que l'œil saisit d'un regard, les voyages et les séjours de Rousseau, voilà l'objet de cette carte qui était destinée à figurer en tête de la *Chronologie* parue au tome XV des *Annales*[1], car c'en était la place naturelle ; et cet article eût été superflu. De toute évidence, suivre Jean-Jacques serait récrire sa biographie, non seulement narrer les événements extérieurs, mais — tellement tout est enchevêtré en lui — relater leur retentissement profond en son être ; il faut ici se borner à un commentaire succinct de la carte.

La lisibilité de cette dernière, conditionnée par la faible échelle, limitait le nombre des signes conventionnels, d'où une division simplifiée de la vie de Rousseau, qui marquât, sans trop d'arbitraire, les trois périodes de préparation, d'éclosion des grandes œuvres, de crise et de recueillement final.

Le triple tracé doit se lire dans l'ordre que l'on sait. *Première période*, 1712-1742 ; *de Genève jusqu'au départ de Chambéry* : Genève, Turin, Annecy, Montpellier, Annecy, Genève, Fribourg, Lausanne, Neuchâtel, Soleure, Paris, Lyon, Chambéry, Genève, Nyon, les

1. Elle a été dessinée, d'après les croquis de l'auteur, par M. André Chaix, docteur ès sciences, privat-docent à l'Université de Genève auquel vont mes remerciements les plus vifs.

Rousses, Besançon, Chambéry, Lyon, Chambéry. — *Seconde période,* 1742-1762 ; *de l'arrivée à Paris jusqu'au départ de Montmorency* : Paris, Chenonceaux, Paris, Marseille, Gênes, Milan, Brescia, Vérone, Padoue, Venise, Bergame, Côme, le Simplon, Sion, Lausanne, Nyon, Genève, Lyon, Paris, Montmorency. — *Troisième période,* 1762-1778 ; *de l'arrivée à Yverdon jusqu'à Ermenonville* : Yverdon, Môtiers, Travers, Morges, Thonon, Môtiers, île Saint-Pierre, Soleure, Bâle, Strasbourg, Paris, Roye, Arras, Calais, Douvres, Londres, Dorking, Chiswick, Wootton, Spalding, Calais, Abbeville, Amiens, Meudon, Trye, Paris, Lyon, Grenoble, Chambéry, Bourgoin, Monquin, Pougues, Mont-Pilat, Lyon, Dijon, Auxerre, Paris, Ermenonville.

Ce tableau manifeste, et la carte plus clairement encore, que les itinéraires de Rousseau, dont les points extrêmes sont assez éloignés vers le sud et vers le nord, rayonnent autour de deux régions dans chacune desquelles il vécut quelque trente années : le bassin moyen du Rhône d'une part, le bassin moyen de la Seine d'autre part. Tels sont les pôles d'attraction, essentiels au développement de son génie ; ils en expliquent les aspects caractéristiques, ils en colorent le fonds irréductible à l'analyse ; la montagne et la plaine ! les champs et la capitale ! symbolisme lumineux des éléments intimes dont le conflit sera le déséquilibre de sa vie et le drame de son œuvre. Et à travers ces pèlerinages, le souvenir tenace de la petite patrie genevoise qui déchaînait jadis l'enthousiasme de son père, l'ambulant Isaac, et qui lui arrache à lui-même, vers la fin de sa carrière, ce soupir déchirant : « O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! charmant paysage où j'ai vu pour la première fois le majestueux et

touchant lever du soleil ! où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans du génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre ; hélas ! je ne vous verrai plus ! »

Cela, la carte l'ignore ; ce qu'elle ignore, c'est l'aurore radieuse, le firmament étoilé, le murmure des eaux, le bruissement des feuillages, le parfum des fleurs et de la terre mouillée, l'or des genêts et la pourpre des bruyères, la brise des vallées et l'accablante atmosphère des cités ! et de tout cela pourtant se fit l'âme de Jean-Jacques, et de mille autres choses subtiles et vivantes qu'aucun dessin ne saurait fixer, et que tout évoque ici.

Des résonances de ce cœur innombrable, qui tentera de rechercher les attaches dans le monde de l'apparence ? Cependant elles y plongent. Rousseau doit à Genève cette tonsure indélébile dont parlera Amiel, ce pli de prendre au sérieux les valeurs idéales, religion, moralité, civisme ; Turin lui révèle un décor grandiose, à la taille du Vicaire ; la Savoie, où il fait ses humanités, assouplit son rationalisme originel, le berce d'amour et de musique, cette future consolatrice des misères de sa vie ; la poésie méditerranéenne du Léman, les gracieux paysages du plateau romand et le panorama des Alpes prochaines, haussent son cœur vers le sublime pittoresque et le beau romantique ; ses marches prolongées le mêlent au peuple des campagnes françaises et lui en décèlent la souffrance ; à Lyon, comme le rossignol chantait suavement ! le Languedoc l'enivre de cette grandeur romaine devinée dans la petite enfance ; pourquoi a-t-il tu les grâces tourangelles, et le paradis de la Riviera ? pourquoi pas un mot sur la mer ? les fabuleuses richesses plastiques de Venise lui ont-elles vraiment échappé ? de son passage au pied des Alpes italiennes, il retient les arènes de Vérone et la

séduction des iles Borromées ; la Suisse l'émeut : moment d'extase, c'est le doux air de la patrie, ce paysage est le plus beau dont l'œil humain fut jamais frappé. Puis, Paris le courbe sous le labeur accablant de l'écrivain ; sa rhétorique achevée, il étonne l'Europe et se retire dans les bois ; il y est torturé par son véritable, son immortel amour ; époque bouillonnante, âpre, affolante, créatrice. L'exil le conduit dans les noires sapinières du Jura, contrée austère, en secrète harmonie avec sa grandissante mélancolie ; mais les tristesses de la lutte, de la persécution même, ne peuvent amoindrir son éloquence souveraine et sa redoutable dialectique ; il se penche sur les fleurs, le temps suspend son vol durant l'idylle de Saint-Pierre. Réveil brutal : la fuite reprend plus tragique ; c'est l'Alsace entrevue, l'Angleterre dont le charme lui échappe ; le Dauphiné et le Vivarais propices aux herborisations lui assurent un calme relatif ; Paris, la seule grande ville qu'il ait aimée, l'accueille avec curiosité ; modeste et laborieux, il y vit, dans la gloire, des années troublantes jusqu'au jour où il entend l'appel de la route. L'Ile-de-France, chère à son souvenir, sera l'ultime étape du chemineau ; douceur des prairies bocagères ! calme des étangs ! Alors, comme ses frères humains, il suivit le chemin de toute la terre : là, fut le suprême départ.



L'étrange destinée que celle de Jean-Jacques : il allait en méditant, et son pas menu ébranla le monde. Alternance de vagabondages féconds et de retraites studieuses, sa vie est bien la route qui épouse les détours du terrain, qui obéit aux déclivités de la terre maternelle ou étrangère ; longtemps elle sombra vers les abîmes, puis lente-

ment et durablement tendit aux sommets ; voie fantasque, aux étapes inégales ; voie tourmentée, sur laquelle le pitoyable pèlerin pleure, exulte, admire, s'indigne, prie, se résigne ; voie amère, où le lutteur livra le combat avec l'ange ; voie sereine où, blessé mais vainqueur, il marcha paisible au devant de l'éternité, prêt à rendre compte de ses erreurs au Dieu qu'il avait défendu, en un siècle où les consciences de ses pairs étaient vidées de toute croyance spiritualiste.

Le Promeneur solitaire, voilà son vrai nom ; promeneur attardé sur les sentiers de la terre, promeneur perdu dans l'univers illimité du rêve ; solitaire dans sa quête ardente de la vérité, solitaire dans sa mission d'affranchissement des âmes.

Il voulait la liberté pour tous : là encore il demeure souvent le grand isolé, le méconnu, et sa descendance n'est point où l'on essaye perfidement de la trouver ; elle n'est pas ici ; elle n'est pas là ; elle erre sur les routes du monde, cohue des hommes qui souffrent, affamés de pain, affamés de justice.

Ni ange, ni démon, il fut un être de douleur que soutint une éternelle espérance.

Louis-J. Courtois.

LA QUERELLE ROUSSEAU-HUME

Un document inédit

I

Dans notre étude sur la collection des manuscrits de la Bibliothèque de J. Pierpont-Morgan, à New-York, qui parut dans le volume 7, n° 1 (octobre 1925), des *Smith College Studies in Modern Languages,* nous avions noté, n° 11 : *Traduction d'une lettre de Hume à Mme Belot.* Et nous disions seulement: « Nous nous bornons à marquer ici la place d'un document assez long et qui fera l'objet d'une publication spéciale » (p. 28).

Chose curieuse — et nous ne l'avions pas alors découvert —, la même collection avait acquis en des temps divers et évidemment sans que personne se fût avisé qu'il s'agissait du même document, l'original anglais de cette même lettre ; celle-ci était classifiée avec les manuscrits Rousseau, l'original avec les manuscrits Hume. On s'explique du reste que la parenté n'ait longtemps pas été soupçonnée; et nous-même n'avons été amené à faire le rapprochement que par un heureux hasard. C'est qu'en effet non seulement l'original anglais est adressé à « Mme la Présidente de Meinières », et la traduction française est donnée comme une lettre à « Mme Belot »

traduite par Rousseau, mais le premier alinéa du texte original, rempli de choses personnelles, est omis dans la traduction, de sorte que le début de la lettre n'est pas pareil dans les deux cas. D'ailleurs, toutes les richesses de la collection Morgan n'avaient pas encore été appréciées et classifiées lorsque nous y travaillions en 1925.

La traduction que nous avons eue entre les mains d'abord, était reliée avec la plupart des autres documents Rousseau présentés dans la première partie de notre brochure (Cf. Description du précieux cahier, pp. 4-6). Le catalogue donne de ce numéro la définition suivante : « Autograph translation of a letter from David Hume to Mme Belot ». Cela voulait dire apparemment que non seulement l'écriture, mais le texte français étaient de Rousseau. Examinons d'abord ces deux points.

En ce qui concerne premièrement la traduction, il est loin d'être certain que Rousseau sût assez d'anglais pour qu'on puisse lui attribuer ce travail. Passons rapidement en revue les différents passages des œuvres de Rousseau et de la correspondance nous renseignant là-dessus.

La première fois que Rousseau mentionne la langue anglaise, c'est pour dire son ignorance. (*Confessions*, livre VI, Hachette, VIII, 178). En 1737, il va à Montpellier et, en route, par fantaisie, il se fait passer pour un Anglais, du nom de Dudding ; il dit : « la langue anglaise dont je ne savais pas un seul mot ». A Montpellier, il fait la connaissance de quelques étudiants irlandais « avec lesquels je tâchais d'apprendre quelques mots d'anglais » (Il y resta six semaines et ne s'appliqua guère à rien, étant là pour sa santé). A propos de son séjour à Venise (1743-44), Rousseau écrit seulement : « Nous étions liés aussi avec deux ou trois Anglais pleins d'esprit et de connaissance, passionnés de musique ainsi que nous » (Hachette, VIII, 222).

En 1761, nous trouvons quelques mots dans la correspondance ; quand il reçoit la traduction anglaise de la *Nouvelle Héloïse*, il demanda à Mme de Boufflers de la parcourir et de lui faire part de ses observations. (*Je n'entends pas assez la langue pour me fier aux miennes.* A Mme de Luxembourg, 28 août 1761) ; et le 21 juillet 1762, Mme de Boufflers, envoyant à Rousseau communication d'un fragment de lettre de Hume qui le concerne lui Rousseau, elle est obligée d'en écrire la traduction, deux pages entières (Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis,* II, p. 43). Trois ans plus tard, Panckouke lui demande d'abréger la *Clarisse Harlowe* de Richardson, et il s'excuse sur son ignorance de l'anglais (*n'entendant pas l'anglais*) (25 mai 1764).

Nous approchons de la période d'Angleterre. Dans une lettre de Hume à Suard, datée du 5 novembre 1766, mais relative au commencement de l'année, nous lisons :

« When we were on the road, he told me, that he was resolved to improve himself in English ; and as he heard that there are two English translations of his Emile... (words erased) them, he said and read them and compare them : His knowledge of the subject would facilitate his advances in the Language. Immediately on our Arrival, I procured the books for him. He kept them for two or three days and then returned them to me, by telling me, that they could be of no use to him. He had not patience, he said, to read them ; he was in the same case with regard to the Original and all his other Writings, which, after their Publication, he cou'd never take into his hand without disgust. »

(L'original de cette lettre, citée en traduction dans les *Œuvres* de Rousseau, éd. Lefèvre, 1820, vol. XX, 4, est

aujourd'hui en vente chez Caxton, à Londres, Cat. 918, mars 1926, p. 48).

Dans la lettre du 19 janvier à Mme de Boufflers, Hume avait écrit : Je cherche un logement, « and as he is learning English very fast, he will afterwards be able to chose for himself ». (*Private corr.*, p. 126).

Cependant, à Chiswick, Rousseau sentit la « nécessité d'apprendre l'anglais » (Cf. Courtois, *Annales J.-J. Rousseau*, VI, p. 20). C'est ici que se place le passage souvent cité à ce sujet (Lettre à Hume, 29 mars 1766).

« J'en trouve un plus grand (inconvénient) à ne pouvoir me faire entendre des domestiques ni surtout entendre un mot de ce qu'ils me disent. Mlle Le Vasseur me sert d'interprète, et ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation : C'est d'écarter les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le Ministre, qui voyant que je ne lui parlais que français n'a pas voulu me parler anglais ; de sorte que l'entrevue s'est passée à peu près sans dire un mot. J'ai pris goût à l'expérience. »

Deux fois dans la lettre du 5 avril à Mme de Boufflers il dit combien sa connaissance de l'anglais est précaire : « Vivant dans un pays dont j'ignore la langue » ; dans un pays où par ignorance de la langue on est « à la discrétion d'autrui » (Hachette, XI, pp. 325-26).

Lorsque la « querelle » va éclater, et quand Davenport visite Rousseau à Wootton, en juillet, pour chercher à la conjurer, s'il en était temps encore, c'est en français et non en anglais qu'ils s'entretiennent. A un moment donné, dit Davenport : « I said that, as my knowledge of French was very imperfect, I might easily misrepre-

sent things, so beged him to write down the whole matter » (Burton, *Life and Correspondance...* II, 336).

Rousseau semble être arrivé cependant à pouvoir lire à peu près l'anglais. M. Ritter (*Enfance et Jeunesse,* Cf. *Annales,* XVI, p. 187) dit : « Mme de Boufflers lui écrivait un jour en lui envoyant une lettre : vous savez assez d'anglais pour l'entendre et je veux éviter la peine de la traduction ». La date de cette lettre toutefois n'est pas donnée et nous ne l'avons pas retrouvée. De son côté, M. Courtois rappelle que si Rousseau ne parle pas l'anglais, il parvient à le lire, et que plus d'un correspondant britannique employa sa langue maternelle (*Annales J.-J. R.,* VI, p. 21). Mais même en tenant sérieusement compte de ces dernières citations, on n'arrive pas à concevoir comme chose probable que Rousseau ait traduit le document assez long qui nous occupe.

Pouvait-on y reconnaître au moins l'écriture de Rousseau ? Nous ne sommes pas un expert, et à vrai dire pour les profanes presque toutes les écritures du XVIII[e] siècle (au moins pour les manuscrits et lettres où l'auteur s'applique un peu) se ressemblent assez et on se trouve souvent dans la position de ce personnage d'un roman anglais qui a été volé par un Chinois, et qui tombe sur chaque Chinois qu'il rencontre dans les rues de Londres, car tous lui rappellent fortement les traits de son voleur. Nous hasardons cependant de dire que l'écriture — très claire — de cette traduction, ne paraît pas être celle de Rouseau, laquelle, surtout à cette époque de sa vie, trahit de la nervosité ; elle est inclinée comme celle des émotionnels ; celle du manuscrit au contraire est très droite. En outre nous avons observé certains indices qui nous ont paru révélateurs ; par exemple de brusques espaces entre lettres d'un même mot, qui sont signes de

raisonnement capricieux et qui révèlent plutôt l'écriture d'une femme : ainsi *sera, sacrifice, est* sont écrits *s era, s acrifice, e st* ; Rousseau n'a jamais écrit ainsi. On observera aussi qu'il n'y a qu'une fois, dans cette très longue lettre, « la barre du procureur » à la fin des lignes, barre qui est si fréquente chez Rousseau (Cf. *Smith College Studies,* VII, 1, p. 8, note 2). D'autre part, en tête de la lettre, il y a dans une écriture différente (et qui cette fois, semble-t-il, est bien celle de Rousseau) et en une encre qui est celle des autres lettres de Rousseau à Wootton, ces mots : *lettre de M. hume a Mad[e] Belot.*

Sans prouver catégoriquement que Rousseau fût étranger à cette traduction, notre petite enquête aboutit, dans son ensemble, à un résultat plutôt négatif.

⁂

Nous avons du reste, une autre hypothèse à offrir qui nous paraît infiniment plus vraisemblable. Elle nous est suggérée par nos recherches sur l'identité de cette *Mme Belot* à qui est adressée la lettre de Hume. Les recueils de correspondance de Rousseau et de ses amis ne nous avaient apporté aucun renseignement, mais une note dans Burton, *Life and Correspondence of David Hume* (vol. II, p. 176), nous apprit que Mme Belot était la traductrice de quatre des volumes d'histoire de Hume. La lumière commençait à se faire. Mme Belot ne serait-elle pas la traductrice de la lettre de Hume ? On se souvient, en effet, que celui-ci avait mandé (*Lettre à Mme de Boufflers,* 15 juillet 1766) qu'il songeait à coucher par écrit la relation de sa querelle et d'en envoyer des copies à quelques amis, et une à Rousseau lui-même. Comme, en effet, Rousseau — et certains amis de France

aussi — n'eussent pas compris le texte anglais, c'était donc que Hume avait peut-être mis à exécution son projet et avait envoyé sa lettre à Mme Belot pour la faire traduire. Nous aurions alors là comme une première ébauche du *Résumé succinct*. Sans doute Hume avait dû ensuite remanier son écrit, ajoutant toute la partie préface à la querelle, et la reproduction de documents. Mais il demeure bien certain en tout cas, que cette narration doit être antérieure au *Résumé succinct,* puisqu'il n'y aurait eu aucun sens à faire cette lettre après qu'une autre relation existait à laquelle il suffisait de renvoyer.

Tout cela, en vérité, était très beau, mais peut-être trop simple.

Nous en étions là de nos recherches quand, à la même Bibliothèque Morgan où nous avions trouvé la lettre de Mme Belot, nous mîmes la main sur l'original anglais de la lettre de Hume. C'était l'écriture de Hume à n'en pas douter une seconde, mais la lettre était adressée « à Mme de Meinières », et non à Mme Belot. Cette difficulté se trouva cependant bientôt résolue, car en recueillant peu à peu quelques données sur Mme Belot, nous apprîmes qu'elle était en décembre 1765 — donc depuis quelques mois seulement — devenue Mme de Meinières. Bref, Mme Belot et Mme de Meinières étaient une seule et même personne et si Rousseau avait écrit « Lettre à Mme Belot », c'est qu'il avait probablement bien connu, quelques années avant, cette Mme Belot (nous verrons cela tout à l'heure), tandis que le nom de Mme de Meinières ne lui disait rien du tout. Du reste les mots « Lettres de Hume à Mme Belot » sont jetés assez négligemment sur le papier, comme par quelqu'un qui ferait vite une note et serrerait la lettre dans quelque tiroir. Rousseau, en effet, après avoir écrit sa lettre de

18 grandes pages à Hume — et tout en restant du reste sous l'impression funeste que la persécution contre lui était organisée systématiquement — semble s'être parfaitement désintéressé de la querelle particulière avec celui qui l'avait emmené en Angleterre. (Bien différent en cela de Hume qui y pense jusqu'au moment de descendre dans la tombe).

⁂

Il est temps de dire ce que nous savons de Mme Belot-Mme de Meinières. (Nos principales sources de renseignement sont : La *Biographie universelle* de Michaud, Tome III, édition Delagrave, s. d. : *Nouvelle Biographie universelle,* pub. sous la direction de M. le Dr Hoefer, Tome V, Firmin-Didot, 1853. Ce dernier tire ses renseignements sur Mme Belot de *Trois siècles littéraires* et de Le Bas, *Dictionnaire Encyclopédique de la France*).

Dame Octave Guichard est née à Paris, 3 mars 1719 et morte à Chaillot, 22 décembre 1804. Elle avait épousé en 1738 un avocat au parlement qui ne lui laissa en mourant (1757) que 60 livres de rente. Elle les vendit pour 1.200 livres et apprit l'anglais, et essaya de vivre de traductions, comme Rousseau vivait de copies de musique. Elle trouva des protecteurs, entre autres Palissot, La Popelinière ; le roi la pensionna, 1.500 livres, en 1763, après la publication de la traduction de l'*Histoire des Tudor,* par Hume (c'est Hume qui nous l'apprend dans une lettre à Robertson, 1er décembre 1763, Burton, *loc. cit.,* II, p. 176. Note).

Elle épousa en secondes noces M. le président Durey de Meinières (mort à Chaillot 1785). D'après la *Nouvelle Biographie Universelle,* ce mariage avait eu lieu en

1765 ; Michaud précise : « Durey de Meinières avait une belle bibliothèque. Il l'y laissait (Mme Belot) travailler. Elle le charma, et en décembre 1765, il l'épousa ».

Citons ici la note de Burton (II : 176-7).

« Of this lady a curious periodical work called *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France,* says of date 26 May 1764 that after having lived a life of wretched poverty, scantily supported by the produce of her translation from the English, she was then living with the President Meinières whose taste is considered singular, as « cette dame est peu jeune, elle est laide, sèche et d'un esprit triste et mélancolique » ; such were then the rewards of female authorship in France. »

Elle ne voulut cependant, dit-on, recevoir aucun avantage de son contrat de mariage.

Mme Belot avait aussi essayé sa plume dans des écrits originaux ; le premier avait ce titre : *Réflexions d'une provinciale sur le discours de M. Rousseau, Citoyen de Genève, touchant l'origine de l'inégalité des conditions parmi les hommes.....* à Londres MDCCLVI[1]. En 1785, elle publiait des *Observations sur le Tiers-Etat.*

1. Nous avons découvert par hasard ce volume à la Bibliothèque publique de New-York. C'est un petit in-12 de 96 pages. Au crayon il y a après *provinciale,* entre parenthèse, *Mme Belot,* et au-dessous d'un fleuron, de nouveau au crayon, d'une autre main : *par Mad. Belot, afterwards Durey de Meinières.* Une femme écrivant ne manque jamais de donner quelques renseignements sur elle-même, dût-elle écrire du reste sur Sirius ou sur le carré de l'hypoténuse, et la Provinciale n'y manque pas. Ce qu'elle dit correspond aux mots de Burton : Citons quelques passages, p. 12) : « Je vais « peut-être encore aigrir M. Rousseau contre les effets de la rai- « son perfectionnée. Il ne verra qu'avec indignation l'audace d'une « femme qui ose penser et même écrire. Cependant si je ne m'exa- « gère pas mes droits et mes facultés, il me semble qu'en faisant

Elle traduisit (1759) *Mélanges de Littérature anglaise*; (1763) *Ophélie, un roman* (auteur ?) 2 volumes ; (1768) *Histoire de Rasselas,* de Johnson. En 1763, ce fut le tour de Hume, *Histoire de la Maison Tudor sur le Trône d'Angleterre,* 2 volumes (Michaud donne la date de 1765, mais cela doit être erroné), et en 1765, *Histoire de la Maison Plantagenet sur le Trône d'Angleterre.* Il y eut probablement quelques autres volumes de traduction.

Voici ce que dit Hume de Mme Belot, dans la lettre à Robertson du 1er décembre 1763.

Paris, Dec. 1st 1763.

Dear Robertson,

Among other agreeable circumstances wich attend me at Paris, I must mention that of having a lady for a translator ;

« partie du genre humain, je puis élever ma faible voix jusqu'au « philosophe qui adresse la parole au genre humain.

« Presque disgraciée de la nature, assez mécontente de la société, « persécutée par la fortune, victime de certains préjugés, indocile « à quelques autres, les qualités propres à mon individu (*sic*), et « les relations que j'ai avec mon espèce, sont pour ainsi dire à poids « égaux. Cet équilibre entre les avantages et les inconvénients de « ma manière d'être, me permet d'examiner sans prévention, lequel « est préférable de l'état de pure nature ou de la vie civile. Dispo- « sée ainsi à une sorte de neutralité, je viens de lire le Discours « de M. Rousseau... son premier effet est de me pénétrer d'estime « et d'admiration pour son auteur... (cependant) j'ai cru sentir que « son système renversait tout et n'édifiait rien.., J'épargne assez sa « gloire et mon amour-propre pour lui cacher le nom d'un adver- « saire qui prend ses armes sur sa toilette et dont le cartel fait « sur des papillottes, pourra bien en rendre le papier à son premier « emploi, » (p. 5).

(Et cela commence) : « Je débute par prétendre que l'état de pure nature n'a jamais pu exister... » et on s'imagine ce que devient ce style féminin et alerte appliqué aux matières de la philosophie.

Elle traduit un passage de Pope pour l'opposer à Rousseau, autre indication que cette experte en anglais doit bien être la dame Belot de Rousseau et de Hume.

a woman of merit, the widow of an advocate. She was, before, very poor, and known but to few ; but this work has got her reputation, and procured her a pension from the court, wich sets her at ease. She tells me that she has got a habit of industry ; and would continue if I could point to her any other english books she could undertake...

(Il recommande cette femme à Robertson pour son *History of Charles V*, mais c'est Suard qui a été chargé de ce travail).

She has a very easy, natural style : Some times she mistakes the sense ; but I now correct her manuscript and should be happy to render you the same service, if my leisure permit, as I hope it will... » (Burton, *Loc. cit.* II, p. 176-7).

Et voici ce que dit Grimm, *Correspondance littéraire,* avril 1765 (volume IV, p. 402-3) :

« Mme Belot vient de publier la traduction de l'Histoire d'Angleterre, par M. David Hume, contenant celle des Plantagenets, 2 vol. in-4°. On sait que le philosophe David Hume a d'abord composé l'histoire de la maison Stuart, ensuite celle des Tudors ; enfin en remontant toujours, celle des Plantagenets, ce qui forme un corps complet de l'histoire de l'Angleterre. Mme Belot avait déjà donné la traduction de l'histoire des Tudors ; elle vient de la compléter de celle des Plantagenets, et comme feu l'abbé Prévost nous a régalé d'une traduction des Stuarts, nous pouvons nous flattter d'avoir une traduction entière et bien mauvaise de tout l'ouvrage de M. Hume. Je dis bien mauvaise, parce que l'abbé Prévost a traduit à la toise et avec la dernière négligence, et que Mme Belot n'est pas en état de faire même aussi bien que lui. Cette pauvre femme n'a ni le talent ni le style, ni les connaissances qu'il faut pour une telle entreprise. Son style plat et bourgeois rend cette lecture pénible et dégoûtante. M. Hume dit quelque part : « Ce gouvernement ne ressemble pas mal à l'aristocratie polonaise » ; et Mme

Belot traduit : « Ce gouvernement ressemblait assez à une aristocratie polie » ; c'est qu'il n'y a dans le mot anglais qu'une seule lettre qui fait la différence entre polonais et poli. Ma foi, quand on n'en sait pas plus long, il faut traduire des romans, si l'on a besoin de traduire, mais il faut respecter des ouvrages aussi importants qu'un cours d'histoire écrit par un philosophe. On a dit que M. Hume avait revu lui-même les épreuves de cette traduction, et son séjour à Paris pouvait rendre la chose vraisemblable, mais cela n'est pas vrai. »

Hume savait assez le français... et cependant les exemples de Grimm ne sont que trop probants. D'autre part, Hume dans la lettre citée tout à l'heure (1er décembre 1763) dit bien à propos des *Tudors* « I now correct her manuscript ». Le lecteur pourra juger qu'en ce qui concerne la lettre de Hume qui nous occupe, elle ne s'en est pas mal tirée. Elle emploie *suspicion* en français pour soupçon, ce qui n'est pas bien grave. D'autre part, elle écrit : « un papier réfléchissait sur lui » (*a paper reflected on him*) ce qui est plus grave, car cela ne signifie rien.



Maintenant, ce n'est pas pour le plaisir de publier quelques notes érudites que nous avons recueilli ces renseignements sur Mme Belot ou Durey de Meinières. On va voir qu'ils ne sont en effet pas indifférents à l'examen général de l'affaire Rousseau.

Lisons le premier alinéa de la lettre originale anglaise de Hume à Mme de Meinières, et les dernières lignes serrées au bas d'une page bourrée de faits relatifs à la querelle :

« Quoique j'ai mille fois raison d'être confus de ce que vous m'ayez devancée en me donnant de vos nouvelles, j'avoue que votre lettre m'a causé un sensible plaisir. Je fus heureux d'avoir encore une place dans votre mémoire et dans votre amitié ; et j'espère que cette même disposition vous engagera à montrer de l'indulgence pour mon très coupable silence. Mais ma lenteur dans ce cas particulier ne saurait m'être imputée à moi. Vous savez que je me considérai presque comme un membre de la famille de M. de Montigny et des siens, et qu'il n'y a pas de personne au monde pour qui j'aie plus d'estime ; pourtant, excepté une lettre écrite à Mme Duprès, je ne leur ai donné aucun témoignage de ma gratitude et de mon respect. Je ne saurais donner un exemple plus fort de ma mauvaise conduite dans ce domaine de la correspondance.

« Vous désirez avoir un compte rendu de mes rapports avec M. Rousseau... »

Et à la fin de la lettre, après avoir rappelé — assez habilement — la querelle Rousseau-Diderot (« sa conduite avec moi n'a guère été pire que celle qu'il avait eue vis-à-vis de Diderot, voici environ 7 ans »), Hume termine :

« J'envoie mes compliments à M. de Meinières auquel je « désire que vous veuilliez bien expliquer cette lettre. Le « président de Brosses pourra la lire dans l'original. Je vous « prie, présentez-lui mes respects. Je voudrais bien aussi que « M. de Montigny la vît. Je n'ai pas de place pour mettre « ma signature régulière comme je devrais. »

(C'est exact, la signature est écrasée dans un coin du papier et rentre sous la dernière ligne).

Et voici notre interprétation : Hume a appris — ou s'est simplement souvenu — en recevant une lettre de Mme de Meinières (lettre que nous n'avons pas) que l'ancienne traductrice de ses œuvres fréquentait un cercle de ses amis à lui ; il a compris que dans ce cercle on avait parlé de son affaire avec Rousseau. Il entrevoyait qu'elle avait voulu s'autoriser de ses rapports antérieurs avec lui (rapports plutôt d'affaires) pour satisfaire sa curiosité de femme. N'ayant pas sa lettre, nous ne pouvons positivement décider, il est vrai, si elle avait écrit de sa propre initiative, ou si elle avait été en quelque sorte chargée de le faire au nom des personnes appartenant à ce cercle. Nous serions disposés cependant à penser qu'elle a agi seule ; car à la façon dont Hume répond, elle a dû s'excuser de ce qui pourrait être considéré comme une indiscrétion. Hume la rassure adroitement et sans laisser voir qu'il est enchanté de cette indiscrétion : Elle paraissait désireuse de justifier son enquête en se réclamant de gens qui pour son correspondant étaient plus que de simples connaissances d'affaires (la famille Montigny) : — Cette précaution n'aurait pas été nécessaire, répond Hume ; mais d'ailleurs, ajoute-t-il, en effet, je connais fort bien les Montigny, j'étais presque un des leurs et je n'estime personne plus qu'eux. Est-il besoin d'ajouter que l'amitié de Mme la présidente de Meinières pour eux constitue une raison de plus pour obtempérer avec empressement à la demande de renseignement ? il ne leur avait pas écrit, même à eux — comme elle le savait sans doute — cela l'excusera peut-être de l'avoir laissée elle-même sans nouvelles ; mais c'est certain, il faut réparer. En termes plus simples, Hume saisit au bond l'occasion d'exposer sa cause, et loin d'en vouloir à Mme Belot ou à Mme de Meinières

de le questionner, il feint d'être, lui, confus de n'avoir pas pris les devants.

L'occasion en effet était excellente. L'approbation de ce milieu-là était fort importante à gagner, plus importante que celle des philosophes d'Alembert, d'Holbach, Lespinasse qui étaient *a priori* contre Rousseau et que, d'autre part, celle de Mme de Boufflers, de la marquise de Barbantane, etc., qui étaient fort portées d'avance dans le sens opposé, donc perdues d'avance, ou tout au moins difficiles à gagner.

Il s'agissait de la conquête d'un salon neutre et qui pouvait faire pencher la balance dans le sens qui préoccupait tant Hume.

Et — oh ! malheur ! — Hume avait, peu de temps avant, en quelque sorte introduit lui-même l'admiration pour Rousseau dans ce cercle-là. En effet, le 16 mai 1766, il avait envoyé 6 gravures de Rousseau, d'après le portrait de Ramsay, à Mme de Boufflers, dont une destinée à Mme de Montigny ; Mme de Boufflers était chargée de le faire porter : « This lady lives in your neighbourhood in the rue des Vieilles-Haudriettes » (*Private Corr.*, p. 169)[1].

1. On sait déjà le grand désir de Hume de faire circuler sa version de l'Histoire. *Lettre à Mme de Boufflers*, 15 juillet 1766. « You must not be surprised to hear rumours of this story flying about Paris. I told it to all my friends here which I thought necessary for my own justification, and I wrote some hints of it (Oh, Hints ! quel euphémisme !) to baron de Holbach. » (*Private Corr.* p. 182). Et : « I must beg you to communicate this whole affair to the Prince of Conti » ; et si la Maréchale de Luxembourg voulait s'y intéresser : « I should not be displeased, that she were acquainted into it » (*ibid*). Et Mme de Boufflers écrit le 25 juillet : « Quoi ! Vous recommandez de la communiquer non seulement à vos amis de Paris (dénomination bien vague et bien étendue), mais à M. de Voltaire avec qui vous avez peu de liaison et dont vous connaissez si bien les dispositions. » (*Ibid*, p. 192-193).

Hume en sera bien mortifié, comme il appert de la lettre à Suard, traducteur du *Résumé succinct* et qui sera dépêché avec ces documents dans le cercle Montigny :

« Does not Mde de Montigny laugh at me that I should have sent her, but a few weeks ago the Portrait of Rousseau done from an original in my possession, and should now send you these Papers which proved him to be one of the worst men that perhaps ever existed, if his Frenzy be not an Apology for him. » (August 12, 1766, cité d'après Caxton's 918[th] *Catalogue,* March 1926, p. 49).

Maintenant Hume entre en matières d'une façon plutôt abrupte..., puis quand le long récit est fait, il revient aux personnalités. Il envoie ses compliments à M. de Meinières, en recommandant bien de communiquer le contenu de sa lettre anglaise à un homme de cette importance. Nous apprenons que le président de Brosses était de ce cercle, et peut-être d'après le contexte, s'était-elle entendue avec lui pour envoyer sa lettre... et enfin il faut que sa correspondante ne manque pas de communiquer ses renseignements à M. de Montigny.

Telle pourrait être l'origine de ce premier récit complet fait par Hume des événements qui ont conduit à la brouille, et dont le *Résumé succinct* ne sera qu'un exposé à peine plus long, mais étoffé de documents, et avec une partie d'introduction qui est présentée ici en quelques lignes.

Il y a cependant quelques difficultés, et nous les exposons franchement, profitant (avec reconnaissance) des observations de Miss Margaret Peoples qui prépare une nouvelle relation de la « querelle » avec tous les documents accumulés depuis la discussion de Mme Macdonald en 1906.

C'est que Rousseau, au moment où il écrivait cette lettre, avait déjà formé le projet d'écrire un exposé complet, bien plus, semblait être en train d'écrire ce qui est devenu le *Résumé succinct*. Il suffit de rappeler le passage de la lettre à Mme de Boufflers du 15 juillet :

« My present intention therefore is to write a narrative of the whole affair and to insert all the letters and original papers, to draw this in the form of a letter to Gen. Conway, to make several copies of the narrative ; to leave one in your hands, one with Lord Marshall, one with M. Davenport, and perhaps one or two with other persons ; to send also a copy to Rousseau and tell him in what hands the other copies are consigned. » (*Private Corr.*, p. 182).

Alors la longue lettre de Mme de Meinières va donc faire double emploi. On ne comprend pas bien la raison d'être de ce document parallèle.

C'est juste. Cependant le document existe, et rien n'autorise à douter de son authenticité. Mais il faut se souvenir aussi que rien n'était moins décidé que la *publication* du *Résumé succinct* ; c'est-à-dire que le long exposé même écrit pouvait être destiné à rester en portefeuille, ou sinon à avoir en tous cas une circulation limitée. Même quand l'écrit sera sorti de ses mains et quand celui-ci aura été envoyé à Paris, Hume lui-même ne saura encore s'il en sera fait une traduction et s'il sera imprimé ; ses amis décideront pour lui. Preuve en soit la lettre du 12 août à Mme de Boufflers où il annonce la fin de la rédaction du *Résumé succinct*.

« I have drawn up the whole story in a short narrative, and have inserted all the letters and papers ; and have deli-

vered the pacquet to Gen. Conway to be sent by the first courrier to Mr. d'Alembert. »

Et il ajoute : « *It is not my view of having it published.* » Ainsi au cas de non impression du *Résumé,* la lettre Meinières-Belot constituera une importante pièce pro-Hume dans le débat, et quelqu'un dans le cercle des Montigny, ou quelqu'un en dehors de ce cercle, mais l'ayant lue et ne sachant rien du projet du *Résumé succinct,* a pu suggérer l'idée de cette traduction ; peut-être Mme de Meinières y songea-t-elle ? Et encore un coup, peut-être Hume lui-même d'une façon indirecte, ou dans une lettre que nous n'avons pas, est-il responsable : une lettre demandée à Hume par la traductrice des œuvres de Hume avait fort bien pu suggérer à Hume l'idée de la traduction de la lettre.

En tous cas, quoi qu'il en soit, et de la façon dont la chose a été menée à chef, un point qui nous paraît évident, c'est que cette traduction fut faite avant celle du *Résumé succinct,* car sans cela, à quoi bon se livrer à ce long travail d'un document qui donne moins bien des faits accessibles dans un autre document, en français aussi. Et nous savons du reste que le *Résumé succinct* fut communiqué avec tous ses documents au cercle des Montigny le 18 août, quelques jours après le départ de Londres, le 12 août, et avant que fût faite la traduction Suard. Il ne reste plus qu'à trouver comment ensuite, la lettre traduite, elle parvint à Rousseau. C'est l'incertain. Si nous savions pertinemment comment la traduction a été faite, nous pourrions répondre probablement à cette question et *vice-versa.* Il n'est pas impossible que ce soit sur la demande de Hume — si Hume a eu lui-même connaissance de la traduction — M. Davenport qui l'ait remise : celui-ci

avait déjà dans de précédentes occasions porté à Rousseau des messages de Hume (Cf. Lettre de Davenport à Hume, 6 juillet 1766, Burton, *loc. cit.*, II, 336). Il est possible aussi que Mme Belot l'ait envoyée spontanément et alors, elle a pu avoir dit à Rousseau en même temps : Je suis cette Mme Belot qui un jour écrivit un petit livre au sujet de votre *Discours sur l'Inégalité*... et J.-J. Rousseau de griffonner en tête de la traduction : *Lettre de Hume à Mme Belot.*

Quelque chose d'assez particulier doit être noté dans cette lettre. La date, marquée très nettement au début de la missive et pas à la fin, est : *le 25 juillet*. Or, après avoir écrit deux pages serrées, Hume marque une interruption, et puis il continue ainsi : « Comme j'en étais à cette partie de ma narration, je reçois inopinément une lettre de Rousseau... de 18 pages in-folio... d'une très petite écriture. » C'est la grande lettre que l'on connaît, et qui fut reçue, c'est certain, le 15 juillet. Il est clair que Hume ne pouvait dater une lettre « le 25 juillet », en écrire deux grands tiers et être interrompu le 15. Que signifie cela ?

Nous ne voyons qu'une explication. C'est qu'ayant commencé la lettre le 5, il ait ajouté après coup un 2 devant le 5, ou s'il avait commencé le 15, changé son 1 en un 2. Mais dans quel but ? Ou, est-ce qu'il aurait vraiment voulu égarer le lecteur et faire penser seulement qu'il avait été interrompu ? En ce cas il resterait toujours l'étourderie d'avoir si mal dissimulé sa petite ruse ? La seule chose qu'on puisse dire peut-être est ceci : tandis qu'on ne voit nulle raison psychologique pourquoi Hume aurait voulu faire croire que la lettre écrite le 15 ou le 5 l'était en réalité le 25, on en verrait éventuellement une à simuler l'arrivée d'une lettre au milieu de la narration des

faits ; à savoir que si les lecteurs s'imaginent que les deux tiers de la narration ont été faits dans le calme relatif qui précédait l'arrivée de la lettre-bombe du 15 juillet — laquelle pourrait avoir égaré son jugement — la confiance accordée à l'auteur serait plus assurée. Hume était dans un état d'agitation extrême dans ces journées de juillet et août 1766... Toutefois notre hypothèse est assez grave vraiment ; n'insistons pas[1].

⁂

Ici s'arrête proprement l'épisode de cette lettre à la Présidente de Meinières. Personne ne niera l'intérêt de ce premier récit de faits tels que les voyait Hume, récit où ceux-ci ne sont plus livrés par bribes dans une correspondance échevelée à des connaissances et amis divers, mais groupés pour former un tout coordonné. Et ce tout, du reste n'est pas beaucoup plus bref que le *Résumé succinct* si on décompte dans ce dernier les lettres et documents insérés à titre de preuves. Et, aussi bien, il n'est pas étonnant qu'ayant été écrits presque simultanément, les mêmes termes, ou à peu près, se retrouvent dans les deux.

Il ne reste guère entre eux que la différence qui existe

1. Ce travail était écrit lorsque Mlle Peoples offrit la très ingénieuse suggestion suivante : La moitié du temps, Hume mettait la date à la fin de la lettre ; or, ici, il n'y avait pas de place à la fin (nous l'avons fait remarquer plus haut), la signature même est écrasée au coin sous la dernière ligne. Alors Hume aurait commencé sa lettre sans date à l'en-tête, et puis arrivé à la fin, le 25, il aurait — forcément — reporté sa date au début où il y avait de la place amplement. Nous avons eu depuis l'occasion de revoir le manuscrit, et l'explication de Mlle Peoples est tout à fait acceptable. L'écriture de la date est plus petite que celle des premières lignes, et les traits de la plume plus fins, comme si on avait employé une autre plume ; c'est la même écriture que la seconde partie de la lettre.

entre une lettre personnelle et un document public ; la première est plus spontanée et plus amère ; le second, celui qui doit aller devant tout le monde est plus prudent, disons plus diplomatique.



Avant de finir ajoutons encore que la lettre à Mme de Meinières jette un peu de lumière sur un autre échange de lettres entre Hume et une correspondante du temps de la brouille. Nous avons vu en effet que dans le cercle d'amis des Montigny il y avait Mme Dupré, c'est-à-dire Mme Dupré de Saint-Maur. Il s'agit évidemment de la femme de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur (1695-1774), célèbre par une traduction (qu'il n'avait peut-être pas faite) du *Paradis Perdu* de Milton, et qui lui ouvrit la porte de l'Académie, célèbre surtout par son *Essai sur les menées* ou *Réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées* (1746). Elle-même est la dame dont il est question dans les *Confessions* de Rousseau (fin du livre VII). « La *Lettre sur les Aveugles* de Diderot, dit Rousseau, n'avait rien de répréhensible que quelques traits personnels dont Mme Dupré de Saint-Maur et M. Réaumur furent choqués et pour lesquels il fut mis au donjon de Vincennes[1] ».

1. Mme de Vandeuil, la fille de Diderot, dans la *Vie* de son père raconte ainsi l'incident (Diderot, *Œuvres*, Edition Assézat, vol. I, p. XLVIII) : « M. de Réaumur avait chez lui un aveugle-né. L'on fit à cet homme l'opération de la cataracte. Le premier appareil devait être enlevé devant des gens de l'art et quelques littérateurs ; mon père y avait été envoyé... Curieux d'examiner les premiers effets de la lumière sur un être à qui elle était inconnue, il espérait une expérience aussi intéressante que neuve. On leva l'appareil ; mais les discours de l'aveugle firent parfaitement connaître qu'il avait déjà vu. Les spectateurs étaient mécontents : l'humeur

Evidemment Hume la connaissait et appréciait en elle une femme d'esprit, de bon sens et de cœur. Il nous dit (*Lettre à Mme de Meinières*), qu'il lui avait écrit. Nous n'avons pas cette lettre, mais la réponse de Mme Dupré, qui est datée du 20 août 1765 et qui est publiée par M. Lévy-Bruhl (*Revue de Métaphysique et de Morale,* 1913). Par cette réponse nous apprenons que Hume avait demandé à Mme Dupré — comme à tant d'autres — « s'il fallait publier ». Serait-ce cette lettre qui aurait provoqué la discussion de l'affaire Hume-Rousseau, et ainsi amené indirectement à la rédaction de la lettre à Mme de Meinières ?... *C'est fort possible.* Ce qui est certain, c'est que Mme de Saint-Maur fut très prudente. Elle attendit pour répondre d'avoir, non seulement la version de Hume donnée dans la lettre à Mme de Meinières du 25 juillet, mais aussi les *documents* — les documents qui furent envoyés le 12 août au Gén. Conway, lequel devait les envoyer immédiatement à d'Alembert[1]. Ils ont dû voyager et passer de main en main bien vite puisqu'ils étaient chez les Montigny le 18. (« M. de Montigny reçut avant-hier soir les papiers que vous lui avez envoyés, nous passâmes une partie de la nuit à les lire »), et qu'elle répond le 20 à la demande de Hume. Cette lettre — qui du reste condamne Rousseau avec décision — est char-

des uns produisit l'indiscrétion des autres : quelqu'un avoua que la première expérience avait été faite devant Mme Dupré de Saint-Maur. Mon père sortit en disant que M. de Réaumur avait mieux aimé avoir pour témoin deux beaux yeux sans conséquence, que des gens dignes de le juger. Ce propos déplut à Mme Dupré de Saint-Maur ; elle trouva la phrase injurieuse pour ses beaux yeux et pour ses connaissances astronomiques ; elle avait une grande prétention de science. »

1. Le Catalogue 918 de Caxton (mars 1926), N° 49, donne cette lettre, mais la croit adressée à Suard. On y lit ces mots : If M. de Dupré were in town, I would desire her to give these papers a perusal. (Datée de Leicester Fields, 12 août 1766).

mante, et il faut remercier M. Lévy-Bruhl de l'avoir révélée. Mme Dupré répondit ce que tant de vieux amis avaient répondu déjà et surtout Mme de Boufflers, Keith, Davenport, Walpole, le roi, Adam Smith, etc. Elle parle, dit-elle du reste, pour les autres, « ceux de vos amis qui habitent actuellement Montigny », comme pour elle... « De tous ces gens-là, je n'en ai point rencontré qui vous supposassent l'ombre d'un tort vis-à-vis de Rousseau. Faites-nous donc l'honneur de croire que vous n'avez pas plus besoin de justification en France qu'en Angleterre ». Et encore : « Qu'a donc à redouter l'excellent Hume d'un être aussi déplorable, aussi abandonné (que Rousseau) ? Rien assurément ! Par conséquent, rien à faire, rien à écrire, encore moins à imprimer. » (*Loc. cit.*, p. 424).

Albert SCHINZ

II

Lettre de Hume à la Présidente Durieu de Meinières

Provenance : Bibliothèque de J. Pierpont-Morgan, New-York.

Format : 12 3/4 × 8 1/4 pouces.

Reliée à part avec le même luxe que les lettres Rousseau. Catalogue : *M. 1668*.

(Trois grandes pages d'une écriture serrée ; la quatrième est réservée à l'adresse).

Lisle Street Leicester Field 25 of July 1766.

Tho' I have great Reason, Madam, to be ashamed, when I am prevented by you, in writing, || I own, that your Letter gave me a sensible Pleasure : I am happy in retaining some

I have || in your Memory and Friendship ; and I hope, that the same Disposition will incline you[1] to have || Indulgence for me in my very culpable Silence. But my Indolence in this particular is || unaccountable even to myself. You know, I lived almost with M. de Montigny and his Family || and that there are no Persons in the world for whom I have a greater Value : Yet except || one Letter to Mde Dupré, I have given them no Testimony of my Gratitude or Esteem. || I cannot possibly tell[2] a stronger Instance of my ill Behaviour in this particular.

You desire an Account of my Transactions with Mr. Rousseau, which are certainly the most || unexpected and most extraordinary in the World. I shall endeavour to abridge them as much as possible. || It is needless to give you a long detail of my Behaviour towards him while he lived here and || in this Neighbourhood, the Marks of Affection and Attachment which I gave him, my Compliance with || all his Humour, my constant Occupation in his Service. I was blamed by all my Friends for giving || him so much of my Time and Care, and was[3] laughed at by others. All the Letters, which I wrote to || any part of the World, were honourable and friendly for him ; and he, on his part, gave me the || warmest Testimonies of Gratitude ; seemed transported whenever he saw me, and after he went to || the Country, he wrote me Letters, which I have happily preserved, and which contain Expressions of || Friendship that even the Energy of his Pen cou'd not carry farther. I settled him in a most || beautiful Country, with a very honest Gentleman of about 7000 Pounds Sterling a Year, and || who at my Entreaty takes 30 Pounds a Year of board for him[4], and his Gouvernante. || The Gentleman himself livres at[5] about 20 Miles

1. *You* en surcharge.
2. *Tell* en surcharge pour *give* effacé.
3. *Was* en surcharge.
4. (Il y avait *for M. Rousseau* effacé et *him* est en surcharge).
5. *At* en surcharge.

distance from him[1] ; so that every thing seemed, as if it were || contrived (?) to make our Philosopher[2] happy and easy. I was also very fortunate in my Negotiations for his || Pension. I first consulted himself : He gave his Consent : He wrote the same thing to Lord Mareshal || I then applyed to the Ministers particularly to General Conway, Brother to Lord Hertford : I was || favoured by their compliance[3] ; *only on condition that the affair should remain a secret*[4], I introduced Rousseau to them, who thanked them for their || Goodness. The affair was not brought to a full Conclusion before he went to the Country by || reason of General Conway's Sichness ; but was soon after finished. I informed Rousseau : He || wrote to M. Conway that he cou'd not take the Pension as long as the King was resolved to keep it || a Secret. I then desired M. Rousseau to recollect that he was informed of the Circumstance from || the beginning, and that he not only agreed to but was pleased with it ; and I entreated him to return

(*Page 2*)

to the same way of thinking. I received no answer ; upon which I concluded that he was ashamed || to write to me, and being determined to consumate my good Work, I applied again to the Ministers || and prevailed on them to depart from this Circumstance of the Secrecy. I very joyfully informed || Rousseau of my Success ; and by the Return of the Post. I received an Answer, by which he || informed me, that I am the greatest Villain alive[5], *le plus noir de tous les hommes* ; that || I conducted him into England with no other View than to dishonour him ; and he henceforth || renounces all Friendship and Commerce with me[6]. At the same time, he most impudently asserts to my

1. *From him* en surcharge.
2. Il y avait *him*.
3. Il y avait *concurrence*.
4. Mots soulignés, en surcharge.
5. *Alive* est en surcharge de un ou deux mots impossibles à lire.
6. *With me* en surcharge.

face || the grossest and most impudent Lye in the World. This wonderful Incident opened my Eyes which || had been long shut : I then found, that he wanted to bring on the Offer of a Pension merely[1] that he || might have the Ostentation of refusing it ; and[2] that he sought by a pretended Quarrel to cancel all || his Obligations to me, Being also tired of the Security and Tranquillity of England and finding || himself entirely forgot in the Country, he wished to draw the Attention of the Public by a Fray || with me. I answered him however with great Temper and Decency : I supposed that some || Lyar and Calumniator had accused me to him : I entreated, I conjured, I urged him to come to || Particulars, and to tell me any the most minute Circumstance[3] in which I had been wanting to him. I || received no Answer for above three Weeks, tho the Post cou'd have brought me the return of my || Letter in four Days. It was then I broke out, and told the Affair to my Friends : I needed but to || have told it to one Person : The Account[4] flew like Wild-fire all over London in a Moment ! Every body's || Surprise at his Ingratitude to me, whose Friendship towards him had been so generally remarked ; the || Singularity of the Man and of his conduct ; his Celebrity itself and any Degree of Reputation || I may have attained ; all these Circumstance made the Story the subject of general Conversation. || I find the same thing has happened at Paris from my Letter to the Baron, which I never || desired him to conceal. I have also sent to M. d'Alembert a Copy of Rousseau's Letters and of mine[5]. I had many || Reasons for mot concealing the Affair. I know Rousseau is writing very busily at present, and I || have Grounds to think that he intends to fall equally on Voltaire and on me[6]. He himself had told me ||

1. *Merely* en surcharge.
2. *And* en surcharge.
3. (*Sic*).
4. En surcharge pour *story*.
5. *Rousseau's* et *of mine* en surcharge, pour *our* (letters).
6. Ici changement de plume.

he was composing his Memoir, in which Justice would be equally done to his own || Character. to that of his Friends, and to that of his Enemies. As I had passed so wonderfully[1] from || the former Class to the latter, I must expect to make a fine Figure ; and what, thought I, if these || Memoirs be published after his Death or after mine ? In the latter Case, there will be no one to vindi || cate my Memory : In the former Case, my Vindication will have much less Authenticity. For these || Reasons I had once entertained Thoughts of giving the whole instantly to the public : but more || nature Reflection made me depart from this Resolution, and I am glad to find, that you concur in

(*Page 3*)

the same opinion.

When I had come to this Part of my Narration, I receive (*sic*) unexpectedly a Letter from Rousseau || which had been extorted from him by the Authority of M. Davenport, the Gentleman with whom || he lives. It consists of 18 Folio Pages, in a very small hand, and would make a large Pamphlet. || Never was there such a heap of Frenzy and Wickedness united. I shall give you a few Extracts from it || to satisfy your Curiosity. He says, that d'Alembert, Horace Walpole, and I entered into a Conspiracy || together at Paris to ruin him ; that the first operation of the Conspirators was to write a feigned Letter || ind the King of Prussia's Name, which was compos'd by M. d'Alembert and fathered by M. Walpole ; || that young Tronchin, the Son of his capital Enemy, lodged[2] in the same house with me. and that he observed || my Landlady to look coldly on him (Rousseau), one day as he met her in the Passage ; that I live also in || Friendship with Lord Lyttleton, who is his Enemy ; that the People of England were at first very || fond of him, but by M. Walpole's Intrigues and mine were

1. Surcharge à *unexpectedly*.
2. Surcharge pour *lived*.

rendered very indifferent about him ; || and that the first Discovery which he made of my Treachery, was at Senlis, where we lay || together in the same Chamber, and where I spoke aloud, as he supposes [1], in my Sleep and betrayed all my black [2] || Designs against him. He owns, howerer, that before he left London, his || Doubts went no further than Suspicion ; but rose to Certainty after he || was settled in the Country. For *first* D'Alembert's Letter was published in the || English Newspapers ; and he is sure, from internal Conviction it was done by me. || Secondly There was published in one of our Journals, a Paper reflecting on him, || which for the same Reason he ascribes to me. Thirdly There was another || Piece published in another News Paper, which he believes also to be mine. || Fourthly M. Voltaire in his satyrical Letter published at London, does not mention || that I conducted him into England : Therefore I am in the Conspiracy with Voltaire. This is the || Substance of the Letter : But would you believe it, that in a Piece so full of Frenzy, Malice, || Impertinence and Lyes, there are many Strokes of Genius and Eloquence ; and the Conclusion of it is || remarkably sublime. The whole is wrote (*sic*) with great Care, and I fancy he intends it for the || Press. This gives me no manner of Concern. The Letter [3] will really be a high Panegyric on me ; because there || is no one who will not distinguish between the facts which he acknowledges, and the Chimeras which || his Madness and Malice have invented : He even says, that if my Services were sincere, my Conduct was || above human Nature ; if they were the Result of a Conspiracy against him, it was below. || I own, that I was somewhat anxious about the Affair till I received this mad Letter ; but now I am || quite at my ease. I do not however find, that, in other Respects || he is madder than usual, nor is his || Conduct towards me much worse than toward

1. Ces trois mots en surcharge.
2. Les 8 lignes suivantes sont plus courtes, à cause d'un défaut dans le papier.
3. *The letter,* surcharge pour *it.*

M. Diderot about seven years ago. I beg my Compliments || to Mons. de Meinières to whom I wish you would explain this Letter. The President de Brosses can read it in || the Original : Please mark to him my Respects. I could wish also that Mon de Montigny saw it. I have || not room to subscribe myself regularly as I ought [1].

David HUME.

La lettre pliée en 1/2 puis en 2 1/2 pour la poste, porte sur le rectangle central de la quatrième page, cette adresse :

A Madame | Madame la Presidente de Meinieres | rue Poissonniere pres le Rampart | a Paris.

Le cachet est brisé et indéchiffrable. Grande marque au crayon par la poste.

III

Traduction de la lettre de Hume
à Mme de Meinières (Mme Belot)

Provenance : Bibliothèque J. Pierpont-Morgan, New-York.
Format : 7 3/4 × 9 pouces.
Cahier des manuscrits de Rousseau (Pearson).
Cette traduction inédite commence au 2e alinéa de la lettre originale, à 2 pouces du haut de la page.
Aucune adresse. Seulement la suscription : *Traduction d'une lettre de M. hume à Made Belot.*

Vous desirés savoir ce qui s'est passé entre || M. Rousseau et moi, c'est assurément la chose du monde la plus || inatendue et la plus extraordinaire. Je tacherai de vous abreger || ce recit le plus qu'il me sera possible. Il est inutile de

1. C'est exact ; la signature est écrasée dans un coin du papier et rampe sous la dernière ligne.

vous || donner un long détail de ma conduite avec lui pendant qu'il a || vécu icy, et dans les environs, des marques d'affection et d'attachement || que je lui ai données ; de ma complaisance pour tous ses caprices, || ni du zèle constant avec lequel j'ai cherché à le servir. tous mes amis || m'ont blâmé d'y sacrifier tant de soins et de tems, et d'autres || se sont mocqués de moi. toutes les lettres que j'ai écrites dans || quelques parties du monde que ce fût, étoient remplies de son Eloge || et du sentiment de mon amitié pour lui. de son coté, il me donnoit || les temoignages les plus ardents de sa reconnoissance, paroissoit || transporté de joye dès qu'il me voyoit ; et depuis son départ pour || la Campagne, m'a écrit des lettres (qu'heureusement j'ai gardées) et qui || contiennent des expressions de son amitié, que l'energie de sa plume || même ne pourrait pas porter plus loin. Je l'ai établi dans un très || beau pais, avec un tres honnête homme qui jouit d'environ || sept mille livres sterling de rente, et qui, a ma priere, reçoit || de lui trente livres par an pour sa pension et celle de sa || gouvernante. Ce Gentilhomme même, vit à environ 20 milles du

(*Page 2*)

du (*sic*)[1] lieu qu'habite M. Rousseau, de maniere que tout semble comme || fait exprès pour rendre notre philosophe heureux et tranquille. || J'ai eu aussi le bonheur de réussir dans mes negociations pour || sa pension (de la cour d'Angleterre)[2]. Je le consultai d'abord lui-même ; il y || consentit ; il écrivit la même chose au Lord Mareschal ; je sollicitai || donc les Ministres et particulierement le general Conway, frere || du Lord Hertford. ils m'accorderent ce que je demandois a condition || seulement que cette grace resteroit secrete. Je leur présentai || Rousseau qui les remercia de leurs bontés. l'affaire ne pût être totalement terminée

1. *Du* répété.
2. Cette parenthèse n'est pas dans l'original anglais.

avant qu'il partit pour sa retraite, parce que le || General Conway étoit malade ; mais elle le fut peu de temps après. || J'en informai Rousseau. Il écrivit à Mylord Conway, qu'il ne || pourroit accepter la pension du Roi, tant que S. M. voudroit qu'elle || fut secrete. J'invitai alors M. Rousseau à se rappeler que dès || le commencement il avoit été instruit de cette clause, et que non || seulement il y avoit acquiescé, mais qu'elle lui avoit été agréable ; || et je le priai de revenir à sa premiere façon de penser. Je ne || reçus point de réponse ; sur quoi je conclus qu'il etoit trop honteux de sa légereté pour m'écrire, et étant résolu à consommer || ma bonne œuvre, je sollicitai de nouveau les ministres et j'obtins || d'eux qu'ils se desisteroient de ce mistere. j'informai avec || beaucoup de joye M. Rousseau de mon succès, et par le premier || courrier je reçus une lettre de lui, dans laquelle il me dit que je suis[1] le plus grand scelerat qui respire, (the || greatest villain alive) *le plus noir de tous les hommes* ; que || je ne l'ai conduit en Angleterre que pour le deshonnorer ; qu'il || renonce à toute amitié et a tout commerce avec moi, et en même ||

(*Page 3*)

temps me soutient en face le plus grossier et le plus impudent mensonge du monde. Cette incartade surprenante m'ouvrit les || yeux, que j'avois eu si longtemps fermés. je compris qu'il ne || s'étoit prêté à l'offre d'une pension, que pour avoir l'ostentation || de la refuser, et qu'il ne cherchoit, par une pretendue querelle || avec moi, à s'affranchir de toutes les obligations qu'il m'avoit ; || qu'il étoit ennuyé de la securité et de la tranquilité || de l'angleterre, et que se voyant oublié à sa campagne, || il vouloit attirer l'attention du public par un différent avec || moi. Je lui repondis avec beaucoup de modération et de || décence, que je supposois que quelque menteur, quelque || calomniateur m'avoit noirci dans son

1. Il y avait d'abord : *il me qualifioit*, biffé.

esprit ; que je le priois, le || conjurois, le pressois d'entrer en explication, et de me dire || dans quelle circonstance, si minutieuse qu'elle fut, il pouvoit m'accuser || de lui avoir manqué. après avoir entendu[1] plus de trois semaines || une réponse que la poste pouvoit m'apporter en quatre jours, j'éclatai, et je racontai le fait à mes amis. à peine l'eus-je || dit a une personne que semblable au feu gregeois, cette || histoire se répandit en un moment dans tout londres. chacun || s'étonna de l'ingratitude de Rousseau à mon egard, moi dont l'amitié pour || lui avoit été si généralement remarquée ; la singularité de || l'homme et de sa conduite ; sa célébrité meme, et quelque || réputation que j'aie acquise ; toutes ces circonstances ensemble firent de cet évenement le sujet de la conversation générale. || J'appris qu'il avoit produit le même effet à Paris, sur la lettre || que j'avois écrite au baron[2] et que je ne l'avois point prié de || cacher. J'ai envoyé aussi à M. D'Alembert une copie des lettres[3].

(Page 4)

de Rousseau et des miennes, j'ai plusieurs raisons pour ne pas taire || cette affaire. je sais que Rousseau est actuellement très occupé || à écrire, et je suis fondé à croire qu'il compte tomber || également sur Voltaire et sur moi. Il m'a dit, lui même qu'il || composoit des mémoires dans lesquels il rendroit justice à son || propre caractere, à celui de ses amis et à celui de ses || ennemis. Comme j'ai passi si etrangement de la premiere || classe à la seconde, je dois m'attendre à y faire une belle figure, || que penser, de ces mémoires publiés après sa mort, ou après || la mienne ? dans le dernier cas, personne ne justifieroit ma || memoire ; et dans

1. *Après avoir attendu plus de* est en surcharge. La phrase était d'abord ainsi : *de lui avoir manqué. J'attendais trois semaines sans avoir de réponse quoique la poste* (*eût pu me l'*) *apporter en quatre jours, alors j'éclatai...*
2. D'Holbach.
3. Il ne les avait donc pas en écrivant cette lettre.

le premier mon apologie auroit beaucoup moins || de force et d'autenticité, par des motifs dont j'ai d'abord eu l'idée || de donner sur le champ cette relation en entier au public ; mais || après de plus mures reflexions, je renonce à ce projet et je suis || fort aise que vous pensiez de même...

Comme j'en étois à cette partie de ma || narration [1], je reçois inopinément une lettre de Rousseau qui || lui a été arrachée par l'autorité de M. Davenport, celui avec || lequel il vit. cette lettre est de 18 pages in fol° d'une très || petite écriture, et pourroit faire un pamphlet assés || considérable. Jamais on n'a vu un tel assemblage de folie || et de méchanceté. Je veux vous en donner un petit extrait pour || amuser votre curiosité. Il dit que d'Alembert, Horace || Walpole et mois nous avons conspiré sa perte à paris ; || que la première operation des conjurés fut d'écrire une || lettre sous le nom du Roi de Prusse, composée par M. || d'Alembert et adoptée par M. Walpole, que le jeune

(*Page* 5)

tronchin, le fils de son ennemi capital logeoit dans le meme || maison que moi et qu'il a remarqué que ma propriétaire || l'avoit regardé froidement (lui Rousseau) un jour qu'il l'avoit || rencontrée dans le passage, que je vis aussi en liaison || d'amitié avec Lord Lyttleton, son ennemi, que le peuple || anglois s'étoit d'abord passionné pour lui, et s'est ensuite || très refroidi par les intrigues de M. Walpole et les miennes || que la première découverte qu'il avoit faite de ma perfidie || étoit à Senlis, où nous occupions la même chambre, et où || à ce qu'il suppose, j'ai trahi mes noirs desseins contre lui, en || parlant tout haut dans mon sommeil. Il avoue (mot barré, illisible) || néantmoins qu'avant de quitter londres, ses doutes n'alloient || pas plus loin qu'à des suspicions (*sic*) ; mais étoient devenus des || certitudes après son Etablisse-

1. Il y avait d'abord : *Comme je vous écris, je reçois* qui est barré.

ment à la Campagne. 1° parce que || la lettre de Dalembert avoit été insérée dans les papiers (*sic*) anglois || et qu'il est intérieurement convaincu que c'est moi. 2° que dans || un de nos journeaux il y a un papier réfléchissant sur lui (*sic*) que || par la même raison il m'attribue. 3° qu'il y a une autre || piece publiée aussi dans un autre papier nouveau, qu'il || croit aussi être de moi. 4° que M. de Voltaire dans sa lettre || satyrique, publiée à londres, ne fait pas mention que je || l'aye conduit en Angleterre. Donc j'ai conspiré avec || Voltaire. telle est la substance de cette lettre ; mais croiriés || vous que dans un morceau si plein d'extravagances et de || malignité, d'impertinence et d'impostures, il y a des coups de || génie et d'éloquence et que la conclusion en est étonnamment | sublime. le total en[1] est écrit avec grand soin, et j'imagine

(*Page 6*)

qu'il compte faire imprimer cette lettre. je n'en ai nulle || inquiétude. elle fera mon panégyrique, car on distinguera || aisement les faits dont il convient, des chimeres que sa || démence et sa malice inventent. Il dit même que si mes || bons offices ont été sinceres, ma conduite est au dessus de la || nature humaine, comme elle est au dessous, s'ils ont été le || résultat d'une conspiration contre lui. me voilà tout a fait || tranquille actuellement, et je trouve qu'à tous égards il n'est pas || plus fou et n'en agit pas plus mal avec moi qu'avec M. Diderot || il y a environ sept ans. mes complimens à M. de Meinieres, à || qui je vous serai obligé d'expliquer ma lettre. le Président de || brosse peut la lire en original. Je vous prie de leur presenter || mes respects. Je voudrois aussi que M. de Montigny la lût. il ne || me reste pas la place de la finir régulièrement || comme je le devrois.

David Hume.
[A. S.].

1. *En* en surcharge.

Appendices

I

Une lettre inédite de David Hume relative au séjour de Rousseau en Angleterre

Cette lettre a été découverte par nous dans le Département des manuscrits de la Bibliothèque Morgan, 33 Est Trente-sixième rue, New-York.

Elle est conservée avec deux autres, du même Hume, dans une chemise marquée : *David Hume, 1771-1776 ; English Historian and Philosopher.* Celle qui nous concerne est écrite sur une feuille blanche, de quatre pages, mais la première seule contient du texte. Pliée, la feuille mesure 6 1/2 × 8 pouces (américains).

Aucune indication sur l'identité du correspondant sauf (selon le texte) qu'il était pasteur dans le Surrey.

Le séjour de Rousseau dura du 28 janvier au 18 mars 1766, ce qui indique la date approximative de la lettre.

Lisle Street Leicester Fields
Sunday Evening

Sir,

I find, that Mon^r Rousseau is as yet undecided as to || the place in which he will settle himself. Several (and I am of the Number) || advise him to prefer your Neighbourhood in Surrey ; || and Mr Stewart tells me, that you have been so

good as to offer him || your good Office. He has also a Friend very near you, Mr Malthus, || who is desirous of doing him every kind of Service[1] Be so kind as to || write to any Correspondent in that Country ; and try whether you could not || find a Place, where he coud board at reasonable Rate, he and his || Gouvernante : He wishes that the price coud be fixed for Bed, boarding, || washing and firing ; or for as many of these Circumstances as possible. || As he is impatient to leave London, he vishes also to know whether there || be not a tolerable Inn, in the Neighbourhood where he could settle till he || find a Place to his Mind. It is probable you know Mr Malthus's || Direction. Be so good as to put it on the enclosed, and send it to the || Post. He wishes to have your Answer as soon as you receive this, and || also as soon as you hear from your Parish. I am

Sir

Your most obedient humble Servant.

David HUME.

P. S. Mr Rousseau lives at Chiswick ; || but be pleased to direct your || Letter to me in this Place.

[A. S.]

II

Liste des articles en Prose et en Vers relatifs à la querelle entre Rousseau et Hume, et trouvés dans le St. James's Chronicle, avril à décembre 1766[2].

(Les articles marqués d'un astérisque se trouvent en entier ou en partie dans mon article du *Philological Quarterly*, IV, 351-63).

1. Voir Courtois, *Annales Rousseau,* VI (1910), pp. 29 et 203-222.
2. M. Pottle avait communiqué cette liste à M. Schinz pour accompagner le compte rendu de son article qui paraît ci-dessous : il a paru avantageux de rapprocher cet intéressant document du mémoire consacré à la querelle (*N. d. l. R.*).

Avril 1-3. Lettre originale de Walpole (en français) signée du nom du Roi de Prusse (Walpole, *Works,* 1798, IV, 250 ; *Letters,* édition Toynbee, VI, 396, 401).

Avril 8-10. Lettre de Rousseau (en français) à l'éditeur du *Chronicle* pour protester contre la publication de la lettre de Walpole (*Œuvres complètes,* 1829, XXIII, 299).

Avril 15-17. Lettre datée du 11 avril, non signée, adressée à Rousseau et qui l'exhorte à ne pas se fâcher des pasquinades dans les journaux. On lui rappelle les insultes que reçoit Pitt dans la presse.

*Avril 17-19. Lettre (moitié en français, moitié en anglais) signée Z. A., « one of the people called Quakers », qui se moque de Rousseau irrité des lettres publiées dans les journaux. C'est en quelque sorte une parodie de la *Lettre d'un Quaker à Jean-Georges* de Voltaire.

*Avril 24-26. Conte ou allégorie (en français) qui représente Rousseau dans le rôle d'un *Charlatan qui débitait des Pilules.* Probablement de Walpole.

*Mai 3-6. Lettre signée X, peut-être de Boswell, qui prend la défense de Rousseau et demande aux écrivassiers anglais de le laisser en paix.

Mai 15-17. Epigramme libertine de quatre vers sur *Rousseau dans le Derbyshire.*

*Juin 5-7. Lettre (en français), signée « V. T. h. S. W. » [? « Votre très humble serviteur Walpole »], adressée à l'auteur de la lettre de mai 3-6, et qui pose certaines questions. Une attaque très acerbe et sarcastique contre Rousseau[1].

Septembre 11-13. Poème adressé à D. Hume, Esq., au

1. Attribué à Deyverdun, par Churton Collins, *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre,* p. 213 [A. Schinz].

sujet de sa querelle avec Rousseau. Non signé. Prend le parti de Hume.

Septembre 13-16. Traduction d'une lettre de Rousseau (datée de Wootton, le 2 août 1766), à un ami à Paris [M. Guy ; voir *Œuvres,* XXIII, 409].

Novembre 15-18, 18-20, 27-29. Extraits de l'*Exposé Succinct* de Hume.

Novembre 20-22. Lettre signée « Un Oculiste Philosophe », qui suggère plaisamment que la querelle provenait de quelques observations de Rousseau qui pourraient être considérées comme dérogatoires pour l'Ecosse.

Novembre 25-27. Extrait d'une brochure intitulée *Une Défense de M. Rousseau.* D'après Halkett et Laing (*Dictionary of the Anonymous and Pseudonymous Literature of Great Britain*), cela serait l'ouvrage de Edward Burnaby Green [ou Greene][1]. Dans le même numéro, observations sur cette brochure, signées « Q. R. S. », et une « lettre de M. de Voltaire à M. Hume, sur sa querelle avec M. Rousseau ». (Extrait d'une brochure).

Novembre 27-29. Lettre signée « Un Anglais du vieux temps orthodoxe et hospitalier », à la défense de Rousseau, mais qui le prie instamment de ne pas y répondre.

Décembre 2-4. De nouvelles observations sur la brochure de Green (ou Greene), dans une lettre signée « Crito ».

Décembre 6-9. Lettre signée « Un Spectateur », adressée à Rousseau et qui donne à celui-ci de bons conseils.

Décembre 9-11. Poème dédié à Rousseau et qui attaque d'Alembert, Walpole et Hume.

1. Churton Collins (*op. cit.*, p. 223) attribue cet écrit à Fuseli, un compatriote de Rousseau vivant en Angleterre [A. Schinz].

Décembre 11-13. Lettre signée « Emilius » qui attaque Hume au sujet de la publication de l'*Exposé Succinct*.
Décembre 13-16. Lettre signée « Timoléon », pour la défense de Rousseau.
Décembre 16-18. Parodie du poème du 9-11 décembre, contre Rousseau.
Décembre 16-18. Lettre (probablement de Boswell) signée « Un ami de Rousseau », qui défend Rousseau et qui l'encourage à attaquer Hume et Walpole.

(Ces articles sont en anglais, sauf indication contraire. Toutes les lettres en français, à l'exception de celle d'avril 17-19, sont suivies de traductions en anglais que j'ai omises dans mon article du *Philological Quarterly*. J'ajoute encore un *item* intéressant du *St. James's Chronicle* de 1767 :)

1767

Janvier 13-15. Le jeu d'esprit bien connu dans lequel la liste des griefs de Rousseau contre Hume est dressée sous forme d'articles juridiques, aurait, à ce qu'en dit J. H. Burton, *Life of Hume*, II, 340 : « l'air d'avoir été écrit par un avocat écossais ». Hume l'a vu réimprimé dans le *London Chronicle* et a écrit à Strahan pour lui demander des exemplaires supplémentaires (*Letters*, édition Hill, p. 106). A l'origine, cependant, ce jeu d'esprit a paru dans le *St. James's Chronicle*, comme le numéro 3 d'une série d'essais périodiques intitulés *Mélanges* (*The Miscellany*) par Nathanael Freebody.

Frederick A. Pottle.

LA CONDAMNATION DE L'*ÉMILE* EN HOLLANDE

Le Genevois Marc-Michel Rey, établi à Amsterdam comme libraire-éditeur depuis 1761 [1], imprima pour Jean-Jacques Rousseau le *Discours sur l'Inégalité,* la *Lettre sur les Spectacles,* la *Nouvelle Héloïse* et le *Contrat social* ; plus tard, il sera encore l'éditeur de la *Lettre à Mgr. de Beaumont* et des *Lettres écrites de la Montagne.* Lorsque Rousseau était l'hôte du maréchal et de la maréchale de Luxembourg, celle-ci croyait que Jean-Jacques était trompé par ses libraires [2] ; aussi elle exigea que ce fût elle qui serait chargée des négociations avec le futur éditeur de l'*Emile* ; quoique Rey se fût mis sur les rangs [3], elle préféra le libraire Duchesne. Celui-ci paya six mille livres le droit de cette publication ; elle se ferait par ses soins et par son associé Guérin ; en même temps, il fut stipulé que le libraire hollandais Jean Néaulme (1724-1773), se chargerait de l'impression qui se ferait en Hollande. En effet, il était préférable qu'elle se fît en ce pays parce que le livre était trop hardi pour

1. Archives municipales d'Amsterdam : *Gildeboek v. d. Boekverkoopers, Boekdrukkers en Boekbinders,* 1613-1806, letter X, N° 1, p. 180.
2. *Confessions,* livre X.
3. Cf. la publication des *Lettres de J.-J. Rousseau et de Malesherbes,* par M. P.-P. Plan dans le *Mercure de France,* 1, 5, 1912, p. 29.

être imprimé en France[1]. Duchesne et Néaulme convinrent de faire paraître en Hollande en même temps une édition qui porterait le nom du dernier. Rousseau connaissait Néaulme pour l'avoir rencontré chez Guérin, à St-Brice, village à quelque distance de l'Ermitage. C'était un homme entreprenant qui avait publié entre autres des ouvrages du groupe encyclopédiste, par exemple les *Songes philosophiques* du marquis Boyer-d'Argens (1746), une édition des *Œuvres* de Voltaire (1728), et auquel Sissons de Valmire proposa encore en 1769 la publication d'un écrit déiste, *Dieu et l'homme*. Le contrat entre Duchesne et Néaulme n'avait pas été communiqué à Rousseau, qui croyait que l'édition Néaulme se ferait d'après la publication de Duchesne. Ce fut Rey qui lui apprit que Duchesne et Néaulme avaient conclu, pour la somme de seize cents livres[2], un accord en vertu duquel Néaulme préparerait l'édition hollandaise ; Rey avait vainement proposé à Néaulme de lui céder l'affaire moyennant un profit. Malgré le traité conclu entre Duchesne et Rousseau, l'impression se fit à Paris même. Malesherbes qui, d'accord avec la maréchale de Luxembourg, s'était chargé des intérêts de Rousseau, et qui connaissait les stipulations du traité entre Rousseau et Duchesne[3], paraît avoir su la chose, mais il a feint de l'ignorer : « J'avais pour cela des raisons trop longues pour les détailler dans une lettre », écrit-il le 16 décembre 1761[4]. Nous igno-

1. *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à M. M. Rey*, publiées par J. Bosscha. Amsterdam, J. Müller, 1858, p. 142 ; cf. *Annales Rousseau*, VII (1911), p. 120.

2. Lettre du 7 décembre 1761, *Mercure de France*, 1, 5, 1912, p. 29.

3. *Mercure, l. c.*, p. 18.

4. E. Ritter, *Nouvelles Recherches*, dans *Zeitschr. für franz. Spr. und Litt.*, II, p. 363.

rons si Mme de Luxembourg a été au courant de ces négociations [1].

Néaulme avait demandé aux Etats de Hollande et de West-Frise un privilège, pour quinze années, à la date du 29 janvier 1762 ; cette requête fut mise entre les mains des représentants de la noblesse (Ridderschap en Edelen) et des membres commis à cet effet (Gecommitteerden), de Leyde, Amsterdam et Rotterdam. Après leur avis, le privilège fut accordé, le 10 mars 1762 [2], malgré l'opposition de Rey, qui craignait que ce privilège absolu ne l'empêchât de faire entrer l'*Emile* dans une édition générales des œuvres qu'il projetait de faire [3].

Duchesne poussait l'édition de Paris, de sorte que deux volumes étaient prêts en février 1762 [4], mais Jean-Jacques, qui craignait l'intervention du censeur et qui voyait partout la main des Jésuites, voulut revenir à Rey [5] ; les négociations qu'ils entamèrent à ce sujet n'aboutirent pas [6]. Néaulme s'occupait sur ces entrefaites de l'édition hollandaise : le 5 avril 1762, il demanda à faire enregistrer l'*Emile* par la Corporation des Libraires et Imprimeurs d'Amsterdam ; cela fut accordé, après qu'on eut constaté que le texte imprimé était conforme au manuscrit présenté [7].

1. Le livre de M. Hippolyte Buffenoir, *La Maréchale de Luxembourg*, Paris, Em. Paul, 1924, ne nous apporte aucune certitude à ce sujet.

2. Les deux pièces se trouvent aux Archives de l'Etat dans le livre des privilèges (octroyen), 1762, Jan.-Juli.

3. Bosscha, *l. c.*, p. 148.

4. Bosscha, *l. c.*, p. 139.

5. Bosscha, *l. c.*, p. 139 ; comp. Buffenoir, *l. c.*, p. 145.

6. Bosscha, *l. c.*, p. 147, 148, 152.

7. M. M. Kleerkooper et W. P. van Stockum Jr, *De Boekhandel te Amsterdam, voornamelyk in de 17e eeuw*. 's Gravenhage, M. Nijhoff, 1914-16. I, 476.

Cependant, Néaulme ne se sentait pas à l'aise : à mesure qu'il prenait connaissance du texte, il se rendait compte que l'*Emile* l'exposerait à des difficultés avec les autorités hollandaises[1]. Le fait que Néaulme n'a pas connu le texte entier de l'*Emile* résulte clairement du mémoire présenté le 11 mars 1763 aux Etats de Hollande et de West-Frise, afin d'appuyer une requête de Néaulme pour la publication d'un *Véritable Emile* par Formey. Le mémoire, qui se trouve aux Archives nationales[2], contient le passage suivant :

« En en ayant informé (de l'autorisation obtenue) aussitôt l'auteur, ajoutant qu'il se chargeait volontiers de l'impression de l'ouvrage en question, étant fermement convaincu que l'ouvrage en question était un Traité sur l'Education, dont le contenu ne contiendrait rien qui ne fût conforme à la saine morale et au respect qu'on doit à la Religion. »

« Que l'ouvrage précité étant imprimé sur ces entrefaites à Paris d'après le manuscrit, et le solliciteur recevant au fur et à mesure les feuilles d'après le moment de leur achèvement, n'a pas pu prévoir ensuite qu'il y serait introduit des choses contraires aux sentiments de la Religion telles que, aussitôt que le solliciteur en a eu quelque connaissance, il s'est hâté de protester là-contre et qu'il a déclaré ne pas publier l'ouvrage en question, mais qu'il n'a aucunement pu empêcher qu'il ne fût publié aussitôt à Paris, où il a été imprimé également en quatre volumes grand in-octavo, avec addition, abusivement, non seulement des mots *à la Haye chez Jean Néaulme,* mais aussi (sans l'aveu du solliciteur) de l'Octroi et Privilège susdits concédés par les Etats au solliciteur, qu'il avait fait imprimer préalablement et qu'il

1. *Annales Rousseau,* VII (1911), p. 112.

2. *Volumen van gedrukte stukken tot de Staatsresolutien van 1763.* Archief Staten van Holland, N° 2841, 1763, N° 80 annexe.

avait eu l'imprudence de confier aux libraires de Paris, ne pouvant prévoir qu'on en abuserait, chose qui a pourtant eu pour conséquence que le Parlement de Paris a eu condamné l'ouvrage susdit dans cette ville sous la rubrique de *Jean Néaulme, Libraire à la Haye,* sans faire aucune distinction, quoique le solliciteur ne soit pas domicilié à la Haye, mais à Amsterdam, et que le Privilège susdit lui ait été accordé comme Bourgeois et Libraire à Amsterdam, toutes choses dont le Parlement aurait dû tenir compte. »[1].

Nous voyons que Néaulme prétend ne pas avoir connu le manuscrit, alors que la Corporation des Libraires a constaté que le texte était conforme au manuscrit. Il y a ici une contradiction que je ne réussis pas à résoudre.

Nous avons le droit de supposer que Néaulme consultait sur les dangers auxquels il s'exposait deux pasteurs wallons d'Amsterdam, J.-Samuel Chatelain et J.-J. Desmazures. Tous deux sont ses cousins et des amis plus ou moins intimes. Plus tard, nous les rencontrerons parmi les six pasteurs qui seront appelés à donner leur avis sur l'orthodoxie de l'*Emile* qu'ils condamneront. Aussi ne sommes-nous pas étonné de voir que Néaulme permet à Rey de se substituer à lui pour la publication de l'*Emile*.

Le livre parut à Paris dans la troisième décade de mai 1762, probablement le 20[2], avec le nom et le privilège de Néaulme, quoiqu'il n'y fût pour rien[3]. Il arriva à Genève le 5 juin, précédé de quelques jours par le *Contrat social*[4]. Nous n'avons pas à résumer ici les

1. M. M. Kleerkooper et W. P. van Stockum Jr., *l. c.*, I, p. 490, 520, 521.

2. Bosscha, *l. c.*, p. 162 ; cf. Bachaumont, *Mémoires secrets*, 22 mai 1762.

3. V. le mémoire cité plus haut.

4. G. Vallette, *Rousseau genevois*, Paris-Genève, 1911, p. 235 et suiv., et E. Rod, *l'Affaire J.-J. Rousseau*, Paris, Perrin, 1906, p. 89.

poursuites contre l'ouvrage à Paris et à Genève ; rappelons seulement que le Parlement de Paris le condamna le 9 juin et que l'exécuteur de la Haute-Justice le brûla dans la cour du Palais le 11 juin. A Genève, le Petit-Conseil ordonna la saisie et l'interdiction provisoire le 11 juin ; le 19 juin, il condamna les deux livres, qui furent lacérés et brûlés le même jour. Le livre de M. G. Vallette montre clairement que l'intervention du ministre de Choiseul, l'ami de Voltaire, n'a pas été étrangère à une condamnation prononcée avec tant de précipitation ; aussi ne sommes-nous pas étonné de voir que Choiseul, par une lettre du 9 juillet 1762, félicite le Conseil de la décision prise. Ces deux condamnations n'empêchèrent pas Rey de faire annoncer la publication de l'*Emile* en Hollande, dans un numéro de la *Gazette* (française) *d'Utrecht* du 21 juin 1762, qui malheureusement est introuvable.

Le pensionnaire Pieter Steyn avait appris les poursuites par les gazettes et par un rapport de l'ambassadeur de Hollande, Matthys Lestevenon van Berkenrode, en date du 10 juin 1762. *Le Mercure historique et politique des Pays-Bas* [1], qui se publiait à La Haye, avait reproduit l'arrêt du Parlement de Paris, nouvelle qui aurait déjà suffi à ouvrir les yeux à Steyn sur les dangers qu'offrait l'œuvre de Rousseau. D'autre part, l'ambassadeur avait écrit aux Etats Généraux, dans sa missive du 10 juin 1762 : « Hier, le Parlement d'ici a fait brûler par la main du bourreau, le livre du sieur Rousseau de Genève, intitulé *Emile ou de l'Education*. L'auteur a pris la fuite, on ne sait où, par crainte d'être arrêté » [2].

1. *Mercure hist. et pol. des Pays-Bas*. La Haye, F. H. Scheurleer, 1762, t. 152, fol. 644 et 707, cf. Kleerkooper et van Stockum, *l. c.*, I, p. 482.

2. *Nouvelles v. Staat* (imprimées) du 10 juin 1762. L'ambassadeur s'est trompé : le brûlement n'a eu lieu que le onze.

Nous ignorons, malgré les affirmations de Bosscha[1], si Steyn a été véritablement un zélateur de la doctrine de l'église officielle. Quoi qu'il en soit, il soumit l'affaire de l'*Emile* aux Etats de Hollande et de West-Frise, dans une réunion du 22 juin 1762[2]. Le lendemain, 23 juin, les Etats résolurent de demander des informations aux autorités d'Amsterdam, conformément à la proposition de Steyn. On les priait de faire examiner le livre et de donner à Rey l'ordre de ne pas en mettre en vente un seul exemplaire et de le soumettre à l'examen des pasteurs wallons d'Amsterdam pour le juger ; la résolution fut prise sans discussion, d'autant plus que le livre avait été déjà brûlé en France par la main du bourreau[3].

1. Bosscha, *l. c.*, p. 166. Il n'existe pas de monographie de Steyn, qui paraît avoir été un bon protestant sans être un zélateur.

2. *Notulen gehouden ter vergadering der Groot Mog. Heeren Staten van Holland en West Vriesland door den Pensionaris Gilles*, Archives municipales, Haarlem, vol. 68, 22 Juny 1762. « Proposition au sujet du privilège accordé pour l'impression d'un ouvrage de Rousseau, pour le faire saisir par la Municipalité d'Amsterdam : comme contenant des doctrines contraires aux fondements de la parole divine. » En marge : conf. (c.-à-d. que la résolution a été prise conformément à la proposition).

3. « Egalement a été résolu, sur la proposition du sieur Grand Pensionnaire, de vous prier de prendre des renseignements sur l'ouvrage intitulé *Emile ou de l'Education*, où l'on dit qu'il se trouve des sentiments déistes et spinozistes, de l'examiner ou de le faire examiner et d'informer Leurs Grandes Puissances ensuite de vos constatations, et de donner l'ordre au libraire Rey qui se propose de le mettre en vente au début du mois prochain, d'après les annonces faites dans les journaux, de ne pas répandre un seul exemplaire de cet ouvrage, directement ou indirectement, en dehors de ceux que Vous exigerez de lui par saisie. Monsieur le Grand Pensionnaire voulant prévenir qu'aucun exemplaire de cet ouvrage ne fût mis entre les mains du public, Il nous a prié de proposer à Vos Grandes Puissances d'approuver à la réception de la présente que Rey soit informé de cette mesure ; par ce moyen il sera paré à la diffusion de cet opuscule, qui pourra être examiné ensuite ouvertement par et de la part des pasteurs français (i. e. wallons) sur Votre ordre. *P.-S.* La résolution prise sur la proposition du Grand Pensionnaire à propos de *l'Emile*, de Rousseau a été prise sans discussion et les membres ont hésité d'autant moins à y adhérer

Nous ignorons l'opinion des membres du magistrat d'Amsterdam[1], mais nous connaissons mieux les pasteurs de l'Eglise wallonne à qui incombait la tâche de conseiller les Etats de Hollande et de West-Frise. En général, les tendances libérales avaient le dessus dans les communautés wallonnes, qui jouissaient d'une grande tranquillité et d'une grande réputation. Leur synode n'intervenait guère pour frapper les œuvres à tendances libérales, telles que les sermons de J.-G. Chauffepié, de Ch. Chais ou de Guyot[2].

Il faut ajouter ici quelques détails sur la censure en Hollande, le pays qui passe pour « l'arche de la liberté ». En général, on peut dire que la liberté n'était pas absolue. Knuttel relève quatre cent cinquante titres d'ouvrages prohibés de 1583 à 1789[3], et la liste n'est pas complète. La catégorie la plus nombreuse est celle des livres prohibés par les autorités municipales ; la moins nombreuse celle des livres prohibés par les Etats Généraux. D'autres corps constitués avaient aussi le droit d'interdiction, comme les Etats des provinces ou les Cours

que ce livre (comme Vous aurez pu le constater par la missive du Sieur van Berkenrode et par les journaux publics), a été déjà brûlé par la main du bourreau en France. »

Missiven van de Heeren Gedeputeerden ter Dagvaert van 3 Febr. 1761-29 Jan. 1763, tome 54, No. 13, 23 Juny 1762. Archives municipales d'Amsterdam.

1. La composition du conseil est connue par le *Tweede Vervolg van de Handvesten ofte Privilegien ende Octroyen.* Te Amsterdam, by Petrus Schouten, boekverkooper, 1778. C'était le Schout, Me Willem Huygens, seigneur de Honcoop, qui était chargé des poursuites ; il y a quatre bourgmestres et neuf échevins, tous plus ou moins apparentés les uns aux autres. v. Johan E. Elias, *Geschiedenis van het Amsterdamsche Regentenpatriaciaat.* 's Gravenhage, M. Nijhoff, 1923, p. 210-215.

2. D.-F. Poujol, *Histoire et influence des Eglises Wallonnes dans les Pays-Bas,* Paris, Fischbacher, 1902, p. 305, 306.

3. Cf. W. P. C. Knuttel, *Verboden boeken in de Republiek der Vereenigde Nederlanden,* La Haye, Martinus Nijhoff, 1914.

provinciales. Dès les débuts de la constitution des Provinces-Unies, on veillait sur l'impression et la propagande des livres à tendances sociniennes ou athées. En 1571, avant l'abjuration de Philippe II, le Synode d'Embden avait déjà voulu instituter la censure [1]. En tout ceci, les autorités hollandaises ne faisaient que se conformer aux idées des Eglises de Genève ; c'est ainsi qu'en 1593, Théodore de Bèze avait conseillé à la Hollande de ne permettre à aucun éditeur de publier des écrits sur la religion ou la discipline qui n'avaient pas été approuvés auparavant [2]. Plus tard, on poursuivra, avec la même ardeur, les idées cartésiennes et spinozistes. Au XVIII[e] siècle, nous constatons que les idées de tolérance laissent à la propagande des idées libérales une très grande latitude [3], sauf quand on soupçonne les auteurs ou les pasteurs de socinianisme ou d'hérésie. Les sociniens surtout sont très redoutés [4].

Les pasteurs wallons arrêtèrent leurs considérations dans leur réunion du 29 juin 1762 [5]. Voici l'essentiel de ce document : Les pasteurs reconnaissent que le livre contient « quelques bonnes idées quant au détail de l'édu-

1. Sur cette question voir Chr. Sepp. *Het Staatstoezicht op de godsdienstige letterkunde in de Noordelyke Nederlanden*, Leiden, E. J. Brill, 1891, p. 7, sqq. et J. T. Bodel Nyenhuis, *De Wetgeving op Drukpers en Boekhandel in de Nederlanden tot in het begin der XIX[e] eeuw* dans *Bydragen tot de Geschiedenis van den Nederl. Boekhandel*, IV. Amsterdam, P. N. van Kampen en Zoon, 1892, *passim*.

2. H. de Vries, *Genève pépinière du calvinisme hollandais*. Fribourg (Suisse), Fragnière frères, éd., 1918, I, p. 13, note 1.

3. L. Knappert, *Geschiedenis der Ned. Herv. kerk in de 18[e] en 19[e] eeuw*, Amsterdam, J.-W. Meulenhoff, 1912, ch. XIV, *De Tolerantie*.

4. W. J. Kühler, *Het Socinianisme in Nederland*, Leiden, A. W. Sythoff's U. M., 1912, p. 248 sqq.

5. La pièce se trouve aux Archives Nationales ; *Volumen der Documenten tot de Staatsresolutien*. Arch. St. v. Holl. no. 1958, à la date du 20 juillet 1762.

cation », mais déclarent que ce peu de bon est « mêlé et lié avec le mauvais, souvent avec le profane et l'impie », c'est un « pur théisme », le livre attaque « toutes les révélations indistinctement ». Après avoir relevé une soixantaine de passages dangereux, que le citoyen de Genève aurait dû discuter s'il ne s'assimilait pas au Vicaire Savoyard, les pasteurs blâment « sa morale relâchée, ses peintures immodestes, ses expressions indécentes, capables de porter surtout les jeunes gens à l'irréligion et au vice ». Aussi demandent-ils la révocation du privilège, l'interdicdiction de l'impression et du débit du livre, avec publication de la condamnation dans les gazettes du pays. Cinq des pasteurs[1] avaient collaboré à la rédaction de ce document ; le sixième, J.-G. Chauffepié, en avait été empêché par la maladie ; nous le retrouverons plus tard parmi les adversaires des *Lettres écrites de la Montagne* qu'il attaquera dans la *Bibliothèque des Sciences*[2]. Pour juger de l'attitude des pasteurs d'Amsterdam, il faudra sans doute tenir compte de la circonstance que, surtout après l'article *Genève* par d'Alembert dans l'*Encyclopédie*, les pasteurs genevois étaient soupçonnés de socinianisme ; que la condamnation de l'*Emile* à Genève avait été en partie inspirée par le désir de se laver de ce reproche, et que les pasteurs hollandais ne pouvaient pas décemment faire moins[3].

Deux jours après, un des journaux hollandais annonça la nouvelle que Rousseau était arrivé en Hollande[4] ;

1. J.-S. Chatelain, J.-J. Desmazures, P.-J. Courtonne, J.-H. François, qui en a été le rédacteur, et J.-S. Vernède.

2. Cf. *Bibliothèque des Sciences et des Beaux-Arts*, La Haye, P. Gosse junior et D. Pinet, 1765, t. XXIII, p. 523 et 525.

3. Cf. J. Gaberel, *Histoire de l'Eglise de Genève*, Genève, Joël Cherbuliez et Jullien frères, 1862, t. III, ch. VI, p. 197, 199.

4. « On dit que le sieur J.-J. Rousseau, pour se soustraire à

elle était fausse : jamais il n'a mis le pied dans notre pays [1].

Les poursuites dirigées contre le *Contrat social* commencèrent le 12 juillet. La Cour de Hollande s'en était chargée et elles aboutirent à une saisie, le 15 juillet 1762 [2]. Le 17 juillet, la vente du livre fut interdite à Amsterdam par les magistrats; Rey avait pu déclarer que, prévoyant qu'elle rencontrerait des difficultés, il l'avait expédié à l'étranger [3]. Le livre fut prohibé par les magistrats d'Amsterdam le 20 juillet 1762.

Je tiens à faire observer que rien ne justifie l'accusation de Rey écrivant à Rousseau : « Si le *Contrat social* a été condamné à Genève et ici, ce n'est absolument qu'à la sollicitation de la France. Vous devez en être persuadé, je le tiens de différentes personnes qui prétendent le bien savoir » [4].

A la même date du 20 juillet, les magistrats d'Amster-dam expédièrent l'avis des pasteurs wallons sur l'*Emile* aux Etats Généraux. Ils le faisaient accompagner d'une missive, dans laquelle ils exposaient également leur avis [5]. Ils avaient fait comparaître Néaulme aussi bien que Rey, pour leur enjoindre expressément de ne répandre aucun exemplaire en attendant les ordres des Etats de

la peine prononcée contre lui par la Cour (c.-à-d. le Parlement de Paris) pour avoir écrit le Livre brûlé par la main du Bourreau, s'est réfugié en Hollande. » *Amsterdamse Donderdagse Courant* (chez Hendrik Lensen). Anno 1762, No. 78, den 5 July.

1. Le témoignage du comte Joh. Ludw. Hard dans ses *Mémoires d'un gentilhomme suédois,* Berlin, 1788, qui dit l'avoir rencontré en 1746, est sans valeur.

2. *Resolutiën van den Hove v. Holland,* 11 Jan.-17 Dec. 1762. Hof. No. 316, cité dans Kleerkooper et van Stockum, *l. c.,* I, p. 611.

3. Kleerkooper et van Stockum, *l. c.,* I, p. 611, 612.

4. Rey à Rousseau, lettre inédite, 8 avril 1763, Bibl. Neuchâtel.

5. *Volumen der Documenten ter vergadering geexhibeert,* anno 1762. Archives nationales à La Haye, Arch. St. v. Holl. no. 1958.

Hollande et de West-Frise. Leur avis indiquait plus nettement que celui des pasteurs le caractère subversif et pernicieux de l'*Emile* : « Nous avons pu constater clairement que ledit livre est parsemé d'opinions extrêmement pernicieuses, qui ne sont pas simplement contraires à la Parole divine et sacrée, mais qui tendent aussi directement à saper, à discréditer et à renverser toute la Religion Chrétiene révélée, et à inspirer à la jeunesse les sentiments les plus pernicieux et les plus dangereux à ce sujet ».

Le 22 juillet, la lettre des autorités d'Amsterdam fut remise entre les mains des « Gedeputeerden » de Leyde et des « Gecommitteerden tot de kerkelyke zaken »[1]. Ceux-ci ayant pris connaissance de l'avis, se montrèrent indignés et le pensionnaire des Etats de Hollande et de West-Frise, van Royen, présenta le 30 juillet un rapport sur *Emilie* (*sic*) *ou l'Education des Enfants*[2]. Ce jour-là, les Etats retirèrent le privilège par une résolution que nous analysons brièvement. Les Etats commencent par y rappeler que le privilège a été accordé à Néaulme ; ils reprennent textuellement le passage de l'avis des autorités amsterdamoises cité plus haut ; ils retirent ensuite le privilège « comme une preuve pertinente de notre profonde aversion des idées ci-dessus mentionnées et qui déshonorent Dieu et de la juste indignation qui nous a émus à ce sujet » ; ils en interdisent la publication, la traduction, la mise en vente, sous peine d'une amende de mille florins et de peines à fixer, même corporelles, ordonnent la saisie

1. Archives municipales d'Amsterdam : *Missiven van de Heeren Gedeputeerden ter Dagvaert van 3 Febr. 1761-19 Febr. 1763*, t. 54. No. 17, en date du 22 juillet 1762.

2. Archives municipales à Haarlem : *Notulen gehouden ter Dagvaert, l. c.*, en date du 30 juillet. Elle a été reproduite entre autres dans le livre de Kleerkooper et van Stockum, t. I, p. 477 sqq.

chez les libraires et les particuliers et l'insertion du jugement dans les feuilles publiques [1]. A la même date, ils résolurent de donner commission aux « Gedeputeerden » de Leyde, d'Amsterdam et d'Alkmaar, afin « qu'ils réfléchissent aux moyens susceptibles de prévenir qu'on donne des privilèges pour des ouvrages pareils ».

On voit par là que la publication de l'*Emile* donne le branle à des mesures prohibitives, que nous verrons aboutir en 1773. La Cour de Hollande ordonna la publication de l'interdiction le 3 août ; elle fut faite le 4 août [2]. L'insertion dans les journaux eut effectivement lieu. C'est ainsi que les *Nieuwe Nederlandsche Jaerboeken* de juillet 1762 l'insérèrent avec une note approbative de la rédaction :

« Comme on a interdit de publier et de vendre le Livre de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, écrit sous le titre de « *Emile of van de Opvoeding van de Jeugd* », dans plusieurs pays et spécialement en France, à cause des doctrines spéciales pour saper les bases de la Religion Chrétienne qu'on y a découvertes, et qu'il a même été condamné au feu à Paris, Leurs Hautes Puissances ont ouvertement témoigné de leur aversion devant ce livre et Ils ont arrêté, le 30 du présent mois, une Publication à ce sujet, en ces termes : » (suit le texte de la résolution).

Les *Vaderlandsche Letteroefeningen* l'insérèrent également, sans discuter la mesure, quoi qu'elle fût contraire à son esprit [3].

1. *Resolutien,* 1762, t. II, p. 1351.
2. Kleerkooper et van Stockum, *l. c.,* I, p. 477-479.
3. *Vaderlandsche Letteroefeningen,* 1762, t. III, I, p. 39. Cf. J. Hartog, *Uit het leven van een tydschrift* dans *de Gids,* 1877, II, p. 467.

L'interdiction de l'*Emile* n'a pas empêché la lecture du livre. Nous savons, par exemple, qu'on l'a fait venir d'Angleterre[1]. Elle eut une conséquence vraiment inattendue. Néaulme, qui redoutait les suites de son imprudence, chargea le théologien Formey de publier un livre qui pût effacer le mauvais effet produit par l'*Emile.* Ce Formey est une figure curieuse dans le monde des lettres. Quérard[2] a relevé plus de cent publications de sa plume, dans le domaine de la philosophie et de la théologie, à côté de deux journaux, la *Bibliothèque impartiale* et la *Nouvelle Bibliothèque germanique.* Nous le voyons souvent occupé des œuvres de Rousseau. C'est lui qui a publié pour la première fois, en juin 1760, sa *Lettre sur le Désastre de Lisbonne,* dans ses *Lettres sur l'Etat présent des Sciences et des Mœurs,* publication à laquelle Rousseau s'est opposé[3]. Immédiatement après la publication de la *Nouvelle Héloïse,* nous le voyons qui met au jour un recueil de pensées empruntées à cet ouvrage sous le titre de *l'Esprit de Julie*[4]. Après l'*Emile,* il publie aussitôt un *Anti-Emile,* à Berlin chez Joachim Pauli (1762). C'est à lui que s'adressa Néaulme. Il demanda donc aux Etats de Hollande et de West-Frise un privilège[5] « pour un livre intitulé : *Le Véritable Emile consacré à l'Utilité publique,* dirigé par M. Formey, auteur du *Philosophe chrétien* ». Le 11 mars

1. *Nieuwe Nederl. Jaerboeken,* Juli-Dec. 1770, p. 807 et 888.
2. Quérard, *La France littéraire,* III, p. 164.
3. Bosscha, *l. c.,* p. 99.
4. *L'Esprit de Julie,* Ouvrage utile à la société et particulièrement à la Jeunesse. Berlin, J. Jasperd, libraire, vis-à-vis des moulins du Werder, 1762.
5. Archives nationales : *Volumen der gedrukte stukken tot de Staatsresolutien anno 1763,* N° 80. Arch. v. d. Staten, v. Holl. N° 2041. Néaulme avait déjà reconnu son imprudence dans une annonce de la *Gazette d'Amsterdam* du 10 août 1762.

1763, cette demande fut mise entre les mains de la Ridderschap et des députés de Haarlem, de Leyde, d'Amsterdam et de Rotterdam, pour avis, mais le livre ne fut pas publié en Hollande. Nous trouvons dans Quérard que l'*Emile chrétien consacré à l'utilité publique,* car tel fut le titre définitif, fut édité par Néaulme, à Berlin en 1764[1], malgré la colère de Jean-Jacques, qui le désignait comme « un cafardage »[2].

Il faut examiner encore une question qui se rattache à la condamnation de l'*Emile*. Rousseau accuse les Etats Généraux (c'est une erreur, car il s'agit des Etats de Hollande et de West-Frise) d'avoir agi à l'instigation ou à l'exemple de la France, sans l'avoir fait examiner par un homme compétent[3]. Au moment où il écrit, Rousseau voit des persécuteurs partout. C'est ainsi que, déjà après la condamnation de Genève et après l'ordre d'évacuer le territoire de Berne (10 juillet 1762), il avait écrit à la maréchale de Luxembourg, à la date du 21 juillet 1762 : « Du reste c'est le polichinelle Voltaire et le compère Tronchin, qui, tout doucement et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne ; celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre arlequin que vous connaissez bien ». (Il veut dire Choiseul)[4].

Le soupçon de l'intervention de Choiseul dans les

1. La même année Néaulme publie en un volume la *Profession de foi du vicaire chrétien* et le *Tableau abrégé du Contrat social,* rédigés par Formey. Une des estampes représente Rousseau dans sa retraite agréable avec ce titre : *Aureæ Mediocritas.* Quel état d'âme ! Et qu'en aura pensé Jean-Jacques !

2. Bosscha, *l. c.,* p. 197, 199.

3. Bosscha, *l. c.,* p. 163, 165 et même accusation dans *Annales Rousseau,* VII (1911), p. 114.

4. Buffenoir, *l. c.,* p. 191.

poursuites de la Hollande est sans aucun fondement. Les recherches qu'a faites pour moi M. le Dr H.-L. de Leeuw au Ministère des Affaires Etrangères de Paris, dans le dossier Hollande, N° 510 et 511, n'ont abouti à aucun résultat. D'ailleurs l'attitude de Choiseul à l'égard de la Hollande, ainsi que les lettres de l'ambassadeur de France, le comte d'Affry, démontrent[1] que Rousseau avait tort de croire à une intervention française. D'une façon quelconque, il peut avoir appris que des poursuites avaient lieu à la même époque contre un autre écrit, et peut-être en a-t-il tiré la conclusion que son livre était poursuivi comme le libelle dont il s'agissait. Dans la même missive de Lestevenon van Berkenrode, qui avait incité le grand pensionnaire Steyn à demander des poursuites contre l'*Emile,* l'ambassadeur avait dénoncé aux Etats la présence en Hollande de deux Français qui publiaient des écrits diffamatoires pour la France. Nous savons par les rapports des « Heeren Gedeputeerden ter Dagvaert » en date du 24 juillet 1762[2] que les personnes incriminées étaient un certain Gautier, qui avait pu trouver un refuge en Angleterre, et un certain Chevrier, qui était mort subitement à Rotterdam. Il ne faut pas oublier, en jugeant cette affaire, que les Etats Généraux ou les Etats des différentes provinces étaient toujours plus disposés à poursuivre, sur les injonctions de la France, des libelles attaquant le roi ou Mme de Pom-

1. Voir l'article de A. Bourguet, *Le duc de Choiseul et la Hollande,* dans la *Revue historique,* XXVIIIe année, t. 79 et 82 et les extraits des *Lettres de l'Ambassadeur d'Affry* publiées par R. Fruin et Th. Bussemaker dans les *Bydr. en Meded. v. h. Hist. Genootsch. te Utrecht,* t. XVII (1906), Amsterdam, Joh. Müller, 1906, p. 206-407.

2. Archives municipales d'Amsterdam : *Missiven, etc.,* 23 juin 1762, N° 13, et 22 juillet 1762, N° 17.

padour que de s'occuper pour elle d'écrits concernant la religion ou la philosophie[1].

Quand Rey croit voir dans la condamnation par les Etats de Hollande une preuve de dépit ou d'autorité blessée, il n'y a rien qui justifie cette idée assez extraordinaire[2].

Peut-on croire à une intervention directe des pasteurs et des savants genevois ? Nous savons que Rousseau avait un ennemi implacable en la personne du naturaliste Charles Bonnet[3]. Ce savant que nous voyons entretenir une correspondance active avec tout un groupe d'amis qu'il ameute contre Rousseau, pousse le professeur J.-N.-S. Allamand, de Leyde, à faire commencer des poursuites contre lui[4]. Les recherches que j'ai faites pour trouver des lettres d'Allamand se rapportant à cette affaire n'ont pas eu de succès. D'ailleurs Allamand aurait dû avoir changé énormément s'il s'était prêté à y jouer un vilain rôle, car dans l'article *'s Gravezande* du dictionnaire de Prosper Marchand[5], il a

1. On voit quel bruit on faisait à cette époque pour la moindre phrase désobligeante par le narré des faits suivants : Prévost, qui remplace d'Affry comme chargé d'affaires, dans sa lettre à Choiseul du 25 juin 1762, ajoute un numéro de la *Gazette d'Utrecht* du 24 juin, où se trouve cette phrase : « Notre monarque est un bon Roi, mais il a du coton dans les oreilles. » Prévost avait protesté auprès de l'éditeur Elie Peuch, auprès des Etats d'Utrecht, etc. A ce propos on trouve dans le dossier : deux lettres de Choiseul, trois de Prévost à Choiseul, une lettre de Prévost à Peuch, une rétractation très humble dans le N° 58 du 18 juillet, quatre lettres d'excuses de Peuch à Prévost.

2. « Les Etats ont été piqués au vif, que leur privilège ait été brûlé à Paris, c'est ce qui les a principalement déterminés à désavouer le libraire et le livre ». Lettre inédite de Rey à Rousseau, du 9 septembre 1762. Bibl. de Neuchâtel.

3. « Le dit Bonnet, quoique naturaliste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie intolérante sitôt qu'il s'agit de moi. » *Confessions,* Hachette, IX, 281.

4. *Annales Rousseau,* XI (1916-17), p. 170.

5. *Dictionnaire* de Prosper Marchand, p. 237, note.

exprimé des idées nettement déistes. Nous ne possédons point de preuves d'une correspondance entre les pasteurs genevois et les pasteurs de Hollande. Les recherches que M. Alexis François a bien voulu faire personnellement dans le registre des pasteurs de Genève, n'ont amené aucun résultat. Je n'ai pas été plus heureux moi-même dans mes recherches à la Bibliothèque wallonne à Leyde. Contrairement aux desseins de Ch. Bonnet, le malheureux sort de Rousseau lui valut parmi nous de précieux amis : nous voyons deux membres de la famille la plus influente de la noblesse, Willem et Charles Bentinck, s'intéresser vivement au citoyen de Genève ; la chose est d'autant plus curieuse que celui-là, en sa qualité de premier noble aux Etats de Hollande et de West-Frise, avait lui-même contribué à la condamnation de l'*Emile*[1].

Elle occupe une place importante dans l'histoire des idées en Hollande. Notre pays n'a jamais pris une part très grande au mouvement rationaliste ; rien ne s'y écrit qui soit digne d'être mis à côté des grands ouvrages de l'étranger. Sans aller jusqu'à dire que la littérature de

1. Bosscha, *l. c.*, p. 201, 224, 259, 263. Les rapports avec Rousseau sont postérieurs à la condamnation de l'*Emile ;* les recherches que Mlle M. Zaalberg a faites pour moi dans les *Egerton Papers* au British Museum, n'ont donné aucun résultat pour une lettre antérieure à juin 1762. La première mention des Bentinck est faite dans une lettre de Rey du 1er novembre 1763 : « Crainte d'oubli, il faut que je vous dise que M. le comte de Binting, seigneur de Roon, un de nos principaux magistrats, que j'ai vu il y a quinze jours, m'a chargé de vous présenter ses compliments et de vous dire qu'il avait lu votre *Emile* il y a trente ans, qu'il avait fait élever ses enfants à votre façon et qu'il était très content de votre ouvrage, il y a dans ces cartiers bien des gens qui pensent de même. » Rey à Rousseau, le 1er novembre 1763. Lettre inédite. Bibl. de Neuchâtel. Ponctuation défectueuse. La lettre s'explique par le fait que trente ans avant l'*Emile*, Bentinck a fait élever ses enfants d'après Locke, par 's Gravezande et Trembley. Cf. W. van Huffel, *Willem Bentinck van Rhoon, zyn persoonlykheid en leven 1725-1774*, den Haag, M. Nyhoff, 1923, *passim*.

notre pays est (alors) un amusement bourgeois pour esprits bornés à dispositions de cuistre ; et que « la bourgeoisie hollandaise n'est pas tellement avancée ; elle est prospère, suffisante et terne »[1], nous constatons que notre littérature languit et décline et qu'elle ne produit rien de remarquable dans le domaine de la pensée. Il règne dans notre pays une tolérance générale, même à l'égard des catholiques. Descartes par exemple a toujours pu s'établir près d'une localité où s'exerçait le culte catholique. Mais, dans un espace de cinq années, quatre affaires y font exception : ce sont les poursuites intentées contre l'*Emile* et le *Contrat social* en 1762, et en 1765 contre les *Lettres écrites de la Montagne* ; contre la traduction du *Traité de la Tolérance* et contre le *Dictionnaire philosophique* en 1764 ; celles contre Vincent Gaudio et son article dans le *Journal des Savants* d'avril 1766[2] ; et finalement la lutte qui se fait autour de la traduction du *Bélisaire* de Marmontel, en 1767. Les tendances de ces ouvrages, que les pasteurs ou les autorités dénoncent comme des sources de perversion et d'incrédulité, incitèrent la Cour de Hollande à adresser aux Etats de cette province, le 29 janvier 1765, un projet d'édit (Conceptplakaat) pour l'interdiction des livres irréligieux ou immoraux.

1. H.-T. Colenbrander, *De Patriottentyd*, deel I, 1776-1784, 's Gravenhage, M. Nijhoff, 1897, p. 68.

2. *Journal des Sçavans avec des extraits des meilleurs journaux de France et d'Angleterre*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, t. XVI, n° 4, avril 1766. Cette affaire se greffe sur la condamnation des *Lettres écrites de la Montagne*. Et comme il résulte d'une pièce inédite conservée à l'Hospice wallon d'Amsterdam, ce sont encore les six pasteurs qui avaient condamné l'*Emile* qui poussent les magistrats d'Amsterdam aux poursuites. Gaudio fut condamné à être enfermé pendant trente ans au Rasphuis, où il devait râper des bois de teinture, et à être banni ensuite. Pour plus de détails je renvoie à un article sur *Vincenzio Gaudio* que j'ai publié dans l'annuaire de la société *Amstelodamum* pour 1925.

Les Etats refusèrent d'y souscrire, mais la Cour de Hollande qui ne voulait pas démordre de son idée, surtout après la querelle autour du *Bélisaire,* que nous désignons dans notre littérature comme la « guerre socratique », proposa en 1769 de nommer des censeurs. La mesure rencontra une opposition si vive, spécialement de la part d'Elie Luzac[1], que l'idée fut abandonnée[2].

Enfin les Etats de Hollande prirent, le premier mai 1773, une résolution interdisant de railler les dogmes de l'Eglise publique[3]. On voit par là que la tolérance observée jusqu'ici à l'égard des écrits déistes ou rationalistes appartiendrait désormais au passé. La condamnation de l'*Emile* est donc une des phases de la lutte contre le rationalisme et le socinianisme en Hollande ; elle est une mesure prise et exécutée sans qu'aucune influence étrangère se soit fait sentir.

Juillet 1923.

K.-R. GALLAS.

1. P. Valkhoff, *Elie Luzac* dans le *Neophilologus,* IV (1919), p. 106.
2. Cf. J. F. Bodel Nyenhuis, *l. c.,* p. 165.
3. « Contre la composition, l'impression et la publication d'écrits où l'on parle avec mépris de l'Eglise Réformée dans ses doctrines. » Ypey en Dermout, *Kerkelyke Geschiedenis van de XVIII*[e] *eeuw,* p. 541.

AUTOUR DE MARC-MICHEL REY ET DE ROUSSEAU

M. Albert Schinz a publié dans les *Annales J.-J. Rousseau,* X (1914-1915), p. 1 à 133, les résultats de ses recherches sur le libraire genevois d'origine, hollandais d'adoption, qui a publié la plupart des principaux ouvrages de Jean-Jacques. S'il avait consulté les archives hollandaises ou les publications sur la librairie de notre pays, il lui eût été facile d'apporter encore quelques précisions à ce travail. Je me permets de présenter ma modeste contribution.

Rey était né — d'après une communication que m'a obligeamment faite M. A. François — le 5 mai 1720, comme il résulte d'un registre de baptême à Genève.

Il était venu en Hollande probablement en 1745. Le 14 janvier il acheta le droit de bourgeoisie à Amsterdam, et le 31 janvier suivant il fut admis à la corporation des libraires, imprimeurs et relieurs ayant présenté le témoignage qu'il avait été pendant huit années apprenti chez M. M. Bousquet à Genève (*Gildeboek van de Boekverkoopers, boekdrukkers en boekbinders* 1613-1806. Archives municipales d'Amsterdam, G.-A. Lett. X, n° 1, p. 180). Il paya son entrée le 3 février, du prix de sept florins et dix sous (G.-A. Lett. X, n° 3, p. 38). Sa femme était la fille de Jean-Frédéric Bernard, Amsterdamois, qui avait acquis les droits de grande bourgeoisie le 13 août

1711 (Même livre des corporations, p. 134). J.-F. Bernard paraît avoir eu un fonds de peu d'importance, mais il a de la valeur comme éditeur de l'*Histoire Critique des Journaux* de Camuzat (1734). MM. Kleerkooper et W.-P. van Stockum Jr dans *De Boekhandel te Amsterdam* citent parmi ses publications les *Mémoires de Théodore Agrippe* (*sic*) *d'Aubigné* (1731), pour lesquels Rey demande en 1755 le droit de continuation du privilège contre le libraire Jean-François Jolly (I, p. 132), et un *Recueil des Voyages du Nord* (II, p. 930).

Le 6 avril 1747, « Marc Mighiel Rey van Ginneven », demeurant au Kalverstraat et âgé de 28 ans (ce qui est une erreur), et Elizabeth Bernard, demeurant au Singel, dont les parents étaient décédés, assistée de ses tuteurs Paulus Lemaitre et Ludokus Vincent, demandèrent à la communauté wallonne qu'on fît les trois publications de bans pour leur mariage ; le 23 avril, ils obtinrent la permission de se marier à Buiksloot, petit village au nord d'Amsterdam (*Intee kenboek van de Kerke*, 21 oct. 1746, 6 oct. 1747 ; aux Archives municipales d'Amsterdam, *D. T. et B.* N° 590, folio 94, verso). Le lendemain, 24 avril 1747, le mariage fut conclu à Buiksloot (*Boek van de Huwelykse Saecken,* Buiksloot G. 1711-1747, actuellement aux Archives municipales d'Amsterdam ; sans cote, le fonds y étant entré depuis peu).

Sur les sept enfants de Rey, nous pouvons donner les additions et les corrections suivantes :

Isaac, né le 28 janvier 1748, baptisé le 31 janvier (*Doop-Trouw-en-Begrafenisboek,* n° 35, fol. 89, aux Archives municipales d'Amsterdam), porte le nom de son parrain, son grand-père Isaac Rey.

Marguerite-Jeanne, née le 10 juin 1749, baptisée le

29 juin (*idem,* folio 92, verso), porte le nom de sa marraine, Marguerite du Seigneur, femme d'Isaac Rey. Elle épousa, le vendredi 5 juillet 1771, Auguste-Charles-Guillaume Weissenbruch, originaire de Nassau-Saarbruck, réformé, âgé de 26 ans, domicilié à Bouillon (Extrait du *Kerkboek,* n° 217, dans le même *Doop-Trouw-en-Begrafenisboek,* n° 135, fol. 7).

Elizabeth, née le 22 novembre et baptisée le 13 décembre 1750 (*idem,* n° 135, fol. 98).

Bernard, né le 10 novembre et baptisé le 26 novembre 1752 (*idem,* fol. 106, verso) par le pasteur J.-G. Chauffepié, un des juges de l'*Emile* de Rousseau.

François-Bernard, né le 21 mai et baptisé le 30 mai 1754 (*idem,* fol. 115). Il est mort le 17 juin 1780 (*Declaratie van het Middel op het Begraven,* 1780, premier semestre, fol. 5; mêmes archives). M. Schinz (p. 10) le confond avec Isaac.

Suzanne-Madeleine-Jeanne, née le 3 mai et baptisée le 19 mai 1762 (*idem,* fol. 154, verso). Témoins : son père « pour Jean-Jacques Rousseau » et Susanne-Madelaine du Moulin. La filleule de Rousseau mourut le 16 janvier 1777 et fut inhumée sans faste (in stilte) au Westerkerkhof (*Begraafboek van de Waalsch Kerk* dans les *Doop-Trouw-en-Begrafenisboeken,* n° 1132, fol. 154 verso). Il y a donc une erreur dans Bosscha [1], qui met sa mort le 14 juin 1792 à Utrecht, par suite d'une confusion avec la dernière des filles de Rey. Rousseau, qui avait cessé tous rapports avec Rey, dès 1773, n'a donc pas appris — si ce n'est par ouï-dire — la mort de sa chère filleule.

Julie-Elisabeth, née le 24 juillet 1764, baptisée le 9

1. J. Bosscha, *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à M. M. Rey,* Amsterdam, 1858, p. 156, note. Cf. la discussion, p. 13 sq. du même volume.

août, témoins Isaac Rey et Etienne Bernard. Elle mourut le 14 juin 1792 à Utrecht, où elle demeurait « derrière la cathédrale », célibataire, laissant des héritiers majeurs, comme l'indique le registre des décès pour 1792 aux Archives municipales d'Utrecht. Elle fut enterrée le 20 juin à Zuylen, d'après le registre sur les enterrements de l'Eglise réformée de Zuylen que j'ai consulté aux mêmes archives.

Bosscha cite (*o. c.*, p. 313) une lettre de Du Peyrou à Rey sur le partage des droits entre Thérèse Levasseur et « sa Jeannette ». M. de Girardin était donc informé de la mort de la filleule de Rousseau et ne peut être blâmé d'avoir tout donné à la veuve de Rousseau.

La femme de Rey mourut et fut enterrée le jeudi 14 mai 1778 (*Begraafboek van de Waalsche Kerk* dans le n° 1132 des *Doop-Trouw-en-Begrafenisboeken* aux Archives municipales d'Amsterdam).

Rey est mort le 8 juin 1780 et a été enterré le 13 juin, « au Leidsche Kerkhof » (le cimetière près de la porte de Leyde à Amsterdam) « met vier Koetzen » (avec quatre voitures), ce qui est une preuve d'un vrai luxe pour l'époque. La *Declaratie* précitée (folio 4 recto) nous apprend qu'il est mort de la poitrine ; que l'enterrement ait eu lieu au cimetière et non pas en l'église, c'est la preuve que Rey était soupçonné d'indifférentisme ou d'athéisme même.

Sur les travaux du libraire Rey, Kleerkooper et van Stockum (*o. c.*, I, p. 611-621) apportent quelques renseignements qui le montrent âpre dans la défense de ses droits, soumis aux autorités dans l'affaire des œuvres de Rousseau. Il a un correspondant à Paris, M. Voyard de Chénaud, chargé de s'emparer de livres en voie de publication en France et que Rey reproduit en contre-

façon (A.-C. Kruseman, *Aanteekeningen betreffende den boekhandel van Noord-Nederland in de 17e en 18e eeuw*, s'Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1893, p. 87).

Rey paraît avoir penché vers la pensée libre, comme nous l'avons indiqué plus haut. Une querelle qu'il a eue en 1766 avec le Consistoire de l'Eglise wallonne d'Amsterdam nous le montre en révolte ouverte contre les autorités ecclésiastiques. Les archives de l'Hospice et Orphelinat Wallon contiennent une pièce curieuse, non cotée que j'ai pu consulter grâce à l'archiviste, M. P. van der Laan. Elle nous révèle que les six pasteurs — ceux-là mêmes qui avaient présenté aux Etats de Hollande et de West-Frise un avis sur l'*Emile* qui avait entraîné sa condamnation et le retrait du privilège le 30 juillet 1762 — avaient dénoncé au Consistoire tenu le 6 mai 1766 un article des *Additions d'Hollande* au *Journal des Sçavans* pour avril 1766 imprimé par Rey. Depuis 1754, il avait publié ce Journal avec le *Journal de Trévoux* en un volume mensuel, reproduisant intégralement et impartialement ses sources, même quand elles attaquaient ses publications à lui[1]. Ces *Additions* pour avril 1766 contenaient un Avertissement de Rey pour introduire son nouveau collaborateur à ces *Extraits des meilleurs journaux d'Europe* et pour revendiquer pour sa feuille l'impartialité et la liberté, avec la prière de « s'abstenir si possible des personnalités, d'aller droit à la chose et de ménager les bienséances ». Suivaient trois articles : la reproduction d'un compte rendu de la *Monthly Review*, tome XXXIII, d'un article sur la Lettre de *M. X. relative à M. J.-J. Rousseau*, qui est la première lettre de Du Peyrou (p. 461 à 486) ; d'un autre article du même

1. P. e. les attaques contre l'*Héloïse*, du *Journal de Trévoux* (éd. Rey), juin 1762, p. 246 et sq., et nov. 1762, p. 216 et sq.

magazine sur le *Recueil de Pièces relatives à la Persécution montée à Motier-Travers contre M. J.-J. Rousseau,* qui est du même auteur (p. 486 à 498) ; d'un troisième article. *Notes générales d'Alétophile sur les deux articles précédents* (p. 498 à 561), contenant aussi la troisième lettre de Du Peyrou (p. 482, 486).

Cet « ami de la vérité » avait déjà pourvu de quelques notes acerbes la reproduction française des articles de la *Monthly Review* ; dans son article à lui il attaquait avec la dernière violence tous les prêtres, toutes les sectes, toutes les religions révélées, pour finir par montrer l'audace des ministres protestants, des « quidams en robe noire, en révolte contre les Stadhouders », et par louer Du Peyrou, dont il préfère les écrits « à l'apologie que Platon fit de Socrate, et à celle qu'en fit Xénophon ». Il serait oiseux d'analyser cet écrit oublié, mais il suffit d'en relever quelques passages pour en montrer le caractère extrêmement violent, même pour cette époque. Il expose comment les mille sectes s'excluent et s'entre-dévorent ; comment les sophismes et les discussions des prêtres, « ces fourbes pétris d'une crasse ignorance » nuisent à la gloire de Dieu ; comment les « dix mille religions révélées établissent pour principe fondamental la Foi : Principe équivoque ! source féconde de fraudes pieuses... et d'un déluge universel de malheurs de la dernière conséquence ». Il leur oppose la religion naturelle. Ses attaques contre les prêtres qui sont des « athées pratiques », des « blasphémateurs de profession », qui font « épuiser la sagesse infinie du tout-puissant dans une diarrhée de miracles inouïs », se résument en ces mots : « la prêtrise est l'ordre des ministres du diable » et « le nom de prêtre deviendra infâme ». Il se tourne encore contre « la racaille qui a tant crié

contre le divin Jean-Jacques Rousseau », alors que « le philosophe est l'image de Dieu sur la terre » ; attaque ensuite le pasteur de Montmollin, qui se révolte contre son seigneur, Frédéric II, et loue Du Peyrou.

Le numéro avait à peine paru que le six mai 1766 le Consistoire de l'Eglise wallonne d'Amsterdam, réuni sous la présidence du pasteur Chatelain, s'occupa de l'article d'Alétophile, les six pasteurs visés plus haut l'ayant dénoncé à la Compagnie. Sur les extraits produits, le Consistoire, à l'unanimité, résolut de dénoncer au Grand Officier (den Hoofd Officier) « le libelle diffamatoire le plus atroce », « rempli d'impiétés », etc., et d' « exercer notre discipline par rapport au sieur Rey en le citant d'abord (le mot a encore conservé dans le langage des réfugiés le sens de « aussitôt ») a comparaître devant notre Conseil »[1].

L'affaire ne traîna pas. Le 13 mai, le Consistoire apprit que le pasteur Vernède, accompagné de l'ancien Bellesaigue, avait été reçu par le Grand Officier, lui avait lu « des extraits de l'article diffamatoire et impie », discuté avec lui les « procédures ecclésiastiques à suivre contre Marc-Michel Rey ». Le 20 mai, le Consistoire apprit que le Grand Officier avait reçu le pasteur Chatelain pour lui dire que dès le lendemain, 7 mai, l'affaire avait été portée devant les Echevins (Schepenen), que leur intention était de « procéder contre le libraire et contre l'auteur », que Rey avait comparu devant lui et avait remis à l'officier 30 ou 35 exemplaires du libelle qui lui restaient. Par suite des vacances, l'affaire resta

1. Toutes les pièces de cette affaire, couchées « sur feuilles volantes, jusqu'à ce qu'on puisse enregistrer le tout dans le livre de nos actes », se trouvent à l'Hospice wallon où j'ai pu les consulter. Vu l'issue de l'affaire, je doute qu'on les ait enregistrées.

en suspens jusqu'au 9 décembre, où le pasteur Vernède apprit au Consistoire que l'auteur avait été condamné « à un confinement de 30 années dans la maison de force nommée le Rasphuys[1], pour être au bout de ce temps banni ». Le Consistoire résolut :

1° de députer le pasteur Vernède et l'ancien Martin auprès du Grand Officier pour le remercier ;

2° de ne point laisser tomber l'affaire du sieur Rey et d'exercer (*sic*) la résolution prise à son égard..., mais de ne pas communiquer au nom de la Compagnie cette résolution à M. le Grand Officier, mais seulement comme particuliers et par manière de conversation ;

3° de ne citer Rey qu'après la commission exécutée. « Huit jours après, le 23 décembre 1766, le Consistoire résolut de faire citer le sieur Rey, aujourd'hui en 8 jours, à comparaître devant la Compagnie. »

Sur la même feuille volante se trouve cette note laconique : « Le sieur Rey qui avait été cité devant la Cie a fait répondre qu'il n'avoit rien affaire avec les messieurs du Consistoire ; sur cette réponse, la Cie par la pluralité des voix a résolu d'employer la voye de la douceur pour le ramener au devoir ».

J'ignore quelle a été cette voie de la douceur, mais je m'explique qu'on ait enterré Rey au cimetière et non point à l'église, comme nous l'apprend la *Declaratie van het Middel op het Begraven* citée plus haut.

Nous avons exposé ailleurs très longuement cette intéressante affaire de poursuites, aboutissant à une peine aussi grave prononcée contre l'auteur de l'article[2].

1. Le « Rasphuys » était ainsi appelé parce que les détenus devaient râper du bois du Brésil pour la préparation des matières tinctoriales.

2. Nous savons que c'était un certain Vincenzio Gaudio, de Bari, docteur en droit, ancien professeur à la Faculté de droit à Naples, et

Cette querelle autour de la condamnation des *Lettres écrites de la Montagne* doit avoir vivement intéressé les lecteurs hollandais de la publication mensuelle de Rey. Ils avaient pu lire dans le numéro de février 1766[1], deux pièces se rapportant aux discussions entre la bourgeoisie libérale de Genève et le Magnifique Conseil à la suite de la publication de l'*Emile*. Infatigable et audacieux, Rey publie, au moment où il doit avoir eu vent des poursuites qu'on allait entamer, dans les *Extraits des meilleurs journaux de l'Europe* (c'est le nom que prennent les *Additions d'Hollande*) un nouvel article sur cette affaire de Genève, en la faisant précéder d'un avertissement où il expose son importance « de la persécution que le religieux et vertueux M. Rousseau y essuya à cause de son *Emile*. Il n'y a eu rien de chrétien, rien d'équitable, rien de juste, rien d'humain dans les maux qu'on a faits à ce Grand Homme ». Cet article, il doit l'insérer parce qu'il fait une partie essentielle d'un point si grave de l' « Histoire littéraire » ; c'est le *Récit de ce qui s'est passé à Genève depuis l'arrivée des Commissions que S. M. très Chrétienne et les louables Cantons de Zurich et de Berne y ont envoyées pour rétablir la paix dans cette République*[2]. Le même numéro de mai contient un autre article qui se rapporte à la violente

qui avait acquis au mois de février 1766 le droit de bourgeoisie à Amsterdam. Il avait révélé son nom à Rey dans un billet daté du 26 avril 1766, reproduit au *Journal des Savants*, de mai 1766, p. 556, et où il déclare que Rey ignorait absolument le contenu de ses notes et se déclare prêt à l'indemniser. Cf. mon article sur cette affaire dans *Amstelodamum* (1925).

1. Pages 396 à 419. A la suite Rey annonce qu'on trouve chez lui la *Représentation des Citoyens et Bourgeois de Genève au syndic* (1763) et *la Vérité, ode à M. de Voltaire, suivie d'une dissertation... sur le gouvernement de Genève et ses révolutions* (1765).

2. Pages 130 et 145.

attaque d'Alétophile, daté du 24 mai 1766 — quatre jours après le Consistoire qui avait appris que le Grand Officier allait procéder contre l'auteur et contre le libraire — ; il porte la signature de Théophilandre. Il y expose les conséquences que la publication a eues à Amsterdam : clameurs dans le camp des pasteurs, comparution de Rey devant les neuf Echevins et le Grand Officier Sweers le 7 mai, allégations d'ignorance de Rey, intervention de Gaudio qui révèle son anonymat et résout de se tenir chez lui à la disposition des magistrats. Puis il s'efforce de combattre les accusations de ses ennemis, de montrer que Gaudio avait dit que la religion réformée était l'unique religion vraie ; que les attaques étaient dirigées contre la prêtrise, avec circonspection (!), non contre la religion, pour finir par un appel aux souverains, aux magistrats, aux universités, aux hommes de lettres et aux gens du monde pour veiller à la cause de la liberté luttant contre l'oppression.

Très habilement Rey inséra dans le numéro d'août 1766, une autre lettre, également datée du 26 mai 1766, signée Cléanthe, tendant à combattre les articles d'Alétophile[1]. Il lui est facile de relever les expressions outrageantes de Gaudio à l'adresse des prêtres, les atta-

1. Pages 159 à 178. Je n'ai pas réussi à identifier Théophilandre ni Cléanthe. L'affaire reste mystérieuse. Vincent Gaudio a été interrogé à trois reprises par le Grand Officier, en présence de deux Echevins, le premier, le 4 et le 9 juillet 1766, comme il résulte du *Confessieboek* (*Registre des interrogatoires*), n° 425, p. 453 sq., 461 sq. et 473 sq., que j'ai consulté aux Archives municipales d'Amsterdam. Gaudio y expose sa vie et ses travaux, il se montre très hautain envers le Grand Officier, contre lequel il profère des menaces dont on prend acte à sa prière même. Il demande à être jugé à La Haye, devant la Cour de Hollande. Or, ni les « sentences criminelles » ni les « pièces des affaires criminelles » ne mentionnent une affaire Vincent Gaudio, comme l'a confirmé obligeamment M. J. Bruggeman, chef de la 3e section des archives nationales

ques violentes contre la religion en général, tout en condamnant les poursuites exercées contre l'*Emile* et Rousseau, et qu'il blâme d'avoir nié la divinité de la religion chrétienne dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* et dont il approuve l'exclusion de la sainte Cène, Cet article mesuré a-t-il contribué à apaiser la colère du Grand Officier et du Consistoire devant l'attitude de Rey, fort de son ignorance et du témoignage de Gaudio lui-même ?

Peut-être. L'affaire se termina sans graves conséquences pour lui. Mais quelle alerte !

Les collections de la *Vereeniging tot Bevordering van de Belangen des Boekhandels*, le *Cercle de la Librairie* en Hollande, contiennent 186 pièces non cotées se rapportant aux affaires de Rey et que MM. Kleerkooper et van Stockum n'ont pas toutes utilisées, dans leur ouvrage. Elles nous révèlent un homme difficile et exigeant, mais bon et serviable, âpre à défendre ses droits et ses intérêts ; sa soif du gain ne le pousse pas à commettre des vilenies. Elles contiennent des lettres de Rey, d'Accarias de Serionne, de Coindet, des correcteurs au service de Rey, de Loche et A. Voyard du Chénau ; trois correspondances très étendues, une avec Pancoucke et ses associés pour la publication des *Suppléments à l'Encyclopédie* ; une autre avec Elie Luzac, le fameux éditeur de

à La Haye. Gaudio disparaît, comme l'auteur du *Voyage de Jacques Massé*, le professeur Simon Tyssot de Patot. Mais le Consistoire wallon où a-t-il trouvé le récit de la sentence mentionnée plus haut, condamnant Gaudio à trente ans de « Rasphuys » ? Nous ne trouvons rien de la condamnation du numéro du *Journal des Savants* dans le livre de M. Knuttel sur les *Verboden Boeken* (*Livres prohibés*), La Haye, M. Nijhoff, 1920.

Leyde[1], contenant des contestations infinies sur des fournitures de livres, Luzac étant aussi difficile et aussi têtu que son collègue ; une troisième avec la maison Guy-Duchesne de Paris, la plus importante (57 pièces) et qui apporte beaucoup de détails sur la publication des œuvres de Rousseau, les envois de livres, leur introduction en France et tout ce qui se rattache aux *Lettres écrites de la Montagne* et au *Contrat social.*

Je ne puis songer à résumer ici tout ce que cette collection apporte de nouveau pour notre connaissance de la publication des œuvres de Rousseau et sur la personne et les affaires de Rey[2] ; je me contente d'indiquer l'essentiel pour les lecteurs de cette revue.

M. Alexis François a publié dans les *Annales Rousseau,* XIV (1922), la correspondance avec Coindet. Nous trouvons dans la collection d'Amsterdam une lettre de Coindet, écrite à un moment où Rousseau était brouillé avec lui[3], où il demande à Rey un exemplaire de la Lettre à Mgr. de Beaumont, ainsi que la Lettre à D'Alembert « sur papier fin ». Il ajoute en *post-scriptum* à sa lettre datée du 4 avril 1763 que l'exemplaire de la lettre à Mgr. de Beaumont, destiné à Malesherbes vient d'être arrêté à la poste et insiste pour qu'on le lui envoie, voulant « l'avoir en propriété ». Sur la lettre se trouve le brouillon de la réponse de Rey, de la main de son fils :

1. Cf. P. Valkhoff, *Elie Luzac* dans le *Neophilologus* (1919), p. 10-21 et 106-113.

2. D'ailleurs M. Yves Dubosq a mis en œuvre une partie de ces documents dans une thèse pour le doctorat de l'Université d'Amsterdam, qui a paru en 1925. Il a mis obligeamment les copies des lettres que je lui avais signalées à ma disposition.

3. *Annales, l. c.,* p. XX et 75.

M.,

Mon père ne vend pas encore[1] l'ouvrage que vous désirez. Il ne peut se charger d'aucune expédition et il ne comprend pas comment vous osez lui écrire après avoir fait vos efforts pour le rendre odieux à M. Rousseau[2]. Une âme fausse comme la vôtre ne mérite pas d'égard. Mon père me charge de vous dire qu'il ne veut avoir de liaison avec vous ni directement ni indirectement.

Le pauvre Coindet n'était pas encore en possession de cette algarade quand il écrivit le 29 avril 1763 de Paris un mot à Rey pour lui dire que si « une réflexion tardive » l'engageait à lui faire parvenir l'ouvrage demandé, il tenait à lui dire qu'il l'avait en sa possession.

Neuf lettres de la collection se rapportent aux négociations de Rey avec le professeur de l'Université de Lausanne, Georges-P.-G. Polier de Bottens, et son neveu N. Polier de Bottens pour l'impression des ouvrages du premier : *Les Pensées philosophiques et chrétiennes mises en parallèle*, réponse aux *Pensées philosophiques...* (G. Lanson, *Manuel bibliogr.* n° 10.685), et le *Nouveau Testament mis en catéchisme* (1756). Les rapports entre eux s'établissent par l'intermédiaire de Bousquet, l'ancien patron de Rey. Une lettre de Polier datée du 7 août 1754 nous renseigne sur le voyage de Rey et sur sa rencontre

1. Sur la date, v. *Annales Rousseau,* XV (1923), p. 142, n. 1. D'après la lettre de Coindet on trouvait le 4 avril « peu d'exemplaires répandus en mains de particuliers » et on lui avait promis de la lui montrer ce jour-là.

2. Il n'y a pas trace de cette accusation dans les lettres de Coindet à Rousseau publiées par M. A. François. Le billet est une preuve curieuse du zèle avec lequel Rey embrassait en tout la cause de son ami. Je vois d'ailleurs souvent dans les querelles de Rey et de Luzac l'effet de l'attaque de Luzac contre le second *Discours* et contre le *Contrat social.* Cf. P. Valkhoff, *o. c.,* p. 106 et 108.

avec Rousseau à Genève ; il écrit à Mme Rey, qui paraît avoir été fort inquiète pendant le voyage de son mari, où elle ne l'a pas accompagné, étant enceinte de son fils Isaac, ou ayant accouché depuis peu[1]. Polier nous renseigne sur l'arrivée de Rey à Lausanne le 12 juillet, d'où il repartit pour Genève le 18, où il se trouvait encore le 29 ; de là, il alla à Lyon à la fin du mois, pour rentrer par Marseille, Bordeaux et Paris, pour la fin de septembre. Je suppose qu'il sera rentré plus tard, car le 16 novembre 1764, Rousseau s'inquiétait encore d'être sans nouvelles de lui[2]. Les renseignements de Polier nous permettent de placer la première rencontre de Rousseau et de Rey entre le 20 et le 31 juillet 1754, au moment même où Rousseau négociait avec le Consistoire sa rentrée dans l'Eglise nationale de Genève.

La même lettre de Georges P.-G. Polier de Bottens nous permet de constater que « M. Tavel de chez M. le comte de Bentinck » était en rapport avec lui.

En glanant dans le dossier Rey on trouve encore quelques détails d'importance pour l'histoire de Rousseau et de ses œuvres :

Une lettre de De Loche du 29 novembre 1757 met le séjour de Rey à Paris à la fin de ce mois[3].

Une autre lettre de lui (2 juillet 1760) montre que Rey refuse de publier une édition nouvelle des *Philosophes* de Palissot, pour ne pas blesser Rousseau.

Un bulletin de commande de Guy-Duchesne révèle que Joly de Fleury a été abonné au *Journal des Savants* dans l'édition de Hollande et qu'il l'a reçu en son hôtel, rue

1. *Annales Rousseau,* X (1914-15), p. 10, n. s.
2. Bosscha, *o. c.,* p. 3 et 5.
3. Cp. *Annales Rousseau,* XV (1923), p. 96, n. 4. Je donne cette note pour préciser autant que possible le travail si utile de M. Louis-J. Courtois ainsi que d'autres travaux auxquels je renvoie.

Saint-Guillaume, d'octobre 1757 jusqu'en octobre 1764, où l'envoi a été suspendu ;

De Loche écrit le 26 mars 1760 de Rotterdam à Rey qu'on lui a mandé de Paris ce qui suit : « On débitera dans quelques jours le roman de R. de G., en 4 tomes. J'ignore si c'est tout l'ouvrage. On a recueilli toutes les œuvres précédentes en deux in-12 d'environ 500 pages chacun et d'un caractère assez petit, mauvais papier, etc... J'espère que ce n'est pas une supercherie qu'on vous aura faite »[1] ;

deux protestations véhémentes de Duchesne à Rey, en date du 4 mars et du 20 mars 1760 contre l'accusation d'avoir contrefait la *Nouvelle Héloïse*. Comme dans la lettre du 12 février 1763 il signale de nombreuses contrefaçons. « J'apprends par M. Néaulme que vous dites que je vous ai contrefait l'*Héloïse*. J'aurais pu le faire comme Lyon, Rouen, Bordeaux, Avignon, Liège et autres lieux peut-être même chez nous l'ont fait, mais cela n'est pas, et je ne risque rien de vous dire ici que ceux qui vous l'ont appris ne sont que des fourbes, des gueux... » (14 mars 1762). « J'apprends que vous persistez à m'imputer la contrefaçon du roman de M. Rousseau. Je veux dire de la *Nouvelle Héloïse*. Quel est le coquin et le malheureux qui le soutiendra ? Je ne veux pas m'escrimer à vous prouver la fausseté de cette imputation... » (20 mars 1762). Suivent des récriminations sur la contrefaçon par Rey de la Préface et des figures du roman. L'affaire en est restée là, car nous n'en trouvons pas trace dans les autres lettres de Guy-Duchesne que nous avons à analyser et que Bosscha a connues[2].

1. Serait-ce une contrefaçon faite sur les bonnes feuilles de Rey ? Et par Duchesne ? Cp. *Annales Rousseau*, V (1909), p. 55.
2. P. e. Bosscha, *o. c.*, p. 122, n. 1.

Celui-ci a relevé l'essentiel des pièces sur Rey dans ses notes aux *Lettres inédites.* Mais je tiens encore à constater deux détails importants pour l'histoire des œuvres de Rousseau.

En 1764, Guy-Duchesne s'adressait à Arkstée et Merkus d'Amsterdam pour entreprendre ensemble une édition des œuvres de Rousseau. Le 10 mai 1764, il leur propose, sous le seau (*sic*) du secret, « de publier dans le même format (in-8° et in-12), avec la même impression et sur le même papier, une édition de Rousseau comprenant les *Œuvres diverses,* l'*Héloïse* et l'*Emile,* que détient Guy-Duchesne, ainsi que le *Contrat social* et la *Lettre à Mgr. de Beaumont,* que les éditeurs d'Amsterdam publieraient sur l'édition Rey. Guy-Duchesne prendrait 2.000 exemplaires in-12 et 1.000 in-8° de cette contrefaçon. Ils veulent ajouter la protestation de Rousseau contre l'attribution de la prétendue *Lettre à l'Archevêque d'Auch,* parue en mars 1764. Le tout forme l'édition Duchesne, 1764, contre laquelle Rey avait protesté d'avance[1].

Il résulte des lettres de Guy-Duchesne du 18 et du 20 octobre 1764 et du 15 février 1765 que les 1.000 exemplaires in-8° et les 2.000 in-12 des *Lettres écrites de la Montagne* ont été retenus à Dunkerque si longtemps que la contrefaçon de Lyon a été répandue à Paris (signalée le 25 décembre), longtemps avant l'arrivée des exemplaires de Rey.

Un passage d'une lettre de Rousseau à Rey en date du 18 février 1761 a intrigué M. Alexis François dans son édition de la correspondance de Rousseau avec F. Coindet[2].

1. Bosscha, *o. c.,* p. 187, n. 2.
2. *Annales Rousseau,* XIV (1922), v. 57, n. 3. Cp. Bosscha, *o. c.,* p. 112 : « J'ai reçu l'extrait que vous m'avez envoyé et je vous en

Il a cru à un extrait de la *Nouvelle Héloïse* qui est en effet introuvable dans le *Journal des Savants,* édition d'Amsterdam, en janvier et février 1761. Mais il s'agit d'autre chose. La publication de Rey contient au tome LVII, n° 1, janvier 1761, p. 111 à 128, un compte rendu de « *L'Ami des Hommes* ; cinquième et sixième parties, 1 vol. in-4° ou 3 vol. in-12, 1760 ». Rey avait annoncé l'ouvrage dans son *Journal des Savants*[1] ; il s'occupe ici des trois articles qui constituent un supplément et qui traitent des sujets suivants : *Les raisons qui doivent engager la Suisse, par préférence, à la culture des blés,* mémoire rédigé pour la Société d'Agriculture de Berne en 1759 ; *Réponse à l'Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées* et un *Tableau économique avec des explications.* C'est le premier compte rendu (12 pages) qui doit avoir intéressé Rousseau, parce qu'il contient, à côté de considérations générales sur la valeur de la culture du blé, des vues qui doivent lui avoir plu : l'encouragement à l'industrie, l'avidité de l'or sont un danger pour un pays qui ne demande que la liberté, parce que la liberté publique sera menacée le jour où les ouvriers, « machines que le commerçant et le gros fabricant font mouvoir et entretiennent », se révolteront. L'auteur de l'article s'y élève aussi contre le collectivisme et le luxe, contre l'établissement des rentes et des rentiers, contre les placements en valeur étrangère, contre la fabrication de la poudre à poudrer, pour terminer

remercie ; il est fort sagement et fort bien fait. » Un compte rendu de l'*Héloïse* se trouve seulement dans le tome LV, n° 7, juin 1761, p. 56 à 61. Le même numéro annonce (p. 125) une traduction allemande de la *Lettre à d'Alembert.*

1. Le *Traité de la Population* ou *l'Ami des Hommes,* du Marquis de Mirabeau est annoncé dans le *Journal des Savants,* de novembre 1757, p. 78 sq., de février 1758, p. 355 sq. et enfin dans le *Supplément d'Hollande,* de janvier 1758, p. 265-267, publié par Rey.

par un extrait de livre de Thomas Hale, un *Cours complet d'économie politique.*

Tels sont les résultats de nos recherches autour de Rey et de Rousseau, obtenus en grande partie d'après les documents inédits. Pour finir, ajoutons encore que l'original de l'acte de constitution d'une rente viagère au profit de Thérèse Levasseur, reproduit en projet par Bosscha (p. 153, n° 1) avec orthographe modernisée, se trouve dans les archives du notaire Thierry Daniel de Maroles (Archives municipales d'Amsterdam, n° 11.414). L'acte porte la date du treize avril 1762 et les signatures des témoins Jean-Gabriel Cramer et Jean-Robert Rilliet [1].

K.-R. GALLAS

1. Rilliet sera un des exécuteurs testamentaires de Rey avec Elie Angely et Jean Texier. (Cp. Bosscha, *o. c.*, p. VI).

UNE LETTRE INÉDITE DE FRANÇOIS COINDET

Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur une lettre inédite adressée de Paris par François Coindet à Marc-Michel Rey, à la date du 4 avril 1763.

La voici textuellement, telle qu'elle est conservée à la Bibliothèque de la « Vereeniging ter Bevordering van de Belangen des Boekhandels » à Amsterdam :

Paris, le 4e avril 1763.

On dit icy, Monsieur, que vous avez imprimé un écrit qui a pour titre, J.-J. Rousseau à J.-C. de Beaumont, Archevêque de Paris, je l'ai cherché et fait chercher vainement, il n'y en a que peu d'exemplaires répandus aux mains des particuliers. Je crains qu'il n'en vienne pas si tôt à des Libraires et que cette voie ne soit trop longue et trop incertaine pour moi qui suis impatient de voir tout ce qui sort de cette plume. Si réellement cet écrit est de Mr. Rousseau de Genève, et qu'il soit en votre pouvoir de m'en procurer un exemplaire, je vous prie instamment de me l'envoyer simplement par la Poste sous enveloppe à mon adresse, et le plustost que faire se pourra sera le mieux. Vous m'indiquerez s. v. p. à qui vous souhaitez

que je paye la valleur icy ou à deffaut je vous la ferai compter à Amsterdam.

Vous aurez oublié, sans doute, que vous m'aviez promis de m'envoyer par quelque occasion la Lettre de Mr. Rousseau à Mr. Dalembert imprimée sur du papier fin, vous me feriez plaisir de vous en ressouvenir, je serais charmé de l'avoir ainsi.

J'ai vu dans les Gazettes que vous proposez de faire bientôt une Edition Complette des Œuvres de Mr. Rousseau ; est-elle commencée ? et l'aurons-nous bientôt ?

J'attends avec impatience l'écrit que je vous demande et si par contre je puis vous être de quelque utilité dans ce pays je le ferai avec plaisir ayant l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

Coindet,
rue Michel le Comte.

Je présume que cette lettre à Mr. l'Archevêque n'est pas d'un gros volume, et qu'elle ne pèse pas plus d'une once, s'il en était autrement, je vous prierais de l'adresser à Mr. Bailly, de l'Académie des Sciences, sous le couvert de Mr. Poulain Employé au Bureau des Postes de Paris.

J'apprends dans l'instant que la lettre en question est bien de Mr. Rousseau et qu'un exemplaire que vous avez envoyé à Mr. de Malesherbes a été arrêté à la Poste, observez donc je vous prie, de plier celui que vous m'enverrez de manière qu'on ne puisse reconnaître ce que c'est. On a promis de me montrer cet écrit aujourd'huy, mais je veux l'avoir en propriété, et vous m'obligeriez sensiblement de ne pas différer à me l'envoyer.

On voit que Coindet s'intéresse vivement à tout ce qui

concerne son compatriote et ami, avec lequel il était pourtant brouillé à cette époque [1].

Fidèle à une coutume généralement répandue au XVIIIe siècle parmi les éditeurs, les libraires et tous les admirateurs du grand Genevois, Coindet évite de désigner Rousseau par son nom tout court et dans le document que nous reproduisons, il lui donne scrupuleusement et quatre fois de suite le titre de *Monsieur*.

Au début de la lettre, Coindet se contente de demander à Rey un exemplaire de la Lettre à l'Archevêque « simplement par la Poste et sous enveloppe » ; en post-scriptum il recommande instamment de prendre des précautions absolument indispensables, vu que l'exemplaire adressé à M. de Malesherbes n'était pas arrivé à destination parce qu'il avait été « arrêté par la Poste ». Coindet tenait sans doute ses renseignements de bonne source, car il avait de nombreuses relations dans les meilleurs cercles politiques et littéraires de la capitale. D'ailleurs ils étaient en conformité avec la plainte adressée de Môtiers le 28 mars de la même année, par J.-J. Rousseau lui-même à Michel Rey : « Mrs. de Malesherbes et de Luxembourg ne m'ont point accusé la réception de leurs exemplaires : c'est une suite du mauvais effet de l'avis dans les Gazettes. » [2].

Rien d'étonnant que la Poste se soit permis de mettre la main sur une œuvre adressée au Directeur de la Librairie, M. de Malesherbes, sous le couvert de qui tant d'autres ouvrages prohibés ou suspects franchissaient journellement la frontière à cette époque.

1. Voir : *Annales de la Société J.-J. Rousseau. Tome Quatorzième,* 1922, A. Jullien, Genève. Voir aussi le compte rendu de ce même tome XIVe, par M. K. Gallas, dans le *Neophilologus,* 8e année, 2e livraison, p. 141, J. B. Wolters, Groningue, 1923.

2. Voir : *Lettres inédites de J.-J. Rousseau, à Marc-Michel Rey,* publiées par J. Bosscha, Amsterdam, 1858.

La recommandation de Coindet était immédiatement suivie des détails relatifs à la question du payement. Coindet savait en effet que Michel Rey était avant tout un commerçant peu enclin à céder gratuitement un ouvrage sorti de ses presses. D'ailleurs Coindet avait des raisons personnelles pour être persuadé que Rey n'aurait jamais eu l'idée de lui faire « hommage » de la *Lettre à l'Archevêque.*

A cette époque l'ancien employé de la banque Thellusson et Necker, était à couteaux tirés avec le célèbre libraire d'Amsterdam. Coindet, dans quelques conversations avec Rousseau, n'avait pas été très doux pour Michel Rey, du moins s'il faut en juger par la verte réponse que lui attira sa lettre du 4 avril 1763, réponse écrite par le fils de Rey au nom de son père et dont le brouillon est griffonné à la fin du document qui fait l'objet de cet article. Voici cette réponse :

« Mon père ne vends pas encore l'ouvrage que vous désirés il ne peut se charger d'aucune expédition et il ne comprend pas coment vous osés lui écrire après avoir fait vos efforts pour le rendre odieux à Mr Rouseau, une ame fausse come la vôtre ne mérite pas d'égard.

Mon père me charge de vous dire qu'il ne veut avoir de liaison avec vous ni directement ni indirectement ».

Coindet ne garda pas rancune à l'éditeur de Rousseau et le 29 avril 1763 il lui écrivait encore de Paris, non sans une pointe de malice :

Vous n'avez pas jugé à propos, Monsieur, de répondre à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire[1], ni de

1. De ceci on pourrait conclure que le brouillon susmentionné n'avait pas été envoyé à son destinataire.

m'envoyer ce que je vous demandais, je ne m'y attendais pas. Mais comme il pourrait arriver qu'une réflexion tardive vous engagea à me faire parvenir l'ouvrage en question, j'ay cru devoir vous prévenir que l'ayant actuellement je n'en avais plus besoin.

Je suis parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant Serviteur.

COINDET.

Il est probable que les relations amicales reprirent plus tard, grâce à l'intervention de Rousseau auquel Michel Rey ne pouvait rien refuser. Le libraire hollandais eut du reste le temps d'oublier ses dissensions avec Coindet pendant les dix-sept années qu'il vécut encore [1].

Remarquons aussi que le fils de Michel Rey écrivait : « Mon père ne *vend pas encore* l'ouvrage que vous désirez ». La *Lettre à l'Archevêque* était bien imprimée, et quelques exemplaires avaient été adressés par l'éditeur à des collègues de Paris et de la province ainsi qu'à un certain nombre de privilégiés, d'après une liste établie par J.-J. Rousseau lui-même [2].

Enfin Coindet fait allusion à l'édition complète des œuvres de Rousseau : « J'ai vu dans les Gazettes que vous proposez de faire bientôt une Edition Complette des Œuvres de Mr. Rousseau. » Dans la lettre du 28 février

1. Michel Rey mourut à Amsterdam, le 8 juin 1780. Cette date est d'une authenticité indiscutable, car la preuve en est fournie par l'affiche qui fut placardée à Amsterdam à l'occasion de cet événement et dont un exemplaire est conservé à la bibliothèque de la « Vereeniging ter Bevordering van de Belangen des Boekhandels » à Amsterdam. Cette affiche est conçue comme suit :

In Amsterdam, den 8sten Juny Ao 1780 | is overleden | MARC MICHEL REY | Boekhandelaer | Op de Bloemmark. | (A Amsterdam, le 8 juin 1780, est décédé Marc-Michel Rey, libraire sur le Bloemmark).

2. Voir : J. Bosscha, *op. cit.*, p. 191 et 193.

1763, Rousseau avait écrit à Rey : « Je voudrais que vous puissiez entrer pour quelque chose dans l'arrangement de mon édition générale à laquelle il est bientôt tems de songer. » Il faut croire que Rey saisit la balle au bond et prit immédiatement ses dispositions pour mettre sous presse l'édition complète dont il est question, puisque Coindet le savait déjà par la voie des Gazettes le 4 avril de la même année, c'est-à-dire un mois à peine après la proposition de Rousseau.

Y. Dubosq.

UN PEU DE LUMIÈRE SUR LES *CONSIDÉRATIONS*

La troisième édition polonaise des *Considérations* prouve l'intérêt toujours vif que les Sarmates reconnaissants réservent à leur législateur. Elle suggère avant tout une révision des données que nous croyons posséder sur la plus curieuse parmi les œuvres politiques de l'auteur du *Contrat social*. C'est en lisant les fausses vérités que M. Starzewski a eu soin de réunir dans son introduction [1] que nous sentons la très urgente nécessité de remplacer une fable mal venue par l'histoire authentique de Jean-Jacques, législateur polonais. Cette histoire nous l'attendons avec impatience, soit de M. Askenazy, soit de M. Konopczynski, tous les deux qualifiés pour la raconter. Mais il faut leur préparer la voie par une destruction des hérésies universellement répandues qu'ils auront à combattre.

Les documents nous permettent dès à présent de rectifier les erreurs fondamentales, qui concernent le but, la genèse, la date et le sort ultérieur des *Considérations*. Nous les avons consultés dans différentes archives. Une littérature assez abondante leur vient en aide. Ces documents et ces livres forment la base de notre récit.

La Russie avait exterminé l'indépendance polonaise.

1. Voir *Annales*, t. XVI, p. 325.

Stanislas-Auguste qui régna à Varsovie grâce à la protection de la grande Catherine, n'était en somme qu'un humble vassal toujours aux écoutes des ordres de la tzarine. Repnine, l'ambassadeur russe, commanda en maître. C'est sous les menaces de ce hautain proconsul que la Diète polonaise avait voté en 1768 une série de lois qui éternisaient l'esclavage de la République royale. Telle était au moins l'opinion des Russes. Mais une conjuration des magnats mécontents obtint les suffrages de la petite noblesse, patriotique et guerrière : ce fut la fameuse confédération de Bar. Animée et dirigée par un homme d'Etat éminent et mieux avisé que la plupart de ses concitoyens, par cet évêque de Kamienec, Adam Krasinski, qui rêvait d'être le Richelieu polonais, l'insurrection demanda l'aide des grandes puissances catholiques, ennemies alors de la coalition prusso-russe qui subjugua la Pologne.

Krasinski se rendit en France pour y conférer avec le duc de Choiseul. Le ministre de Louis XV était prêt à profiter de cette révolte contre Catherine, la pire adversaire de l'hégémonie française. Il amena la Porte Ottomane à se déclarer en faveur des libertés polonaises et il chercha les moyens d'aider les confédérés sans se compromettre ouvertement. Cette attitude bienveillante dépendait encore des succès d'un mouvement qui était sans organisation suffisante. Les chevaliers de Marie qui défendaient leur foi et leur patrie savaient mieux mourir en héros que vivre en citoyens disciplinés. Ils croyaient à la force magique de ce proverbe insensé, mais religieusement vénéré : « Polska nierzadem stoi », « La Pologne se conserve par son désordre ».

De telles idées ne furent pas celles du sage prélat qui ne visa pas moins à l'expulsion des oppresseurs étrangers qu'à celle de l'anarchie invétérée. Nous lui connaissons

tout un plan de réformes mesurées et circonstanciées, projetées pour le jour de gloire d'une insurrection victorieuse. En l'attendant, il s'efforça d'unir ses compatriotes querelleurs et réfractaires à toute autorité. D'autant plus qu'il n'était pas sans s'apercevoir du déplorable effet que les récits de témoins de la désorganisation confédérée avaient provoqué en France. Ce ne fut qu'en automne 1769 qu'il réussit enfin à créer un gouvernement central révolutionnaire, installé sur le territoire de cette Autriche qui partageait les sympathies et la façon d'agir prudente de M. de Choiseul.

Les différents partis polonais et anti-russes ainsi groupés autour d'un chef unique — c'était le comte de Pac, magnat lithuanien, — redoublaient les démarches qui devaient leur assurer de l'argent et des armes. Il fallait maintenant choisir les moyens de la diplomatie régulière. Le comte Michel Wielhorski fut désigné pour aller en France afin d'y représenter comme envoyé ceux qui se disaient le seul gouvernement légitime de la Pologne, hostilement occupée par les Russes. La tâche était plus que difficile. Convaincre Choiseul des chances d'une insurrection qu'il jugeait sévèrement, non par des motifs sentimentaux, mais d'après les dépêches de ses agents ; inspirer de la confiance pour des oligarques qui, après une heure d'entente, retombèrent dans leurs rivalités éternelles : cela paraissait encore aisé en comparaison du second objet de cette mission, celui de réformer l'opinion publique, foncièrement hostile à la cause polonaise.

Les salons et les journaux parisiens obéissaient au mot d'ordre des encyclopédistes. Voltaire et Grimm, Diderot et d'Alembert savouraient les faveurs de la tzarine. Ils lui vouaient un culte aussi intéressé que sincère. Elle, et le grand Frédéric, deux adeptes couronnés

de la philosophie éclairée, étaient les idoles du public français (qui en les exaltant critiquait l'amant royal de la Du Barry). Les amis dévoués que les alliés prusso-russes comptaient parmi les coryphées de la littérature se souvenaient encore du beau Poniatowski qui les avait poliment flattés au royaume de la rue Saint-Honoré, aux divins repas de Mme Geoffrin. Le choix entre ces trois souverains éclairés et leurs adversaires pouvait-il être douteux. Quoi, ces barbares incultes combattaient sous les drapeaux de la Sainte-Vierge, commandés par des prêtres et pour anéantir l'égalité des dissidents que la généreuse tzarine défendait en occupant la Pologne par ses armées disciplinées et parfaitement vertueuses ?

Mais le comte de Wielhorski était justement l'homme à tenter l'impossible. Tout en représentant une Confédération des chevaliers croisés, il s'inclinait respectueusement devant la philosophie du siècle. Les idées des encyclopédistes lui en imposaient autant qu'ils l'attiraient, cet Occidental avec ses tares de vieux Sarmate. Bientôt après son arrivée à Paris (février 1770) on le rencontre dans tous les endroits où l'on cognait sur l'Infâme. Des sympathies commençaient à germer pour une insurrection si aimablement défendue. Les succès de Wielhorski dans les milieux de la finance (qui étaient en même temps ceux de la grande littérature et des bureaux) inquiétaient la diplomatie russe. Elle en découvrit vite le secret.

Le magnat polonais s'était lié avec un homme que l'impératrice Catherine détestait cordialement et qui la payait de la même monnaie. Claude Rulhière, le futur auteur d'une magistrale *Histoire de l'anarchie de Pologne,* ancien secrétaire de légation à St-Pétersbourg, avait dans cette capitale une mauvaise renommée bien établie. On le savait détenteur d'un récit de l'avènement de la

tzarine qui ne la couvrait pas de gloire : grand ami des Russophobes polonais par-dessus le marché. Ce très apprécié commensal de tous les dîners littéraires, craint autant pour sa bonne plume que pour sa mauvaise langue, chaperonnait le ministre des confédérés à travers les salons. Il le mit en contact avec l'abbé Mably qui atteint alors l'apogée de sa célébrité. Et il lui présenta Rousseau.

Celui-ci venait d'arriver à Paris. Fin juin, le 24 probablement, il s'installa dans la capitale et peu de jours après Rulhière lui offrit son amitié. Les deux hommes si différents par leurs idées et par leur origine se croyaient faits pour être amis. Ils communiaient dans la haine du despotisme. L'écrivain-diplomate qui fut un narrateur fascinant, étala devant Rousseau la richesse de ses souvenirs polonais et russes et il posa ainsi la base de ce qui sera un jour le traité des *Considérations*. Les traces de Rulhière y sont nombreuses et méritent d'être recherchées (jusqu'à ce moment personne n'y a fait attention). Peu à peu, Jean-Jacques se sentit pris d'une sympathie ardente pour cette nation qui, dans un monde d'esclaves corrompus, semblait seule incarner la vertu républicaine.

Et voilà l'émissaire de ces héros combattant contre la tzarine (qui est encore la protectrice de Voltaire et d'Alembert). Rousseau l'admire du premier moment. Il lui demande des renseignements sur les affaires de Pologne. De ces conversations, un aide-mémoire formera le sujet principal. L'abbé Mably en est l'auteur. Wielhorski — nous le rappelons — représente la confédération à la cour de France et auprès de la philosophie. Acquérir l'approbation et l'aide, tant financière que militaire, du cabinet de Versailles, cela ne lui paraît pas moins indispensable que d'obtenir les conseils des sages de leur époque, de ces élus qui décrétaient en arbitres *de omnibus rebus*

et quibusdam aliis. Le politicien confédéré partageait naturellement la conviction alors générale que les philosophes éclairés feraient les meilleurs rois, juste comme les meilleurs rois étaient tous des philosophes éclairés. C'est pourquoi il adressa au savant abbé la demande de lui esquisser un programme de réforme polonaise. C'est aussi le motif qui lui prescrivit de soumettre le mémoire ainsi obtenu à l'examen du juge de la plus haute compétence.

Jean-Jacques, car c'est à ce cœur généreux, rempli d'un sentiment ardent, que fut présentée la critique qu'une raison pure et froide entreprit des institutions polonaises, Jean-Jacques feuilleta avec indignation ce réquisitoire contre le génie national de ses chers Sarmates. Mably leur insinuait de se transformer en puissance militaire pour opposer la force à la force. Il les exhortait à une diplomatie circonspecte propre à leur créer des alliés puissants ; bref, il les sommait de devenir des Européens pour pouvoir rester des Polonais. Rousseau lut ces réflexions sacrilèges et il se mit à l'œuvre pour les empêcher de corrompre la vertu confédérée. Cette fois, ou jamais, le proverbe se confirma : *Duo si faciunt idem, non est idem.* Rousseau basait ses conseils sur les mêmes informations qui avaient inspiré l'ouvrage de Mably : les notes de Wielhorski, quelques livres français sur le gouvernement et l'histoire de la Pologne, enfin des conversations avec Rulhière. Le résultat fut la vision d'un état idéal, réalisé sur terre polonaise. Le règne de la vertu au milieu de la perversité du siècle ; la modeste aisance entre le luxe et la misère ; la fraternité de toutes les classes qui fera culbuter l'inégalité que malheureusement il faut encore laisser subsister. L'éducation d'un peuple d'Emiles et de Julies ; des rois bien enchaînés, une administra-

tion où il y aura plus de *capita* que de *sententiæ* ; point de forteresse dangereuse à la liberté. « Les voisins se chargeront de resserrer vos frontières, ajoute le législateur vertueux, et vous garderez ainsi votre pureté républicaine qui ne s'accorde pas avec un territoire trop étendu. » (Il faut être Rousseau pour que ces remarques ne soient pas censées être la plus cruelle des ironies). Finalement une sévère admonestation qui s'oppose à l'abbé cosmopolite : « Gardez vos usages hérités, gardez votre nationalité et consolez-vous d'une catastrophe qui en pourrait résulter. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent (les voisins), faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. »

Ces théories forment le noyau d'un gâchis d'idées bizarres et abstruses. Il vaut la peine de les relire dans l'original. Toute la société sera pareille à une école gigantesque, où les citoyens-écoliers aspireront à des bons points, aux tableaux d'honneur, aux félicitations du conseil de discipline. Nous retrouvons jusqu'au palmarès. La Pologne vieillie dans ses mœurs indisciplinées devait tomber en enfance... Quel était le but de ces rêveries ? Rousseau s'enivrait de son rôle de législateur anonyme.

En confiant au seigneur polonais les considérations qu'il croyait au fond de son âme, salutaires et infaillibles, (« J'avais une grande confiance dans la droiture des sentiments qui me les avait suggérées », et on sait que cette droiture ne commet pas d'erreur), Rousseau demanda et obtint la promesse du plus absolu silence. Son travail parlera par la bouche de l'homme d'Etat qui en inspirera l'activité de la confédération. Jean-Jacques du haut de son cinquième étage contemplera les fruits de ses conseils sans que l'exubérante reconnaissance des Polonais offense sa délicatesse (et aussi sans que les méchants encyclo-

pédistes se moquent de l'innocent prophète de la vertu). Jean-Jacques déjouera enfin la noire intrigue de l'ineffable Mably.

Quant à Wielhorski, il apprécia les *Considérations* comme guide vers les cimes d'une conception philosophique du problème polonais. Il pensa en profiter dans un livre qu'il méditait déjà, volume qui revendiquera les anciennes libertés polonaises, conspuera le roi félon et se prévaudra dans ses assertions de l'autorité de l'immortel Rousseau. Le grand seigneur accepte le don du grand écrivain comme on ne refuse point un tableau, un cheval, un bijou, présents d'un ami généreux. Dorénavant, il disposera en temps et lieu et à son gré de ce mémoire qui est devenu sien. Il le taira où bon lui semble. Il le communiquera (malgré la parole donnée, c'est une tache sur la conscience de ce parfait gentilhomme) aux compatriotes qu'il souhaitera édifier ou devant lesquels il voudra se vanter. Aucun doute possible. Les idées des *Considérations* étaient destinées à pénétrer en Pologne seulement par l'intermédiaire de Wielhorski et en second lieu par la législation confédérée. Le manuscrit qui les contient devait rester le secret des deux amis.

Quelle a été l'époque de sa rédaction ? La date d'avril 1772 est inscrite en tête du manuscrit Mirabeau et de la première édition imprimée. Cependant il est impossible d'accepter cette donnée comme se rapportant au texte primitif. Nous savons que Rousseau avait employé le travail de six mois à le fixer. La lettre qu'il adressa à Wielhorski au printemps de l'année 1774 en fait la preuve, et confirme le passage, autrement peu décisif, de *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Le *terminus a quo* du premier jour de sa législation est indiqué par l'arrivée de Rousseau à Paris (24 ? juin 1770), par l'achè-

vement du mémoire de Mably, que Wielhorski communiqua à son conseiller au plus tôt le 1er septembre, par le temps qu'il fallait à ce dernier pour étudier les diatribes de son adversaire ; enfin par l'achèvement des *Confessions* (novembre-décembre 1770). Ce dernier moment est aussi celui où le pauvre grand homme se transporta dans son cinquième étage pour y mener la triste vie du prolétaire intellectuel. Comment méconnaître dans cette époque le temps « dont ma situation me rendait un autre objet nécessaire » ? ce sont les termes d'une lettre de Rousseau déjà citée comme témoin de ses loisirs législateurs.

Le *terminus ad quem*, où le dernier chapitre aura été écrit, est démontré par le passage qui discute le sort destiné au roi Stanislas-Auguste. Envisageant les deux possibilités : ou bien de tuer, ou bien de réélire Poniatowski, Rousseau ne pouvait pas taire l'essai que des confédérés avaient tenté, le 3 novembre 1771, pour réaliser la première. Nous voyons dans ces pages, qui se terminent par un conseil à la réconciliation, l'écho des conversations de l'émissaire que Stanislas-Auguste avait dépêché à Paris afin d'arriver à une entente avec les confédérés ; l'écho aussi des querelles qui s'élevaient à ce sujet entre les ennemis du roi. Cela nous conduit au printemps 1771. Enfin, c'est le jugement que Rousseau émet sur ce que les Polonais auraient à décider après l'expulsion des Russes, qui nous aide à fixer définitivement le temps où les *Considérations* ont été terminées. Envisager cette éventualité après la catastrophe de Lanckorona suivie de celle de Stolowicze ce serait une folie que nous n'imputons pas même au peu soucieux optimisme de Jean-Jacques. Les quelques bandes qui se débattaient encore contre l'écrasante supériorité des Russes n'autori-

saient guère l'espoir que la confédération aurait à disposer du trône des Piastes. Depuis le mois d'octobre 1771, aucun doute n'était plus permis. C'est donc entre décembre 1770 et le commencement de l'automne 1771, très probablement avant la fin de juin 1771, où la défaite de Lanckorona et la fuite de Dumouriez, commandant français et chef des confédérés, ont été connues à Paris, qu'il nous faut placer l'époque de la rédaction de notre traité.

Que faire de cette donnée précise qui nous oppose avril 1772 ? Répondre à cette question, c'est toucher à celle de l'authenticité du texte traditionnel des *Considérations*. Nous n'hésitons pas à affirmer que celui de la « collection » genevoise date en effet du printemps 1772. C'est aussi le cas du manuscrit Wielhorski conservé à Cracovie, copie révisée d'un original sensiblement différent et cadeau de Rousseau à son ami polonais. La première version de l'ouvrage terminée en été 1771 avait formé la base d'un échange de vues entre le philosophe et le ministre. De nombreux remaniements s'ensuivirent. Finalement, et à la demande du Polonais, le législateur-copiste se mit à l'œuvre pour calligraphier la rédaction définitive de ses chères « chimères ». Il y condamna ce que d'un commun accord on avait effacé, mais il garda tout le reste, fût-il même démenti par les événements. En 1771, les *Considérations* pouvaient encore espérer une influence pratique. A la veille des partages et après la débâcle militaire des confédérés, le manuscrit doublement précieux n'était plus qu'un hommage d'ami.

La première version resta entre les mains de Rousseau. Elle est aujourd'hui conservée à la bibliothèque de Neuchâtel. C'est le seul texte authentique, libre de toute influence étrangère. La deuxième version, le manuscrit Wielhorski, sortit définitivement des mains de Rousseau.

Les indiscrétions de l'ancien confédéré donnaient lieu à des copies. Depuis le commencement de 1773, elles circulaient dans les salons politiques et littéraires. Nous en connaissons une, offerte au prince Czartoryski (celle-ci probablement du consentement de Rousseau) ; une deuxième faite pour le duc de La Rochefoucauld ; une troisième qui appartint plus tard à Mirabeau ; d'autres encore parmi lesquelles devait se trouver celle qui parvint dans les mains de d'Alembert.

Elle faillit être publiée et brouiller sérieusement Rousseau et Wielhorski dont les relations s'étaient lentement tendues (Jean-Jacques ne lui pardonna pas de fréquenter les encyclopédistes que le méfiant misanthrope soupçonnait d'en vouloir à son amitié avec l'illustre Polonais). L'indignation de l'auteur finit par empêcher les suites tant redoutées d'une indiscrète méchanceté. Wielhorski s'alarma ; une réconciliation avec son ancienne idole dépendait du succès de ses démarches. D'Alembert et le libraire Le Jay qui détenaient la dangereuse copie cédèrent en partie aux instances de Wielhorski, en partie aux menaces du lieutenant de police, M. de Sartine, qui, par ordre venu de haut, se mêla de l'affaire.

Jean-Jacques ne tenait plus à son rôle de législateur. Sa vie durant aucune publication ne se fit des *Considérations*. Il mourut, et déjà le sieur Le Jay, délivré de Rousseau comme aussi de Wielhorski, retourné en Pologne après avoir fait sa soumission au roi et aux Russes, s'apprêtait à publier le traité tant surveillé. Le bruit s'en répandit à Paris, et il parvint à Ermenonville, où le marquis de Girardin offrait la plus noble hospitalité à la veuve du « meilleur des hommes ».

Nouvelle protestation des héritiers, mais qui risque fort de ne pas être écoutée. Le marquis de Girardin sent

sa propre faiblesse et il cherche des alliés plus influents qui s'imposeraient aux indiscrets détenteurs du manuscrit compromettant. C'est d'abord au comte Wielhorski que l'on s'adresse pour lui arracher un désavœu public de l'édition subreptice. Le seigneur polonais est maître de l'anéantir par sa déclaration et d'intimider ainsi le libraire uniquement soucieux de son gain éventuel. Une lettre de Girardin part pour la Pologne. Wielhorski l'accueille froidement ; mais ce n'est qu'apparence. La nouvelle, arrivée d'Ermenonville, ébranle l'ancien ambassadeur des confédérés redevenu simple particulier, et fort soumis au joug de ses ci-devant oppresseurs. Le pathétique réquisitoire contre les Russes et contre le roi de leur choix, élaboré, comme tout le monde sait, avec l'aide de Wielhorski, l'exposera à la vengeance de l'impératrice et de Stanislas-Auguste. A peine réconciliés avec celui qui les avait si opiniâtrement combattus, ils écraseront le rebelle impénitent.

Très inquiet, le magnat polonais qui ne se croit pas assez d'autorité pour empêcher le peu désirable événement littéraire, conseille de recourir au ministre des Affaires Etrangères à Versailles. Il étale encore des arguments juridiques : n'est-il pas le propriétaire des droits d'auteur d'un ouvrage qu'il avait inspiré, reçu en cadeau et qu'il se dépêcha de payer à la veuve de Rousseau ? (certes non seulement par générosité, mais pour faire acte de possession). M. de Girardin entre dans la voie du salut qui lui vient de l'Orient. Dans sa réponse au Polonais, il suggère l'idée de faire appel au Comte de Vergennes « pour qu'il s'opposât à toute publication et entrée en France de cet écrit qui ne serait pas faite de votre aveu ». Les éditeurs menacés d'une interdiction de leur marchandise seront prompts à déférer aux

souhaits de Wielhorski et des héritiers de Rousseau, souhaits portant sur certaines suppressions, sur certains changements qui atténueront la tendance des *Considérations* si inconsidérées.

Celui qui conduit le deuil de la fausse édition, trop véritable, saisit à merveille. Le 20 mai 1779, le comte Wielhorski expédie de Horochow, sa propriété polonaise, le manuscrit de la seconde version du malechanceux traité : aux bons soins de Vergennes et accompagné de deux lettres, l'une au ministre, l'autre à Girardin. La requête au grand pontife de la diplomatie française qui était en même temps un ancien ami de l'ex-envoyé confédéré, est un chef-d'œuvre de plaintes persuasives. Wielhorski argue par ses droits de propriétaire ; il expose ses craintes d'être compromis, mais il termine par le fait décisif : la publication de cet ouvrage d'un auteur de langue française, rédigé et imprimé sous les yeux du gouvernement français, provoquera des complications politiques. Que Vergennes use donc de sa puissance pour empêcher une impression intégrale. Qu'il amène les libraires à supprimer, à modifier tout ce que lui, Wielhorski, vient de noter dans l'exemplaire que Son Excellence recevra par le même courrier et qu'elle voudra bien faire parvenir au marquis de Girardin.

La lettre et la nouvelle qu'elle contenait étaient fort loin de réjouir le cœur du ministre des Affaires Etrangères. Elles arrivaient presque en même temps que le message qui annonçait la paix de Cieszyn. La France avait été l'intermédiaire entre l'Autriche et la Prusse, avec la Russie comme partenaire et avec le dessein principal de se rapprocher enfin du gigantesque Empire qu'elle était lasse de combattre. Dans cette lune de miel, la moindre des brouilles entre les deux amis, plus froidement

observateurs que tendres, équivalait à une rupture. La brouille qui germait dans l'épître de Wielhorski était manifeste et — sans que le ministre s'en mêlât — inévitable.

Pour bien évaluer l'importance d'un petit scandale politico-littéraire, il suffit de rappeler l'extrême sensibilité de Catherine à tout ce qui concernait sa gloire en général, celle de la domination polonaise en particulier. Son désir passionné aussi de plaire aux lettrés français et de ne rencontrer chez eux que de l'enthousiasme. Un précédent souligne ces faits. Rulhière, que nous avons rencontré comme intermédiaire entre Wielhorski et les Polonais et dans sa qualité de fort malicieux libelliste contre la tzarine, fut pressé de tous les côtés et sur les urgentes instances de Catherine de renoncer à publier ce qu'il était déjà assez désagréable de savoir écrit. La bonne maman Geoffrin s'était mêlée à l'affaire pour rendre service à son impériale amie. Mais elle avait manqué d'habileté et ne pouvait point arracher la promesse de silence que Rulhière se décida plus tard à donner et même à tenir. Le seul insuccès de cette démarche, inspirée par la meilleure volonté, suffisait à fomenter une haine implacable chez Catherine qui désormais brisa tout lien avec la reine de la rue Saint-Honoré, autrefois si tendrement cajolée. De tels événements n'échappaient pas à Vergennes. Irriter la plus rancunière des femmes ! Aucun chef-d'œuvre littéraire ne valait ce risque.

Il tient conseil avec ses fidèles, avec M. Hennin, premier commis, et aussi avec ce lieutenant de police incomparable qui s'appelle M. de Sartine. Son premier mouvement fut de suivre la tactique de l'Autriche. « Je ne suis pas plus curieux que vous, Monsieur, que mon nom paraisse dans tout ce qui a rapport à un homme

aussi célèbre par ses fautes que par ses talents ». Ce sont les paroles d'une réponse évasivement polie et déclinatoire. Le manuscrit fut expédié à Girardin et les pourparlers continuaient dans la chancellerie. La difficulté consista avant tout à exercer une influence sur les imprimeurs genevois qui étaient à l'abri de la police française. C'est de nouveau le châtelain d'Ermenonville qui trouve la solution heureuse. Wielhorski dans sa lettre à Vergennes n'avait parlé que police et défense. Le bon conseil un peu commercial de Girardin restait sans écho. On l'écoute à Versailles. Le 24 juin, le débrouillard marquis remercia Vergennes de l'envoi du manuscrit de Wielhorski et il profita de l'occasion pour lui proposer un moyen d'action praticable. Défense d'imprimer en France et privilège pour les éditions, faites en territoire étranger, pourvu qu'elles se prêtent aux exigences de la haute politique.

Vergennes se dépêche de consentir. Il se garde d'abord d'intervenir personnellement, mais il laisse à Girardin le soin de convaincre les éditeurs genevois. La correspondance confidentielle du ministre nous fournit un commentaire instructif. Ordre est donné à la police de ne permettre aucune édition française du dangereux traité ; aux douanes de ne laisser pénétrer que la collection de ces messieurs genevois, pourvu...

La condition sera soigneusement remplie. Du Peyrou éditera non l'original de la première version qui aurait été à sa portée, mais le manuscrit de Wielhorski avec tous les changements et avec toutes les omissions que le seigneur polonais avait prescrits. Son adhésion date d'octobre 1779 ; mais il fallut attendre jusqu'en 1782 pour que le monde lettré pût apprendre les « chimères » du pauvre Jean-Jacques, législateur malgré lui,

posthume et châtré ; jusqu'en 1801 pour lire le texte intégral de la seconde version, publiée alors d'après une copie qui avait appartenu à Mirabeau. Le texte primitif et, aux yeux du critique, le seul original, attend toujours son heure. Espérons qu'il nous sera un jour offert, accompagné d'une histoire détaillée de l'étrange œuvre, histoire que notre étude s'efforce de préparer.

Otto Forst de Battaglia.

Appendice

Correspondance conservée aux Archives du Ministère français des Affaires étrangères, Pologne, vol. 311, folios 67 à 72

I.

Wielhorski à M. Hennin

Avant le 25 juin 1779.

Monsieur le comte,

Votre Excellence n'ignore sûrement point que l'on imprime à Paris un ouvrage que J. J. Rousseau a fait pour moi sur la Pologne. Il est inutile de lui dire comment m'a été dérobée la copie qui sert à l'impression ; il suffit d'informer V. E. qu'elle se fait à mon insu, qu'elle peut être infidèle dans plusieurs endroits et dans d'autres trop fidèles, et qu'enfin elle peut me compromettre.

Pour éviter ce désagrément aussi bien que pour faire plaisir à la veuve de l'auteur, j'ai cédé aux sollicitations de M. de Gérardin et j'ai pris le parti de lui envoyer le manuscrit en y joignant quelques petits changements et retranchements que j'ai cru indispensables. C'est à condition que

l'imprimeur s'y conformera et que le manuscrit me sera renvoyé que j'ai donné mon consentement à rendre public l'ouvrage en question.

Daignés, Monsieur le comte, je vous supplie, employer l'autorité que vous donne votre ministère sur les productions politiques, que celles-ci ne paraisse qu'avec des modifications convenables et conformes à mes intentions. Comme l'ouvrage a été fait uniquement pour moi, ainsi que V. E. le verra si elle veut prendre la peine d'en faire la lecture, et que je suis le propriétaire du manuscrit, j'ai droit de m'opposer à toutes les impressions clandestines et d'imposer mes conditions à celle à laquelle je veux bien donner mon agrément.

Je prends la liberté d'adresser à Votre Excellence une lettre pour M. de Gerardin et le manuscrit en question. Si elle veut en prendre lecture, je ne doute point qu'elle n'approuve les changemens et les retranchemens que j'y ai faits ; ils sont sur une feuille détachée mise au commencement du manuscrit.

Je remets absolument à la décision de V. E. toute cette affaire, elle peut y faire d'autres changemens et d'autres retranchemens. Les bontés dont elle m'a comblé pendant mon séjour à Paris me sont un sûr garant qu'elle ne voudra pas que je sois compromis, et ses sentimens de justice et d'équité m'assurent d'un autre côté qu'elle ne souffrira point que la veuve Rousseau perde les fruits du travail de son mari, d'autant plus qu'elle a refusé la gratification que je lui avais envoyée.

Je suis avec respect, M. le Comte, de V. E. le très humble et très obéissant serviteur.

WIELHORSKI.

II.

Le Ministre à Wielhorski

Versailles, le 25 juin 1779.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et ce qui y était joint.

Les œuvres de Rousseau devant s'imprimer en Pays Etranger je n'ai pas cru nécessaire de prendre connaissance du manuscrit de cet écrivain sur la Pologne ni des corrections que vous y avez faites et j'ai fait passer le tout cacheté à M. de Gerardin. Il m'a paru, Monsieur, que c'était le moyen le plus simple pour ne pas me mettre dans le cas de connaître ce que je n'aurais pas pu approuver et pour laisser aux personnes dont c'est le devoir à s'opposer à la publication de cet écrit, s'il n'est pas de nature à entrer en France.

Des considérations du même genre m'engagent, Monsieur, à ne pas me mêler de contenir la veuve Rousseau dans les bornes de ses devoirs envers vous, vous n'ignorez pas combien les gens qui se chargent de faire imprimer sont peu délicats sur les moyens d'augmenter le débit de leurs livres, je serois trompé, comme vous le serez peut-être, et je ne suis pas plus curieux que vous, Monsieur, que mon nom paroisse dans tout ce qui a rapport à un homme aussi célèbre par ses fautes que par ses talens.

Vous approuverez, j'espère, Monsieur, le parti que j'ai pris dans une affaire à laquelle vous mettez de l'intérêt. J'ai toujours désiré faire ce qui vous était agréable, mais je suis convaincu que moins un ministre se montre dans ce qui peut engendrer des querelles littéraires, plus il fait sagement. Vous m'avez d'ailleurs, Monsieur, fait un plaisir considérable en paroissant persuadé que je serais très aise d'avoir une occasion de vous obliger.

J'ai l'hon..... etc.

III.

Gerardin à Hennin

26 juin 1779.

Je reçois, Monsieur le Comte, un paquet venant de Pologne que vous avez eu la bonté de me faire adresser. Dans ce paquet j'ai trouvé un manuscrit original ayant pour titre : *Considérations sur le gouvernement de Pologne par J. J. Rousseau,* avec une lettre de M. le comte Wielhorski qui me marque qu'il vous a écrit en même temps à ce sujet. Ce qui l'a déterminé à m'envoyer ce manuscrit, c'est qu'étant sorti de ses mains on a eu la mauvaise foi d'en tirer copie, sur laquelle il s'en est répandu depuis un assez grand nombre, et qu'il a très grand sujet de désirer que cet ouvrage ne paroisse pas sans quelques corrections en plusieurs endroits, qui dans les circonstances présentes, le compromettraient personnellement, parce que tout le monde sait que c'est à sa réquisition que M. Rousseau a entrepris ce travail. Je ne vois aucun moyen de parer à cet inconvénient, à moins que par considération pour lui et pour prévenir quelques tracasseries politiques auxquelles les endroits pourroient donner lieu, vous ne voulussiez bien, M. le Comte, faire défendre sévèrement l'entrée en France à toute autre publication de cet ouvrage que celle qui en sera comprise dans l'édition générale qui se fait actuellement à Genève par la société typographique de cette ville. Cette édition, non plus que toute autre du même auteur qui comprendra nécessairement l'*Emile,* ne peut être permise ouvertement, je le sais, mais elle pourrait y être tolérée comme celles qui se vendent actuellement partout et avec d'autant plus de justice qu'elle sera la seule générale que l'auteur lui-même ait disposée et dont le résultat contribue à assurer une subsistance à la veuve d'un homme qui a fait autant d'honneur à la langue française. Ce ne serait donc qu'en présentant à cette société typographique de Genève qui traite de cette édition, la consi-

dération de l'avantage qu'elle trouveroit dans la grâce tant d'une tolérance particulière pour l'entrée de son édition en France exclusivement à toute contrefaction étrangère, que je pourrais l'engager à faire les changements que demande M. le Comte de Wielhorski dans un ouvrage dont ils ont à Genève le double de la main de l'auteur. Et comme ils réuniraient par ce moyen les deux seuls manuscrits de la propre main de l'auteur, ils pourraient, en conséquence de cet arrangement, démentir en même tems l'authenticité de toute publication de cet ouvrage qui ne pourrait être faite par d'autres qu'eux, que sur des copies de main étrangère.

La petite vérole, que vient d'avoir mon fils aîné, me forçant de suspendre jusques au mois d'août le voyage pour lequel vous avez eu la bonté de m'accorder un passeport, si vous avez, Monsieur, quelques ordres à me donner au sujet de la proposition que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre, je serai d'autant plus empressé d'aller le recevoir que ce serait pour moi une occasion de vous présenter moi-même l'hommage de la reconnaissance que je... etc.

GERARDIN.

A Ermenonville par Senlis, 24 juin 1779.

IV.

Le Ministre à Gerardin

Versailles, le 2 juillet 1779.

Je n'avais pas jugé nécessaire, Monsieur, de vous écrire en vous envoyant le paquet qui m'avait été adressé de Pologne pour vous, parce que sachant de M. le C. de Wielhorsky, ce que contenait ce paquet, il m'avait paru convenable de ne me mêler en rien de l'affaire qui était confiée à vos soins. J'ai annoncé à M. le C. Wielhorsky que ce serait en vain que je

chercherais à lui rendre le faible service de ne faire paraître l'ouvrage de J. J. Rousseau sur la Pologne qu'avec les corrections qu'il désirait qui y fussent faites parce que l'édition qu'on annonçait des ouvrages de cet écrivain se ferait en pays étrangers.

La manière dont vous croyez, Monsieur, qu'on pourrait remplir les intentions de M. Wielhorsky me paraît très convenable et je pense que par l'intérêt que vous prenez à la veuve de l'auteur, vous pouvez plus que personne influer sur la conduite des imprimeurs de Genève. Pour moi je laisse volontiers le soin de permettre ou d'arrêter la distribution de cette édition aux personnes chargées de veiller sur la librairie et me borne à désirer qu'elle contienne le moins de choses blâmables qu'il sera possible.

Je vous félicite de très bon cœur, Monsieur, du rétablissement de la santé de M. votre fils et je souhaite que le voyage que vous vous proposez de faire avec lui contribue à lui donner le goût des choses utiles, et une connaissance raisonnable de celles qui n'ont que l'agrément pour objet.

J'ai..., etc.

SOURCES ET OUVRAGES A CONSULTER

Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris. Pologne, correspondance politique, vol. 295/301, 311. On y trouve la correspondance capitale de Vergennes avec Sartine, Girardin, Wielhorski. Inconnue aux Rousseauistes.

Haus-, Hof-, und Staatsarchiv, Vienne. Frankreich Berichte, vol. 213, 216, 217, 231, 233. Polen, Berichte, vol. 25/28. Ces documents forment la base de nos informations sur le séjour parisien de Wielhorski.

Bibljoteka ordinacji hr. Krasinskich, Varsovie. Correspondance de Wielhorski, vol. 3993/3994. Deux lettres publiées par Askenazy, *Bibljoteka warszawska,* 1898, 1, 443, sq.

Museum XX. Czartoryskich, Cracovie, vol. 1392. Décrit par Olszewicz (*Annales Jean-Jacques Rousseau,* tome IX, p. 29, sq.).

Bibliothèque municipale, Neuchâtel, Manuscrit de l'original des *Considérations.* Décrit par Vaughan, *Political writings of Rousseau* (1915), tome II, p. 373, sq.

Archives de la famille Girardin, Ermenonville (v. plus bas).

Editions des *Considérations :*

Collection des *Œuvres* de Jean-Jacques Rousseau, publiée par Du Peyrou, Genève, 1782, sq. ; dans le vol. II (1782), la première édition de notre traité.

Œuvres, éd. Hachette, tome V, p. 237, sq.

Edition commentée par Vaughan (voir plus bas).

Bio-bibliographie de Rousseau :

Courtois. *Chronologie de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau,* Genève, 1923. (*Annales Jean-Jacques Rousseau,* tome XV).

Foster. *Le dernier séjour de Rousseau à Paris,* Northampton, 1921.

Littérature sur les *Considérations :*

Askenazy. *Listy Rousseau' a.* (*Bibljoteka Warszawska,* 1898, I, 443, sq. *Lettres de Rousseau à Wielhorski*).

— *Napoléon a Polska,* Varsovie, 1918, I, 159 (très important).

— *Studja historyczno-krytyczne,* Cracovie, 1897, 68, sq.

Girardin. *Le comte de Wielhorski et Rousseau.* (*Bulletin du Bibliophile,* 1909, 569, sq. ; publie la correspondance entre Girardin et Wielhorski, échangée en 1778 et en 1779).

— *Quelques mots au sujet des Considérations.* (*Bulletin du Bibliophile,* 1912, 521, sq.).

Konopczynski. *Jean Jakob Rousseau, doradca Polakow* (*Themis Polska,* 1913, I, I, sq.).

Kot, *Rzeczpospolita Polska literaturze politycznej Zachodu,* Cracovie, 1919, 221, sq.

Martin-Decaen. *Le dernier ami de Jean-Jacques Rousseau.* Paris, 1912.

Olszewicz. *Documents polonais sur Jean-Jacques Rousseau.* (*Annales J.-J. Rousseau,* VII, 75, sq.).

— *Le manuscrit Czartoryski des « Considérations ».* (*Annales J.-J. Rousseau,* IX, 29, sq.).

RÖPELL. *J.-J. Rousseau's Betrachtungen über die polnische Verfassung.* (*Zeitschrift der Historischen Gesellschaft für die Provinz Posen,* 1887, 3, 129, sq.).

ROUFF. *Rousseau et la Pologne* (*Mercure de France,* 1919 (135), 5, sq.).

STARZEWSKI. *Introduction,* en tête de l'ouvrage : *Uwagi nad rzadem Polski,* Cracovie, 1924, III, sq.

SZYJKOWSKI. *Mysl Jana-Jakoba Rousseau w Polsce XVIII wieku,* Cracovie, 1913, 69, sq.

VAUGHAN. *The Political Writings of J.-J. Rousseau.* Cambridge, 1915, 2 vol.

Ouvrages sur la Confédération de Bar :

FORST-BATTAGLIA. *Eine unbekannte Kandidatur auf den polnischen Thron.* Bonn, 1922.

— *Stanislaw-August Poniatowski,* éd. allem., Vienne, 1926.

KACZKOWSKI. *Wiadomosci o konfederacji barskiej.* Poznan, 1843.

KONOPCZYNSKI. *Historja polityczna.* Cracovie, 1923, vol. 2.

— *Liberum Veto,* Cracovie, 1918.

— *Rada nieustajaca.* Cracovie, 1917.

LUNINSKI, *Ksiezna Tarakanowa,* Lwow, 1917.

MEJBAUM. *O tron Stanislawa Augusta.* Lwow, 1918.

PULASKI. *Szkice.* Cracovie, Lwow, 1887-1909, 4 vol.

RULHIÈRE. *Histoire de l'anarchie de la Pologne,* Paris, 1807, 4 vol.

SCHMITT. *Dzieje panowania Stanislawa Augusta,* Lwow, 1868-1884, 3 vol.

SOREL. *La question d'Orient au* XVIII[e] *siècle,* Paris, 1878.

SZUJSKI. *Dzieje Polski.* Lwow, 1866, vol. 4.

O.-F. DE B.

PREMIÈRES MENTIONS DE ROUSSEAU
DANS LA LITTÉRATURE HONGROISE

Où, quand, et chez qui trouvons-nous les premières traces de l'influence de Rousseau dans la littérature hongroise ? Qui est-ce qui fait pour la première fois mention de son nom ? reflète pour la première fois ses idées ? — Je n'en savais rien, quand il y a quinze ans j'ai publié ici-même (*Annales*, t. VII, p. 139-144) mon article sur *J.-J. Rousseau dans la littérature hongroise.* Dans cette liste, le premier travail hongrois relatif à Rousseau est daté de 1790, c'est-à-dire douze ans après la mort de Jean-Jacques. Mais depuis lors des recherches minutieuses et d'heureuses découvertes, nous ont mis en état de pouvoir reculer cette date de deux ou trois dizaines d'années ; aujourd'hui nous savons avec certitude que les débuts de l'influence de Rousseau sur les esprits hongrois sont contemporains du penseur de Genève.

Le premier Hongrois qui ait vu Rousseau et qui ait fixé les impressions de cette entrevue dans son *Journal,* fut le jeune comte Joseph Teleki (1738-1796), membre d'une des plus illustres familles de l'aristocratie magyare. Après avoir terminé ses études à Bâle, chez les professeurs Daniel et Jean Bernouilli, et y avoir composé un

petit ouvrage : *Essai sur la faiblesse des Esprits Forts,* dont il envoya un exemplaire à Rousseau, le comte séjourna à Paris de novembre 1760 à juillet 1761 en compagnie de Duvoisin, ministre de l'ambassade de Hollande. Les deux amis résolurent de rendre visite à Rousseau. Duvoisin écrivit deux fois à Rousseau à ce sujet ; la première fois, Rousseau s'excusa disant qu'il était très occupé ; la seconde fois, Duvoisin annonça leur arrivée et Rousseau les attendit de bon cœur. Pour les détails de cette visite, qui eut lieu le 6 mars 1762, et au cours de laquelle Rousseau non seulement loua avec chaleur l'opuscule de Teleki, mais encore lui promit (cf. Teleki à Duvoisin, 17 février 1777) d'en faire une autre édition où il tâcherait de donner une forme nouvelle aux arguments dirigés contre les athées, je renvoie le lecteur à l'article de M. Z. Baranyai, *Une visite hongroise chez Rousseau à Montmorency,* paru dans la *Semaine littéraire* de Genève (15 juillet 1922, p. 353-355).

Cependant ce passage du *Journal*[1] de Teleki[2] n'est pas la première trace de Rousseau dans la littérature hongroise. En feuilletant les volumes du *Journal* — où l'on trouve, surtout pour l'époque du séjour à Paris, beaucoup de données intéressantes sur ses rapports avec les gens de lettres, — j'ai rencontré une mention de Rousseau antérieure de trois mois à sa visite à Montmorency. Sous la date du 27 novembre 1760 il écrit : « Avec

1. L'Académie hongroise des sciences — dont la Bibliothèque conserve ce précieux manuscrit — a songé à publier le *Journal*, mais la guerre et ses conséquences ont jusqu'ici empêché l'exécution de ce projet.

2. Après la phrase : « Il (Rousseau) loua le livre bien au-delà de son mérite », le manuscrit autographe du *Journal* présente quelques mots biffés et illisibles ; il n'est pas impossible que Teleki ait d'abord voulu parler de la promesse de Rousseau relative à la nouvelle édition de son livre.

M. Ferner nous nous rendîmes à l'Opéra afin de voir *Le Devin du Village* de M. Rousseau qui étant lui-même un si grand ennemi de la comédie, n'a pas eu honte de le composer ; c'est une pièce passable dans son genre ; monsieur est l'auteur de la musique aussi. » Voilà la première mention juqu'ici connue de Rousseau dans la littérature hongroise ! voilà le nom de Rousseau pour la première fois sous la plume d'un Hongrois ! Il est inutile d'insister sur l'importance de cette note de l'année 1760, du temps où les chefs-d'œuvre de Rousseau (la *Nouvelle Héloïse,* le *Contrat Social,* l'*Emile*) n'ont pas encore paru.

A ces deux témoignages de Teleki succède un silence de dix ans, et ce n'est qu'en 1771 que l'on rencontre un nouvel écho de l'action exercée par Rousseau sur l'âme hongroise. M. Al. Eckhardt[1] a découvert deux manifestations antirousseauistes : dans son ouvrage *De religione revelata* (Tyrnaviae, 1771), le Jésuite L. Csapodi range l'*Emile* parmi les adversaires de la religion, et le réfute ; le prêtre Jean Molnar, dans son ouvrage *De ratione critica legendi* (Posonii, 1776), élaboré en partie d'après la critique de Csapodi, place Rousseau au nombre des ennemis de l'Eglise. Moi-même je pourrais y ajouter quelques phrases insignifiantes datées des années 1770-1780 où l'on sent l'inspiration de Rousseau, — et qui se trouvent toutes dans les ouvrages de George Bessenyei (1747-1811), poète et penseur, le premier représentant de la philosophie française, le hardi initiateur de l'école littéraire hongroise surnommée « l'Ecole française ». A côté de Voltaire, son maître favori, il s'occupe volontiers de Rousseau. Ses ouvrages d'histoire, de politique, de morale, de pédagogie

1. Eckhardt, S. *A Francia forradalom eszméi Magyarorszagon* (Les idées de la Révolution française en Hongrie), 1924, p. 167-68, 170, 172.

et de religion — c'est là que se manifeste le plus fortement l'ascendant de Rousseau — sont de dates postérieures, mais ses écrits composés entre 1772 et 1780 sont aussi souvent inspirés par les idées de Rousseau. Ainsi dans le récit *Der Amerikaner,* paru à Vienne en 1774, figurent des phrases comme celles-ci : « Unschuldige Natur ! » (p. 10) « In Amerika fand sich eine einsame Insel, wo die Einwohner ohne ausgekünstelte Wissenschaften nur nach den Instincten der Natur gelebt haben » (p. 12). « In ihrem Glauben haben sie kein Wunder der Offenbarung gekennt ; sie haben von dem Willen Gottes nur in ihrem Gefühle durch die Empfindung die Beratschlagungen gemacht und hielten alles dasjenige für göttliche, was ihnen die Natur zu geniessen ohne Schaden ihres Daseins erlaubte » (p. 13). Dans sa dissertation sur l'*Enseignement maternel* (1777), la mère désire dispenser à sa fille avant tout — tel Jean-Jacques pour Sophie — les enseignements de la religion ; dans le VIIe chapitre du petit ouvrage : *Die Geschäfte der Einsamkeit* (1777), l'auteur cite Rousseau parmi les écrivains qui examinent la nature morale de l'homme sans aucune révélation (p. 35) ; et quelques pages plus loin il ajoute : « Le motif de l'action chez toi est toujours le sentiment ».

Comment peut-on expliquer que la période de 1761 à 1780 soit si stérile en documents relatant l'influence de Rousseau ? Si l'on fait abstraction des données susmentionnées, — partiellement négatives, car elles ne citent ses idées que pour les combattre, pour défendre l'Eglise contre leurs tendances subversives, et partiellement empreintes d'une réserve craintive où l'auteur n'ose qu'une seule fois nommer Rousseau, — l'on ne voit nulle part de traduction de ses ouvrages, ni d'exposé de ses doctrines. D'où provient pareil phénomène ?

Pour celui qui connaît l'histoire de la Hongrie dans les années 1750-1780, années où Rousseau, devenu illustre, a rempli le monde de son nom et de ses idées, ce fait singulier s'éclairera aisément. Il sait que ces années sont celles du règne de Marie-Thérèse (1740-1780), il sait que la reine défendit sévèrement l'importation des livres des philosophes français, si strictement que même l'*Esprit des Lois* ne pénétra en Autriche qu'à la prière du médecin de la souveraine, Van Swieten ; mais la défense du gouvernement ne pouvait naturellement empêcher que quelques exemplaires de ces ouvrages ne pussent s'introduire dans la ville impériale et y parvenir entre les mains de la garde hongroise. Aujourd'hui nous connaissons les instructions données à la censure et nous savons que la vente des travaux des libres-penseurs étaient sévèrement défendue, et que la police instituée pour surveiller les librairies avait non seulement le droit, mais aussi le devoir de saisir les livres hostiles à l'Etat ou à l'Eglise. Le *Catalogus librorum prohibitorum* imprimé en 1765, puis en 1774, mentionne en premier lieu les ouvrages de Voltaire et de Rousseau, et il était non seulement défendu de les vendre, mais aussi de les conserver dans les bibliothèques. A côté de la défense d'importer et de vendre des livres étrangers, la troisième mesure par laquelle la reine crut prohiber en Hongrie les idées de Voltaire, de Rousseau et des autres penseurs français, fut de restreindre l'autorisation d'étudier dans les académies et universités étrangères.

Quoi d'étonnant si en raison de ces défenses multiples le nom et les idées de Rousseau apparaissent rarement, même dans les dernières années du règne de Marie-Thérèse (1770-1780) ? si le jésuite n'ose le nommer que pour le réfuter ? si le prêtre ne rappelle les idées des libres penseurs qu'en vue de l'apologétique catholique ? si

G. Bessenyei qui s'inspire plusieurs fois de lui, n'ose proférer son nom qu'une seule fois ? Si l'on prend en considération toutes ces circonstances, on ne s'étonnera pas qu'autour du nom et des idées de Rousseau règne un silence si universel en Hongrie et que seulement à partir de 1780, à partir du règne plus libéral de l'empereur Joseph II, nous rencontrions plus fréquemment le nom et les idées de Jean-Jacques, et cette fois-ci avec une pleine adhésion.

Mais nous ne devons pas perdre tout espoir de rencontrer, même dans ces années silencieuses, des traces de son influence. Il est presque impossible de croire que les magnats épris de la culture, des lettres et des idées françaises, les comtes Adam Teleki, Joseph Teleki, Samuel Teleki, Gédéon Radai, le père et le fils, Michel Sztaray, le baron Laurent Orczy et le comte Jean Tekete qui ont incontestablement lu en secret les ouvrages du philosophe genevois, et nourri leurs âmes de ses idées, n'aient pas cherché à analyser, à adapter ses doctrines, cela dans des lettres et mémoires demeurés manuscrits, vu la censure.

Et puis nous avons encore une autre espérance : c'est qu'un étudiant hongrois de quelque université étrangère — où il pouvait puiser sans réserve dans les œuvres de Rousseau et se laisser saisir par le courant de son action universelle — ait consacré une dissertation à réfuter le Genevois en s'appuyant sur les vieilles notions orthodoxes qui régnaient en Hongrie. Le soussigné a été assez heureux pour trouver, il y a quelques mois, une dissertation de ce genre dans la bibliothèque de l'Académie de Sarospatak, dissertation dont ne parle ni la *Biographie des gens de lettres hongrois,* de J. Szinnyei (*Magyar Irok élete és munkai,* 1-16 v.), ni la *Bibliographie* de Petrick. Cette dissertation est d'une année antérieure au livre

de Csapodi et peut être considérée pour l'instant comme le premier livre hongrois consacré uniquement à Rousseau et, sous ce rapport, est unique jusqu'en 1790 ; c'est l'ouvrage d'un ancien élève devenu professeur de notre collège, circonstances qui l'attachent étroitement à Sarospatak. Voici le titre de cette dissertation : *Dissertatio Antirussaviana de Habitu Religionis Christianæ ad vitam civilem*, c'est-à-dire *Dissertation antirousseauiste sur la convenance de la religion chrétienne à la vie civile.* L'auteur, Michaël Paksi (ou Paxi) de Szathmar, philosophiæ studiosus, Patakino-Hungarus, l'a présentée et soutenue le 16 juin 1770 sous la présidence du professeur Meinard Tydeman à l'Université d'Utrecht. La dissertation comprend 54 pages grand in-8° et sort de l'imprimerie académique de Joannes Brœdelet, Trajecti ad Rhenum, 1770.

Michel Paksi de Szathmar, fils du professeur de Sarospatak, naquit en 1745 à Spatak ; après avoir terminé ses études à notre collège et à notre académie, il se rendit en 1767, aux frais des patrons de l'Alma Mater, aux académies étrangères pour y suivre surtout les cours de philosophie, de physique et de mathématiques. A Bâle, sous Bernouilli, et à Utrecht, il se livra à ses études avec un zèle tel qu'en 1771 il fut promu docteur en physique et en philosophie (sa thèse de doctorat a pour titre : *Specimen inaugurale chemico-physicum sistens observationes novas et meletemata circa Pyrophorum aluminosum et Ignem.* Trajecti a. R. 1771). Après la promotion, il retourna dans sa patrie et le 1er novembre commença son activité à notre collège en enseignant les mathématiques et la physique. Mais de constitution délicate, il mourut deux ans plus tard, le 24 juin 1773, à l'âge de 28 ans. Meinard Tydeman (1741-1825), sous la présidence duquel

il a soutenu sa thèse, fut, de 1766 à 1790, professeur de droit naturel et de droit public à l'Université d'Utrecht ; nous ignorons s'il s'est occupé de Rousseau et a pu inspirer notre Paksi dans le choix de son thème antirousseauiste.

La dissertation — son titre l'indique — se propose de combattre la partie la plus faible, la plus vulnérable du *Contrat social,* savoir le chapitre 8 du livre IV : *De la religion civile.* Rousseau y accuse la religion chrétienne ; c'est elle qui en « séparant le système théologique du système politique, fit que l'Etat cessa d'être un et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens » ; — « le christianisme ayant atteint la domination, est devenu le plus violent despotisme du monde » ; — « dans les Etats chrétiens, on n'a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître ou du prêtre on était obligé d'obéir » ; — « la loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat » ; — « tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien : toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même, ne valent rien » ; — « une société de vrais chrétiens ne serait ni la plus forte, ni la plus durable » ; — « le christianisme ne prêche que servitude, son esprit est trop favorable à la tyrannie ». Pour tous ces motifs, il institue la religion pure et simple de l'Evangile ; sa logique inexorable sacrifie toute religion à l'omnipotence de l'Etat.

Paksi a choisi un sujet bien méritoire lorsqu'il s'est fixé pour tâche de réfuter les arguments avancés par Rousseau contre la religion chrétienne et de démontrer que la religion chrétienne est bien appropriée à la vie civile. Son travail se divise en deux parties, savoir la partie polémique (§ § IV-XXXIX) et la partie positive (§ § XL-LVIII) ; de

la réfutation des arguments de Rousseau il est question surtout dans la première partie.

A la thèse initiale de Rousseau « que les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique », il oppose la thèse contraire : au début les rois mêmes étaient les dieux des hommes ; après un examen plus approfondi, il estime que les rois, les dieux et les lois des anciens n'étaient pas les mêmes, à moins qu'on veuille aussi admettre la thèse que les villes, les citoyens et les lois étaient aussi les mêmes. Il n'accepte pas non plus l'hypothèse que Rousseau avance contre Bayle, savoir que jamais Etat ne fut fondé sans avoir la religion pour base, ou bien l'on doit rejeter l'assertion de Rousseau que chaque Etat doit son origine aux contrats extérieurs ; or, si cela se peut démontrer, et l'auteur n'en disconvient pas, il ne s'ensuit nullement que tout gouvernement, que toute constitution de cette sorte soit théocratique. Qui pourrait ignorer que la base de l'empire ottoman est la religion ; mais qui parlerait cependant ici de constitution théocratique ?

Le second grief de Rousseau contre lequel notre auteur se met en campagne est le suivant : En séparant le système théologique du système politique, Jésus fit que l'Etat cessa d'être un et causa des divisions intestines ; on en pourrait conclure, selon Paksi, que tant que l'alliance des deux systèmes dura, les Etats ont vécu un âge d'or, un printemps éternel. Mais il n'en fut pas ainsi, les guerres sans nombre de l'antiquité attestent le contraire. Et comment Jésus brisa-t-il l'unité du système politico-théologique ? Peut-être par cette parole : Rendez à César ce qui appartient à César ! peut-être aussi saint Paul quand il enseigne que tout homme doit être soumis aux puissances supérieures, et saint Pierre : « Craignez Dieu,

honorez le roi, soyez soumis à tout ordre humain, soit au roi, soit aux gouvernements, car telle est la volonté de Dieu. » Suit une longue série d'exemples tirés de l'histoire des Romains, des Grecs et des Juifs.

Selon la troisième thèse de Rousseau, le chrétien fidèle qui n'est soucieux que de la vie céleste, est indifférent à la bonne ou à la mauvaise fortune de sa patrie. Pour Paksi, la religion chrétienne n'enseigne pas que la patrie de l'homme n'est pas de ce monde tant qu'il y vit ; ordonne-t-elle de ne point manger, de ne point bâtir de maison et ne pas se marier ? de sorte que Rousseau, lorsqu'il avance de bonne foi de nouvelles vérités répète à vrai dire des calomnies anciennes. Rousseau exige qu'on lui montre une armée chrétienne, car il n'a pas encore vu telle chose, à quoi Paksi répond : montrez-moi une religion qui enseigne la tactique de guerre ou le siège d'une forteresse : le bon chrétien ne fait pas la guerre comme tel, mais comme citoyen d'un Etat, et Hermogènes aussi n'a pas en sa qualité de rhéteur fabriqué des formes de soulier. Quoi ! Rousseau ne le saurait-il pas ? avec quel zèle ses ancêtres helvétiques dont, en niant les sentiments chrétiens, il abaisse la gloire, ont défendu leur liberté ! Il affirme que la religion chrétienne prêche la servitude, que son esprit favorise le despotisme, que les vrais chrétiens sont des esclaves, à quoi notre auteur répond que la religion chrétienne enseigne la pure charité, proclame la vraie humanité, complaisance et générosité, de sorte que le prince chrétien — en vertu de la force de sa religion — est obligé de mettre un frein à son penchant despotique et à sa colère et de se placer au premier rang par la pratique de la justice et d'autres vertus ; il apprend qu'il n'est ainsi qu'un homme, sujet à toutes les vicissitudes de la fortune ; il est possible que les principes chrétiens ne soient pas tou-

jours assez efficaces dans le gouvernement des affections, mais qui est-ce qui voudrait accuser les lois civiles parce que tous les hommes ne les respectent pas uniformément, quoiqu'elles soient pénétrées de la meilleure intention ?

Les quatrième et cinquième thèses de Rousseau soutiennent que de la mauvaise interprétation des doctrines du Christ est provenu le régime despotique des prêtres, si opposé au régime civil. Selon notre auteur, les hommes ont cultivé la religion pour se gagner les dieux et pour les contraindre, comme Cicéron le dit ; les hommes sages ont créé au profit de l'Etat la religion afin que ceux contre lesquels la froide prudence est impuissante, soient par la religion contraints de remplir leur devoir. Selon lui, la base de la religion civile, — à l'encontre de Rousseau —, consiste à émouvoir l'âme de la classe inférieure dont la passion native ne connaît pas de frein, et cela non par des raisonnements profonds, obscurs, mais seulement en affectant ses sens et en saisissant sa fantaisie. Pour Rousseau, les sujets ne sont tenus à rendre compte de leurs sentiments que pour faire savoir si ceux-ci sont utiles ou nuisibles à l'Etat, mais d'autre part, c'est néanmoins l'Etat qui établit les articles de la religion civile, ce qui est une contradiction. Paksi estime que la religion civile de Rousseau fera seulement que ceux qui agiront contre elle seront punis d'avoir menti, puisque cette religion n'établit qu'une obligation extérieure sans tâcher de parvenir à une conviction intérieure. Ce qui importe à l'Etat, ce n'est pas ce que tu crois ! mais ce que tu fais ! et, quels que soient tes principes d'action, tant que tu ne nuis pas à la paix et au bien publics, tu es un citoyen loyal, puisque tu contribues au maintien et à l'avancement de l'Etat. Le prince peut de plein droit obliger tout citoyen à ces sortes d'actions nécessaires, mais ce serait ridicule de vouloir fixer

les motifs de la foi dont elles découlent. Parmi les articles de la religion civile, Paksi ne voit pas la justification par la foi et la résurrection de notre corps, quoique, selon la conception chrétienne, ces articles-là ne puissent se maintenir sans ceux-ci et le vrai chrétien reconnaîtra leur caractère obligatoire seulement s'ils correspondent à sa foi. Tout le monde s'octroiera les mêmes droits et chacun interprètera les articles de la religion civile à sa guise, en ajoutera de nouveaux, et en exclura d'autres. Le prince, en créant la religion civile, habituera les citoyens à dissimuler et à en égarer d'autres sous prétexte de religion publique. Celui qui sera assez malheureux pour ne pas pouvoir saisir la profondeur de ces articles et aura le courage de l'avouer, sera exclu de l'Etat comme un être insociable ; mais en quoi a-t-il offensé la paix publique ? Paksi estime cet exil illégal. Il ne veut pas par là prendre le parti des athées, point du tout ; il ne connaît rien de plus détestable ; mais il proteste contre la profanation de la religion, contre la confusion de celle-ci avec le droit.

Dans la seconde partie de sa dissertation — c'est la plus courte (p. 31-52) —, Paksi met de côté la polémique directe contre les thèses de Rousseau, mais pourtant par un discret renvoi aux questions de controverse traitées ci-dessus, expose en général l'essence et l'action de la religion, en justifiant ces assertions d'exemples tirés des auteurs anciens. Voici textuellement le sommaire de la seconde partie : « Quel avantage la religion a-t-elle l'habitude de faire naître dans les républiques ? et quel est l'avantage produit par la religion chrétienne ? *a*) L'action de la religion en général. *b*) Quelles sont les actions des religions qui favorisent les affections et penchants déréglés des hommes ? *c*) Quelles sont les actions des religions rationnelles ? *d*) Quelles sont les actions de la religion

chrétienne ? I. L'utilité du culte extérieur. II. Elle fait surgir des superstitions nuisibles. III. La propagation de la morale. IV. Elle corrige les mœurs. »

A la fin de sa dissertation, sans rappeler le nom de Rousseau, mais par une allusion évidente au *Contrat social,* il énonce quatorze thèses à soutenir ultérieurement qui sont des assertions de droit naturel et de droit public ayant trait à la nature de la vie publique et sociale et, dans celle-ci, au rapport des individus à l'ensemble, à l'égalité, à la subordination et à l'autorité, à la domination et à la servitude.

Je suis fermement persuadé que les recherches dans les archives de famille et la connaissance complète des thèses soutenues par les étudiants hongrois devant les universités étrangères, mettront encore en lumière d'autres preuves de l'influence exercée par Rousseau dans les années 1760-1780.

Sous le règne de Joseph II (1780-1790), représentant de l'absolutisme éclairé qui avait davantage le sens des exigences du temps envers les droits de la conscience, la presse libérée sut accorder une place assez étendue aux manifestations des pensées et des sentiments. Pendant ces années, tout le monde chez nous lit Voltaire et Rousseau, comme le montre un poème hongrois paru en 1788 dans le *Bécsi Magyar Muzsa* (Muse hongroise de Vienne) ; une dame patriote invite les Hongroises à suivre son exemple et à allaiter leurs enfants suivant le vœu de la nature. On revendique la liberté de religion et la diète de 1790 l'érige en loi. Mais c'est surtout la pensée fondamentale du *Contrat social* qui agit sur les âmes hongroises. La notion du *Contrat social* s'introduit si bien dans le droit hongrois que, même dans les assemblées des comitats, retentissent les idées de Rousseau. On proteste contre la censure ;

l'adresse des Etats de Transylvanie en appelle vis-à-vis de l'empereur — Joseph II ne s'est pas fait couronner —, au principe de la souveraineté du peuple (1787), et la noblesse réprimée par l'empereur réclame ses droits sur la base du principe du *Contrat social*. Après la mort de l'empereur, les délibérations de la diète convoquée en 1790 par le nouveau roi Léopold II, proclament à tout instant les idées du *Contrat social*. En 1792, un jeune homme, L. Czindery, traduit l'ouvrage en latin (les droits de la noblesse hongroise de cette époque étaient intimement liés à la langue latine, langue du *Corpus iuris*), mais on lui refusa la permission de l'imprimer. C'est alors que Fr. Kazinary en entreprend la traduction hongroise, mais plus tard, quand les poursuites contre les libres-penseurs commencent, il la détruit ; une troisième traduction, en majeure partie achevée mais restée manuscrite, est de François Szentmarjay, une des victimes des idées révolutionnaires ; comme M. Eckhardt le montre, Szentmarjay était un traducteur génial ; il est plein de feu juvénile et d'enthousiasme. Szacsvay, rédacteur du journal *Magyar Kurir*, ne manque jamais l'occasion d'informer ses lecteurs de la popularité toujours croissante de Rousseau. L'idéologie tout entière de la conjuration de Martinovics (1793) a pour base le *Contrat social* et la *Déclaration des droits de l'homme*[1].

Le poète Michel Csokonai Vitéz (1773-1805), s'appelle « l'homme de Rousseau » ; « si quelqu'un connaît Rousseau qu'il me juge d'après lui ». Le nom de Rousseau vient constamment sous sa plume ; il se recommande aux mânes de Rousseau. C'est à lui qu'il demande l'inspiration, c'est de son esprit qu'il veut participer. Dans sa

1. Eckhardt, *op. cit.*, p. 63, 82, 33, 35-36, 41-44, 45, 48.

vie et sa poésie se manifestent son esprit libre, le culte enthousiaste de la solitude et de la pauvreté, de l'indépendance individuelle, de la nature, sentiments inspirés pour la plupart par Rousseau. Dans son poème *A l'écho de Tihany*, il exprime une misanthropie analogue à son maître ; la huitième strophe évoque le nom du grand homme :

Je servis dans un coin de cette île,
Comme Rousseau à Ermenonville,
Homme et citoyen.

Dans le poème *A la solitude*, il célèbre, tout à fait dans l'esprit de Rousseau, la solitude, en peint les délices. Dans son poème didactique *De l'immortalité de l'âme*, on retrouve aussi les traces de l'influence de Rousseau ; il proclame la croyance en la survie, quoiqu'il ne puisse toujours se débarrasser de ses doutes. Le poète Alexandre Kisfaludy (1772-1844), prisonnier de guerre en Provence (1796), lisait Rousseau et Pétrarque, il se passionne pour la *Nouvelle Héloïse* et son roman épistolaire : l'*Histoire de deux cœurs passionnés* (composé vers 1800 et resté longtemps inédit) est le fruit de ses lectures. Sous l'influence de Rousseau, il y décrit l'évolution de sa propre vie amoureuse. Le caractère de son héros présente plus d'un trait commun avec Saint-Preux. Son roman lyrique : *Himfy* (I. *L'amour en pleurs*, 1801) est aussi influencé par le lyrisme de Rousseau ; Himfy s'abandonne, comme le héros de Rousseau, à ses passions.

L'avènement de François I[er] (1792) change tout à coup les choses ; il n'est plus question des idées égalitaires et libertaires, on ne doit plus lire et vendre les livres de Rousseau, et les conservateurs des bibliothèques publiques reçoivent, le 6 juillet 1802, une ordonnance du gouvernement, d'après laquelle il est sévèrement défendu de prêter

aux lecteurs les œuvres de Rousseau, de Voltaire et d'Helvétius, excepté aux savants qui veulent les réfuter.

Ces mesures ont pour longtemps étouffé tout mouvement, tout réveil des esprits en Hongrie, mais les idées de liberté et de progrès couvaient sous les cendres ; on n'osa s'enthousiasmer pour les idées de Rousseau qu'en cachette et ce sont seulement dans les pages muettes d'un Journal soigneusement caché ou les feuillets d'une lettre échangée entre amis intimes, que les sentiments étouffés se donnèrent libre carrière[1].

Louis RÁCZ.

1. Comme le prouvent, par ex. : les pages naguère éditées du *Journal de Samuel Bredeczky,* étudiant en théologie, à Jéna, en 1797. (Voir sa biographie dans la *Bibliographie*).

LA FIN D'UNE LÉGENDE

Un ancien professeur d'histoire de la Hongrie à l'Université de Budapest, M. H. Marczali, affirme que « Pendant son séjour à Paris, il (Joseph II) a rendu visite à Rousseau » (*Magyarorszag törtenete,* II. *Jozsef korabán : Histoire de Hongrie au temps de Joseph II,* Budapest, 1881, t. I, p. 189). Où M. Marczali a-t-il pris cette information ? Il n'en dit rien ; aucun renvoi aux sources, nulle documentation n'est là pour nous orienter. Il y a des lecteurs curieux qui voudraient savoir où, quand et comment cette entrevue des deux grandes puissances a eu lieu ? mais, en vain, l'auteur garde sur ces détails un silence profond. Si, en feuilletant l'ouvrage, nous cherchons les détails exacts de cette visite-là, dans les pages où il est question du voyage de Joseph II en France et de son séjour à Paris en 1776, nous n'y trouverons également rien ; les pages 413-414 du tome premier qui relatent le séjour de l'empereur à Paris, se taisent sur Rousseau, ne mentionnent pas même son nom.

M. Marczali a joui pendant trente ans d'une autorité reconnue en Hongrie. Preuve en soit le fait que plusieurs historiens et écrivains sérieux et consciencieux ont accepté cette assertion de M. Marczali et parlent de la visite de Joseph II comme d'un fait incontestable. C'est le cas pour feu Ignace Acsadi (*A magyar birodalom története,* 1904, t. II, p. 532), pour M. Jenö Pintér (*A magyar irodalom története,* 1913, t. III, p. 3) et pour M. Zoltan Baranyai

(*A francia nyelv és müveltség Magyarorszagon,* 1920, p. 12) ; tous le suivent dans cette voie, sans douter aucunement de la vérité de son affirmation.

Ce détail m'a constamment tracassé ! Où M. Marczali a-t-il pu le prendre ? quel fondement peut-il avoir ? Je me suis mis à rechercher toutes les sources possibles et plausibles de cette assertion. J'ai parcouru les biographies les plus détaillées de Rousseau (celles de Faguet et Ducros), j'ai fureté dans les 15 volumes des *Annales de la Société J. J. Rousseau,* où tous les détails de sa vie, même les plus menus, sont notés, examinés, surtout le XVe volume qui donne la *Chronologie critique* de sa vie, en en montrant tous les événements remarquables, mais je ne trouve nulle part trace, ni indice, qu'il aurait vu l'empereur, qu'il lui aurait parlé. J'ai feuilleté la *Correspondance* de l'empereur, dans les bibliothèques de Budapest, en espérant qu'elle me fournirait quelque éclaircissement; de nouveau, en vain. Dans mon embarras, je me suis adressé à M. Arpad Karolyi, ancien directeur des Archives de la Cour impériale et royale, directeur de l'Institut historique hongrois de Vienne, l'éminent historien qui connaît à fond les Archives de la Cour, et je l'ai consulté sur ce point.

M. Karolyi me répondit avec une grande amabilité et m'écrivit le 14 juin 1922 ce qui suit : « Selon votre désir, j'ai fait des recherches au sujet de la visite de Joseph II à Rousseau ou de son entrevue avec lui. Comme résultat de mes recherches, je peux constater qu'il ne se trouve pas un mot sur l'entrevue de l'Empereur avec Rousseau, ni dans la *Correspondance* de Joseph II jusqu'ici publiée (dont les éditions sont toutes énumérées par Fournier à la fin de sa bonne biographie de Joseph II dans le volume correspondant de l'*Allgem. Deutsche Biographie*), ni dans

les lettres conservées en originaux ou en copies contemporaines aux Archives de l'Etat de Vienne. Mais, de ce fait, selon mon humble avis, ne s'ensuit pas la certitude absolue que Joseph II n'aurait vu ni entretenu Rousseau dans quelque salon, surtout en 1777. S'il s'est entretenu avec Gibbon, Marmontel et Baumont, etc. (comme on le voit dans sa biographie par M. Paul von Mitrofanov, t. I, p. 91), il peut avoir parlé aussi à Rousseau, encore que celui-ci fût un peu plus sauvage que Marmontel ou Baumont... »

Comme le montre la lettre de M. Karolyi, il n'y a jusqu'ici aucun document historique à l'appui de la thèse que Joseph II aurait vu Rousseau pendant son séjour à Paris ou l'aurait rencontré quelque part. Quant aux trois dernières années de la vie de Rousseau, nous savons très bien qu'à cette époque de sa vie, Jean-Jacques ne fréquenta jamais les salons, qu'il n'avait aucun commerce avec les hommes, qu'il s'enferma farouchement dans son logis où il ne reçut que d'anciennes connaissances ; on peut donc considérer son entrevue avec l'empereur dans un salon comme imaginaire.

Le silence des sources françaises et la lettre de M. Karolyi nous autorisent à mettre fin, une fois pour toutes, à une légende qui n'a, dans les documents historiques, aucun fondement ; qui ne repose que sur une erreur de M. Marczali, et qui, après avoir dévoyé plusieurs écrivains considérables, doit être à jamais biffée de la littérature hongroise.

Louis RÁCZ.

ROUSSEAU ET LES ROUMAINS

La société roumaine s'ouvrait par deux côtés à l'influence des idées de Rousseau, qui purent pénétrer assez rapidement, aussi bien par des lectures que par la prédication orale des précepteurs de langue française, venant de l'Occident.

D'un côté par la vie, en partie encore rurale, que menait l'aristocratie, les boïars, bien entendu, ceux qui appartenaient à l'ancienne tradition roumaine et pas à l'infiltration phanariote, qui ne donna, du reste, que dans certains domaines très superficiels, le ton. Malgré le devoir qu'ils avaient de figurer à la Cour d'un petit potentat, d'allures impériales copiées sur Constantinople, malgré la nécessité d'y guetter et d'y maintenir la faveur du maître, ils passaient une bonne partie de l'année à la campagne, dans leurs belles maisons blanches, aux vérandahs soutenues par des colonnettes de bois, avec les fenêtres du salon arrondi ouvrant sur le verger, aux vieux arbres groupés autour de la pièce d'eau où s'attardait une barque propice aux sentimentales rêveries. C'était le décor de la « Nouvelle Héloïse » et les tendresses vagues avaient de quoi se nourrir.

Ces villageois de force race, à l'esprit romain, que signale le comte de Hauterive, secrétaire d'un prince de Moldavie, ces « paysans du Danube » à l'air sauvage et à la douce parole, n'étaient-ils pas, du reste, beaucoup plus que les Iroquois de Chateaubriand, l'incarnation même

du primitif vertueux sur lequel n'ont pas déteint les civilisations pourries sous leur artificielle splendeur apparente ?

La vie de famille, la vie sociale ne s'étaient pas encore extériorisées dans le vain bruit des rencontres mondaines ; les femmes vivaient cloîtrées ou presque. Les « visites », qui devinrent bientôt un vrai fléau, ne sévissaient pas encore sur les heures de travail, employées à l'entretien de ménages modèles, surtout en Moldavie, ou à l'élaboration lente, d'une pieuse patience, de ces ouvrages d'art domestique qui font l'admiration de notre époque. Pendant ces longues heures laborieuses, l'esprit s'envolait vers l'irréel. La sentimentalité des amours non vécues et que, dans les mariages arrangés, on ne devait jamais vivre, prenait possession des âmes. L'être féminin se spiritualisait par les regrets et les vains espoirs et le roman remplaçait les réalités interdites, des figures se détachant, façonnées individuellement, des pages du livre favori, laissé entr'ouvert sur le meuble de façon française.

Le côté politique de Rousseau aura aussi son heure de vogue. Mais le *Contrat social* et les œuvres, de beaucoup supérieures, qui l'ont précédé, furent pendant longtemps écartés par la popularité de Voltaire, dont le ton de légère flagellation, de souple raillerie, s'accommodait beaucoup mieux tant à l'esprit malin de cette nation roumaine qu'à la blague grecque venue des milieux constantinopolitains. Le dogmatisme appuyé sur des syllogismes n'attirait pas les esprits, très intelligents, mais primesautiers. Il fallut que le dogme de Rousseau passât par l'expérience révolutionnaire pour que, sous l'influence de la révolte des Grecs, proclamée d'abord sur le Danube roumain, les boïars à fourrures et à souliers mous s'avisassent d'échafauder, au nom de la nation, des constitutions compliquées,

à la base desquelles il y avait la « Déclaration des Droits de l'homme ».

Vérifions dans quelques œuvres littéraires de l'époque ces constatations.

Voici entre 1770 et 1790 un jeune Grec de Constantinople, Karatzas (Caragea), marié et établi en Moldavie, qui sent le besoin de noter chaque jour, non pas seulement les actes et les vicissitudes d'une carrière de privilégié, mais — et ici l'influence de Rousseau paraît — ses *états d'âme*. Il ne le fait pas pour la publicité qui, du reste, pour lui et pour les autres, n'existe pas dans une société qui ne fait imprimer que des livres d'église, mais bien par une nécessité intérieure que la génération précédente n'avait pas connue.

Il s'en va à la campagne chez un Rosetti, de ses amis, pour la chasse, pour les visites dans les environs et surtout pour y consoler « la mélancolie de sa faiblesse corporelle ». Les intérêts de la vie politique, les tragédies de la capitale le rappellent, et il s'adonne avec passion à une activité d'intrigues, de succès, de défaites qui est celle de sa classe, si remuante en dépit des pires catastrophes. Des fonctions le rappellent à Jassy, à ses grandeurs et à ses risques. Il traduit pour le prince les journaux de l'Occident et a la surveillance des espions qu'on envoie « en Pologne et ailleurs ». Sa charge lui ayant été retirée, il demande aussitôt la permission d'aller à la campagne avec sa « très chère » femme. Un ami lui offre l'asile dans sa belle maison de pierre, et le boïar phanariote-moldave décrit la petite colline entourée d'une vaste plaine, d'un « champ admirable », la variété des fleurs aux nuances les plus variées, « dont il voyait certaines pour la première fois », la rivière du Séreth qui roule ses eaux à l'horizon, tout le paysage mouvementé de cette Moldavie centrale. Le

jardin l'attire et il paraît presque induit à herboriser, comme Rousseau en Angleterre. Une « vie admirable ». Il n'y a pas de tiers dans cette intimité charmante. « Ç'a été le seul moment de ma vie », s'écrie-t-il, avec une gratitude émue, « qui fût complètement heureux, ayant goûté sans aucun souci et dans un parfait calme de l'âme et de l'esprit tout ce qu'il y a de consolant et de beau dans ce vain monde. » Et il se présente « buvant son café près des sources ou parmi les rosiers du jardin, traversant les étendues verdoyantes ». Le *houzour,* le *kief* de l'Orient musulman, se mêle dans ses lignes aux remembrances des livres français prônant les beautés de l'innocente nature. Le voyage au couvent de Néamtz, avec la répétition des tableaux du décor fleuri, la rencontre avec l'hégoumène, tout blanc et si doux, rentrent dans la même conception d'une vie autrement orientée qu'avant que les brises du lac Léman fussent arrivées sur les bords du Séreth. S'il n'avait pas été envoyé à Constantinople, le Phanariote sensible nous aurait laissé d'autres pages ayant le même parfum d'idylle.

J'attirerai l'attention sur un livre grec très rare : le Βόσπορος ἐν Βορυσθένει, publié à Moscou, en 1810, par un anonyme qui est de fait l'ancien prince moldave Alexandre-Jean Maurocordato, surnommé « le fuyard » (φιραρῆς) pour avoir quitté, en 1788, son trône moldave et s'être réfugié en Russie, amenant par cet acte la guerre entre les deux Etats. Esprit philosophique, ce prince phanariote fait discuter un φίλιος, fauteur du progrès, préoccupé d'abstractions, ami de la raison, avec un simple paysan pratiquant dans un esprit de tradition chrétienne les vertus primitives. C'est « l'ami » qui a le dernier mot, déplorant la « barbarie » des révolutionnaires français. Et il finit par admettre qu'à l'origine de tous les

maux il y a la méchanceté congénitale du genre humain lui-même. Une morale stoïque mène au port ce contempteur des félicités du monde. Dans un autre morceau, il combat contre « les disciples de Voltaire et de Mirabeau ».

La poésie n'est pas cependant gagnée par ce courant. On a chez les Roumains cette situation bizarre : une société qui s'imprègne d'une influence intellectuelle et sentimentale sans que les poètes le témoignent le moins du monde. Aimer la nature pour sa beauté et son innocence, rêver à l'amour pur et chaste, considérer la civilisation comme une atteinte aux vertus de l'humanité primitive, poursuivre dans la vie politique des réalisations constitutionnelles, d'un côté, et, de l'autre, dans des vers ternes, d'une facture fatiguée, d'une lente démarche veule, des invocations aux dieux de l'Olympe, des supplications et des imprécations à la personne aimée, des généralités sur la vie, le sort de l'espèce humaine, la douleur qui lui est réservée. Si les Văcărescu, Valaques, sont des imitateurs d'allure gaie de l'école italienne, Conachi, un Moldave, broie du noir d'après la recette anglaise d'un Grey ou même d'un Pope. Ceux qui font des vers ont moins de penchant vraiment poétique que leurs lecteurs. La lettre privée contient beaucoup plus de l'esprit de Rousseau que les poèmes et les bouts-rimés de l'époque. Pour le principal poète de l'époque, élevé en terre roumaine, où il remplit toute sa carrière, Athanase Christopoulos, dont Firmin Didot éditera les vers à Paris en 1833 avec un luxe extraordinaire, il n'y a, en fait de poésie, que *La Lyre d'Anacréon, Les douces amours faciles, Les ivresses de Bacchus, Les triomphes de Vénus,* et si la nature est chantée dans ses vers fluides, elle sert à des plaintes ou à des retours sur l'humanité elle-même.

Du reste, les jugements sur la littérature roumaine de cette époque reposent sur le peu qui, souvent bien tard, a été imprimé. Les manuscrits, assez nombreux, peuvent réserver des surprises. Le cas échéant, nous n'oublierons pas de les communiquer aux lecteurs de ces *Annales*.

N. Iorga.

VISITEURS GENEVOIS DE ROUSSEAU A MONTMORENCY ET A MÔTIERS

Les récits détaillés des visites reçues par Rousseau pendant ses séjours à la campagne, entre les années 1756 et 1770, et au cours de l'été 1778, constitueraient un recueil intéressant ; variés par le ton des visiteurs, ils expriment tous un même jugement sur le solitaire : causeur aimable et enjoué, à l'esprit vif, au regard intelligent, à l'allure aisée et robuste, promeneur infatigable et hôte courtois, dont le cœur s'épanouit lorsqu'il est entouré d'amis sûrs. Le charme de ce commerce est une réponse bien forte à ses détracteurs.

Relisons les lettres du comte hongrois Joseph Teleki[1], qui s'en fut à Montmorency en mai 1761 ; celle des trois Genevois : Roustan et Mouchon, pasteurs, et Beauchâteau, horloger, qui vécurent une semaine à Môtiers[2], en octobre 1762 ; du patricien bernois, Nicolas-Antoine de Kirchberger, baron de Liebistorf[3], qui alla au Val-

1. Z. Baranyai, *Une visite hongroise chez R. à Montmorency* (*Semaine littéraire,* Genève, XXX (1922), p. 353-355).

2. *Notes et éclaircissements donnés par un Genevois.* (Musset-Pathay, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de J.-J. Rousseau,* II, p. 498-503). G. Maugras, *Querelles de philosophes, Voltaire et Rousseau,* Paris, 1886, p. 312.

3. P. Usteri et E. Ritter. *Correspondance de J.-J. R. avec Léonard Usteri.* Zurich, Genève, 1910, p. 134.

de-Travers le mois suivant ; du Zurichois Henri Meister[1], le futur auteur de la *Correspondance littéraire,* qui fit ce pèlerinage en mai 1764 ; du comte tchèque Charles de Zinzendorf[2], que ravirent les sites agrestes du Champ-du-Moulin en septembre 1764 ; de la famille Malthus[3], qui herborisa à Wootton en juin 1766 ; de Le Bègue de Presle, médecin parisien, et de Jean-Hyacinthe de Magalhaes, savant portugais, hôtes d'Ermenonville[4], en mai et en juin 1778.

Constatation étrange : cette liste renferme une seule narration due à un Genevois, parmi tant de compatriotes qui allèrent présenter leurs hommages à leur Jean-Jacques ; les archives de famille gardent leurs secrets. Aussi est-ce une aubaine de trouver la relation riche de renseignements d'une journée passée à Montlouis en décembre 1759 par Favre et De Tournes. Mais, en présentant ce document inédit, il convient de donner aussi le récit original de Mouchon, daté d'octobre 1762, car Musset-Pathay l'a publié d'après l'arrangement du frère du narrateur, tandis que Maugras n'a cité qu'un court fragment du manuscrit. De la sorte, seront placées en parallèle les impressions d'admirateurs de Rousseau recommandés par le même Moultou, recueillies après deux événements dramatiques : la sortie de l'Ermitage, et la fuite de Montmorency.

1. P. Usteri et E. Ritter, *op. cit.*, p. 152-169.

2. Aug. Dubois, *J.-J. R. au Champ-du-Moulin* (*Musée neuchâtelois,* XXXIV (1897), p. 192-194).

3. L.-J. Courtois, *Le séjour de J.-J. R. en Angleterre* (*Annales J.-J. Rousseau,* VI, p. 57).

4. Le Bègue de Presle, *Relation ou Notice des derniers jours de M. J.-J. Rousseau, avec une Addition relative au même sujet, par J.-H. de Magellan,* Londres, 1778.

I

Le premier document figure aux folios 54-60 d'un intéressant *Recueil de Pièces Manuscrites, ou fugitives ; de Traits curieux, d'Anecdotes intéressantes, etc., etc., etc. Commencé à Schwedt., le 1. avril 1762.* Petit in-4°, mesurant 187 millimètres sur 236, relié en plein veau marbré avec dos à nervures et fleurons, tranches rouges, marges rognées court, ce volume compte 206 feuillets de 184 millimètres sur 230, dont 41 sont restés en blanc, tandis que les 165 autres ont servi à des copies de pièces en prose ou en vers, rédigées en français, en anglais, en italien ou en allemand, transcrites par diverses personnes, dont l'une spécialement active, celle-là même qui inaugura et posséda le recueil. La majorité des textes ne peuvent provenir que d'un milieu vaudois : quantité de personnages cités furent connus de Rousseau et appartiennent à la société de Lausanne, d'Yverdon, voire de Neuchâtel ; ainsi Mmes d'Illens, de Faugne, de Luze, les Saussure, les Montolieu, d'autres encore. Ces pages témoignent souvent de puériles préoccupations mondaines, d'amusements futiles, tels qu'en pouvait goûter une société polie et cultivée à laquelle le régime bernois refusait la liberté politique et intellectuelle ; mais les citer serait faire double emploi avec le bel ouvrage de M. et Mme William de Sévery[1].

Le titre et la presque totalité du *Recueil* sont de l'écriture de Georges Deyverdun, me déclare aimablement

1. *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du* XVIIIe *siècle*, Lausanne, Paris, 1911-1912, 2 vol., in-8°. Aux pages 291-292 du tome Ier se trouvent des vers pour Mme de Faugne, Mme de Luze et Mlle Marianne d'Illens que le *Recueil* possède aussi, mais avec des variantes.

M. de Sévery dont les archives de famille contiennent des documents de la main de ce personnage. Cette attribution se présentait d'elle-même à l'esprit, grâce à la mention en première page du nom de Schwedt, ville sur l'Oder en Ukermark, où Deyverdun fut, chez le margrave Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Schwedt, précepteur de Henri-Frédéric, avec lequel s'éteignit en 1788 cette branche de la maison royale de Prusse [1].

Enfin, M. Edmond Grenier, ingénieur-chimiste à Genève, qui m'a obligeamment confié le *Recueil,* veut bien m'informer qu'il le tient de son grand-père, ajoutant que pendant une notable partie du XIXe siècle sa famille habita à Lausanne la propriété de la Grotte, laquelle appartint à Deyverdun : c'est même là qu'il installa son ami, l'historien Gibbon [2]. Ainsi, l'origine et la transmission du manuscrit sont assurées.

La lettre elle-même, objet de ces lignes, parvint on ne sait comment à Deyverdun ; elle n'est pas signée, mais je l'ai attribuée précédemment à François Favre [3]. Son compagnon de route était un autre Genevois, désigné par son nom de famille seulement, si bien que l'on ne saurait choisir entre les quatre de Tournes suivants, frères ou cousins : Samuel, Jean-Louis, Jean-Jacques et Donat-Louis [4]. Favre remit à Rousseau une longue missive de la part du pasteur Paul-Claude Moul-

1. Stokvis, *Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie de tous les Etats du globe,* Leide, 1888-93, T. III, p. 131, *Annales J.-J. Rousseau,* t. VI, p. 236. La *Biographie universelle* (Michaud), t. X, p. 597, art. Deyverdun, suivie par A. de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois,* imprime Schavedt.

2. Sévery, *op. cit.,* t. II, p. 17-18.

3. *Annales J.-J. Rousseau,* t. XV, p. 108, n. 3.

4. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises,* Genève, 1829-1895, t. III, p. 188-189.

tou[1], pièce connue depuis longtemps, encore que mal datée par l'éditeur Streckeisen-Moultou[2]. L'identification se justifie entièrement par la comparaison de l'*Extrait* de Deyverdun avec la réponse de Rousseau à Moultou, du 29 janvier 1760[3] : l'allusion au *Sermon sur le luxe* est décisive ; on trouvera ce discours donné en appendice.

François Favre, né en 1736 et mort en 1813, était commerçant et vécut une partie de sa vie à Marseille ; il ne fut jamais syndic à Genève, quoi qu'en ait dit Musset-Pathay[4] ; en 1769, il devenait le beau-frère de Moultou par son mariage avec Marguerite Fuzier-Cayla[5]. Le fils de François, Guillaume Favre-Bertrand, auquel Sainte-Beuve a consacré une notice[6], fut le grand-père de Léopold Favre ; celui-ci, après avoir consacré une monographie au manuscrit autographe du premier brouillon complet de l'*Emile*[7], donna ce précieux document au Musée J.-J. Rousseau, geste de grand seigneur qui est comme l'écho magnifique au XXe siècle de l'entrevue du XVIIIe entre compatriotes sur la terrasse de l'Orangerie.

1. 1725-1785. F. De Crue, *L'ami de Rousseau et des Necker, Paul Moultou*, Paris, 1927.

2. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, T. I, p. 3-7.

3. *Œuvres*, édit. Hachette, t. X, p. 221-223, n° 218, ou *Correspondance générale*, édit. Dufour-Plan, t. V, p. 30-32, n° 736.

4. *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*. T. XIX, p. 103.

5. Galiffe, *op. cit.*, t. I, p. 123-124, t. III, p. 117-118. P. Usteri et E. Ritter, *op. cit.*, p. 119, n. ; Ritter, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, p. 468.

6. *Causeries du Lundi*, t. XIII, p. 231-248.

7. *Annales J.-J. R.*, t. VIII, p. 233-316, neuf planches hors-texte.

Extrait d'une lettre d'un Genevois à M. le Pasteur Moultou

De Paris le 11 décembre 1759.

A deux heures nous arrivâmes à Montmorency[1]. On fesait jadis un peu plus de chemin pour voir les sages de la Grèce, encor je doute que ce fut en cabriolet, cependant leur Bias malgré sa devise[2] valait-il le nôtre ? nous le trouvâmes écrivant auprès de son pot, et Isocrate sur la cheminée de sa cuisine[3] ; au seul nom de deux Genevois il se leva tout joyeux. Quant j'en vois, nous dit-il, le cœur me rit toujours[4], pour achever de le mettre de bonne humeur je lui donnai de vos nouvelles en lui remettant votre lettre[5], bon, dit-il, en l'ouvrant, avec empressement, elle est longue, tant mieux. Et puis il la lut tout bas après quoi

1. Du 15 décembre 1757 au 9 juin 1762, R. habita au jardin de Montlouis la petite maison d'un étage qui appartenait à Jacques-Joseph Mathas, procureur-fiscal du prince de Conti depuis 1733 ; ce personnage bienveillant mourut le 31 décembre 1762 ; cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. VIII, p. 350, 363, 378 ; t. IX, p. 20 ; t. XI, p. 12 ; Aug. Rey, *J.-J. Rousseau dans la vallée de Montmorency,* Paris, 1909, in-8°, p. 161, 221. R. a décrit sa demeure avec détail ; cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. VIII, p. 378 ; Rey, *op. cit.,* p. 162 ; Baranyai, *loc. cit.,* p. 354 ; *Vues de différentes habitations de J.-J. R.,* Paris, 1819, in-4°.

2. Allusion probable à cette parole de Bias : « Je porte tout avec moi. »

3. Au rez-de-chaussée se trouvait la cuisine où Rousseau aimait à méditer ; le peintre Jean Houel a consacré le souvenir d'une scène analogue, tableau d'intérieur tout hollandais dans un curieux dessin reproduit par Buffenoir, *Les portraits de J.-J. R.,* Paris 1913, t. I, planche 14. Sur l'attribution et la date probable — 17 juin 1759 — de ce document, cf. L.-J. Courtois, *Quand Houel a-t-il dessiné le portrait de Jean-Jacques ?* dans les *Mélanges d'histoire littéraire et de philologie offerts à Bernard Bouvier,* Genève, 1920, in-8°, p. 109-111.

4. Le surlendemain de cette visite, R. fêta avec le Genevois François Coindet, l'anniversaire patriotique de l'Escalade ; cf. *Annales J.-J. Rousseau,* t. XIV, p. 27. Sur la fidélité à cette coutume, cf. L.-J. Courtois, *Jean-Jacques et l'Escalade,* dans le *Journal de Genève,* 11 décembre 1926.

5. C'est à tort que Streckeisen-Moultou l'a datée de janvier 1760, *op. cit.,* t. I, p. 3-7.

nous nous mîmes à jaser sur votre chapitre sans nous lasser. J'ai fait la sottise de ne le pas voir souvent à Genève, dit Rousseau, en fesant un geste qui marquait son chagrin, je ne le connaissais pas encore bien, ses lettres[1] m'ont fait sentir toute ma faute, je m'en repens véritablement, mais il ne faut pas vous apprendre tout ce que nous dîmes sur votre compte, car je veux tenir ma parole de ne point vous louer, je lui fis l'histoire de votre sermon, le mot sur Tronchin le fit bien rire, puis voyant que je lui ferais grand plaisir de lui montrer le morceau[2] que vous m'envoyéz, je me mis à le lire, il écoutait avec attention, et interrompant de tems en tems pour dire bon, il a raison, il est plus aisé de tirer de l'argent de sa bourse que de son cœur et lorsque j'eus fini ses yeux inquiets cherchaient ma main qui pliait le papier, et craignant que je ne le remis dans mon portefeuille, n'y aurait-il point d'indiscrétion, me dit-il, à vous le demander[3] ; je ne fis pas de difficulté de le lui laisser, charmé d'avoir par là une occasion naturelle de retourner chez lui[4] ; il faudrait pouvoir vous rendre notre conversation, je savais qu'il haïssait les louanges autant que les autres les aiment, je tâchai de me tenir sur mes gardes là dessus ; De Tournes vint à lui en décocher quelques-unes et à l'appeler Filosofe, je ne le suis point, répondit-il d'un ton piqué, je ne suis et ne veux être qu'un bon homme, tout ce que je sais faire, c'est mon bouillon, tenez, voilà ma soupe, voulez-

1. A cette date, R. n'en avait reçu que deux, semble-t-il, celle-ci étant la deuxième ; cf. Streckeisen-Moultou, *op. cit.*, t. I, p. 1-7.
2. C'était un *Extrait du Sermon sur le luxe ;* cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. X, p. 222.
3. L'inspiration républicaine et nettement égalitaire de ce sermon avait de quoi séduire Jean-Jacques. On savait que R. avait fait une copie de ce morceau ; on le trouvera en appendice tel qu'il fut transcrit dans un *Recueil de Notes* prises au cours de lectures. L'intérêt en est d'autant plus grand que l'unique publication de Moultou est sa thèse latine d'agrégation au saint ministère. *De epocha qua videntur miracula desiisse*, Genavæ, brochure in-4°, 1754.
4. Favre retourna chez R. à la fin de janvier 1760 ; cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. X, p. 223.

vous m'aider à la faire[1], et à la manger, il en arrivera que vos laquais dîneront mieux que vous, mais promenons-nous un peu avant le dîner. En disant cela, il nous mena à son cabinet[2] qui est très joli ; il est tapissé d'estampes[3] gravées par des amateurs Mess[rs] de la Live et d'Azincourt[4], elles sont d'un bon goût, continua-t-il, ce n'est pas que j'en aie, je n'y connais rien, et tout de suite, il nous prouva le contraire, en nous parlant du *Déluge* du Poussin. C'est le seul tableau qui m'a frappé, ajouta-t-il, la première fois que je le vis au Luxembourg l'impression qu'il m'avait faite me fit remonter l'escalier pour le voir encor, je ne pouvais pas ôter mes yeux de dessus cette mère qui ne pense qu'à sauver son enfant et l'élève sur un rocher avant qu'ils périssent tous les deux. Si j'avais le tableau je mourrais de tristesse à force de le regarder, tout vous y attache, jusqu'à une grande couleuvre que le peintre représente se sauvant

1. R. ne dédaignait pas de tourner la broche ; cf. Dusaulx, *De mes rapports avec J.-J. R.*, Paris 1798, in-16, p. 80, 185 ; Musset-Pathay, *op. cit.*, t. II, p. 502.

2. Il s'agit du donjon ou pavillon situé sur la terrasse ; depuis que R. y avait composé la *Lettre sur les spectacles* (cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 355, 373), des améliorations en avait rendu l'usage plus agréable : cheminée et cloison vitrée. On y accédait par la double rangée de tilleuls que R. compléta de deux arbres ; il se ménagea un cabinet de verdure, dans lequel il plaça une table et des bancs de pierre, par la plantation de lilas, de seringas et de chèvrefeuilles ; une plate-bande de fleurs égayait la terrasse ; cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 378 ; t. XI, p. 13. Mais Favre ne put naturellement pas jouir de cette décoration.

3. « Si je n'aime pas beaucoup les tableaux, disait R., j'aime extrêmement les estampes, parce qu'elles laissent quelque chose à faire à l'imagination. Elle les colore à sa fantaisie, et il me semble alors que je vois les objets, tels qu'ils sont dans la nature » ; cf. P. Usteri et E. Ritter, *op. cit.*, p. 157. Voir aussi Louis Guimbaud, *Jean-Jacques Rousseau, amateur d'estampes* (*Le Temps*, 20 juillet 1912).

4. Ange-Laurent de La Live de Jully, né en 1725, introducteur des ambassadeurs, était un amateur éclairé qui maniait habilement le burin ; cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 360 ; c'est le père de Mme d'Epinay, Blondel d'Azaincourt, graveur-amateur et collectionneur d'œuvres d'art ; cf. *Annales J.-J. R.*, t. XIV, p. 17, n., et *passim*.

au haut d'un roc, pour montrer l'effroi général de tous les animaux dans cette catastrophe. C'est ainsi que sans faire semblant de rien, il nous fesait sentir toutes les beautés de ce chef-d'œuvre[1]. Mais, M[rs], venez voir mon palais, nous montâmes à la chambre[2], le plancher d'en haut est orné de guirlandes de fruits avec une simétrie enchantée, tout y sent le filosofe campagnard, je jetai les yeux sur sa table, quel fut mon étonnement d'y trouver un grand cahier de menus de cuisine. Que cela ne vous surprenne pas, dit-il, j'ai été curieux de voir au moins les noms singuliers de tous les ragoûts fins qui nous empoisonnent si agréablement, un maître d'hôtel me l'a envoyé, lisez, vous verrez des poulets à la mousseline, du bœuf à la Silvie, des moviettes à la Genevoise et après nous être divertis à cette lecture, et de voir l'ordre et la propreté de son appartement et des écritures[3] qu'il copie, nous descendîmes dans son jardin[4] qui a la plus belle vue du monde, il a des arbres qui heureusement lui cachent Paris. L'agréable est pour moi l'utile,

1. En mai 1764, à Môtiers, R. exprimera son admiration de ce tableau presque dans les mêmes termes ; Henri Meister les répétera à son père : « Il n'y a qu'un seul tableau qui m'ait frappé dans ma vie : c'est celui du Poussin qui représente le déluge. Je le regardai pendant une heure entière, et j'eus de la peine à m'en arracher, quoiqu'il remplît mon âme de la plus vive amertume. J'y crus sentir toute la nature souffrante ; pendant longtemps, je l'eus toujours devant les yeux. Ah ! je ne pourrais demeurer dans une chambre où serait ce tableau ; je serais toujours accablé d'une tristesse mortelle. » Cf. P. Usteri et E. Ritter, *op. cit.*, p. 156.

2. Au premier étage se trouvaient une antichambre, une garde-robe et la dite chambre ; ces trois pièces complétaient l'appartement de R., qui comprenait au rez-de-chaussée la cuisine et la chambre de Thérèse Levasseur ; cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 378.

3. De la musique probablement (*Annales J.-J. R.*, t. XIV, p. 25) et, à coup sûr, les copies de la *Julie* entreprises pour Mme de Luxembourg depuis peu. (*Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 375-377 ; t. X, p. 221), et pour Mme d'Houdetot depuis deux ans (*ibid.*; Buffenoir, *Histoire d'un manuscrit de la Nouvelle Héloïse*, dans la *Révolution française*, t. LXXVIII, juillet-octobre 1925, p. 193-213).

4. Description par R. : *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 373-374, 378 ; t. XI, p. 13.

me dit-il. Il y a bien des gens, lui répondis-je, pour qui l'utile seul est l'agréable. Oh ! je ne le sais que trop, reprit-il, voyés-vous cette maison[1], elle m'inspire une sorte de vénération, c'est celle du maréchal de Catinat[2]. Je gagerai qu'il en respecte plus les vieilles pierres que toutes les jeunes cervelles de nos généraux modernes[3]. Ensuite nous parlâmes de l'amitié. Voilà mon meilleur ami, dit-il, en montrant son chien[4], j'en ai cherché parmi les hommes, je n'en ai presque point trouvé. Les deux personnes que j'aime le plus c'est M. de Luxembourg[5] et mon Masson[6], je l'ai dit souvent, je sais bien lequel je dois le plus chérir, mais j'ignore qui des deux je dois estimer davantage. Il me parut qu'il avait quelques griefs contre Diderot[7], et particulièrement contre Grimm ; c'est un homme noir, dit-il, un ingrat[8], entrons Messieurs, mais ne parlons pas de ce

1. Le château de Saint-Gratien ; cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 355.

2. R. ne varia jamais dans cette admiration, unissant volontiers les noms de Catinat et de Fénelon ; cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. IV, p. 178 (*Nouvelle Héloïse*) ; t. VIII, p. 355 (*Confessions*) ; t. IX, p. 238 (*second Dialogue*) ; Bernardin de Saint-Pierre, *La vie et les ouvrages de J.-J. R.*, édit. Souriau, Paris, 1907, in-12, p. 100 ; A. Chérelle, *Fénelon au* XVIIIe *siècle en France*, Paris, 1917, in-8°, p. 303-400 ; H. Buffenoir, *Le* XVIIIe *siècle admirateur de Catinat*, dans la *Revue du* XVIIIe *siècle*, 1918, p. 74 ; pour le sens du mot de R. « laquais de Fénelon », cf. Ritter, *Annales J.-J. R.*, t. XI, p. 208-212.

3. Des généraux de la trempe de Soubise.

4. Turc (*Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 374), figure sur le dessin de Houel ; il mourut vers le 15 juillet 1761, cf. *Annales J.-J. R.*, t. XV, p. 120 ; Buffenoir, *J.-J. R. ami des chiens et des chats*, dans la *Revue du Plateau central*, septembre 1926.

5. Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, maréchal-duc de Luxembourg, 1702-18 mai 1764.

6. Pilleu, cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 379.

7. Ce nom évoque le drame de l'Ermitage, mais R. reconnut constamment le mérite littéraire et la profondeur de vues de Diderot ; cf. Escherny, *Mélanges de littérature*, Paris, 1811, 3 vol. in-12, t. III, p. 110 ; Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des œuvres de J.-J. R.*, t. I, p. 252, récit de Corancez.

8. H. Buffenoir a utilement rappelé le rôle sinistre de Grimm dans la tragédie sentimentale de 1757, cf. *Melchior Grimm et les ennemis de J.-J. R.*, dans la *Révolution française*, avril-juin 1925, p. 1 et 132. Grimm est probablement le seul personnage sur le

monstre, je ne veux pas que son nom souille cette maison. Nous revînmes dans sa cuisine et nous nous mîmes à table avec sa servante [1] et son chien comme du tems des patriarches, le dîner ne se ressentit nullement du livre du maître d'hôtel. Comment trouvez-vous le vin, me dit Rousseau. Eh ! mais assez mauvais. Vous avez raison, le comte de Lauragais le trouve si détestable qu'il me dit, qu'aussi il n'aimait pas le vin jusqu'à la crapule, tout en nous disant cela notre cher J.-J. en avalait deux rasades aussi délicieusement que si c'eut été du nectar [2]. Pour moi je m'en tins à prendre des Bavaroises à la Silhouette, c'est à dire de l'eau claire. Notre bouilli réchauffé fut très immédiatement suivi du dessert, c'était du fruit et du fromage [3] avec un pot de confiture qui fesait le plat de façon. Après le dîner nous parlâmes beaucoup littérature et de plusieurs savans, en commençant comme de raison par M. Abauzit [4]. C'est

compte duquel R. ait porté un jugement rigoureux : il va presque à la haine, cf. Escherny, *op. cit.*, t. III, p. 139 ; sur l'impartialité et le cœur débonnaire de R., cf. Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 10 ; Genlis et Corancez, dans Musset-Pathay, *op. cit.*, t. I, p. 196 et 251.

1. Thérèse Levasseur, 1721-1801, la maîtresse-servante, que R. n'aurait pas tolérée à sa table, selon le seul Escherny, *op. cit.*, t. III, p. 15, assertion d'autant plus étrange que R. fit à Hume un grief de n'avoir jamais voulu manger avec Thérèse, cf. Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 64. Elle habitait la chambre contiguë à la cuisine, cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 378.

2. R. n'a cessé d'apprécier le vin ; cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. I, p. 251, 252 ; t. II, p. 123, 154 ; t. III, p. 102 ; t. IV, p. 385-388 ; t. VIII, p. 50, 116, 251, 252 ; *Annales J.-J. R.*, t. XIV, p. 251 ; Mme de Genlis et Corancez, dans Musset-Pathay, *op. cit.*, t. I, p. 198, 248 ; Dusaulx, *op. cit.*, p. 78, 81 ; Escherny, *op. cit.*, t. III ; p. 14, 145 ; Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, 36, 51 ; le Dr Régis a résumé cette question plus ou moins complètement dans le *Journal de Médecine de Bordeaux*, 29 septembre 1907. Faut-il accorder quelque créance à une note attribuée à Corancez par Arsène Houssaye ? cf. *Les Charmettes*, Paris, 1863, in-8°, p. 13.

3. Le fromage était un mets favori de R. ; cf. *Œuvres*, édit., Hachette, t. IV, p. 314 ; t. VIII, p. 50, 251 ; *Annales J.-J. R.*, t. XIV, p. 250.

4. R. en avait parlé récemment, cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. X, p. 198, 200 ; surtout, il venait de lui rendre hommage dans la

un homme, nous dit Rousseau, qui à Paris serait resté dans l'obscurité d'un 4e étage sans chercher à en sortir, rien ne fait plus d'honneur aux Genevois que celui qu'ils lui rendent. On vint ensuite à parler de Maupertuis, je me mis à dire que le Dr Acakia l'avait tué. Cela se pourrait, car, dit-il, il n'a jamais pu se consoler de trouver à son retour à Paris des gens d'un savoir au dessus du sien, c'était un homme charmant en compagnie pourvu qu'il fut décidé qu'il y primait. Se trouvait-il un mérite qui lui contestât la supériorité il ne disait plus un mot. Voltaire est à peu près de même, nous nous égayâmes un peu sur le Monsgr.[1]. Il ne peut pas s'apeller ainsi, dit R. car il n'est pas trop son maître, quand on demandera qui est le C. de Tourney, il faudra donc dire c'est la meilleure plume du siècle[2]. Ah quel beau rôle il pouvait jouer à Genève s'il avait voulu y faire le Platon, et nom le baladin[3] ; il m'a reproché de faire marcher l'homme

Ve partie de la *Nouvelle Héloïse* (*ibid.*, t. IV, p. 366, n.) dont il expédia le manuscrit à son éditeur deux ou trois jours après la visite de Favre, cf. Bosscha, *op. cit.*, p. 82.

1. Voltaire acquit la terre de Tournay le 11 décembre 1758 (cf. F. Caussy, *Lettres inédites de Thieriot à V.* dans la *Revue d'histoire littéraire de la France,* t. XV, p. 39, 55), et en prit possession le 24 (cf. L. Perey et G. Maugras, *La vie intime de V. aux Délices et à Ferney,* Paris, 1885, p. 216). Comte de Tournay, il avait droit au titre de *Monseigneur.*

2. Jugement invariable de R. sur le talent de Voltaire, de la *Lettre à Grimm,* 1753, où il le nomme « le maître dans l'art d'écrire de tous les hommes vivants », à la *Relation relative au pasteur Vernes,* 1765, où il l'appelle « la plume la plus élégante de son siècle », en passant par la fameuse déclaration de 1760 : « l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie » (cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. VI, p. 248 ; t. IX, p. 99 ; t. X, p. 228) ; jugement confirmé par la souscription à la statue du patriarche, le 2 juin 1770 (*ibid.,* t. IX, p. 305 ; t. XII, p. 216 ; *Correspondance littéraire,* t. IX, p. 60) et par maints passages d'auteurs contemporains, cf. Mme de Genlis et Corancez, dans Musset-Pathay, *op. cit.,* t. I, p. 196, 253 ; Dusaulx, *op. cit.,* p. 100-101 ; Escherny, *op. cit.,* t. III, p. 110 ; Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.,* p. 4, 8, 10, 91, 116 ; et *Œuvres,* édit. Hachette, t. VIII, p. 152, 330 ; t. X, p. 61, 84, 227.

3. C'est l'épithète dont un autre Genevois, Mallet du Pan, qualifiera Voltaire : « Le bouffon sceptique et baladin », écrira-t-il à

à quatre pattes[1], mais lui le redresse bien sur ses deux pieds. Jamais je ne lui pardonnerai d'avoir fait de la mort de Socrate[2] une plaisanterie. Je l'estimerai comme un homme qui sait composer en vers des tragédies, et de petits badinages en prose, rien de plus joli que *Memnon.* C'est le meilleur de ses romans après *Charles XII.* Pendant qu'il parlait ainsi je comparais ces deux grandes têtes dans ma petite cervelle et le parallèle était tout à l'avantage du Filosofe sur le poète. En effet, parlez à R. de la vertu, voilà un homme dont l'esprit s'allume, son imagination s'embrase, le feu passe de son cœur dans ses yeux, il devient un tison ardent, il parle de la probité avec l'enthousiasme d'un homme vraiment rempli de son sujet. Dans Voltaire quelle différence, il est vrai que dans les tragédies il peint la vertu avec les plus fausses couleurs, mais on aperçoit l'art, on voit qu'il tire ses portraits plutôt de son esprit que de son cœur, avec cela qu'il est petit par son extrême sensibilité aux critiques et aux éloges de la moindre personne. Le Citoyen de Genève permet à peine qu'on lui laisse entrevoir l'idée qu'on a de son mérite, au lieu que le C. de Tourney pardonne de bon cœur la grossièreté à ceux qui le louent. Sans délicatesse, l'un sera toujours le Filosofe le plus éloquent, et l'autre, le poète et l'historien de plus aimable, la Beaumelle va, dit-on, réfuter ce petit Tacite, et nous donner la traduction du grand. Je demandai à R. s'il ne réfuterait

Jacob Vernes en 1778 ; cf. Dufour-Vernes, *Recherches sur J.-J. R. et sa parenté,* Genève, 1878, p. 40.

1. Reproche formulé dans la lettre de Voltaire du 30 août 1755 ; cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. X, p. 100 ; Streckeisen-Moultou, *op. cit.,* t. I, p. 263 ; Voltaire, *Œuvres,* édit. Moland, t. XXXVIII, p. 446.

2. En 1759 avait paru *La Mort de Socrate,* pièce dramatique dans laquelle Voltaire, au moyen d'une transparente allégorie, s'en prenait à l'intolérance du Parlement en matière de religion et de philosophie ; cf. Voltaire, *op. cit.,* t. V, p. 359-396 ; peu après, l'auteur compara ce dessein à celui qu'il avait poursuivi dans *Mahomet ;* cf. *ibid.,* t. XI, p. 395, n° 4132, du 25 mai 1760.

point Marmontel[1] et d'Alembert[2]. Non, me dit-il, je me suis aperçu qu'en répondant c'était plus l'envie d'avoir raison que l'amour de la vérité qui m'animait, ainsi je ne réponds à aucune critique. Et pour n'en être pas tenté je n'en lis plus. Son roman ne paraîtra que dans quelques mois[3], ce sera un ouvrage dans un goût nouveau, en forme de lettres, un commerce de bonnes gens qui ont bonne opinion de leurs têtes, laquelle n'est pas trop bonne, il croit et il espère qu'il sera hué à Paris ; il s'en dit seulement l'éditeur, mais j'ai vu clairement qu'il était quelque chose de plus. Nous lui proposâmes une promenade, il fut s'habiller, depuis trois semaines il n'était pas sorti, sa toilette ne fut pas longue comme vous vous imaginez bien. En nous promenant, la conversation roula sur la politique. « *Vous verrez bientôt une révolution* », nous dit-il, d'un ton de prophète, les Jésuites seront une fois les maîtres de tout et après avoir fait mille crimes pour le devenir, ils n'en feront plus alors et leur administration sera le plus doux et le plus heureux des gouvernements[4]. *Vous verrez aussi les Anglais s'emparer des Etablissements espagnols*[5], *car le Canada,* même à présent[6] n'est pas le but de leurs conquêtes, ils méditent

1. En mars 1759, Duvillard, libraire à Genève, publia en un volume *l'Apologie du Théâtre* de Marmontel, qu'avait donnée le *Mercure de France* dans ses livraisons de novembre et décembre 1758, et janvier 1759 ; le texte en a été réimprimé dans les *Œuvres,* édit. Hachette, t. I, p. 295-345.

2. Sa réponse parut à Amsterdam, 1759, in-8°, et figure dans les *Œuvres,* édit. Hachette, t. I, p. 273-295.

3. *La Nouvelle Héloïse* fut mise en vente au début de février 1761 ; cf. Mornet, dans *Annales J.-J. R.,* t. V, p. 43, n. 1, ou dans sa monumentale édition du roman, Paris, 1925, t. I, p. 174.

4. « Quoique leur doctrine m'ait toujours paru dangereuse, je n'ai jamais pu trouver en moi le pouvoir de les haïr sincèrement », affirment les *Confessions ;* cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. VIII, p. 173 ; telle est la magie des souvenirs de l'adolescence.

5. Les colonies de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. R. préférait, paraît-il, les Espagnols à tous les peuples de l'Europe ; cf. Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.,* p. 118, 169, n. Est-ce l'influence de son ami Altuna ?

6. La prise de Québec est du 10 septembre 1759.

l'extinction de la marine d'Espagne et l'acquisition du commerce de la Mer du Sud[1]. J'écris là-dessus mes visions[2]. Vous faites donc, lui dis-je, l'histoire du 19e siècle. Précisément, dit-il. Ce titre serait assez plaisant, et peut-être vrai, puis en nous parlant de l'Espagne, il ajouta qu'il ne croyait pas le rappel de M. de l'Ensenada[3] vu que le nouveau roi[4] avait mille mille obligations à ce ministre ; dans l'affaire du Portugal ce que j'admire le plus, c'est le cuisinier du roi[5] et de M. de Carvalho[6] ; pour la paix, je doute que l'Angleterre l'accorde, la guerre flatte trop la haine féroce du peuple anglais et donne de l'argent au roi[7] et du pouvoir au ministre[8]. Cette conversation nous mena jusque chez M. de Luxembourg. Nous vîmes son petit Château[9] qui est enchanté, c'est un vrai palais d'Armide.

1. C'est-à-dire le Pacifique.

2. R. désigne-t-il ici le *Projet de Paix perpétuelle* qu'il devait publier l'année suivante, ou s'agit-il d'un ouvrage dont il aurait eu alors le dessein ? En tout cas, le traité de Paris du 10 février 1763, par lequel la France céda aux Anglais le Canada, les Antilles et les Indes, devait démentir les prévisions de R. : « Il est... très aisé de prévoir que, dans vingt ans d'ici [donc en 1780], l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, et, de plus, aura perdu le reste de sa liberté » (cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. V, p. 317, n.).

3. Disgracié en 1754, Zénon de Somodevilla, marquis de la Ensenada, 1702-1781, fut rappelé à la cour par le nouveau roi.

4. Charles III, roi des Deux-Siciles dès 1735, occupa le trône d'Espagne de 1759 à 1788.

5. Il s'agit là d'une actualité qui m'échappe ; peut-être se rapportait-elle au mystérieux procès qui aboutit à l'exécution, le 13 janvier 1759, de plusieurs membres de la haute noblesse accusés d'avoir comploté contre la vie du roi José 1er, 1750-1777.

6. Alors comte d'Oeyras, il devint en 1770 marquis de Pombal. Le 3 septembre 1759, il fit signer au roi le décret qui expulsait les Jésuites du Portugal et du Brésil.

7. Georges II, 1727-1760. En juillet 1759, la flotte britannique avait bombardé le Havre ; en août, elle remportait une victoire sur la France au large de Lagos, et en novembre une seconde au large de Quiberon. Cette année est demeurée célèbre dans les fastes de la Grande-Bretagne.

8. William Pitt, futur Lord Chatham, 1708-1778.

9. Pendant qu'on réparait Montlouis, R. résida au Petit-Château, de mai à juillet 1759 (cf. *Œuvres,* édit. Hachette, t. VIII, 373 ; t. X, p. 212 ; *Correspondance générale,* édit. Dufour-Plan, t. IV,

Imaginez-vous un grand péristyle et de chaque côté deux bassins d'eau peuplés de cignes, et entourés d'arbres avec une allée de gazon qui s'élève vis à vis. R. comme le concierge nous ouvrit tous les appartements[1], le sien est très joli. Il y avait sur une commode un opéra de sa façon, intitulé les *Muses Galantes* qu'il ne donnera sûrement pas au P. Royal[2]. Avez-vous vu, nous dit-il, l'opéra français de ce lieu-ci. Non. Eh bien, voilà le théâtre en nous montrant le bois. Ce sont les chouettes de la Maison de Montmorency qui exécutent ce concert, je n'osais pas lui dire qu'elles y étaient peut-être attirées par quelque hibou[3]. En continuant à nous promener nous vînmes à parler de la liberté. R. est singulier là dessus, il veut non seulement être libre, mais que tout le monde le soit avec lui, jusqu'à son chien, aussi ne l'appelle-t-il jamais, afin qu'il ne vienne vers lui que par amitié et de bon cœur. Je m'étonne, lui dis-je, que vous n'ayez jamais traité la Tolérance, cette belle matière si analogue à votre caractère. Je pourrai bien le faire une fois, dit-il. Je voudrais composer le catéchisme du citoyen[4],

p. 237, 280) ; il y garda d'ailleurs la jouissance d'un appartement, et y passa parfois plusieurs jours d'affilée, circonstance confirmée par Teleki, cf. Baranyai, *loc. cit.*, p. 354. Voisin de l'orangerie, le Petit-Château était un édifice à un étage ; R. y occupa au rez-de-chaussée, la cuisine, et, à l'étage, un appartement ; il a donné du bâtiment et des jardins une description enchanteresse ; cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 373-374 ; *Correspondance générale*, édit. Dufour-Plan, t. IV, p. 281.

1. Il y en avait à l'étage quatre. Le rez-de-chaussée était occupé par une salle de bal, un salon de billard, une cuisine, cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 374.

2. Elles avaient eu déjà les honneurs de la représentation, partiellement à Venise, puis intégralement chez La Pouplinière à Passy, en septembre 1745 (cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 223, 236) ; remanié, le ballet fut joué en 1761 devant le prince de Conti (*ibid.* t. V, p. 203).

3. « On disait de J.-J. Rousseau : C'est un hibou. Oui, dit quelqu'un, mais c'est celui de Minerve ; et, quand je sors du Devin du Village, j'ajouterai : déniché par les Grâces. » Chamfort, *Œuvres complètes*, Paris, 1812, t. II, p. 140.

4. Le *Contrat Social*, et spécialement le chapitre 8e du livre IV consacré à la religion civile.

déterminer toutes les vérités dont il est nécessaire d'être convaincu dans un Etat pour pouvoir se fier les uns aux autres, et qu'on n'obligeât personne à croire ce qui ne serait pas contenu dans le symbole dont l'un des articles serait que les erreurs dans le dogme ne nous damnent point. Notre entretien en resta là, nous le quittâmes enchantés du feu de sa conversation [1] et de cette politesse de cœur [2] qui vaut bien celle des manières. Quoiqu'il souffre toujours de sa rétention d'urine, il est gai et de bonne humeur [3], il nous dit qu'on l'avait accusé de tout, même d'être mort. Il y a peut-être des gens fâchés qu'il ne mérite pas le reproche. Oh mon cher ami, le grand homme que Rousseau ; il n'y a chez lui ni affectation ni fausseté [4], je soupçonne qu'il entre un peu de fierté dans sa façon d'agir et de penser, peut-être sans qu'il s'en doute, car notre orgueil est si habile, il sait si bien se déguiser sous le nom d'élévation de sentiments [5].

1. Des témoignages abondants confirment cette éloquence, cet enjouement, ce charme de R. dans la conversation, lorsqu'il avait confiance en ses interlocuteurs ; cf. Baranyai, *loc. cit.*, p. 354 ; Escherny, *op. cit.*, t. III, p. 14 ; Dusaulx, *op. cit.*, p. 65, 99 ; Prince de Ligne, *Lettres et Pensées*, Paris, Genève, 1809, p. 321 ; Pierre Prévost, dans *Œuvres*, édit. Hachette, t. VI, p. 32. Tous s'accordent à relever la vivacité et l'expression pénétrante de son regard ; cf. spécialement Picot, dans *Annales J.-J. R.*, t. I, p. 260 ; Dusaulx, *op. cit.*, p. 49 ; Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 32, 53 ; Prince de Ligne, *op. cit.*, p. 321 ; Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie*, t. I, p. 209 ; Mme de Staël, *Œuvres*, Paris, 1820, t. I ; p. 80 ; J.-J. Rousseau, *Œuvres*, édit. Hachette, t. IX, p. 193, 235.

2. Elle frappa aussi Teleki : « En nous séparant, nous échangeâmes un baiser ; il me parut qu'il m'aimait » ; cf. Baranyai, *loc. cit.*, p. 354.

3. Cf. la bibliographie de la note 1 ; en outre : Escherny, *op. cit.*, t. III, p. 15 ; Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 115, 116.

4. Sur la simplicité et la sincérité de R., cf. Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 78, 85, 86, 91, 95, 105 ; Mallet du Pan, *loc. cit.*, p. 41 ; Béranger, *J.-J. R. justifié envers sa patrie*, Londres, 1775, p. 4 ; Mirabeau, dans Musset-Pathay, *op. cit.*, t. I, p. 300-301 ; Dorat, dans le *Journal de Paris*, 25 janvier 1779.

5. Fierté et timidité s'unissaient en R. et le faisaient souffrir ; cf. Bernardin de Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 81, 87 ; Dugas, *Les grands timides*, Paris, 1922, p. 1-59 ; Vallette, *J.-J. R. Genevois*, Paris, Genève, 1911, p. 359-381, donne la bibliographie du sujet.

II

Le second document figure aux folios 71 et 72, verso et recto, d'un recueil petit in-4° conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, dont la reliure porte le titre suivant : *Lettres à Pierre et Philippe Mouchon, Divers. 1762-1825 et s. d.* Msc. Fr. 153 c. ; à l'intérieur, le titre manuscrit est libellé un peu différemment : *Lettres de divers au Prof. Pictet et à MM. Mouchon, père et fils.* Mhg. 153.

Sans doute, cette relation n'est pas inédite, mais le texte original mérite d'en être reproduit *in extenso,* car il fournit quelques détails utiles sur Rousseau et révèle plus exactement la tournure d'esprit de Mouchon ; il corrige sur certains points les appréciations qui furent transmises à Musset-Pathay.

Né le 30 juillet 1733, Pierre Mouchon était pasteur à Genève depuis 1758, et, depuis 1759, professeur au Collège ; il y enseigna jusqu'en 1766 et en fut le directeur de 1791 à sa mort, survenue le 20 août 1797. Les dictionnaires de biographie générale ont retenu son nom pour la diligence avec laquelle, tandis qu'il était pasteur de langue française à Bâle, de 1766 à 1777, il dressa la *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie,* publiée en deux volumes in-8° à Paris et Amsterdam, en 1780.

Pendant la période révolutionnaire, il prononça à Genève un sermon sur la nécessité d'une religion nationale, et Albert de Montet prétend que c'était se déclarer disciple du *Contrat social* ; peut-être ; voici le texte que développa le prédicateur : « Est-ce ainsi que vous récompensez l'Eternel, peuple insensé et sans sagesse ? N'est-il pas ton père, qui t'a formé, qui t'a fait et t'a affermi ? » (Deutéronome, XXXII, 6).

Mouchon nomme son collègue Antoine-Jacques Roustan, 1734-1808, consacré au saint ministère en 1759, et auteur d'une réfutation du *Contrat social* dans ses *Offrandes aux autels et à la patrie,* publiée en 1764 par les soins de Marc-Michel Rey sur les instances de Rousseau qui aimait cet adversaire loyal[1]. Deux ans plus tard, Roustan, devenu pasteur de l'Eglise helvétique de Londres, dirigea la souscription ouverte en faveur des Genevois affamés par le blocus de Jaucourt ; Rousseau lui fit remettre près de quatorze livres sterling, montant des droits de douane que la munificence royale venait de rembourser ; Roustan accusa réception de ce don en termes élogieux qui durent aller au cœur de l'exilé[2]. Lecteur toujours attentif des œuvres de Rousseau, Roustan publia à Londres en 1776, un *Examen critique de la 2e partie de la Profession de foi du Vicaire Savoyard.* Enfin, il succéda à son ami Mouchon à la direction du Collège de Genève, et s'occupa de politique dans sa patrie.

Le nom du troisième voyageur est passé sous silence, sans raison apparente ; c'était Beauchâteau, né en 1729 à Jussy en territoire genevois, horloger digne de l'éloge que Rousseau avait décerné peu auparavant à cette aristocratie ouvrière : « Un horloger de Genève est un homme à présenter partout » ; et certes son correspondant, le fameux médecin Théodore Tronchin, était averti[3] ! Le nom de Beauchâteau est assuré par une lettre de Rousseau lui-même[4]. Le « bon et aimable

1. Bosscha, *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à M. M. Rey,* p. 179. Streckeisen-Moultou, *op. cit.,* t. I, p. 97.
2. *Annales J.-J. Rousseau,* t. VI, p. 49, 185, 236.
3. *Œuvres,* édit. Hachette, t. X, p. 199.
4. *Ibid.,* t. X, p. 376 ; t. XI, p. 42.

Beauchâteau » revint voir Jean-Jacques en octobre 1763[1], et c'est lui qui, en 1769, voulait persuader le philosophe d'accepter qu'une médaille fût frappée en son honneur[2].

Par lettre du « mardi 28 » septembre[3], Moultou avait annoncé à Rousseau le départ pour Môtiers de Roustan accompagné d'un pasteur de ses amis, mais ne soufflait mot de l'horloger. Le vendredi 1er octobre, les voyageurs, venus de Genève à pied, franchissaient la chaîne du Jura qui domine Yverdon en suivant le sentier de Fiez et Mauborget que Rousseau avait emprunté dans la nuit du 9 au 10 juillet, et dont il existe une intéressante description de 1754[4]. La visite se prolongea au gré de tous et les épisodes font l'objet même de la missive de Mouchon. Puis, le vendredi 8, il fallut se séparer ; les trois citadins reprirent pédestrement le chemin du retour par le même itinéraire, traversant la montagne en trois heures, dînant à Fontaines et couchant à Vittebœuf, d'où ils repartirent le lendemain à 7 heures pour atteindre Morges à 5 heures, renseignements horaires précieux pour Rousseau toujours avide d'excursions[5]. Dans cette ville, Roustan s'arrêta chez l'avocat Muret, père de son pensionnaire[6], si bien que Beauchâteau remit lui-même à Moultou une lettre de Rousseau[7].

1. *Annales J.-J. Rousseau,* t. XV, p. 148.
2. *Œuvres,* édit. Hachette, t. XII, p. 152.
3. Streckeisen-Moultou, *op. cit.,* t. I, p. 62, dont la date erronée est corrigée par l'original de Neuchâtel, *Lettres de Moultou à Rousseau,* folio 55.
4. M. Boy de la Tour, *A propos du séjour de J.-J. Rousseau à Môtiers et de ses amis neuchâtelois.* Neuchâtel, 1912, in-4°, p. 1 (ou *Musée neuchâtelois,* XLIX, p. 185).
5. *Correspondants genevois,* t. III, f° 23, Roustan à Rousseau, Morges, 12 octobre 1762. (*Bibliothèque de Neuchâtel*).
6. *Ibid.,* t. III, f° 22, les mêmes, Genève, 1er septembre 1762. L'arrêt était prévu dès longtemps.
7. *Œuvres,* édit. Hachette, t. X, p. 373.

Quant à Mouchon, sa lettre du 4 ne l'avait devancé que de peu au logis de la rue Verdaine, et il lui fut loisible de la commenter en y ajoutant le récit du voyage à travers le Pays de Vaud que la *Nouvelle Héloïse* avait mis à la mode.

Cette visite est l'une de celles qui réjouirent l'âme aimante de Jean-Jacques par la sincérité de l'affection de ses hôtes, par leur gaîté et, j'imagine, la similitude des goûts : simplicité de manières, entrain à la promenade, franc-parler, souvenirs communs de la cité. Toujours est-il que quelques mois plus tard, il écrivait ces lignes touchantes : « Je ne sais, mon cher Beauchâteau, comment vous faites ; vous me louez, et vous me plaisez. C'est sans doute que vos louanges parlent au cœur ; et j'en porte un qui ne sait pas résister à cela... Vous faites bien, cher Beauchâteau, de m'aimer, vous et vos compagnons de voyage ; ce n'est qu'une dette que vous payez. »

Lettre de Pierre Mouchon à sa femme

[f° 71 r°]. De Moutier travers[1], le lundi matin 4e octobre 1762.

Je prévois avec bien du regret, ma fille, que mon long silence va te mettre dans la peine : faute de connoitre les postes d'ici tu n'auras de mes nouvelles et tu ne recevras la presente que Vendredi prochain. M. Rousseau me fit manquer l'occasion Samedi, en ce que mal informé lui même, il me détourna d'écrire ce jour là en me disant qu'il n'y avoit point de Courrier : au lieu que si je t'avois écrit alors tu recevrois ma lettre aujourd'hui : L'occasion manquée me renvoye à Vendredi prochain par la rareté du Courrier qui

1. Sont inédits : la date, les premier et troisième paragraphes, et le *post-scriptum*.

ne passe ici que deux fois la semaine. Mais en voilà assez pour ma justification. Jusqu'à Vendredi je ne serai pas plus tranquille que toi.

[1] Nous voici donc depuis Vendredi à une heure à Moutiers [2] ; Nous voici avec Mr Rousseau ; L'aimable homme ! Tu n'as pas idée combien son commerce est charmant, quelle politesse bien entendue dans les maniéres, quel fonds de serenité chez lui et de gayeté dans sa conversation ! Ne t'attendois-tu pas à un portrait bien différent ? Ne te figurois tu pas un homme bizarre, toujours grave, quelquefois brusque et grossier ? Ah ; de là à son vrai caractère quelle distance il y a ! A une physionomie douce, il joint un regard plein de feu, des yeux d'une vivacité sans égale : quand on traite une matiére où il prend intérêt ; ses yeux, sa bouche, ses muscles, ses mains, tout parle chez lui. On auroit bien tort de s'imaginer en lui un frondeur, un censeur perpetuel ; point du tout, il rit avec ceux qui rient, il badine, il cause avec les enfans ; il raille avec sa gouvernante, Mademoisle Levasseur ; enfin, je tombois [f° 71 v°] des nuës en le voyant pour les premiéres fois. Le jour que nous arrivâmes nous eumes bien du mécontentement ; invité par Milord, Gouverneur du païs, il étoit allé depuis le Mecredi (*sic*) à sa campagne près de Neufchâtel [3]. Cependant sachant que nous devions arriver, il resista aux instances de Milord qui vouloit le retenir tout au moins jusqu'au Dimanche [4], il nous fit dire par Mle Levasseur d'aller à sa rencontre le lendemain de notre arrivée jusqu'à un certain village indiqué [5], mais plus impatient que nous, il arriva le soir auparavant, et nous fit inviter sur l'heure à

1. Ce paragraphe se trouve dans Musset-Pathay, *op. cit.*, t. II, p. 500-501, avec des variantes et des omissions.

2. Les lignes suivantes, jusqu'aux mots *les premières fois* inclus, ont été publiées par Maugras, *op. cit.*, p. 312.

3. Il s'agit du château de Colombier où Georges Keith résida jusqu'au 30 avril 1763, date de son départ de la principauté.

4. Cette phrase et les deux suivantes, jusqu'aux mots *point du tout* inclus, sont inédites.

5. Probablement Brot-Dessous.

déjeuner pour le lendemain. Tu t'imagines que nous manquâmes à l'invitation ? Point du tout. Nous fumes reçus de lui par mille embrassades : toute sa sensibilité fut excitée ; mais [1] cette sensibilité est si grande, que je n'ai vu personne sentir avec plus d'énergie, recevoir des impressions plus penetrantes ; dès ce jour nous avons constamment dîné chez lui : l'intervalle des repas est rempli par des courses que nous faisons selon sa coutume dans les lieux les plus sauvages, tantot parmi les rochers tantot dans les bois, qui ne sont pas difficiles à trouver dans une vallée qui, quoique riante et des plus belles, est environnée de montagnes et n'a pas trois quarts de lieues de largeur. A propos j'oubliois de te dire que Mr Rousseau et moi, nous ne nous apellons plus que Cousins [2]. Voilà sans doute qui est plaisant. La raison en est qu'un de ses Oncles cousinoit avec Mr Mouchon du Grand Maizel [3] ; lui le premier me le (f° 72) rappella dans notre premiére visite, là dessus il ajouta, je crois que nous sommes parens, et moi je ne m'avisai point de nier la thése ; d'où s'ensuit un Cousinage dans les formes. Nous prêchames hier Roustan et moi pour Mr le Professr De Montmolin, nous fumes le reste du jour tous ensemble et (à l'exclusion de Mr Rouss. qui ne mange point hors de chez lui) nous soupames à la cure. Mr De Montmolin nous rendit compte de sa conduite à l'égard de M. Rouss. par raport à la Ste Céne ; nous eumes lieu d'être convaincus d'une part de la sagesse du Pasteur, et de l'autre du vrai Christianisme du Penitent : Et cependant c'est cet homme là qu'on ne cesse de tympanizer en chaire et de p[eindre en] t[oute] [4] occasion des plus affreuses couleurs.

1. Phrase publiée par Maugras, *op. cit.*, p. 312.
2. R. emploie, en effet, cette appellation dans sa lettre du 29 octobre, cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. X, p. 376.
3. Le Grand-Mézel est une place de la haute-ville qui débouche sur la Grand'Rue, près de la maison qu'habitait Gabriel Bernard, l'oncle maternel de R. ; lorsqu'il vivait chez Bernard, il put voir ce M. Mouchon, et c'est dans l'émotion de ses souvenirs d'enfance qu'il aura donné du cousin à son visiteur.
4. Ici, le papier a été déchiré par l'arrachement du cachet de cire.

[1] Voici le mauvais tems, ma petite, comment ferons-nous pour sortir d'ici ? [Si tu avois la] complaisance dont je te priois, l'assurance de te retrouver plus promptement me donneroit du courage. Pourrois-je gagner quelque chose en te reitérant ma priére ? Je te prierois alors de partir dès le lendemain ou le surlendemain de la réception de ma lettre, c.-à-d. Samedi prochain ou Dimanche : partant de grand matin, le voyage ne seroit que d'un jour ; tu en établirois la condition avec le voiturier. Pour nous nous arriverons à Morges très probablement Vendredi [2] ; nous ne pouvons pas plus tôt, soit que le mauvais tems cesse, parce qu'alors nous irons à Neufchâtel, soit qu'il ne cesse pas parce qu'alors nous attendrons. Adieu chére amie Adieu Nanet, attabo, Menié papa, Menié mama, Menié Nanet, Menié Mimi, Menié ton [3]. Mr Robin [4] en a plus fait que toi. Sans avoir mon addresse au plus juste ne pouvois tu pas comme lui m'écrire à Motiers ? Quand on oblige à si peu de frais quel plaisir n'y a-t-il pas à le faire ? Je ne salue personne puisque personne ne veut me rendre le salut.

Mouchon.

t. s. v. p.

[fº 72 vº] Je vois par la lettre de Mr Rob. que vos occupations ne vous permettant que deux lignes d'écriture, ne vous permettent guéres plus de quatre lignes de lecture ce qui fait à peu prés l'équivalent. Sur ce, je prends la liberté

1. Le restant de la lettre, adresse et *post-scriptum* inclus, est inédit.

2. On a vu qu'ils y arrivèrent le samedi après-midi sans avoir touché Neuchâtel.

3. Expression enfantine usitée dans le cercle de la famille, et dont le sens m'échappe.

4. C'est l'honnête anonyme de R., cf. *Œuvres*, édit. Hachette, t. X, p. 376 ; il se prénommait Philippe, cf. Musset-Pathay, *op. cit.*, t. II, p. 479, n.

de les remplir et de m'arrêter tout court, en vous assurant que j'ai l'honneur d'être, trés parfait

A Madame | Madame Mouchon | Rue Verdaine | A Genève[1].

Appendice

Extrait d'un sermon de M. Moultou
Ministre de Genève, sur le luxe[2]

[f° 29r°] Du mépris au dédain le passage est presque insensible, et il me semble qu'une fois que le pauvre est dédaigné, il en doit peu coûter pour s'endurcir à ses misères. Cela n'arrive pas toujours, cependant ; le contraire même peut avoir lieu, et je conçois très bien un état de mœurs où le cœur fermé à tout sentiment de respect pour les malheureux, les mains s'ouvrent encore pour soulager leurs misères. Et c'est ici sans doute une contradiction qui doit nous surprendre. J'en ai longtemps cherché la cause et je crois l'avoir trouvée dans la nature même du luxe, qui produit toujours en naissant le mépris de la pauvreté, mais qui a besoin de se développer à un certain point pour étouffer la charité. La solution de ce problème moral me paraît fort intéressante ; elle tient plus à la connaissance de nos mœurs

1. La lettre n'est donc pas adressée à Mouchon, frère du pasteur, ainsi que le veut Musset-Pathay, *op. cit.*, t. II, p. 498, n. 2, qui contredit ici l'indication exacte mentionnée par lui précédemment, cf. *ibid.*, p. 252.

2. Bibliothèque de Neuchâtel, ms. 7842, trois pages non numérotées qui correspondent aux folios 29, recto et verso, et 30 recto. Copie autographe de la main de Rousseau ; elle renferme une demi-douzaine d'abréviations que j'ai supprimées.

que nous ne pensons, et peut jetter un très grand jour sur la matière que je traitte..... Je dis donc que le luxe en naissant produit toujours le mépris du pauvre. Vous savez mes frères que le luxe est une recherche attentive des décorations extérieures qui nous distinguent de nos égaux, et nous donne dans l'opinion d'autrui un plus haut degré de considération que ne nous donneroient nos qualités personnelles ; d'où il suit que l'effet nécessaire du luxe étant de dénaturer l'estime et d'attacher aux seuls signes de l'opulence la considération qui n'est due qu'aux talens et aux vertus, il résulte nécessairement de là que quiconque est dépouillé de ces signes n'a plus de droits à la considération. Et voilà comment le mépris du pauvre s'introduit toujours chez une nation à la suite du luxe ; mais ce luxe même s'oppose d'abord au refroidissement de la charité.

En effet, comme le luxe vient toujours à la suite des grandes richesses, il peut facilement dans son origine se soutenir sans manquer aux devoirs de la justice et de l'humanité. De grands biens suffisent à tout et l'habitude de répandre effet naturel des profusions du luxe, je dis du luxe opulent, supplée un tems aux sentiments de la charité. Il y a d'ailleurs dans la générosité une sorte de faste qui sied bien au luxe ; les bienfaits annoncent l'opulence et prouvent la supériorité. Ainsi les misères d'éclat trouvent rarement alors les riches insensibles ; ils se prêtent même avec une sorte de complaisance à ces charités publiques que la décence impose en tribut à la vanité, et qui publient le nom des bienfaiteurs avec la trompette qui les annonce. Je dis plus ; comme le mépris du pauvre que le luxe produit est plustot le mépris de l'état que celui de l'individu, il ne doit pas étouffer d'abord les sentiments de la compassion et de la pitié, et ces sentiments trouvent plus d'accès dans ces cœurs énervés et des âmes efféminées soulageront jusqu'aux misères qui n'offroient point d'attrait à la vanité. Et voilà pourquoi ceux qui dans ces siècles pervers s'intéressent encore pour les malheureux et font parvenir aux riches leurs

tristes plaintes sont rarement rebutés. Il en coûte si peu pour soulager les plus grandes misères et il en coûte tant pour s'endurcir contre la pitié !

Le luxe donc loin d'éteindre la charité la soutient d'abord, mais que cette fausse charité tarde peu à se trahir elle-même, et que le peu de cas qu'elle fait du pauvre perce bientôt à travers cette ombre d'humanité. En secourant les malheureux, on leur montre un visage si dur, les dons mêmes qu'on verse sur eux s'empreingnent de tant de mépris, que les libéralités qui les soulagent commencent toujours par les accabler, et qu'il semble qu'on ne multiplie ses bienfaits que pour multiplier les ingrats. Et comment en effet, mes Frères, une pitié purement machinale, une charité d'orgueil et d'ostentation produiroit-elle les effets consolans de la vraye charité ? Ah s'il est si difficile de faire du bien, si la plus tendre bonté même, celle que suppose l'estime la plus sentie de l'humanité peut à peine se permettre de faire des heureux, qu'attendriez-vous de cette fausse pitié qui se [f° 29v°] cherche toujours elle-même dans les misérables et ne sacrifie à leurs besoins et à leurs prières que pour sacrifier à sa vanité !..... Ira-t-elle chercher les malheureux qu'elle dédaigne ? s'informera-t-elle des misères secrettes ? elle qui ne cède aux plus durs besoin (*sic*) que forcée par l'ascendant de la pitié ? Cachera-t-elle des bienfaits que la vanité seule dispense ? les accompagnera-t-elle d'égards, elle qui ne cherche en soulageant qu'à faire sentir la supériorité ? Ah ! elle percera peut-être les ténèbres qui les couvriront ; mais ce sera pour y faire entrer la honte ; elle tarira le cours de leurs larmes ; mais elle contristera leurs cœurs : ses dons indiscretement repandus, préviendront celui que l'oubli pouvoit seul consoler dans sa misère, et heurteront de front l'âme trop sensible qui vouloit être parvenüe par d'ingénieux ménagemens, ainsi ses soins seront sans égards, sa pitié sera insultante, sa familiarité orgueilleuse, et sa politesse même humiliante. Vertus humaines que vous êtes cruelles : Les refus même de la

charité ne sont pas sans consolation pour les malheureux, et vos bienfaits, vos bienfaits les outragent ! Et que seroit-ce mes Frères si poussois plus loin ces détails et que suivant le luxe dans ses dévelopemens successifs je le conduisisse à ce point où ne pouvant se soutenir que par des crimes il fait disparaître cette ombre de charité qu'il avoit produite, et ne laisse subsister après elle avec le mépris des malheureux, que l'oppression qui les accable..... Tel qu'un arbre orgueilleux dont le feuillage épais ombrageoit la terre épuisé par des jets trop nombreux perd sa verdeur languit et se desséche. Tel le luxe appauvri par ses profusions languit et ne se soutient plus qu'à peine. Et c'est alors que le mépris du pauvre est porté à son comble, que l'injustice l'accompagne et l'oppression le suit..... C'est alors que les riches inhumains pressés entre l'impossibilité de subvenir à leurs dépenses vaines et la honte d'y renoncer prennent la fatale résolution de s'endurcir aux larmes des malheureux, immolent le nécessaire même à une vaine montre du superflu, et finissent par ne regarder les crimes les plus grands que le faste rend nécessaire que comme de grands obstacles qu'il faut surmonter à tout prix. C'est alors qu'au mépris des droits si sacrés de l'humanité et de justice, le créancier dépouillé de ses biens, l'artisan et l'ouvrier frustrés de leur salaire, la veuve et l'orphelin opprimés fatiguent inutilement le ciel de leurs cris impuissans et réclament en vain les noms si touchans et si forts de l'équité et de la misère. C'est alors qu'un peuple entier n'ayant plus qu'un désir, celui de paroitre riche et un but celui d'acquerir des richesses, n'offre que le spectacle affreux de la violence des hommes puissans et de l'oppression des faibles. D'un côté des fortunes scandaleuses s'elevant tout d'un coup du sein de la poussiére sur le sang et sur les debris des malheureux, de l'autre la pâle faim creusant des tombeaux autour de l'indigence et l'ambition inquiète et dévorante lui disputant un reste d'alimens dont elle soutient sa misère ; c'est là que vous verriz les pauvres accablés ne pouvant plus porter le poids de l'oppression et de l'ignominie, et n'étant plus retenu

par le frein de la honte se porter aux plus grands forfaits, et une nation entière pervertie à la fois marcher à grands pas et comme de concert à sa ruine. Mais detournons nos yeux de ces horreurs. Nous en sommes si loin, mes Frères, et plus tot que d'en approcher jamais, grand Dieu, ôtez nous des richesses qui corrompent, dissipez comme la poussiére des trésors [en]semencés de crimes et d'horreurs. Si nous sommes vertueux nous serons toujours assés riches ou nos vertus nous apprendront à nous passer des richesses.

Application

Plut à Dieu mes Frères que je ne vous eusse peint aujourd'hui que des mœurs étrangères pour vous en inspirer l'horreur, et que le nom même du mépris du pauvre ne fut pas connu parmi nous ! Car ne nous le dissimulons pas, un seul trait de ce mépris bien marqué dans nos mœurs y prouveroit plus de corruption que tous les caractères de ce mépris dans un gouvernement différent du nôtre. Où l'inégalité de convention a étouffé l'égalité naturelle et primitive des hommes, où les conditions doivent necessairement trancher, un tel mépris peut n'annoncer que trop de vigueur dans les ressorts du gouvernement ; ici il annonceroit l'oubli même de nos principes et seroit le signe le plus infaillible et le plus certain de nôtre ruine prochaine. Cependant, mes Frères ce mépris est-il absolument inconnu parmi nous ? Voilà la grande l'intéressante question que je vous addresse, et je me garderai bien de la décider ; si je prononçois malheureusement contre vous, je prononcerois que vous n'étes plus des républicains. Je me bornerai donc aujourd'hui à vous proposer les questions suivantes, et puissent vos consciences y répondre comme nous le souhaittons !

[f° 30 r°] Nous sommes tous égaux ; sentons-nous bien le prix de cette égalité, et en conséquence de ce principe bien approfondi, n'estimons-nous que le mérite et la vertu seule, et dans la mesure du respect que nous lui accordons ne comptons nous pour rien la richesse ? Nous sommes tous

égaux ; donc un certain nombre parmi nous n'en méprise point un autre : certaines conditions ne s'arrogent pas le droit d'en mépriser d'autres comme leur étant inférieures ? Nous sommes tous égaux ; dans quel esprit cherchons-nous donc les honneurs et les richesses ? Est-ce pour le soulagement des malheureux, pour la gloire de la patrie, ou pour la nôtre que nous les cherchons ? Je le répète, mes Frères, je ne décide rien sur ces points délicats, il me suffit de vous proposer ces questions importantes, et puissent vos consciences y répondre comme nous le souhaitons !

Il est vrai qu'à juger de nos mœurs par les charités abondantes qui se font parmi nous, nulle part le prix des hommes n'est si bien senti. Mais que nous dit aussi ce luxe effrayant qui fait tous les jours de nouveaux progrès, et qui comme un torrent débordé entraîne dans sa furie la barrière des plus saintes loix.

Mes Frères où il est des malheureux, le faste est toujours une insulte à la misére ; et quand le nombre des malheureux se multiplie, multiplier ses profusions, c'est mépriser les malheureux. Je veux, cependant, qu'il n'y en ait point parmi nous ; nôtre luxe en sera-t-il moins un mépris de vos semblables, et le luxe dans un état républicain n'est-il pas toujours un outrage ? Je l'ai dit, le luxe ne se nourrit que de distinctions, et peut-on se distinguer de ses égaux sans crime ? Dans d'autres Etats le faste est souvent nécessaire ; certaines conditions doivent réprésenter. Mais où règne l'égalité, les loix seules réprésentent, et les ministres des loix. Et que réprésenteriez-vous en effet ici ? Un riche ? Les richesses sont le poison de nôtre constitution. Un grand ? Nous n'en connoissons point et n'en voulons point connoitre. Vos ayeux ? Où le mérite personnel distingue seul, il n'est point d'ayeux et d'ailleurs vos ayeux ne répresentérent que par des vertus. Ah ! vous réprésenterez donc ; mais que réprésenterez-vous ? Un homme à qui l'égalité n'est plus chére, qui veut en sortir à tout prix, qui façonne l'ame de ses Concitoyens à des impressions qui ne peuvent y entrer

sans crime, et qui ne sauroient y entrer sans danger ; et quel danger mes Frères, celui de nous ôter l'estime de l'égalité..... l'estime de l'égalité, cet état de choses où la nature humaine brille dans toute sa dignité ; cette heureuse situation où l'on ne peut se distinguer que par des vertus, où le respect ne se sépare jamais de l'estime, et où l'homme peut être grand dans tous les états parce qu'il n'a besoin pour être grand que de lui-même. Nous ôter l'estime de l'égalité ! et que nous donneriez-vous à sa place ? Des titres, des cordons, des distinctions brillantes ; frivoles jouëts de la servitude qui remplacent souvent les vertus, et qui ne les suppléent jamais. Nous dédommageroient-ils de l'égalité ? Non mes Frères non ; un Grand quelque élevé qu'il soit n'est jamais qu'un esclave titré, le citoyen seul est homme, et malheur à celui qui ne sent pas toute la grandeur de ce titre ! il n'a que l'ame d'un Tiran ou d'un esclave, auroit-il l'ame d'un Chrétien ? D'un Chrétien, le disciple d'une religion où tout rappelle les hommes à l'égalité ? D'un Chrétien, le disciple d'une religion où tous les hommes ne reconnoissent qu'une même origine, un même Dieu pour pére, un même maître pour Sauveur sont tous marqués en naissant du même sceau, appéllés aux mêmes espérances et destinés à former ensemble une société éternelle dans le Ciel..... D'un Chrétien, le disciple d'un Sauveur qui voulant honorer l'humanité en descendant parmi les hommes vécût lui-même pauvre pour rendre respectable la pauvreté. D'un Chrétien, le disciple d'un Sauveur qui choisit pour ses premiers apôtres des pauvres comme lui, et fit descendre sur eux son esprit, et quel esprit, mes Frères, un esprit de bonté, de douceur, de support, d'humilité. L'avez-vous receu cet esprit, Chrétiens ? Si vous méprisez les pauvres, vous ne l'avez pas receu, et si vous ne l'avez pas receu, comment en celebrerez-vous la fête * ? Ah ! mes Frères embellissons nos âmes de ces célestes dons ! Rougirions-nous de ressembler à nôtre Maître ?

* [Note marginale :] c'étoit à la Pentecoste.

Venez donc esprit Saint, descendez sur nous ! Père des pauvres inspirez-nous leur amour ! aussi grands par nôtre humilité que nôtre orgueil nous eût rendus petits et méprisables, vos dons feront ici-bas nôtre gloire et dans l'éternité notre couronne. *Amen.*

⁂

Les fidèles assemblés dans le temple de Genève avaient suivi avec quelque ennui peut-être cette argumentation prolixe. Mais Rousseau, lecteur méditatif, s'attacha fortement au commentaire d'une idée qui retentit à travers son œuvre, du *Premier Discours* à l'*Emile* : le luxe engendre la corruption civile et sociale, dégrade riches et pauvres, ébranle l'Etat, particulièrement dans une démocratie, à laquelle l'opulence des particuliers fait courir un danger mortel. Et par un retour sur son peuple, estimant l'opportunité de ce sermon fondée en fait et en raison, il le jugea brièvement avec mélancolie, dans des lignes où s'unissent le patriotisme et la politique, le paradoxe et le bon sens[1]. En son cœur, Genève tenait toujours la première place.

Louis-J. COURTOIS.

1. *Œuvres,* édit. Hachette, t. X, p. 222, ou *Correspondance générale,* édit. Dufour-Plan, t. V, p. 31.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET NYON

UNE page doit être consacrée dans les *Annales* à la petite ville de Nyon, au bord du Léman : elle occupe, en effet, dans la vie de Jean-Jacques, une place modeste mais réelle. Isaac, son père, s'y fixe le 12 octobre 1722[1] ; il y mourra le 9 mai 1747[2] ; c'est dans cette région qu'il se remarie le 5 mars 1726[3]. C'est à Nyon que Suzanne Rousseau émigre avec son frère Isaac ; cette charmante *tante Suzon* de Jean-Jacques, qui le combla de soins pendant ses dix premières années[4]. C'est un bourgeois de Nyon que celle-ci épouse en la personne d'Isaac-Henri Gonceru[5].

1. Courtois, Louis-J., *Chronologie critique* (*Annales*, t. XV). p. 5. — Cf. Dufour-Vernes, *Recherches sur J.-J. Rousseau et sa parenté*, 1878, p. 15 et 22 ; Ritter, Eugène, *La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau*, [2e *éd.*] (*Annales*, t. XVI), p. 137 et 159.

2. Courtois, *op. cit.*, p. 54. — « Mr. Isac Rousseau, Citoien de Genève, habitant à Nyon, est mort audit Nyon le Jeudy 9 Mars 1747, âgé d'environ 70 ans. » (Arch. cant. vaud., Lausanne, Reg. mort. Nyon, 1728-1802).

3. « ...à Prangins près de Nyon... avec Jeanne, fille d'Elie-François... » (Courtois, *op. cit.*, p. 7).

4. Voyez Dufour-Vernes, *op. cit.*, p. 34-35. — Sur elle et son mari, cf. Courtois, *op. cit.*, *passim* ; Dufour, Théoph., *Le testament de Jean-Jacques Rousseau...* (*Bull. Soc. hist. et arch. Gen.*, t. III (1906-1913)), p. 49-50 ; Dufour-Vernes, *op. cit.*, p. 11, 33-35.

5. « Mr. Isaac-Henry Gonseru, ffeu Mr. Louys Gonseru, bourgs de Nyon et Dlle Suzanne Rousseau, fille de Mr. David Rousseau Citoyen de Genève, mar. à Genève, 24 août 1730. » (Arch. cant. vaudoises, Lausanne, Reg. mar. Nyon, 1729-1761).

Certaines dates, d'ailleurs, qui jalonnent le cours de l'existence errante de Jean-Jacques, montrent qu'il n'oublia pas la bourgade vaudoise : il est à Nyon en juillet 1730, en juin 1734, dans la seconde moitié de 1744, en septembre 1754, en août 1764[1].

D'autre part, le premier des deux actes publiés ci-dessous peut être confronté avec ce que Dufour-Vernes[2] écrit de la négligence dont souffrit, en matière de donations testamentaires, la branche d'Isaac et de Jean-Jacques. A la lumière de ce contexte, cette « Procuration » démontrera qu'Isaac tout au moins, si peu soucieux en général d'une éducation rationnelle, a pensé « par devant notaire » aux intérêts temporels du second de ses fils.

Il a déjà été fait allusion, au cours des études entreprises sur Rousseau, à la pièce de terre qui constitue l'objet de cette procuration du 4 novembre 1733. Un acte du 27 mai 1701 (Daniel Grosjean, not.) entre Suzanne et Gabriel Bernard, acte destiné à aplanir les difficultés survenues entre eux au sujet de l'exécution du testament de leur oncle le pasteur Samuel Bernard, attribuait entre autres, et en fin de compte, à Suzanne « une pièce de pré située au territoire de Sargy[3], balliage de Gex, appartenant au dict deffunct »[4].

1. Ces dates diverses d'après Courtois, *op. cit.*, p. 16, 23, 47, 80, 153.
2. Cf. *op. cit.*, p. 29-34.
3. Voyez p. 183.
4. Voyez Ritter, Eugène, *La famille de Jean-Jacques...* (*Extr. du t. XXIII du Bull. Inst. nat. genev.*), Genève, 1878, p. 14-17. — Cf. *Corresp. gén.*, par Théoph. Dufour et (Pierre-Paul Plan), t. I (1924), p. 50-51 ; Ritter, *La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau* (*Annales*, t. XVI), p. 103 ; Ritter, Eugène, *La maison natale de J. J. Rousseau et la maison de campagne de son oncle* (*J. J. Rousseau, Notes et recherches*, II) (*Annales*, t. XI), p. 6-11 ; Dufour-Vernes, *op. cit.*, p. 30-31.

Mais l'existence de cette procuration pose un petit problème biographique. Jean-Jacques a-t-il connu, et en temps utile, le geste affectueux qu'elle décelait ? Il est permis d'en douter.

Il convient de rappeler deux lettres de Jean-Jacques : dans l'été de 1731, tout d'abord, il écrit de Neuchâtel à son père [1]. Il met une extrême déférence à lui demander instamment un secours financier. Une autre missive, celle-là à Mme de Warens, datée de Cluses le 31 août 1733, est de deux mois antérieure à la procuration. Une ironique défiance s'y manifeste à l'égard de l'auteur de ses jours :

« ... J'étois a Genève, gai comme un pinson, pensant terminer quelque chose avec mon père [2]... mais, Madame, l'imagination court bien vite, tandis que la réalité ne la suit pas toujours. Mon père n'est point venu, et m'a écrit, comme dit le R^{rend} Père, une lettre de vrai Gascon, et qui pis est, c'est que c'est bien moi qu'il gasconne : vous en verrés l'original dans peu : ainsi rien de fait ni a faire pour le présent, suivant toutes les apparences... » [3].

Or, le 4 novembre de la même année, Isaac signe sa procuration. Mais voilà qu'en juillet 1737, Jean-Jacques écrit à Mme de Warens : « ...je ferai le voyage... ; mais je sais qu'il n'y a rien a faire et que le pré est perdu pour moi... » [4].

On s'accorde généralement aujourd'hui à identifier ce

1. *Corresp. gén.*, t. I, p. 11-15.
2. « Agé de 21 ans, J.-J. avait cru pouvoir toucher sa part de l'héritage maternel ; mais il dut attendre d'avoir 25 ans pour être majeur... », c'est-à-dire jusqu'en 1737. (Note de la *Corresp. gén.*).
3. *Corresp. gén.*, t. I, p. 19.
4. *Ibid.*, p. 50.

pré avec celui qui constitue l'objet de la procuration accordée par Isaac[1]. Alors Jean-Jacques, près de quatre ans plus tard, ignorait encore cette procuration ? Il vaut donc la peine de publier cet acte, qui semble avoir été ignoré du personnage même qui en était le bénéficiaire, et permet de décerner un témoignage de bienveillant intérêt paternel à cet Isaac si mal noté.

Quant au traité, soit le second de ces actes, on y voit, phénomène analogue, que la seconde dame Isaac Rousseau ne manqua pas de tracasser, étant restée veuve, l'hoirie de son époux, et notamment, à distance, l'enfant, fort peu encombrant du reste, que celui-ci lui avait apporté en dot.

Enfin ces deux pièces d'archives[2] fournissent ou confirment, avec l'éloquence indiscutable des chiffres, d'utiles renseignements sur la situation matérielle des personnes en cause.

Fernand Aubert.

1. Cf. Ritter, *La maison natale...*, p. 9 ; *Corresp. gén.*, t. I, p. 50-51 ; Ritter, *La famille de Jean-Jacques...*, p. 16. — Dans une lettre de Théophile Dufour à Hippolyte Aubert, Genève, 3 décembre 1908 (propriété de Mme H. Aubert-De La Rüe), on lit ceci, à propos de cette procuration : « en juillet 1737, il [c'est-à-dire J.-J. R.] parle du pré dans une lettre à Mme de Warens ». Cf. ci-dessus, p. 181.

2. Elles ont été copiées en 1908 aux archives du greffe du Tribunal de Nyon, par M. Hippolyte Aubert-De La Rüe (1865-1923), Directeur de la Bibliothèque publique de Genève (1900-1906), et membre perpétuel, dès le début, de la Société Jean-Jacques Rousseau. Cette transcription, accompagnée de notes prises par M. Hipp. Aubert, a été trouvée dans les papiers de celui-ci. Elle fournit l'occasion et constitue la partie essentielle de cet article. En ce qui concerne les extraits d'archives publiés dans cet article, nous avons été obligé, *pour des raisons d'ordre occasionnel*, d'unifier dans un sens plus moderne et plus net l'accentuation, la ponctuation, et la dimension des caractères, tout en respectant scrupuleusement l'orthographe originale.

Nyon, 4 Novembre 1733.

Procuration conférée au Sr Jean-Jaques Rousseau par le Sr Isaac Rousseau son père.

[Registres d'actes notariaux de Bénédict-Salomon Puthod, Bourgeois et Justicier de Nyon, Curial de Crans et de Grens, Notaire juré de LL. EE. de Berne, vol. 1733 à 1736. (Greffe du Tribunal de Nyon, T. 416, p. 93-95). Les reg. Puthod cités dans cet article ont été transférés dès lors aux Archives cantonales vaudoises, à Lausanne].

L'an mil sept cent trente trois et le quatrième jour du mois de Novembre, par devant moy Notaire juré de Leurs Excellences de Berne, nos Souverains Seigneurs, soussigné, et en présence des témoins cy après nommés, s'est constitué en sa personne le Sr Isaac Rousseau habitant à Nyon, lequel de son bon gré a donné charge et plein pouvoir au Sieur Jean-Jaques Rousseau son fils absent, de retirer une pièce de pré située riere le Village de Sergier [1] au Pays de Gex, qui a été vendue le vingt et neuvième Mars mille six cent cinquante huict au Sieur Samuel Bernard [2] Ministre à Croset [3], pour le prix de huict cent florins genevois, laquelle pièce appartient audit Sr Jean-Jaques Rousseau par légitime succession de feu Dlle Susanne Bernard vivante sa Mère, et femme dudit Sr Constituant, laquelle étoit nièce [4] et héritière dudit Sieur Samuel Bernard ; ledit pré étant possédé présentement par Monsieur De Martines ancien Seigneur dudit Sergier, qui s'en est mis en possession il y a quelques années, et qui neantmoins appartient audit Sr Procureur comm'est dit cy dessus ; l'état de minorité ou ledit Sr Jean-

1. Sergy, commune à 13 kilomètres de Gex (Ain).

2. Voyez Galiffe, *Not. généal.*, t. VII (1895), p. 15-16. — Cf. Heyer, Henri, *L'Eglise de Genève...*, 1909, p. 209, 216, 425 ; tirage à part partiel : *Liste des pasteurs et professeurs de l'Eglise de Genève...*, 1911 ; Dufour-Vernes, *op. cit.*, p. 27-28 ; Courtois, *op. cit.*, p. 2, 26.

3. Crozet, commune à 8 km. de Gex.

4. Jacques Bernard (1649-1682), père de Suzanne, étant le frère de Samuel (1631-1701). (Voyez Galiffe, *Not. généal.*, t. VII (1895), p. 15-17).

Jaques Rousseau est encore, donnant droit audit Sieur son père de lui conférer cette présente Procuration, en vertu de laquelle il pourra agir par toutes les voyes amiables et de droit qu'il incombera, pour se mettre et faire mettre en possession du susdit pré ; ledit Sieur son père luy donnant plein pouvoir de le vendre, alliéner et engager comme son bien propre et à luy justement cédé. Ledit Sieur Procureur ayant aussy le droit d'en substituer d'autres en sa place, qui auront s'il le désire le même pouvoir que lui, et pourront se présenter devant tous les tribunaux et Seigneurs Juges qu'il écherra pour parvenir à l'exécution de la Procuration cy dessus, qui est passée et stipulée sous promesse par ledit Sieur constituant d'avoir à gré ce qui sera fait à cet égard sous toute due obligation de biens. Ainsy fait et passé dans laditte Ville de Nyon en Suisse, sous toutes les formalités accoutumées et clauses en tel cas requises en presence des Sieurs Louys Tubin et Timothée de St Jean habitans tous deux audit Nyon, témoins signés sur la minutte avec ledit Sieur constituant et moidit Notaire.

Signés { Isaac Rousseau
T. de St. Jean
Thubin.

Atteste moidit Notaire stipulateur

[Signé :] B. S. Puthod.

Nyon, 10 août 1749.

Veuve Isaac Rousseau et Jean-Jacques Rousseau

[Reg. d'actes notar. de B.-S. Puthod, vol. 1748-49. (Greffe du Tribunal de Nyon, T. 422, p. 237-246)].

Teneur d'un traitté entre Mad[e] la Veuve Rousseau, née François[1], et le Procureur du Sr Jaques Rousseau de Genève ; inscrit ici puisque il a été rattiffié sur mes mains.

1. Voyez note, p. 179. — Sur la défiance que J.-J. Rousseau ressentait en 1730-1731 à l'égard de sa belle-mère, cf. Courtois, *op. cit.*,

Nous Jeanne François Veuve du Sieur Isaac Rousseau, vivant citoyen de Genève, demeurant à Nion, agissant aux fins des présentes conformément aux Edits de LL. EEx. de Berne, de l'hauthorité et par les avis et conseils de Mrs Jaques-Etienne-François et Etienne Puthod, avocats audit Nyon, père et fils, mes Parents présens et soussignés, et aux fins des présentes m'authorisant d'une part, et Blaze Etienne Masseron[1], notaire et Procureur, Bourgeois de Genève, présentement audit Nion, agissant en qualité de Procureur constitué de Sieur Jean-Jaques Rousseau fils du premier lit dudit feu Sieur Isaac Rousseau, demeurant à Paris, par procuration spécialle reçue Dutartre et Perret notaires à Paris, le quinzième Juillet dernier, duement légalizée,

p. 16 ; *Corresp. gén.*, t. I (1924), p. 14. — Sur la situation qu'occupaient les François dans la région de Nyon, cf. ces deux extraits d'archives :

1° une indication concernant Pierre François, frère de Dame Isaac Rousseau, à la date de Nyon, 19 août 1744 : « Membre du 24 de Nyon, et Capitaine d'une Compagnie d'Election au service de LL. EE. » de Berne ; il achète un champ rière Gland à Daniel Marquis, membre du Conseil du 24 de Nyon, pour le prix de 3 1/2 écus blancs. (Greffe du Tribunal de Nyon, Reg. d'actes notar. B.-S. Puthod, vol. 1740-1745 (T. 419), p. 471-472).

2° Nyon, 10 mars 1729. Vente par Dlle Jeanne François, Epouse de Mr. Isaac Rousseau Citoyen de Genève, demeurant présentement en cette ville, autorisée en ce fait dudit M. son époux et de Messieurs Pierre-François et Charles-Armand Voillaumez, ce dernier Justicier et Conseiller de cette ville, ses frère et beau-frère présents, aux honnêtes Jean-Reymond et Jean-Marc Giroud, de Gingins, présents, d'une maison située au village de Gingins, et une particule de jardin « dernier » avec une place « devant d'icelle », pour le prix de 200 florins, bonne monnaie de capital, « et 7 florins 6 sols pour les épingles » (Greffe du Tribunal de Nyon, Reg. d'actes notar. B.-S. Puthod, vol. 1728-1730 (T. 413), p. 157-159).

1. Il y eut un Marc-Etienne Masseron (1721-1787), bourgeois de Genève dès 1730, notaire 1747-1787, ép. 1° (1747) Jeanne-Françoise de Rabours, 2° (1781) Georgette Choisy. (Galiffe, *Not. généal.*, t. 6 (1892), p. 223 et 279-280 ; t. 7 (1895), p. 354). C'était le fils de Jean-Louis (1686-1753), bourgeois de Genève dès 1730, greffier, (Galiffe, *ibid.*, p. 353), le même probablement qui eut Jean-Jacques en apprentissage dans l'hiver de 1724-1725 (cf. Courtois, *op. cit.*, p. 6 ; Dufour-Vernes, *op. cit.*, p. 14).

annexées aux présentes[1], d'autre part, de bon gré, toutes mutuelles stipulations et acceptations intervenant.

Avons dit et déclaré, disons et déclarons que ledit feu Isaac Rousseau étant decedé audit Nion, ab intestat, au commancement de l'année mil sept cent quarantsept, il a laissé pour seul fils aparent et héritier naturel ledit Sieur Jean-Jaques Rousseau. Que ladite Dame Jeanne François sa veuve est restée saisie de tous les meubles, effets et argent comptant par luy délaissés. Après quoy ladite Dame, prétendant que lesdits meubles, effets et argent comptant n'ayant suffi qu'à peine pour satisfaire aux frais funéraux et au payement de quelques menues debtes dudit feu Sieur Isaac Rousseau, soutenoit être en droit d'exercer contre son hoirie diverses prétentions qu'elle disoit avoir résultantes 1re de son contract de mariage passé entre elle et ledit feu Sieur Isaac Rousseau, reçu et signé par Me Egrège Lévrier le quinzième février mil sept cent vingt et six[2], par lequel ladite Dlle Jeanne François s'étoit constituée la somme de six mille florins bonne monnoye outre sa chambre garnie, lict, meubles et ustenciles, de laquelle somme il étoit dit par ledit contract que ledit feu Sieur Isaac Rousseau en avoit reçu cent écus blancs et que le surplus étoit resté en main de ladite Dlle Jeanne François, à laquelle ledit feu Sieur Isaac Rousseau avoit donné par le même contract pour son chapelet et en considération de ce qu'il étoit veuf, la somme de cent écus blancs, outre cinquante écus blancs pour ses joyaux avec ses habillemens pour elle et les siens ; 2me d'une confession sous seing privé faitte et signée par ledit feu Sieur Isaac Rousseau en faveur de laditte Dame Jeanne François sa femme, en datte du vingt huitième juin mil sept cent quarante cinq, portant reconnoissance en faveur de ladite Dame d'une somme de cent trente écus blancs aussy monnoye de Suisse, et lesquelles sommes et autres choses contenues audit contract et confes-

1. Nous n'avons pas trouvé de trace de cette procuration dans ce volume T. 422.

2. Cf. Courtois, *op. cit.*, p. 7.

sion ladite Dame Veuve Rousseau, veu l'insufisance de l'hoirie de son mary pretendoit répéter contre ledit Sieur Jean Jaques Rousseau comme seul fils aparent dudit feu Sieur Isaac Rousseau et son heritier naturel, et à laquelle prétention ledit Sieur Jean-Jaques Rousseau oposoit :

1me De ce que ladite Dame Veuve Rousseau étant restée saisie de tous les meubles, effets et argent comptant delaissés par ledit feu Sieur Isaac Rousseau son mary, sans en avoir fait prendre aucun inventaire judiciaire, elle étoit par ce fait même cencée payée par ses mains de ce qui pouvoit lui être dû par l'hoirie de sondit mary.

2me Que lui dit Sieur Jean-Jaques Rousseau n'avoit jamais entendu se porter héritier dudit feu Isaac Rousseau son père, que faisant sa résidence en païs étrangers depuis longues années, il n'avoit par conséquent pas pût s'immiscer dans ses biens, et pour faire voir d'autant mieux qu'il n'entendoit point se porter héritier de sondit feu père, il avoit même donné pouvoir audit Me Masseron, par ladite procuration du quinzième juillet, de demander en son nom aux Magistrats de Genève le relief du temps écoulé pour être admis à répudier l'hoirie dudit feu Sieur son père, et de la répudier en effet, et qu'ainsy lors même que ladite Dame veuve Rousseau auroit quelque prétentions fondée contre l'hoirie de sondit mary, luy Jean-Jaques Rousseau ne seroit pas tenu à les aquiter. Sur lesquelles pretentions et opositions de ladite Dame Veuve Rousseau et dudit Sieur Jean-Jaques Rousseau il auroit pu naître diverses contestations et procès longs et dispendieux, et d'autant plus disgracieux qu'ils auroient étés entre personnes que les liens de l'amitié doivent necessairement vnir, ce que desirant prevenir et terminer toutes dificultés qui auroient pu naître entre ladite Dame Veuve Rousseau et ledit Sieur Jean-Jaques Rousseau comme seul fils aparent dudit feu Sieur Isaac Rousseau, ladite Dame Veuve Rousseau authorisée comme dessus, et ledit Me Masseron en sadite qualité, ont traitté, transigé et accordé sur toutes les prétentions respectives de laditte Dame Veuve Rousseau et dudit Sieur

Jean-Jaques Rousseau generalement quelconques, et sur tous ce que ladite Dame Veuve Rousseau pourroit prétendre contre l'hoirie de son dit feu Mari, tant en vertu des susdits contract de mariage et confession qu'autrement comme que ce soit, aux clauses charges et conditions cy après, savoir :

Premièrement, ledit Me Masseron en sadite qualité cède, relâche et abandonne purement, simplement et irrévocablement à ladite Dame Veuve Rousseau acceptant, tous les meubles meublans, effets, vstenciles de menage et argent comptant que peut avoir laissé ledit feu Isaac Rousseau, à quoy que le tout puisse se monter, et dont laditte Dame sa veuve est restée saisie après sa mort, pour en faire et disposer par elle à sa volonté et comme de son bien propre.

Secondement pour tous ce que ladite Dame Veuve Rousseau auroit pu prétendre de plus soit contre l'hoirie de son dit feu mari, soit contre ledit feu [*sic*] [1] Sr Jean-Jaques Rousseau, à quel titre que ce soit, ledit Me Masseron a payé présentement et réellement à laditte Dame Veuve Rousseau en bonne espèces d'or et d'argent, par moy Veuve Rousseau retirées et embourcées en présence desdits Sieurs Puthod, la somme de trois cent vingt huit livres dix sols argent courant de Genève, ainsy que moy ditte Veuve Rousseau le confesse, et en quitte ledit Me Masseron en sa ditte qualité, soit ledit Sieur Jean Jaques Rousseau son constituant, avec promesse de n'en faire ni permetre être fait jamais aucune demande.

Troisièmement, au moyen de ce que dessus, moy ditte Veuve Rousseau sous l'authorité susdite cède, remet, transporte et abandonne purement, simplement et irrévocablement, en la meilleure forme que faire se peut, au dit Me Masseron en sadite qualité acceptant, tous les droits, actions et prétentions généralement quelconques et sans réserves, que moi dite Veuve Rousseau peut avoir tant contre ledit Sieur Jean-Jaques Rousseau que contre l'hoirie dudit feu Sieur Isaac Rousseau mon mari, résultantes tant des susdits con-

1. Lapsus évident.

tract de mariage du quinzièm février mil sept cent vingt-six [1], et de la susdite confession du vingthuitième juin mil sept cent quarante cinq, qu'autrement à quel titres que ce puisse être, et à quoy que mes dits droits puissent se monter, avec promesse que ni moy ni les miens ne feront jamais aucunes demande ni recherche à ce sujet, soit contre ledit Sr Jean Jean [*sic*] Jaques Rousseau soit contre l'hoirie dudit feu Sr Isaac Rousseau ; à quel effet moi dite veuve Rousseau ay présentement restitué audit Me Masseron, en sa ditte qualité, les susdits contract de mariage et confession des 15e février 1726 et 28e juin 1745, comme solvées, et acquitées au moyen des présentes, subrogeant au besoin ledit Me Masseron en sa dite qualité soit ledit Sr Jean-Jaques Rousseau dans tous les droits, dattes, privilèges, et hypothèques qui me compétoient contre l'hoirie dudit feu Sr Isaac Rousseau mon mari, et contre ses héritiers, nottemment en ceux résultans des susdits contracts de mariage et confession [2], avec cession de toutes clauses y contenues et le constituant mon procureur irrévocable avec élection de domicile en sa personne, pour s'en prévaloir par ledit Sr Jean-Jaques Rousseau ainsy qu'il verra à faire. 4me Et finallement au moyen de tout ce que dessus, toutes dificultés nées et à naître entre nous dites parties, soit entre moy dite Veuve Rousseau, l'hoirie dudit feu Sr Isaac Rousseau, et ledit Sr Jean-Jaques Rousseau, sont étintes et assoupies, ledit sieur Jean-Jaques Rousseau et laditte Dame veuve Rousseau bien réglée et apointée sur toutes leurs prétentions respectives, et sur toutes les prétentions de ladite Dame Veuve Rousseau en l'hoirie dudit feu Sr Isaac Rousseau hors de cour et de procès à tous égards, et ledit Me Masseron pleinement libéré, quitte et irrecherchable de l'engagement et promesse sous seing privé par luy faitte en faveur de ladite Dame Veuve Rousseau le quinzième juin dernier, laquelle luy a été restituée comme étant nulle et considérée comme non advenuée au moyen des présente, que nous susdittes parties

1. Cf. ci-dessus, p. 179.
2. Voyez ci-dessus, p. 186 et 189.

voulons et entendons avoir force entre nous de transaction, dont nous déclarons connoitre la force. D'autre part, pour plus grande assurance en faveur dudit sieur Jean-Jaques Rousseau et dudit Me Masseron de l'exécution des présentes, et qu'iceux ne seront jamais recherché par qui que ce soit pour raison des droits de ladite Dame Veuve Rousseau sus mentionés, moy Jaques-Etienne-François Puthod, avocat à Nion, fils de feu Jean-Jaques Puthod, me suis icy personnellement constitué et promet et m'engage sollidairement avec laditte Dame Veuve Rousseau, sous les renonciations aux bénéfice de division et de discution, que ledit Sieur Jean-Jaques Rousseau ni les siens ne seront jamais recherchés par ladite Dame Veuve Rousseau ni par les siens, pour raisons des droits de ladite Dame Veuve Rousseau en l'hoirie dudit sieur Isaac Rousseau, promettant moy dit sieur Puthod en mon propre qu'au cas que contre toute attente ledit Sr Jean-Jaques Rousseau ou les siens fussent recherchés ou molesté par qui que ce fût au sujet des susdits droits, je prendray fait et cause en main pour ledit Sr Jean-Jaques Rousseau, ou les siens, et les garderai et garantiray de toutes demandes et recherches qui pourroient leurs être faites au mépris de la présente transaction et pour raison des droits dont il est fait mention en icelle, à peine de tous dépens, dommage et interests ; voulant que les présentes aient lieu et soyent exécutées en tout leur contenu, nonobstant toutes loix, coutumes, et droits contraires, au bénéfice de quoy nous avons renoncé et renonçons. Et pour plus grandes validité des susditte présentes, elles seront raportées incessemment en main d'un notaire, pour etre insérées et annexées dans ses Registres, et par devant qui nous les ratifierons et prometrons de plus fort de les exécuter comme si elle avoit été reçues par acte ou instrument public. Ainsy fait, convenu, traité, et transigé entre moy ditte Veuve Rousseau authorisée comme sus est dit, moi dit Masseron en ma ditte qualité, et moi dit Jaques-Etienne-François Puthod, qui avons promis, chacun pour ce qui nous concerne, avoir ces présentes à gré, et n'y contrevenir à peine de tout dépends, dommage et intérêts, sous l'obligation des biens de

moy dite Veuve Rousseau, dudit S[r] Jean-Jaques Rousseau et de moy dit Jaques-Etienne-François Puthod, sous les soumissions à toutes cours, constitutions de biens et renonciations à tous droits et loix contraires à ce requises. Fait à Nion ce dixième aoust mille sept cent quarante neuf. En foy de quoy nous avons signé.

Signé sur l'original deposé entre mes mains... Jeanne François[1], Masseron, Puthod, Puthod fils.

Le soussigné Notaire Juré atteste et déclare que la Copie cy devant est conforme à l'original, et que j'ai signé le présent double pour être expédié au dit S[r] Masseron au nom qu'il agit. Atteste au dit Nyon, ce 10[e] aoust 1749.

[Signé :] B.-S. Puthod.

Le susdit jour, dixième aoust mil sept cent quarante neuf, sur les mains de moy dit Notaire sus et soussigné, laditte Dame Rousseau, lesdits S[rs] Avocats Puthod père et fils, et ledit S[r] Masseron au nom qu'il agit, ayant de nouveau fait lecture en ma présence du traité cy devant, les uns et les autres, chacun pour ce qui les conserne, ont confirmé aprouvé et ratifié tout ce qu'il contient et m'ayant promis de plus fort de l'exécuter en tous ses points ; m'ayant de plus requis d'insinuer ledit traité dans mes Registres et protocoles notariaux, je l'ai fait, et gardé pour sûreté des parties la Minutte duement signée. Expédié le présent double audit S[r] Masseron pour ledit S[r] Rousseau. Attesté audit Nion en Suisse le sus dit jour dixième aoust mil sept cent quarante neuf.

[Signé :] B.-S. Puthod.

[F. A.].

1. Voir, glissée dans le vol. 1740-1745 (T. 419) des Reg. d'actes notariaux B.-S. Puthod, la minute originale d'un acte du 28 mai 1748, qui donne la signature de ladite dame François née Rousseau, veuve d'Isaac.

LA DURÉE DU SÉJOUR DE J. J. ROUSSEAU
A L'HOSPICE DU SPIRITO SANTO, A TURIN

J'AI lu quelques pages manuscrites, où le regretté Théophile Dufour, qui venait de lire dans le *Journal de Genève* mon article du 11 décembre 1916 sur *la conversion de Jean-Jacques à Turin*, avait développé ses objections contre mon hypothèse d'un long séjour de Rousseau à l'hospice du Spirito-Santo. M. Dufour indique son avis en ces termes :

« Il me paraît naturel d'accepter l'affirmation de Rousseau, d'après laquelle on le *mit à la porte* après la double cérémonie (*d'abjuration et de baptême*)... Dans la règle, les néophytes ne quittaient le Spirito-Santo qu'au bout de quelques jours (*après leur baptême*) et j'admettrais volontiers que ce fut le cas de Rousseau. »

La lecture de ces pages — intéressantes et solides, comme tout ce qu'écrivait M. Th. Dufour — n'ébranla pas mon opinion. Mais elles m'obligeaient à serrer, de plus près que je ne l'avais fait, les considérations qui l'appuient. Le registre de l'hospice nous donne les dates suivantes :

Lundi 12 avril 1728 : Entrée de Rousseau.

Mercredi 14 avril : Entrée de Judith Komes, juive,

d'Amsterdam, 18 ans. — C'est la « catéchumène aux yeux fripons ». D'après Rousseau, il l'aurait vue dès le premier jour, et elle aurait été dans l'hospice depuis trois mois. Ce sont là deux erreurs, et la seconde est faite pour étonner.

Jeudi 15 avril : Abjuration du Maure.

Mercredi 21 avril : Abjuration de Rousseau.

Vendredi 23 avril : Baptême de Rousseau[1].

— Que l'abjuration de Jean-Jacques ait eu lieu le huitième jour après son entrée, voilà ce qui bouleverse le récit qu'il a fait de la longue résistance qu'il aurait opposée à cet acte décisif.

Samedi 1[er] mai : Baptême du Maure.

Samedi 8 mai : Départ du Maure. Rousseau dit que celui-ci sortit de l'hospice le lendemain de son baptême ; en réalité, au bout d'une semaine. L'erreur est vénielle.

Mardi 25 mai : Entrée de Francesco Abes, d'Alger. — C'est le second des « deux bandits qui se disent Maures ».

Mercredi 26 mai : Baptême de Judith Komes.

Mardi 1[er] juin : Départ de Francesco Abes.

Dimanche 13 juin : Départ de Judith Komes.

La date de la sortie de Rousseau a été laissée en blanc dans la colonne des *partense*. « Mon tour de sortie vint un mois après le départ du Maure (du premier des deux Maures), dit Rousseau ; mais il nous parle du départ de la jeune juive, qui eut lieu le 13 juin ; en sorte qu'il faut placer le départ de Jean-Jacques dans la seconde moitié

1. Dans un acte de baptême cité par Mugnier (*Madame de Warens et J.-J. Rousseau*, page 218) où Rousseau figure comme parrain, on lui donne les prénoms de Jean-Jacques-*Joseph-François ;* il tenait ces deux derniers prénoms du parrain et de la marraine qu'il avait eus à son baptême, dans la cathédrale de Turin : Giuseppe-Andrea Ferrero et Francesca-Christina Rocca.

du mois de juin. On le garda donc pendant deux mois environ après son abjuration. C'est que les prêtres de l'hospice, qui étaient des personnes expérimentées, avaient bientôt vu que Rousseau n'était pas le premier venu. Ils mirent tous leurs soins à l'endoctriner ; ils écoutèrent ses objections, et s'appliquèrent à les réfuter ; ils y réussirent si bien que, pendant plus de vingt ans, Jean-Jacques oublia ses idées protestantes.

Eugène RITTER.

UN PORTRAIT PRÉSUMÉ DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Ce portrait, peint à l'huile, sur toile, et mesurant 76 cm. de hauteur sur 58 de largeur, a été légué au Musée Jean-Jacques Rousseau par M. Ernest Favre, héritier lui-même de M. Streckeisen qui l'avait acquis à Paris en 1861 [1].

Le personnage, tourné de trois-quarts à droite, est coupé à mi-corps. Il est vêtu d'un habit gris-vert qui s'ouvre sur un gilet rouge à broderies d'or. Le bras gauche est entièrement visible, la main passée dans l'ouverture du gilet, tandis que le bras droit est coupé au-dessus de la main. Un jabot et des manchettes de dentelle complètent ce costume élégant.

La figure se détache sur un rideau vert-foncé à franges d'or et on aperçoit à droite une console à tablette de marbre sur laquelle sont posés des instruments et des manuscrits musicaux.

Le visage est d'une peinture assez sèche, avec des ombres brunes.

Ce portrait représente-t-il Rousseau ? Et d'abord peut-on admettre que le philosophe ait été jamais aussi richement vêtu ?

1. Voir *Annales J.-J. Rousseau*, t. XVI, p. 347.
On sait que M. Streckeisen-Moultou publia un volume d'*Œuvres inédites* de Rousseau et, en deux volumes, un choix très riche de lettres adressées à Jean-Jacques.

M. H. Buffenoir ne le pense pas : « Je sais, — écrivait-il en 1910 après avoir vu ce portrait, — qu'il eut ses heures d'élégance, quand il revint de Venise et après le succès du *Devin du Village* » — ne serait-il pas plus juste de dire *avant* ? — « mais La Tour l'a peint justement à ce moment... »[1].

Non, La Tour ne l'a peint qu'en 1753, quand il affiche déjà son mépris du monde. Mais du temps où il n'aurait pas demandé mieux que d'y briller, il n'a pas négligé sa garde-robe et ses « heures » d'élégance ont duré quelques années[2]. Quand il était à Venise « dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancement », puis à Paris « dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloriole »[3], il n'a pas dédaigné d'accorder son « équipage » avec ses ambitions. A Venise, il veut soutenir son rang et jouer son personnage : « J'avais fait venir de Paris une petite caisse contenant une veste brodée d'or, quelques paires de manchettes et six paires de bas de soie blancs »[4]. Voilà un luxe qui dépasse peut-être celui de notre portrait ! Et quand plus tard il se décide à vivre dans l'indépendance et dans la pauvreté, « quelque austère, dit-il, que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord à mon linge, qui

1. Lettre de M. Hippolyte Buffenoir à M. Bernard Bouvier, du 14 décembre 1910.
2. Il dit de Mme de Beuzenval : « Elle me jugeait... sur mon maintien plus que sur mon équipage, qui, quoique très simple, était fort propre, et n'annonçait point du tout un homme fait pour dîner à l'office. » (*Confessions*, éd. Hachette, t. VIII, p. 204). Quel était cet équipage ? Il est impossible de le savoir ; mais on remarquera que cet épisode est antérieur au départ pour Venise.
3. *Confessions*, éd. Hachette, t. VIII, p. 286.
4. *Confessions*, t. VIII, p. 230.

était beau et en quantité, reste de mon équipage de Venise, et pour lequel j'avais un attachement particulier. A force d'en faire un objet de propreté, j'en avais fait un objet de luxe qui ne laissait pas de m'être coûteux. Quelqu'un me rendit le service de me délivrer de cette servitude... On vola tout, et entre autres quarante-deux chemises à moi de très belle toile... »[1]. Quel secrétaire d'ambassade lirait aujourd'hui sans envie ce passage des *Confessions* ? A vrai dire, si le portrait que nous examinons représente peut-être le secrétaire de Mme Dupin, l'auteur des *Muses Galantes,* l'hôte de Chenonceaux, aucun argument contre l'identification du modèle ne saurait être fondé sur le luxe, après tout relatif, du costume.

Une indication peut-elle venir des accessoires musicaux ? Dans notre ignorance nous l'avons espéré, et nous avons eu recours à un musicien que son autorité d'une part et de l'autre sa connaissance spéciale des compositions de Rousseau désignaient tout particulièrement à notre choix. Hélas, si on lit *allegro* au-dessus de l'une des portées, c'est tout ce qu'on peut faire. L'absence de clef, d'armures et de barres de mesures, rend impossible, nous dit-on, toute lecture un peu précise. Mais quels que soient le ton et le rythme, le contour mélodique paraît absolument amusical. Il est sans doute le fait du peintre... Quant aux instruments de musique, il semble qu'il y a là le pavillon d'un hautbois ou d'un chalumeau et l'extrémité d'une flûte.

Si nul secours ne nous est apporté de ce côté, du moins l'expertise prouve-t-elle qu'aucune allusion n'est faite par

1. *Confessions,* t. VIII, p. 258.

le peintre à une musique quelconque et ce résultat négatif laisse la question ouverte.

Elle peut cependant être résolue, croyons-nous, en faveur de la tradition dont ce portrait bénéficie.

L'erreur serait de vouloir lui attribuer une valeur iconographique réelle. Mais qu'il dérive du pastel de La Tour et des gravures qu'on en a faites, paraît bien difficile à nier. Sans doute le menton est un peu moins carré et, d'une manière générale, toutes les formes sont un peu amenuisées. En outre la perruque, qui est d'ailleurs de même coupe, ne recouvre pas entièrement l'oreille droite, comme dans le pastel, et elle se détache plus sèchement sur le front. — En revanche les analogies sont frappantes. C'est la même présentation de trois quarts, avec le regard de face. L'ombre du front au-dessus de la tempe gauche a la même courbure concave ; le nez a le même profil, la même minceur à son sommet ; les lèvres ont les mêmes commissures. Enfin le geste du bras gauche est le même que dans la gravure de Ficquet (De La Tour pinx.)[1]. « Cette pose fut-elle jamais la sienne ? » demandait en 1910 M. Buffenoir. Elle est en tout cas la sienne dans cette gravure, comme dans le dessin de Marillier gravé par Duhamel, et cela confirme la filiation.

En résumé le portrait donné par Mme Ernest Favre, s'il n'est pas précisément ressemblant, présente trop de traits communs avec ceux de La Tour et de Ficquet pour qu'il ne soit pas tout à fait légitime de supposer que le peintre a bien voulu représenter Rousseau. L'absence de toute émotion, de toute saveur, prouve suffisamment que le contact avec la nature a manqué.

1. Le bras gauche, en vertu du retournement, devient le bras droit dans la gravure.

Qu'un admirateur de Jean-Jacques ait voulu avoir son portrait, qu'il l'ait voulu moins simple que celui de La Tour, qu'il se soit souvenu du temps où les déesses galantes n'avaient pas encore été offusquées par la brusque apparition de Plutarque, — enfin que, pour satisfaire son désir, il se soit adressé à un peintre comme il y en avait beaucoup, à un de ces peintres à tout faire chez qui la pratique tenait lieu de talent, — pourquoi pas ?

Si nous sommes en quête de documents, ne nous arrêtons pas à ce portrait. Mais le Musée Jean-Jacques Rousseau ne dédaigne pas les curiosités, et à ce titre il y a sa place.

Adrien Bovy.

UNE LETTRE INÉDITE
DE ROUSSEAU A DU PEYROU

En examinant les manuscrits des lettres de Rousseau à Du Peyrou conservés à la bibliothèque de Neuchâtel et en les comparant avec les lettres publiées dans l'édition Hachette, j'en ai trouvé une, datée de Lyon, le 7 juin 1770, qui ne figure pas dans Hachette et que je n'ai vue imprimée nulle part. Je la crois, donc, inédite. La voici :

Lyon, 17 $\frac{7}{6}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

De nombreuses visites à recevoir et à rendre et d'autres petits tracas m'ayant empêché de vous écrire depuis mon arrivée à Lyon, je ne veux pas du moins en partir sans vous donner un petit bonjour. Voici le catalogue de mes livres de plantes que je laisse ici, ainsi que mon herbier, chez Mme Boy de la Tour. Je destine l'herbier à celui qui m'en a donné le fond. A l'égard des livres, soit que la nécessité me force à m'en défaire, soit que la destinée me mette hors d'état d'en faire usage, vous pourrez également en disposer, les faire estimer si vous le jugez à propos, et en faire passer la valeur à ma femme. Il y en a deux qui ne sont pas à moi, savoir le Haller qui vous appartient, et le Garidel qui appartient à M. le

M[is] de Mirabeau à qui je vous prie de le faire restituer. Adieu, mon cher Hôte, je vous souhaite bien du bonheur et de la santé, ainsi qu'à ma très aimable hôtesse. »

Sur l'enveloppe, écrits d'une autre main, sous l'adresse à Du Peyrou, se trouvent les mots : « *Hôtel du St-Esprit, rue Platrière* ».

Ce qui nous intéresse le plus dans cette lettre, c'est qu'à la veille même de son départ pour Paris, Rousseau n'en dit mot à son « cher hôte ». Il ne lui en avait rien dit non plus dans la dernière lettre qu'il lui écrivit avant de quitter Monquin (28 fév. 1770), quoiqu'il eût, même alors, l'intention d'aller à Paris, et qu'il l'eût déjà discutée au moins avec M. de Saint-Germain.

Après la lettre du 7 juin, il ne récrivit à Du Peyrou que quatre mois après son arrivée à Paris, le 5 novembre 1770 — en réponse évidemment à des reproches que lui aurait faits celui-ci. « Vous avez raison, mon cher hôte, dit-il, j'ai été bien négligent ; mais je n'imaginais pas, je l'avoue, que vous ignorassiez si parfaitement mon séjour et mon absence, qu'il vous fallût un voyage de Lyon pour vous en informer. »

Il est probable donc, qu'ayant appris, à Lyon, l'adresse de Rousseau à Paris, Du Peyrou la note sur l'enveloppe de cette lettre du 7 juin — la dernière qu'il avait reçue de son ami.

Elizabeth FOSTER.

Addendum. — Dans les *Annales,* t. X, p. 169, M. Hippolyte Duval croit pouvoir établir, par un joli argument en trois points, que la lettre non datée de Rousseau à Malesherbes,

publiée par Musset-Pathay, t. VII, p. 72, aurait été écrite « au printemps ou au commencement de l'été de 1772 ». Le raisonnement est impeccable comme le prouve la lettre elle-même, déposée à la Bibliothèque de Neuchâtel[1], et donnant de la main de Rousseau la date du *17 avril 1772*.

E. F.

1. *Lettres à divers (originaux, minutes ou copies autographes)*, tome III, fol. 136-139. Cette minute diffère de l'imprimé par des variantes peu importantes, et par deux paragraphes inédits [L.-J. C.].

OBSERVATIONS
SUR LE MANUSCRIT DE LA PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD

PAR DU PEYROU

LES *Institutions chymiques* de Rousseau ont été publiées dans les tomes XII et XIII des *Annales.* Ainsi le « manuscrit de Trélex », retrouvé par Théophile Dufour, est-il entré dans l'histoire. Il y a, dans la demeure[1] où Dufour fit sa découverte, d'autres papiers provenant de la famille Moultou, concernant, le plus souvent, des affaires commerciales. Nous avons pourtant mis la main sur quelques documents dont le premier donne, par déductions, des renseignements précis sur l'établissement du texte de *la Profession de foi du Vicaire savoyard,* tel que Paul Moultou le publia dans l'édition de Genève de 1782.

Chargé, avec Paul Moultou, de la publication des œuvres de Rousseau, Du Peyrou avait sous les yeux le manuscrit de la *Profession* actuellement conservé à la Bibliothèque de Genève sous la cote mf. 224[2], ainsi qu'une comparaison des textes permet de l'établir, et une des

1. La propriété Nicole-Du Pan, à Trélex (canton de Vaud), devint, par héritage, une propriété Martin-Du Pan, puis Chapuisat-Martin.
2. Décrit par P.-M. Masson dans *La Profession de foi du vicaire savoyard* (Fribourg et Paris, 1914), p. LXIX.

éditions de l'*Emile* publiées sous le nom de Jean Néaulme en 1762.

Ses « Observations[2] sur le manuscrit de la *Profession...* » sont couchées sur quatre pages, format écolier ; Du Peyrou les a fait suivre de trois notes relatives à des fautes d'impression qu'il avait relevées dans l'édition qu'il avait en main. Grâce à cette indication, il est facile d'établir que Du Peyrou se référait non pas à l'édition originale de l'*Emile,* mais à l'une de celles qui portent la même adresse et la même date[3].

Si l'on compare les « Observations » avec le texte de l'édition de Genève, d'une part, et, d'autre part, avec l'exemplaire de l'édition originale corrigé par J.-J. Rousseau et conservé à la Bibliothèque de Genève (cote Cc 12), on constate que Moultou s'en est tenu chaque fois au texte corrigé par l'auteur, texte qui n'est pas toujours conforme à celui du manuscrit.

Nous indiquons, entre crochets, après chaque « Observation », quelle suite lui a été donnée par Moultou dans l'édition de Genève, avec référence aux pages où P.-M. Masson, dans son édition critique de la *Profession de foi* (Fribourg et Paris, 1914, gr. in-8), indique déjà les différentes variantes.

Ed. Ch. et Fréd. G.

1. Voir l'*Appendice.*

2. Elles ne sont pas de la main de Du Peyrou, mais de celle d'un copiste.

3. C'est celle qui est décrite par Th. Dufour dans ses *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau* (publiées par P.-P. Plan, Paris, 1925, 2 vol. in-8), t. I, n° 188, et qui porte à la Bibliothèque de Genève la cote Cc 13.

Observations sur le manuscrit de la Profession de foi du vicaire savoyard

N. B. Les renvoys aux pages de l'imprimé se rapportent à l'Edition de Jean Néaulme, Amsterdam 1762.

En général l'imprimé est mieux soigné pour le stile que le manuscrit et je crois qu'il faut se tenir au premier. Mais Mr Moultou est prié de décider s'il ne seroit pas bon de suivre le manuscrit aux endroits cy après.

1° Man. : page 20, lig. 4. Le mot *circulairement* ajouté après coup, manque à l'imprimé page 49, lig. 9, et paroit nécessaire.

[Les mots « ou circulairement » ont été rajoutés par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 53) et figurent dans l'édit. de Genève (p. 43). Cf. Masson, p. 116 et 119.]

2° Man. : page 29, lig. 30, *de soi-même* est effacé, ne devroit-il pas l'être aussi dans l'imprimé pag. 72, lig. 21.

[Le mot « même » a été biffé par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 78) ; il n'a pas été rétabli dans l'édit. de Genève (p. 64). Cf. Masson, p. 191 et 192.]

3° Man. : pag. 32, lig. 38. *Je l'ignore*. Ne faudroit-il pas ajouter ces mots à l'imprimé où ils manquent pag. 79, dernière ligne. Ils paroissent lier le sens de la phrase qui suit.

[Ces mots ont été rajoutés déjà par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 86) ; ils figurent dans l'édit. de Genève (p. 70). Cf. Masson, p. 207.]

4° Man. : page 33, lig. 20, à la fin, *ce* SEUL *souvenir*. Le mot seul si énergique ici manque à l'imprimé pag. 81, lig. 6.

[Le mot « seul » n'a été rajouté ni dans l'ex. corrigé (p. 87) ni dans l'édit. de Genève (p. 72). Cf. Masson, p. 208-209.]

5° Man. : pag. 34, lig. 2 et 3. *Car vivre* etc... Cette phrase semble offrir un sens plus direct à ce qui précède que celle de l'imprimé p. 82, lig. 12, 13 et 14 : *Car quel autre bien*

etc. Mais cette dernière phrase est plus belle en elle-même et mérite d'être conservée.

[Il n'y a pas de correction dans le texte corrigé (voir p. 89) et l'édit. de Genève a gardé le texte de l'édit. orig. Cf. Masson, p. 212-213.]

6° Man. : pag. 34, lig. 14 et 15, *et s'il est de la bonté,* etc... *à souffrir toujours.* Cette phrase manque à l'imprimé pag. 83, lig. 6. Ne mérite t'elle pas d'être conservée, par la force qu'elle donne à l'opinion de l'auteur, dévelopée ensuite ?

[Cette phrase a été rétablie par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 90) et aussi dans l'édit. de Genève (p. 73). Cf. Masson, p. 214-215.]

7° Man. : pag. 34, lig. 39, *éternellement.* Ce mot ajouté par l'auteur après coup, manque à l'imprimé pag. 84, l. 19. Il paroit pourtant nécessaire de le restituer.

[Le mot a été rétabli par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 91) et dans l'édit. de Genève (p. 75). Cf. Masson, p. 216 et 219.]

8° Man. : p. 39, lig. 30 à 33. *Nous voulons qu'on soit juste... avec tout le monde.* Toute cette phrase manque dans l'imprimé, pag. 96, lig. 19. Je ne la cite que pour engager Mr Moultou à décider de sa conservation ou de sa suppression. Pour moi je ne sais qu'en décider.

[La phrase n'a été rétablie ni par J. J. R. dans l'ex. corrigé (voir p. 104) ni dans l'édit. de Genève (voir p. 85) ; elle figure dans le ms. Moultou. Cf. Masson, p. 248. La phrase complète est : « Nous voulons qu'on soit juste, non seulement avec nous, mais avec tout le monde. »]

9° Man. : p. 40, lig. 23 et 24, *partout les mêmes principes de morale* ; cette phrase manque à l'imprimé, p. 98, l. 11. Elle est bien renfermée dans celle qui suit immédiatement, mais elle me semble donner à la période plus de grace.

[Elle a été rétablie par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 106) et dans l'édit. de Genève (p. 87). Cf. Masson, p. 253.]

10° Man. : p. 43. La note au bas de cette page manque absolument dans l'imprimé p. 103. Elle mériteroit d'être conservée suivant moi.

[Elle a été rétablie par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 111) et dans l'édit. de Genève (p. 91). Cf. Masson, p. 267.]

11° Man. : p. 52, lig. 19. *Dans les dogmes de la R. N.*, me plait mieux que le texte de l'imprimé p. 126, l. 7 : *Dans la Rel. Nat.*

[Rétabli par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 136) et dans l'édit. de Genève (p. 112). Cf. Masson, p. 315.]

12° Man. : p. 52. Le renvoy de la note est à la fin du paragraphe, et dans l'imprimé p. 126, l. 13, aux mots : *C'est la mienne.* J'aimerois mieux placer cette note après ces mots : *Parce que Dieu l'a dit.* Man. : p. 52, lig. 27 et imprimé p. 127, lig. 5.

[Dans l'édit. de Genève, la note a été placée, comme le proposait Du Peyrou, après les mots : « Parce que Dieu l'a dit » (p. 112). La correction avait été faite déjà par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 136-137). Cf. Masson, p. 315.]

13° Man. : p. 55, la 3e ligne avant la dernière, *la sage main qui la régit ;* cette phrase se trouve rendue dans l'imprimé p. 134, lig. 11, par *l'Etre Suprême,* qui me paroit moins relatif à ce qui précède que le texte du manuscrit.

[Correction faite par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 145) et dans l'édit. de Genève (p. 119). Cf. Masson, p. 329.]

14° Man. : p. 55, lig. dernière, *je crois trop* SINCÈREMENT. Ce mot *sincèrement* répété dans le manuscrit, même page, lig. 22, quoique effacé avec le reste, ne se trouve pas dans l'imprimé p. 134, l. 14. Au fond, le sens est plus serré par la suppresion que par l'addition.

[Le mot « sincèrement » a déjà été supprimé dans l'édition originale et n'a pas été rétabli dans les suivantes. Cf. Masson, p. 329-330.]

15° Man. : p. 58, l. 18. DES *vérités éternelles. Des* vaut mieux je crois que *les,* que porte l'imprimé page 140, l. 5, à la fin.

[*Les* a été maintenu dans l'édition de Genève (p. 124). Cf. Masson, p. 346 et 349.]

16° Man. : p. 61, à la fin et commencement de 62. *Ils ne savent pas* etc. Cette phrase manque à l'imprimé p. 149, l. 5. Ne faut-il pas la conserver ?

[Le ms. Moultou dit : « Nous les raillons, ils nous raillent : ils ne savent pas nos raisons, nous ne savons pas les leurs. » J. J. R. a rétabli ce texte dans l'ex. corrigé (p. 161), et c'est cette version qui a passé dans l'édit. de Genève (p. 133). Cf. Masson, p. 362 et 363.]

17° Man. : p. 66, l. 28, *ou d'autres équivalentes.* Ces mots manquent à l'imprimé p. 160, l. 9. Ne faudroit-il pas les conserver ?

[Ils ont été rétablis par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 174) et dans l'édit. de Genève (p. 143). Cf. Masson, p. 388 et 389.]

18° Man. : p. 67, l. 15 à 18. *Combien d'hommes* etc..... *parmi nous ?* Tout cela manque dans l'imprimé p. 162, l. 2 et donne pourtant la dernière force au raisonnement de l'auteur. Je crois donc qu'il faut le restituer.

[La phrase n'a été rétablie ni par J. J. R. dans l'ex. corrigé, ni dans l'édit. de Genève. Cf. Masson, p. 389-390.]

19° Man. : p. 68, l. 17, *me semble* a été substitué par l'auteur à *est,* et vaut mieux en effet. Il seroit donc bon de faire cette correction à l'imprimé page 164, l. 16.

[La correction, déjà faite par J. J. R. dans le ms. Moultou, a été reproduite par lui dans l'ex. corrigé (p. 178) et a passé dans l'édit. de Genève (p. 147). Cf. Masson, p. 396 et 399.]

20° Man. : p. 69, l. 29 à la fin, *que quatre hommes.* Après quoi vient une note qui manque à l'imprimé p. 168, l. 15, où, la raportant, il faudroit changer le mot *plusieurs* et adopter celui *quatre.*

[Ni la correction ni la note ne figurent dans l'ex. corrigé (p. 183), non plus que dans l'édit. de Genève (p. 150). Cf. Masson, p. 404 et 413.]

21° Man. : p. 71, l. 13, *à dire : hors de l'Eglise, point de*

salut. Cela manque à l'imprimé p. 172, l. 18, et pourroit être conservé.

[Les mots supprimés ont été rétablis par J. J. R. dans l'ex. corrigé (p. 187) et dans l'édit. de Genève (p. 154). Cf. Masson, p. 420 et 423.]

22° Man. : p. 72, l. 25. Après le mot *réveillées,* vient une note qui manque à l'imp. p. 176, et qu'avec un léger changement, on peut conserver.

[La note n'a été rétablie ni dans l'ex. corrigé (p. 191), ni dans l'édit. de Genève (p. 157). Cf. Masson, p. 430 et 431.]

23° Le manuscrit finit par *Amen !* qui fait bien et manque à l'imprimé.

[Le mot « Amen » a été rétabli dans l'ex. corrigé (p. 204) et dans l'édit. de Genève (p. 167). Cf. Masson, p. 466 et 473.]

Fautes de typographie non corrigées dans l'exemplaire :

pag. 41, lig. 18 : *voudroit,* mettez *vaudroit.*
pag. 70, lig. 15 : *n'est,* mettez *m'est.*
pag. 94, lig. 11 : *le,* mettez *les.*

[Ces fautes n'existent pas dans l'édition originale ; nous avons dit plus haut (p. 208, n. 3) dans quelle édition on les relève. Elles ne se retrouvent naturellement pas dans l'édition de Genève.]

Appendice

Nous avons retrouvé aussi dans les papiers concernant la famille Moultou, que nous conservons à Trélex, les deux lettres qu'on va lire ; elles sont adressées à Moultou, exécuteur testamentaire de Rousseau, par Du Peyrou, éditeur de ses œuvres. De la première nous supprimons le début, qui est sans intérêt ici.

Ed. Ch.

Neufchatel, 15 janvier 1787.

...Comme vous, Monsieur, j'ai trouvé la demande de M. Th. Rousseau au moins prématurée. En mai dernier il m'écrivit sous couvert d'un M. Viala qui a des parents ici, et qui appuyait la lettre de M. R. Cette lettre ne m'ayant été envoyée qu'aux approches de mon retour, je n'ai pu y faire de réponse que sur la fin de novembre, et ma réponse annonçait que je ne pouvais rien faire sans l'aveu des deux autres coopérateurs, et que surtout je ne me séparerais pas de votre sentiment. En effet vous êtes plus instruit que moi du meilleur emploi à faire de cet héritage de notre pauvre J. J. et tant que la veuve vivra, je crois comme vous qu'il ne faut faire aucun arrangement que celui qui subsiste. Je tiens à ce sentiment, non seulement comme au plus simple, au plus naturel, et qu'il est aussi le vôtre, mais encore par la considération des héritiers actuels, et de leur conduite passée. Ceci me ramène à vous parler de la lettre de M. Viala. Il y parle fort avantageusement d'un jeune homme, fils de M. Th. Rousseau, et qui travaille à sa fortune à Paris. Je ne le connais d'aucune manière, mais vous pouvez vous, Monsieur, en avoir ou obtenir des renseignements, et s'ils étaient favorables, l'héritage futur des 24 m[ille] livres ne lui serait-il pas acquis à plus juste titre qu'à aucun des prétendants actuels, sauf la donation à faire d'une somme aux enfants trouvés de Paris ?

Puisque je suis sur ce sujet, permettez-moi de vous demander à quoi il tient que nous n'ayons vu ni portrait de Rousseau, ni les estampes promises par les imprimeurs. Ont-elles paru seulement ? Les troubles de Genève ont pu retarder l'ouvrage, mais enfin depuis cette époque les entrepreneurs ont-ils négligé ou tout-à-fait oublié leurs promesses ? D'après elles, j'ai pris des engagements pour quelques exemplaires reçus de droit, ou payés par moi, et j'en ai tenu compte aux libraires sur les droits du copiste des manuscrits. Il me semble qu'à ce double titre, j'aurais dû être informé plus que je ne le suis sur cette opération des gravures. Hélas ! Il semble

que le sort de J.-J. doive porter sa cruelle influence sur tout ce qui a trait à lui !

J'espère du moins que vous ne perdez pas de vue, ni la préface qu'il a confiée à vos talents et à vôtre amitié, ni le projet d'une édition plus belle, plus soignée que celle qui s'est faite à Genève, sous de si mauvais auspices.

On nous annonce la publication de quelques-uns des manuscrits de l'Immortel Frédéric ; mais si l'on doit y changer une virgule, puissent ces écrits ne pas paraître de nôtre temps ! Il faut que je vous avoue une opinion que je me plais à nourrir au fond de mon cœur dont elle n'est pas encore sortie, c'est que certaine lettre que vous connaissez comme moi de nôtre J. J. n'a pas peu contribué à la gloire et au bonheur qui ont accompagné les dernières années d'un règne si guerrier dans les premières, et qui ont achevé le développement de l'homme le plus étonnant pour tous les siècles.

Sic vos, non vobis, pourrait s'écrier M. Necker à la vue des opérations que l'on prépare. Mais fut-il le seul à le dire, il en serait sûrement consolé, et même réjoui. Malheureusement l'abus des meilleures choses est le pire des abus, et d'une source bourbeuse, qui peut espérer des eaux limpides et salutaires ?

Adieu, Monsieur, recevez tous mes embrassements, et daignez me rappeler au souvenir de vôtre intéressante famille, et partager avec elle celui de M^d^ Dupeyrou.

A Monsieur Moultou
à Coincin
par Nyon.

J'ai réfléchi, Monsieur, sur l'alternative des propositions que présente votre lettre, et persuadé maintenant que c'est remplir un devoir que supprimer ce que R. lui-même eût supprimé, revenu dans un état naturel, je n'hésite point à

penser comme vous, mais quoique je préfère la 2de proposition à la première, en la supposant praticable toutefois, il me semble que tout peu digne d'aucun égard que se soit rendu M. de G. par sa conduite à nôtre égard, fausse et mystérieuse, et par la manière dont il s'est emparé du manuscrit, nous devons lui proposer le premier arrangement en l'appuyant des motifs les plus déterminants, mais sans lui parler du second plan. Je ne crois pas non plus que vous qu'il accepte la proposition, puisqu'elle entraîne la remise par lui à faire de son manuscrit. Mais son refus nous autorisera à ses propres yeux à suivre le second projet, s'il peut être suivi, car il sera peut-être impossible de faire liaison entre les morceaux conservés, ce qui serait pourtant indispensable pour opérer l'effet que nous nous proposons de persuader les lecteurs que l'ouvrage tel qu'il leur serait présenté est en effet une seconde édition de l'auteur, de son premier manuscrit, et contenir par là le possesseur de ce premier ouvrage. En parlant de l'existence de celui [ci] il serait bon peut-être d'indiquer indirectement de quelle manière il est tombé entre les mains de son possesseur actuel, et comment le dépositaire du second choisi par l'auteur lui-même a acquis la connaissance de l'existence du premier. Il faudrait que cela fût dit de façon à ne compromettre M. de G. qu'autant qu'il se compromettrait lui-même en publiant son manuscrit. J'ai parmi mes papiers des lettres de la veuve qui me rend compte de cette affaire, et d'autres lettres de M. de G. qui avoue la possession du manuscrit. Ce sont des pièces de réserve à conserver.

Il faut lire avec la plus grande attention les Mémoires. Je le ferai sans doute, mais je ne le puis ni dans ce moment où j'ai du monde chez moi jusques à Pâques, ni peu après que je compte partir pour la Franche Comté. Ce sera pendant mon été que je pourrai faire cette lecture, et pendant l'hiver suivant, le triage des lettres, et jusqu'à ce que la collection soit déterminée, on ne peut, on ne doit ni traiter avec aucun libraire, ni mettre dans la confidence que ceux dont le minis-

tère nous est absolument nécessaire, puisque tout dépend du secret.

Je vous écris, Monsieur, bien à la hâte et seulement sur l'objet essentiel de vôtre lettre.

Ainsi permettez qu'en vous embrassant, je m'arrête ici.

14 mars 87.

QUELQUES NOTES
D'UN COMPILATEUR CONTEMPORAIN
DE ROUSSEAU

L'ABBÉ TRUBLET, archidiacre de Saint-Malo et académicien sur ses vieux jours, était un excellent homme, critique et moraliste, dont un portrait de F. Rys, conservé à l'hôtel de ville de Saint-Malo, nous a transmis les traits un peu grossiers, le torse droit et la bedaine avantageuse. Le souci de l'immortalité l'a figé dans une attitude raide dont il n'est sans doute point coutumier, et il tient avec application la plume d'où couleront les chefs-d'œuvre.

M. Jean Jacquart, professeur à Rennes, vient de consacrer une importante thèse[1] à cet écrivain, mettant heureusement en lumière les renseignements que nous lui devons sur la vie littéraire et les hommes du XVIIIe siècle. Car si la lecture des ouvrages de Trublet ne saurait réserver de grandes joies à ceux qui l'entreprendront, elle leur offrira à tout le moins, le miroir des idées, des préoccupations et des goûts de la société d'alors.

Quoiqu'ambitieux, le digne abbé restait assez modeste

1. *Un témoin de la vie littéraire et mondaine au* XVIII[e] *siècle, l'abbé Trublet,* d'après des documents inédits par Jean Jacquart, Paris, Auguste Picard.

pour se bien rendre compte qu'il n'avancerait guère tout seul sur la route des honneurs ; aussi ne dédaigna-t-il point de passer à la postérité derrière des gens plus puissants que lui, en se dissimulant dans leur ombre ; et ce lui fut un grand sujet d'orgueil d'être l'ami de La Motte et de Fontenelle, de fréquenter les salons de Mme de Tencin et de Mme Geoffrin, de se promener aux Tuileries avec Marivaux et de recevoir après l'apparition du *Pauvre Diable* une lettre de Voltaire qui lui disait : « Je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle... »

Trublet n'a pas eu de rapports suivis avec Jean-Jacques auquel il fut présenté un jour par l'abbé de Mably, chez le cardinal de Tencin[1]. Comme censeur, il déclara « fort bonne » la brochure de Rameau intitulée *Erreurs de la Musique*, qui visait différents articles de Rousseau parus dans l'*Encyclopédie*. Ecrivant à La Beaumelle, il reconnaît « beaucoup de mérite » au *Discours sur l'Inégalité* et dit de la *Lettre à d'Alembert* : « Ce livre réussit beaucoup et mérite de réussir : on y trouve néanmoins les défauts ordinaires à l'auteur »[2]. Mais il est certain que le brave abbé a tenté maintes fois de se trouver sur le passage du citoyen de Genève afin de ramasser quelques miettes tombées de ses poches. Preuve en soient les lettres qu'il lui écrivit le 13 juin 1760[3] pour lui annoncer que M. Formey imprimait dans son Journal la lettre à Voltaire sur la *Loi Naturelle* et le *Désastre de Lisbonne* ; le 21 juin[4] pour

1. Lettre de l'abbé Trublet à Rousseau, 13 juin 1760 (806 de la *Correspondance générale*).
2. Lettre de Trublet à La Beaumelle, 3 août 1755, 24 octobre 1758 (*Correspondance de l'abbé Trublet,* publiée par Jean Jacquart).
3. *Corresp. génér.,* 806.
4. *Id.,* 815.

assurer qu'il se conformerait très exactement aux intentions de Rousseau et lui dire que Voltaire était bien coupable. A ces deux lettres, Rousseau dut répondre brièvement et sèchement, car Trublet exprime avec douceur sa déception en une troisième lettre, du 30 juin 1760[1] ajoutant : « Je vous excusai, parce qu'on excuse aisément ceux qu'on aime, qu'on estime et qu'on respecte. »

Nous avons entre les mains un fragment de journal manuscrit inédit et en grande partie autographe de l'abbé Trublet. Ce manuscrit qui passa à la vente Jules Claretie, contient une foule de notes sur Fontenelle, la Motte, Marivaux, Montesquieu, Duclos ; elles n'étaient sans doute point destinées à l'impression, du moins sous cette forme hachée, et leur intérêt historique s'affaiblit du fait que leur auteur est avant tout guidé par le souci de prouver qu'il allait de pair avec ceux dont il parle. Cependant, elles apportent quelques renseignements nouveaux sur les grands hommes que l'abbé eut le bonheur et l'adresse de coudoyer. Voici ce que nous y avons pu glaner sur Rousseau :

[Rousse]au de Genève[2]

Mr de Jonville[3] me dit le 2 may 1755 une partie de son histoire. Une tante qu'il avoit en Savoye, l'avoit fait étudier ; il l'avoit connu à Genes lorsqu'il y passa pour aller a Venise auprès de Mr de *Montaigu* avec lequel il ne s'accommoda

1. *Correspondance générale*, 827.
2. Les lettres entre crochets sont enlevées par une déchirure.
3. Jonville, envoyé de France à Gênes. Ce passage semble corroborer celui des *Confessions* (livre VII) d'après lequel Rousseau logea chez Jonville après sa quarantaine dans le lazaret de Gênes : « Je me trouvai mieux, je l'avoue, du gîte de sa maison que de celui du lazaret. Il me fit force caresses. » Voir Courtois : *Chronologie critique*.

point. Celui-ci m'en a dit beaucoup de mal. Il exigeoit trop d'égards, et ne vouloit s'assujetir à rien. D'ailleurs beaucoup d'humeur, des marques de mépris, etc. R. après avoir quitté Mr de M. prit la resolution de ne dépendre jamais de personne. De retour à Paris, il revit M. de *Jonville* et alloit souvent chez lui dîner. M. de J. le goutoit, et pensoit même à lui offrir un apartement dans sa maison ; mais il en fut détourné par ses discours libres sur la religion. Il me dit ceci à l'occasion de ce que je lui appris qu'après avoir abjuré à Turin, depuis quelques mois et voulant se retirer à Geneve, il avoit repris le Calvinisme.

R. de G. sophiste éloquent, mais plus éloquent encore que sophiste. Il ne trompe pas par la subtilité et l'adresse de ses raisonemens, mais il éblouit et entraîne par l'éclat et la chaleur de son stile. Au reste, il n'a pas l'afectation du bel esprit, mais un peu celle du declamateur, du moins dans le discours couronné à Dijon. Peut être crut-il que cela lui aideroit a remporter le prix.

Quant a son caractere personnel, *Duclos* dit que c'est un caractere factice, mais non pas faux. *Rousseau* n'est pas absolument ce qu'il paroit, mais il croit l'être. Il est de bonne foi, du moins a present ; peut être ne l'a-t-il pas été entierement d'abord ; mais s'il y a en lui de l'afecté, du faux, ce n'est pas a mauvaise intention. S'il n'est pas ce qu'il paroit, il voudroit l'être. Le véritable hypocrite paroit pour paroitre ; R. paroit pour être.

Il a de la profondeur, creuse une idée, suit un principe, jusqu'ou il peut aller, voit devant lui et a perte de vue, non a côté, et cela parce qu'il n'y regarde pas. Ce qu'il voit l'attache, le fixe, le saisit trop, pour qu'il puisse detourner ailleurs les yeux. Il est en extase, fixé a un seul objet dont rien ne le distrait pas même ce qui y tient le plus par les rameaux ; il suit le tronc ou la branche principale. Mauvais philosophe, car la philosophie est la science des causes, non d'une cause, et tout effet, toute chose a ordinairement plusieurs causes. Or, R. ne voit ordinairement qu'une cause ;

ou du moins ne les voit pas toutes ; et sait encore moins le degré de l'influence de chacune, encore moins peser que compter. De là vient qu'il outre tout ; car toutes les causes réunies se modifient, se tempèrent et se combatent, et de là une effet modéré etc.

On lui a reproché de l'obscurité, et il en a, non dans les idées principales ; il les voit trop bien, mais dans les accessoires.

mars 1757

Il y a un bon morceau sur son dernier discours dans le journ. Enciclop. 1[er] mars, a l'occasion du discours de Mr *Castillon* dédié à *Maupertuis*. C'est moins un Extrait de ce discours qu'une refutation de celui de *Rousseau*.

(A propos de Marivaux)

Un jour, par exemple (mercredi 25 septembre 1754) chez Mad[e] *Geoffrin*, la conversation étant tombée sur *Rousseau de Genève* que Mad[e] Geofrin peignit a merveille et par des faits, peu importans peut être en aparence, décisifs neanmoins pour un connoisseur, faits qui prouvoient qu'il y avoit bien de l'afectation, de la fausseté, de l'envie de faire parler de lui, et pour trancher le mot une sorte de coquinerie dans sa misantropie, sa singularité, son désintéressement, ses paradoxes etc. M. de M(arivaux) dit : *Son amour propre est un coquin, mais lui il peut être un honête homme.*

Le vendredi 18 avril 1755. Sortant de diner de chez Mr de *Jars*, je rencontrai *Rousseau de Geneve* aux Thuilleries qui se promenoit seul ; Marivaux parut un moment après et vint à nous. J'aperceus ensuite Mr *Senac*[1] avec quelqu'un que je ne connois point et qui me parut étranger. Je fus à lui et l'amenai à nous. *Rousseau* nous quitta aussitôt.

1. Sénac (J.-B.), 1693-1770, premier médecin de Louis XV, auteur d'un *traité de la structure du cœur*. Il avait été protestant, se convertit au catholicisme et même se fit jésuite. Il fut le père de Sénac de Meilhan.

On le voit, la récolte n'est pas considérable et sans doute Trublet n'eût-il pas demandé mieux que Rousseau lui fournît l'occasion de la grossir. Mais Jean-Jacques écartait ce caudataire toujours prêt à s'attacher au premier homme célèbre qui ne le rebutât point. Remarquons cependant la justesse de cette observation : « Il est en extase, fixé à un seul objet dont rien ne le distrait, pas même ce qui y tient le plus par les rameaux ; il suit le tronc ou la branche principale... »

D'autant qu'il y a gros à parier que ces mots-là, Trublet les a entendus chez Mme Geoffrin et que c'est Marivaux qui les a prononcés ; car cette image du tronc et des rameaux se retrouve une bonne dizaine de fois dans le théâtre des *Surprises de l'amour*.

Paul CHAPONNIÈRE.

PORTALIS CRITIQUE DE L'*ÉMILE*

(Note bibliographique)

Les brochures décrites à la suite, et toutes quatre extrêmement rares, sont réunies en un petit volume de reliure moderne portant au dos le titre : *Opuscules de M. Portalis, 1763.*

Première brochure : « *Observations* | *sur* | *un ouvrage intitulé* | ÉMILE | *ou* | DE L'ÉDUCATION | PAR M. PORTALIS | (fleuron) | A AVIGNON, | chez Louis Chambeau, Imprimeur- | Libraire près les RR. PP. Jésuites. | (deux traits) | M. DCC. LXIII. | » Il n'y a point de faux-titre mais la première page répète le titre complet jusqu'au nom de l'auteur (notre première ligne) après une assez jolie vignette. Cette première page est du reste cotée 3. Il y a en tout 45 pages (les deux pages du feuillet de titre incluses). Il n'y a pas de table mais la brochure est divisée en quatre parties, sauf le commencement qui suit directement le titre, occupe les pages 3 à 8 et sert d'avant-propos. La première partie commence à la page 9 ; elle est intitulée « De la religion en général » et se termine au début de la page 18. La deuxième, qui est séparée de la première par deux traits, est intitulée « De Dieu » ; elle se termine au milieu de la page 36 pour être suivie par la troisième intitulée « De la liberté » (également séparée par deux traits). Celle-ci n'occupe qu'une page et demie, elle se termine avec la page 37. La quatrième partie est intitulée « Des Lois naturelles » et occupe les pages 38 à 45.

Deuxième brochure : « REPONSE | AUX LETTRES | SUR LES DEUX OUVRAGES | DE M. PORTALIS | Etudiant en droit de l'Université | d'Aix | (fleuron) | A AVIGNON | (deux traits) | M. DCCLXIV | ». Petit opuscule satirique dirigé contre les critiques faites à deux ouvrages de Portalis. 19 pages (les pages du feuillet de titre incluses), divisé en deux parties. Dans la première on réfute l'accusation de plagiat (p. 3-13) dans la deuxième la critique quant au fond (p. 14-16). Cette partie est suivie d'une consultation satirique des censeurs de Portalis, leur conseillant de ne plus s'occuper de littérature ; elle est signée des nom de plantes suivants : Scammonius, Piretrus, Elleboricus et Agarot.

Troisième brochure : « PRINCIPES | SUR LA DISTINCTION | DES DEUX PUISSANCES | SPIRITUELLE ET TEMPORELLE | (fleuron) | trois traits | M. DCC. LXV. | 25 pages (avec celle du feuillet de titre) ; avant-propos (page 3). Trois parties : « Principes généraux » (p. 5-9) ; « De la doctrine » (p. 10-16) ; « Du culte » (p. 16-25).

Quatrième brochure : « Des préjugés ». Il n'y a que le faux-titre ; le titre semble n'avoir jamais existé. 31 pages (y compris les deux feuillets du faux-titre) ; sur la page 31 la table : Idée générale des préjugés, 3 ; Des préjugés d'usage et de société, 5 ; Des préjugés de parti, 9 ; Des préjugés de siècle, 14 ; Des préjugés de système, 22 ; Des préjugés de politique, 27.

P.-M. Masson dans sa *Religion de Rousseau* lui attribue la date 1762.

Toutes ces brochures sont mentionnées dans la notice sur la vie de Portalis imprimée par son fils au début de l'édition de *l'Esprit Philosophique* de 1820. L'auteur y indique au sujet de la dernière brochure qu'elle ne porte ni l'indication du nom de l'auteur ni l'année de l'impression, ce qui me permet de conclure qu'elle a été publiée sans feuille de titre. Au sujet de la troisième

brochure, M. Portalis fils donne comme date de publication l'année 1766 ce qui, comme on l'a vu, n'est pas exact ; il ajoute du reste dans une note qu'il n'a pu retrouver cet ouvrage (page 7, note 2 de la notice).

Paul Léon.

BIBLIOGRAPHIE

J. J. ROUSSEAU DANS LA LITTÉRATURE TCHÈQUE CONTEMPORAINE [1]

I. Traductions des œuvres de Rousseau

Emil cili o vychováni. Prel A. KRECAR. Druhé vydáni tamtéz, 1907. Treti vydáni v Olomouci, r. 1926. [*Emile, ou l'Education,* trad. par Antonin Krecar, 2e édition, Olomouc, 1907. — 3e édition, Olomouc, 1926].

Emil cili o vychováni. Prel. E. BREJCHA, Jar. NOVÁK a M. SVOBODA. Praha 1910 a 1911, dva svazky (Bibliotheka ped. klasikù, Dedictvi Komenského). [*Emile, ou l'Education,* trad. par E. Brejcka, Jar. Novák et M. Svoboda. Prague, 1910-1911, 2 vol. (*Bibliothèque des classiques pédagogiques* publiée par les soins de la Société *l'Héritage de Coménius*)].

O smlouve spolecenské. Prel. F. SELEPA. (Svétová knihovna c. 924-926), Praha 1911. [*Le Contrat social,* trad. par F. Selepa. (*Bibliothèque universelle,* Nos 924-926). Prague, 1911].

Vyznáni. Prel. J. STANEK. (Sokolova osvétová knihovna c. 36 a 44). Praha 1910 a 1911. [*Les Confessions,* trad. par J. Stanek. (*Bibliothèque de culture de M. Sokol,* Nos 36 et 44). Prague, 1910-1911].

1. Cette liste sert de complément à la Bibliographie tchèque parue dans les *Annales,* I, 287.

Nová Heloisa. Prel. A. TVRDEK. Praha 1912. (Knihy zivota III, 1-3, 4-6). [*La Nouvelle Héloïse,* trad. par A. Tvrdek. Prague, 1912. (Collection *Livres de la vie,* IIIe vol., 1-3, 4-6].

Dumy samotárského chodce na desiti procház kách. Prel. K. SAFÁR. Praha 1913. [*Les Rêveries d'un promeneur solitaire,* trad. par K. Safár, Prague, 1913].

II. Etudes diverses

H. JELÍNEK. *Melancholikové,* 1908, 33 n. [*Mélancoliques,* 1908, p. 33 sq.].

JAR. NOVAK. *Novejsi literatura o J.-J. Rousseauovi.* (Ceská mysl, VI, 1905 a VII, 1906). [*Nouvelle littérature sur J.-J. Rousseau,* dans la revue *L'Esprit Tchèque,* VIe vol., 1905 ; VII, 1906].

O. SYKORA. *J.-J. Rousseau a jeho Nová Heloisa.* 1912. [*J.-J. Rousseau et sa Nouvelle Héloïse,* 1912].

KVÍCALA. *Didaktika Rousseauova,* 1900. [*Didactique de Rousseau,* 1900].

K. SMÍDEK. *J.-J. Rousseau a jeho Emil ve svetle ucebnic,* 1904. [*J.-J. Rousseau et son Emile dans les manuels de pédagogie,* 1904].

F. CADA. *Rousseau a moderni psychologie ditete.* (Ceská mysl. XIII). [*Rousseau et la psychologie moderne de l'esprit,* dans la revue *l'Esprit Tchèque,* XIIIe vol.].

K. STECH. *J.-J. Rousseau, iniciátor sexuálni pedagogiky.* (Ped. Rozhled, XXV). [*J.-J. Rousseau, initiateur de la pédagogie sexuelle,* dans la *Revue pédagogique,* XXVe vol.].

Josef HENDRICH.

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1923 et 1924

ANGLETERRE

John MORLEY. *Rousseau and his Era,* London, Macmillan, 1923, 2 vol. in-8°, XIII-329 pp. et XII-340 pp.

Nouvelle édition de l'ouvrage publié en 1873.

Kathleen T. BUTLER. *A History of French Literature,* London, Methuen, 1923, 2 vol. in-8°, XIII-496 pp., et VIII-395 pp.

Dans le 1er tome, les pp. 439-447 du chapitre X (*Precursors of Romanticism*) sont consacrées à Rousseau. Exposé clair et en général bien informé. Miss Butler ne fait pas ressortir cependant le côté rationnel de Rousseau. Elle en fait trop un apôtre du sentiment. De même, sa religion est présentée trop exclusivement comme une affaire d'intuition et de panthéisme. A lire Miss Butler, on ne devinerait guère les influences positives dans la formation religieuse de Jean-Jacques. L'exposé dans son ensemble est assez favorable. [A. L. S.].

FRANCE

Histoire de la Littérature française illustrée, publiée sous la direction de MM. Joseph Bédier et Paul Hazard... Paris, Larousse, s. d. (1923-1924), 2 vol. in-4°, 322 et 348 pp.

Tome II, p. 117-130 : Daniel MORNET, *Jean-Jacques Rousseau.* Etude qui, dans sa concision obligée, résume l'érudition de cet immense sujet avec profondeur, mesure, équité, et, d'un élan soutenu, établit l'unité essentielle de la doctrine de Jean-Jacques, en soulignant les rapports étroits qui unissent son œuvre et sa vie. La conclusion sur le Rousseau des *Confessions,* précurseur dès lors du romantisme, est excellente et judicieuse. Des illustrations de l'époque agrémentent utilement le texte [L. J. C.].

Francis JAMMES, *Œuvres,* Paris, Edit. du *Mercure de France,* 1924, in-8°.

Tome IV, p. 345-366 : *Notes sur J.-J. Rousseau et Mme de Warens aux Charmettes et à Chambéry.*

Réimpression de la 1re édition (1902). Tryptique qui appartient au genre illustré par Arsène Houssaye ; l'imagination de l'auteur brode sur le canevas fourni par les *Confessions* et les documents ; l'histoire est interprétée avec sympathie, et complétée d'une manière plausible. [L. J. C.].

POLOGNE

Wybór listów francuskich XVII i XVIII wieku, przelozyl i opracowal M. M. Paciorkiewicz. Kraków, 1923, Nakladem Krak. Spólki Wydawn, xl-144 pp. (*Biblioteka Narodowa,* Ser. II, nr. 24).

Choix de Lettres françaises du xviie et du xviiie siècle, traduit en polonais et précédé d'une introduction. Les pages 117-125 contiennent quatre lettres de Rousseau, ou plutôt quatre fragments des lettres à M. de Malesherbes, du 12 janvier 1762 ; au prince Bielosielski, du 27 mai 1775 ; à M. de Luxembourg, du 20 janvier 1763, et à Michel Wielhorski, du 20 avril 1774. Cette dernière est peu connue ; elle a été publiée la première fois par le prof. S. Askenazy dans la revue *Biblioteka Warszawska,* 1898, puis reproduite par les *Annales,* t. VII, p. 77. Elle est intéressante comme document de la monomanie du grand écrivain qui découvrait partout quelque mystérieux complot contre lui-même.

La traduction polonaise laisse beaucoup à désirer. Par exemple, dans la lettre à Bielosielski, le traducteur n'a pas compris le mot *ministres,* qui désigne les pasteurs protestants ; *ateliers* et *fabriques* sont rendus par *huttes* et *monuments.* Le style de la traduction, négligé et trop influencé par la syntaxe et le lexique français, est surchargé de pronoms personnels et possessifs tout à fait superflus. [M. M.].

Stanislaw Kot. *Historja wychowania.* Zarys podrecznikowy. Naklad Gebethnera i Wolffa. Warszawa-Kraków..., 1924, gr. in-8°, xi-663 pp.

C'est une histoire de l'éducation, manuel très apprécié. Les pages 354-369 contiennent le chapitre : *Rousseau et l'éducation naturelle.* Après avoir reproduit les pensées essentielles des deux premiers *Discours* et du *Contrat social,* l'auteur donne une analyse exacte de l'*Emile,* sans entrer dans les détails anecdotiques. Dans l'appréciation du système, il s'arrête aux opinions contemporaines et relève entre autres une voix polonaise de 1765, qui se fit entendre dans la revue *Monitor.* Il a heureusement complété l'analyse de l'*Emile* par un fragment tiré des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne,* où Rousseau donne le programme d'une éducation strictement nationale. Le professeur Kot indique sans scrupules les pensées paradoxales et même les erreurs du système, mais en général son attitude envers *Emile* est plutôt favorable ; il sait où il faut chercher le véritable mérite du penseur genevois et la valeur de son œuvre. [M. M.].

BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1925 et 1926

ALLEMAGNE

Das Schönste von Rousseau. Ausgewählt und übersetzt von Tony Kellen. München, Albert Langen, o. D., [1925], in-16, 231 S. (*Bücher der Bildung,* Band 13).

L'atmosphère est chargée des idées de Rousseau. Nous nous en servons, elles sont devenues nôtres. Ses ennemis aussi les ont accaparées, en tirent parti, les admirent ou les combattent et vont jusqu'à témoigner une affection presque étrange pour le « Saint de la Nature ». Tous, sans distinction, le farouche Nietzsche et le subtil Maritain compris, nous sommes ses disciples dans le bien et dans le mal. Reste à savoir combien parmi nous connaissent Rousseau pour l'avoir lu et médité. Sûrement vous connaissez les *Confessions,* le commencement et la fin de la *Nouvelle Héloïse,* quelques pages des *Rêveries ;* peut-être avez-vous essayé de lire *Emile,* et avez-vous ouvert le *Contrat Social* sans le lire ; mais le reste, vous l'ignorez, si vous n'êtes

pas spécialiste. Rares sont ceux que nous n'avons pas le devoir d'oublier, rares les œuvres que nous ne devons pas laisser périr tranquillement, car rares sont les hommes et les œuvres qui, à travers les siècles, s'imposent grâce à une miraculeuse surabondance de vie. Parmi ces quelques immortels il faut citer Rousseau, et parmi les œuvres à jamais inoubliables, je nommerais les *Confessions,* la *Nouvelle Héloïse* et les *Rêveries.*

Lisons et relisons toujours ces pages, mûrissons leurs pensées afin de nous enrichir et de nous vivifier. Il est vrai que les lecteurs germaniques ont toutes les peines à retrouver ces sources ; il n'y a pas d'édition populaire des œuvres de Rousseau ; on trouve quelques pages insuffisantes dans les anthologies courantes. Soyons d'autant plus reconnaissants à ceux qui cherchent à combler cette lacune.

Déclarer que les morceaux du présent volume représentent ce qu'il y a de plus beau dans Rousseau est naturellement arbitraire. Cependant le choix est excellent. L'auteur ne puise pas seulement dans les grandes œuvres représentatives, il met aussi à contribution les écrits moins connus, mais non moins intéressants, et réussit par là à donner une idée presque complète de la multiple activité de Rousseau. Grâce à un groupement judicieux des différents morceaux, le lecteur est introduit sans difficulté dans le monde d'idées de Rousseau. En ce qui concerne le style, on ne peut que savoir gré au traducteur de s'être tiré d'affaire aussi élégamment. C'est de l'allemand authentique où l'on ne sent pas la traduction. J'y ai vainement cherché des gallicismes.

Pour examiner la fidélité des textes, j'ai fait une quinzaine de sondages minutieux en me basant sur l'édition Musset-Pathay (l'auteur a utilisé l'édition Anguis). J'ai constaté que des pages entières correspondaient à l'original jusqu'aux moindres nuances. J'ai été d'autant plus surpris de rencontrer des bévues ou malentendus comme les suivants : Kellen, p. 85 : Es ist ganz klar, dass es die Kramkheit der Mutter ist, die die Kräfte der Tochter aufrecht erhält, und wenn nicht der Eifer, ihr behilflich zu sein, ihre erloschenen Augen belebte, so würde ich wegen ihre Blässe und ihrer äussersten Nieder-

geschlagenheit befürchten, dass sie selbst all diese Sorgfalt nötig hätte, die sie ihr erweist. *Nouvelle Héloïse*, t. XII, p. 186 : « Il est très clair que c'est la maladie de la mère qui soutient les forces de la fille, et si l'ardeur de la servir n'animait son zèle, ses yeux éteints, sa pâleur, son extrême abattement me feraient craindre qu'elle n'eût grand besoin pour elle-même de tous les soins qu'elle lui rend. »

Comparez de même Kellen, p. 85, 86, 183, 186 et les passages correspondants dans Musset-Pathay, t. XII, p. 186, 188, t. XXXIII, 40, 45, 47, etc., exemples de traduction défectueuse ou trop sommaire.

J'ai peut-être cherché la petite bête. Mais à mon avis, il faut être méticuleux, voire pédant, si l'on ne veut pas fausser la manière d'écrire de Rousseau, ni sa façon de penser. D'ailleurs je n'hésite pas à recommander aux lecteurs allemands ce recueil qui est utile à une époque où les lettrés ne sont plus à même d'acheter des œuvres complètes. Il est vrai que j'aurais préféré des œuvres choisies en une édition bon marché de plusieurs volumes et accessible à tout le monde. Je crois même que ce serait une entreprise intéressante sous tous les rapports, car notre époque est avide de Rousseau. Et la plupart de ceux qui en parlent ne le connaissent que de seconde main, c'est-à-dire ne le connaissent point du tout. A signaler l'épilogue de l'auteur (p. 222-231), écrit pour introduire un grand public dans la vie, dans l'œuvre et les idées du philosophe. [W. M.].

Dr Joseph Feldmann. *Schule der Philosophie*. Auslese charakteristischer Abschnitte aus den Werken der bedeutendsten Denker aller Zeiten. Mit Unterstützung zahlreicher Philosophen und Pädagogen herausgegeben und mit einer Einführung und Erläuterungen versehen. Paderborn, Ferdinand Schöningh édit., 1925, in-8°, XVI-512 pp.

P. 247 : Rousseau, *Ueber die Erziehung*. P. 255 : Rousseau, *Der Ursprung der Staatsgewalt*. P. 474 : *Einführung*, Rousseau.

Cette anthologie cite 36 philosophes, et consacre 11 pages à deux passages de l'*Emile* et du *Contrat ;* une 12e renseigne sur

la vie et la doctrine de Rousseau. Au total, exposé insuffisant — encore notre auteur est-il bien partagé —, mais c'est l'écueil du genre et chaque spécialiste formulera la même plainte, tout en reconnaissant l'intérêt de l'entreprise : mettre les élèves en présence de textes choisis et systématiquement groupés. [L. J. C.].

Ernst VON ASTER, o. Professor an der Universität Giessen. *Die französische Revolution in der Entwicklung ihrer politischen Ideen.* Vom Liberalismus über die Demokratie zu den Anfängen des Sozialismus. Leipzig, J.-J. Weber, o. D. [1926], in-16, 331 p.

Ce petit ouvrage, très clair, très précis, traite exactement le sujet que le titre indique. On n'y trouvera donc pas beaucoup de faits : l'auteur les suppose connus (il les connaît lui-même évidemment fort bien), mais une étude sur le conflit des idées libérales et des idées démocratiques, en entendant par ce dernier terme les idées qui dérivent de l'absolutisme rousseauiste. Le chapitre sur les droits de l'homme et du citoyen est particulièrement intéressant, et l'auteur est bien au courant de la littérature du sujet. Quant aux commencements du socialisme, ils sont traités d'une façon trop résumée et même insuffisante.

L'ouvrage d'Aster, résumé fort bien fait, très exact, ne renferme pas beaucoup d'idées nouvelles, de vues originales. Notons cependant une remarque intéressante (p. 110-112). L'auteur observe que nous sommes habitués à considérer aujourd'hui la vie parlementaire comme une lutte entre les partis, lutte où chacun d'entre eux cherche à triompher en obtenant la majorité des suffrages. Il en est autrement à l'époque révolutionnaire, surtout à l'époque de la Convention. On admet alors la fiction d'une volonté préexistante de la nation ; il n'y a donc pas de partis politiques avec des programmes différents, mais des serviteurs fidèles de cette volonté nationale et des traîtres à la cause du peuple qu'il s'agit de réduire à l'impuissance par tous les moyens. De là, l'acharnement des luttes parlementaires, et le caractère impitoyable d'un Robespierre, par exemple, qui ne voit dans ses adversaires que des traîtres ou des rebelles au « souverain », c'est-à-dire à cette « volonté

générale » dont il est l'interprète inspiré et le défenseur. Rien de moins libéral que cette conception, mais rien de plus « démocratique ».

La révolution de 1789 fut faite au nom de la liberté, dit Aster en terminant ; celle de 1793 au nom de l'égalité. Quand viendra celle qui mettra au-dessus de ces deux idées celle de la fraternité ? Si elle doit jamais venir, il faudra autre chose qu'un bouleversement politique ou qu'une rénovation sociale : il faudra une révolution des esprits et des âmes. [Ch. S.].

Dr Hanns Boschann. *Die Spontaneitätsidee bei J.-J. Rousseau.* Pädagogisch-philos. Studie. Berlin, E. Ebering, o. D., [1926], in-8°, 90 pp.

Gerhard Gloege, Stadtvikar. *Rousseau's Emile im Lichte moderner Arbeitsschulbestrebungen.* Vom Standpunkt der evangelischen Religionspädagogik aus betrachtet. Ein Vortrag. Langensalza, Julius Beltz, o. D., [1926], in-8°, 24 pp.

Helfrich Peter Sturz. *Denkwürdigkeiten von Johann Jacob Rousseau.* (Einf. : Anselm Ruest). Magdeburg, Verlag « Der Einzige », o. D., [1925], in-8°, 38 pp.

Peter Themanns. *Rousseau und der Arbeitsschulgedanke.* 2. Aufl. Langensalza, H. Beyer u. Söhne, 1925, in-8°, 86 pp. (*Philosophische u. pädagogische Arbeiten,* Heft 3. = *Friederich Mann's pädag. Magazin,* Heft 588).

Oskar Scheunemann. *Précurseurs de la Révolution française.* (Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Beaumarchais). [Nebst einem] Wörterbuch. Braunschweig-Hamburg, Verlag von Georg Westermann, o. D., [1926], in-16, 71-14 pp. (*Westermann-Texte*).

P. 35-51 : *Jean-Jacques Rousseau.* La série à laquelle se rattache ce fascicule présente aux élèves de l'enseignement secondaire des lectures qui, bien qu'empruntées à des auteurs anciens, conservent un intérêt permanent dans leur pays d'origine. Ici,

trois pages — en allemand — esquissent la biographie de Rousseau et introduisent aux extraits du *Contrat social* (I, 1-6 ; III, 7). [L.-J. C.].

Max KOMMERELL, *Jean Pauls Verhältnis zu Rousseau.* (*Beiträge zur deutschen Literaturwissenschaft* herausgegeben von Prof. Dr. Ernst Elster, N° 23). Nach den Hauptromanen dargestellt. Marburg a. L., N. G. Elwertsche Verlagsbuchhandlung, G. Braun, 1925, in-8°, XII-180 pp.

Ce serait une tâche immense que de vouloir déterminer l'influence que Rousseau a exercée et exerce encore directement ou indirectement.

Dans cette entreprise il faudrait certainement choisir la voie que l'auteur de cette étude s'est proposée, mais à mon avis, il ne serait pas permis de s'y arrêter. L'auteur en reste là où je commencerais. Je veux bien l'en excuser, car son étude a de réels mérites et n'est pas à confondre avec les dissertations à la manière de... Ce n'est pas seulement un solide travail de philologue, mais en même temps une étude psychologique approfondie.

Ce qui nous intéresse surtout, c'est le chapitre II où l'auteur retrace l'influence de Rousseau sur Wieland, Herder, Heinse, Klinger, Lenz, Gœthe et Schiller. Mais non moins intéressants sont les chapitres III et IV, entièrement consacrés à l'étude des relations de Jean-Paul avec l'auteur d'*Emile* et de la *Nouvelle Héloïse*. [W. M.].

Historische Vierteljahrschrift, XXIII, 1926 ; P. 161-187 : Johannes KÜHN, *Thomas Morus und Rousseau. — Die Geburt einer Gesellschaftslehre aus einem Menschenideal.*

Cet article, fort intéressant, établit un rapprochement entre l'humanisme de la Renaissance et la philosophie du XVIIIe siècle. Nous croyons, pour notre part, que ce rapprochement est tout à fait justifié : la philosophie du XVIIIe siècle mérite d'être appelée la philosophie de l'homme ; elle met en lumière la valeur de l'homme, sa dignité, et cherche dans l'homme lui-même l'explication de la nature humaine.

Pour ce qui est particulièrement de Rousseau, l'auteur défend l'unité de son œuvre, et montre que le *Contrat social* procède de la même inspiration que l'*Emile* et le deuxième *Discours.* S'attachant à discuter la notion de volonté générale, il soutient que cette volonté n'est pas la volonté du plus grand nombre, mais la volonté juste, quelque chose d'analogue à ce que Hegel appelle la volonté rationnelle. Ainsi la théorie sociale de Rousseau se rattache à l'idée fondamentale de toute sa philosophie : l'idée de la bonté originelle de l'homme. [Ch. W.].

Archive für Menschenkunde, Stuttgart, Band I, 1925, p. 31-52 : D[r] G[aston] VORBERG, *Jean-Jacques Rousseau und Lord Byron in Venedig.*

L'auteur nous rapporte les amours de Rousseau avec Zulietta à Venise. Il laisse presque tout le temps la parole à Jean-Jacques. On se souvient que dans cette aventure galante, le philosophe genevois se laissa entraîner par cette charmante Italienne, mais au lieu de continuer une liaison qui lui laissa d'inoubliables souvenirs, Jean-Jacques ne voulut plus toucher à cette femme qui lui semblait trop idéale pour lui et se mit à pleurer à ses pieds et à lui demander pardon.

Si Rousseau pouvait éprouver quelque volupté à raviver auprès de son amie italienne la scène de pardon de son enfance aux pieds de Mlle Lambercier, Zulietta n'entendait pas se contenter des larmes de Jean-Jacques, et sans attendre le prochain rendez-vous qu'elle lui avait fixé, elle partit pour Florence, abandonnant son amant d'un jour.

Vorberg pense que cette aventure est particulièrement significative pour Rousseau ; des idées obsédantes l'inhibent, le font échouer et le plongent dans un cruel désespoir. L'incident se termine par de longues lamentations. [D[r] R. DE SAUSSURE].

AUTRICHE

[Charles Théveneau de Morande]. *Die geheimen Denkwürdigkeiten der Gräfin Dubarry.* Herausgegeben von Paul Frischauer. Mit einem Nachwort von Franz Blei. Wien, Leipzig, Verlag Karl König, 1924, gr. in-8°, 414 pp.

P. 260-263 : Récit, apocryphe comme tout l'ouvrage, des deux visites que la Dubarry aurait faites à Rousseau en son logis de la rue Plâtrière. Ces pages ont été reproduites en feuilleton par la *Neue Berner Zeitung,* du 22 décembre 1925.

ANGLETERRE

J. J. Rousseau. *The Confessions of Jean-Jacques Rousseau.* Translated from the French with a preface by Edmund Wilson. London, Grant Richards, 1924, 2 vol. in-8°, x-436 pp. et 402 pp. (Imprimé aux Etats-Unis).

M. Wilson, dans sa préface, étudie surtout le créateur de l'esprit démocratique. Il voit partout des Rousseau dans le monde moderne. « Ce sont les chefs des mouvements travaillistes et les voix de la presse libérale. » H.-G. Wells serait un Rousseau du xx[e] siècle. « ...Même fièvre romantique, mêmes visions politiques éblouissantes, même manque de culture profonde (the same imperfect cultural equipment) dans un esprit très bien informé, même habitude de laisser enflammer des théories sociales par des obsessions dues au ressentiment personnel. » Le manque de sympathie entre H.-G. Wells et Bernard Shaw serait une répétition des différends entre Rousseau et Voltaire. « Wells, comme Rousseau, est un rapsodiste, un prophète démocratique ; Shaw, comme Voltaire, est un intellectuel, dédaigneux des confusions de l'émotion. » Parallèle amusant et qui peut avoir quelque justesse pour le satirique dans Wells et dans Rousseau. Naturellement, M. Wilson n'a pas relevé d'autres tendances de Wells — par ex. : sa foi à l'utilité morale des sciences (vision d'une humanité régénérée par le progrès et par la propagation des sciences) ; son attitude critique vis-à-vis de

l'esprit religieux ; son idéologie foncière ; sa tendance encyclopédique — autant de traits en somme qui rapprochent Wells des Encyclopédistes bien plutôt que de Rousseau. M. Wilson, qui semble écrire en vue du public américain et de la fraction ultra-conservatrice, n'est pas, on le voit, très enthousiaste de Jean-Jacques. [A.-L. SELLS].

J. J. ROUSSEAU, *The Confessions of Rousseau,* London, William Glaisher, 1925, 1 vol. in-8°, 537 pp.

Emile LEGOUIS. *G.-C. de Beaurieu et son élève de la Nature,* 1763. Oxford, The Clarendon Press, 1925, pet. in-8°, 24 pp. (*The Taylorian Lecture,* 1925).

Spirituel exposé de ce fameux livre, « imitation ingénument caricaturale » de l'*Emile,* ce qui justifie le sous-titre de la conférence : *Un disciple compromettant de J.-J. Rousseau* [L.-J. C.].

A.-D. LINDSAY. *Karl Marx's Capital,* an Introductory Essay. London, (Oxford University Press, Humphrey Milford), 1925, 127 pp.

L'auteur, Master de Balliol College d'Oxford, a la réputation de savoir préparer le lecteur à l'appréciation de traités philosophiques et autres offrant des difficultés particulières.

Dans ce petit ouvrage M. Lindsay s'est donné pour tâche de faciliter l'étude de Marx dont le nom bien plus que les écrits se manifeste de notre temps comme une force politique telle que le fut, et l'est peut-être encore, le nom de Jean-Jacques Rousseau. Aussi n'y a-t-il rien de surprenant que la conclusion didactique du livre de M. Lindsay se base sur une comparaison de Marx avec Rousseau et ces deux noms figurent en tête du dernier chapitre (p. 109-125).

Nous tâcherons de le résumer. On peut y distinguer plusieurs groupes d'observations.

A. En jugeant l'ordre social il est dangereux de choisir comme mesure d'appréciation des « réalités simples » telles que l'amitié ou la famille, car la réalisation d'un idéal simple, comme celui de la démocratie, est hérissée de difficultés. Ceux qui ne

les voient pas ou ne les voient qu'imparfaitement, comme Platon ou Rousseau, n'en exercent qu'une influence plus grande, mais ces illusions se paient cher.

Néanmoins il serait encore plus désastreux de renoncer à mesurer l'ordre social avec la mesure d'un idéal « simple ». Rousseau, avec sa foi en une simplicité imaginaire (false), a fait du mal, mais ce mal est compensé par la vérité bien plus « profonde » que nous lui devons et qui nous a fait voir que les institutions politiques sont faites pour l'homme et non pas l'homme pour les institutions politiques. Kant a écrit que Rousseau lui avait fait voir la dignité de l'homme. Marx nous a enseigné la dignité du travail.

Ce groupe d'observations se rapporte aux avantages et aux inconvénients des appréciations morales appliquées aux problèmes de la vie sociale. On devine aisément que l'auteur arrivera au port du juste milieu et ce n'est pas ici qu'on le trouvera original.

B. Marx si différent de Rousseau comme caractère, tempérament et méthode, si opposé à l'utopisme, a néanmoins, tout comme Rousseau, pris comme point de départ la Nature ou le droit naturel de l'*individu,* et sa théorie de la valeur n'est autre chose que l'affirmation du droit du travailleur au produit de son travail que la *société* est appelée à reconnaître. Il est compréhensible que l'anarchisme aussi bien que le socialisme s'inspirent de l'idée-mère qui, dans sa simplicité, était faite pour gagner tant de retentissement que la transformation de tout l'ordre social se présente comme une chose simple ; jadis, les disciples de Rousseau, plus aveugles que leur maître, le crurent aussi. On a eu le tort de ne voir dans la théorie de la valeur qu'un détail regrettable qui défigure l'œuvre de Marx. Un instinct fort juste (a sound instinct), chez ses adeptes, leur dit que c'est ici que réside le mystère de l'attraction qu'exerce l'apôtre du socialisme.

C. Selon Rousseau et selon Marx la société doit un service à l'individu : l'exécution de la volonté générale et la distribution selon le travail. Ni l'un ni l'autre n'ont su démontrer que ces idées simples étaient réalisables. L'un comme l'autre ont sup-

posé que la société était dirigée par un centre unique et ont ignoré la nécessité des groupements intermédiaires, aussi importants dans la formation de la volonté dite générale que dans le problème de la distribution et surtout de la production.

D. L'histoire des Etats-Unis, dans le domaine constitutionnel, et celle de la Grande-Bretagne à ce même point de vue ainsi que dans le domaine de l'organisation des travailleurs et de leur protection, a montré l'importance des solutions moyennes et graduelles. Les idées simplistes ont du bon lorsqu'on les met au service du tempérament anglo-saxon (*English temper*, p. 122).

Nous devons en conclure que dans le domaine des idées politiques que les Anglais honorent de l'appellation de « political science », ce n'est pas la nature de l'homme mais le type national, dans l'acception le plus large du terme, qui joue un rôle décisif. L'appréciation nationale malgré le socialisme international se maintient. Rousseau et Marx se contenteraient-ils de ce genre d'appréciation ? [A. Meyendorff].

The Fortnightly Review, n° DCCVI, octobre 1925, p. 522-537 : André Fontainas, *How English Writers have influenced French Literature.*

Exposé très rapide dont deux passages intéressent Rousseau : il admira passionnément *Robinson Crusoé* et inspira dans une certaine mesure Walter Scott. Mais, plus que toute autre œuvre, *Pamela* et *Clarisse Harlowe*, patronnées par la sensibilité de Rousseau et de Diderot, modifièrent la sensibilité et le goût français (*hearts and minds*, p. 527 et 531). [L.-J. C.].

The Times Literary Supplement, 25e année, n° 1277, 22 juillet 1926, pp. 485-486.

Coup d'œil d'ensemble sur le Romantisme français (à propos de la *Bibliothèque romantique* et des *Etudes romantiques* publiées sous la direction de Henri Girard). Rousseau est mentionné trois fois en passant, mais le critique (anonyme) ne paraît pas lui attribuer un grand rôle comme ancêtre, et en général il méconnaît l'importance du préromantisme. En revanche l'influence déci-

sive exercée par la littérature anglaise est mise au premier plan. Le romantisme est interprété comme « un grand épanouissement de la poésie ». Ce fut une révolte qui a pu réussir grâce surtout à la poésie anglaise.

« Montesquieu, Voltaire, Diderot, Prévost, Rousseau lui-même avaient contracté des dettes à l'égard de la pensée anglaise ; mais pas un d'entre eux n'avait compris l'excellence caractéristique de la littérature anglaise, à savoir sa poésie. » [A.-L. Sells].

BELGIQUE

Jules Anspach. *Un Citoyen de Genève* (*Mon trisaïeul I.-S. Anspach*), 1746-1825. Bruxelles, 1925, la Renaissance du Livre, in-16, 252 pp. Portraits, carte, planche.

Intéressante biographie de ce pasteur et homme d'Etat genevois qui, en une époque troublée de la vie nationale, s'efforça d'appliquer, en les conciliant, les principes de l'Evangile et ceux de Rousseau. Auteur principal de la Constitution genevoise de l'année 1794, puis procureur général, il exerça une influence modératrice, dont la nation fut reconnaissante. Action et réaction allant de Genève au *Contrat Social* et du *Contrat social* à Genève. Le 28 juin 1793 le peuple genevois fêta l'anniversaire de Jean-Jacques, et Anspach eut la joie d'être le porte-parole de ses concitoyens en ce jour de justice. [L.-J. C.].

Lettre collective de l'épiscopat belge. L'Action sociale de nos évêques. Malines, le 18 août 1925 (signé :) D.-J. Card. Mercier, Arch. de Malines (et les cinq évêques belges), 13 p. in-8°.

§ 4. — *Caractère anti-social du libéralisme politique et économique.* Citation des pages 7-9 : « Le libéralisme est sorti, de toutes pièces, au XVIIIe siècle, des rêves de J.-J. Rousseau... La logique [du système] commande le retour à l'état de nature : que la liberté individuelle complète de chacun soit sauve, et chacun ira au bien, y tiendra et tout sera pour le mieux toujours

dans le meilleur des mondes. Voilà... la folie qui a gouverné depuis un siècle l'opinion publique... Le libéralisme, avec sa double tare d'individualisme et de prétention à la bonté native de l'humanité est une aberration. Appliqué aux relations sociales, le libéralisme a eu pour résultat de sacrifier le faible au plus fort, les plus misérables à l'égoïsme illimité des mauvais riches », etc., etc. Une fois de plus Rousseau est responsable du désordre ; c'est tout de même méconnaître maints passages essentiels de ses œuvres où il prône la discipline dans la liberté et les devoirs autant que les droits de l'individu.

ETATS-UNIS

More Books, Being the Bulletin of the Boston Public Library, March 1926. P. 53-64 : [Anonyme], *John Adams on Rousseau, His Comments on Rousseau's « Inequality among Mankind » ; written in 1794, and now first published* [avec fac-similé].

Ce sont des notes en marge de John Adams, 2e Président des Etats-Unis, de 1797 à 1801. Les hommes d'Etat de la jeune république étaient divisés, on le sait, en conservateurs et avancés, en tories et whigs. Sauf Jefferson les grands chefs inclinaient au torisme, tels Washington, Madison (le grand admirateur de Montesquieu). John Adams était tory — et il considérait Rousseau comme un révolutionnaire à tous crins. Il le met dans le même sac avec les « philosophes », et ses commentaires semblent montrer qu'il prétend apprécier l'auteur du *Contrat social* à travers le texte du *Discours sur l'Inégalité*. Après 1792 les diplomates américains craignaient extrêmement qu'on ne confondît leur Révolution avec celle des terroristes français... Et Rousseau était un des auteurs dont ils croyaient devoir redouter l'influence. Les notes sont écrites sur la première édition anglaise, chez Dodsley, 1761.

John Adams le prend de haut avec Rousseau, l'appelant : *Coxcomb, Fool,* presque un *Impostor* ; et sa prose est « a mass of Nonsense and Inconsistency », « Wild, coarse, crude talk »,

« Mad rant », « ridiculous », « ignorant and childish », etc. Toutefois, il est obligé de reconnaître qu'il y eut justification dans certaines assertions du philosophe de Genève, mais on ne peut pas dire qu'il ait jamais essayé d'être équitable envers lui.

Un ou deux exemples de ces notes :

Parlant de ces planches que les Indiens attachent sur les tempes de leurs enfants, et qui leur procurent partie au moins de leur *natural Imbecillity and Happiness,* Adams s'écrie :

« Savages are happier than Citizens, and Brutes are hap-
« pier than Savages ! Voilà [*sic*] the Sum of J. J. Rous-
« seau's Philosophy ! A poor atonement for such poisonous
« Stuff, is made by all the Divinity of his Eloquence. His
« Panegyricks on Nature, on Savages and Bests ; his Phi-
« lippicks against Arts, Sciences, Society and Civilization,
« contributed, however, to make Europe uneasy under their
« Religion and Govt. and promoted the Revolution that is
« begun 1791. »

Plus loin, à propos de l'examen que propose Rousseau : *s'il y a plus de vertus ou plus de vices parmi les hommes civilisés :*

« Wonders upon wonders. Paradox upon Paradox. What
« astonishing sagacity had Mr. Rousseau ! Yet, this eloquent
« Coxcomb has with his affectation of Singularity, made Men
« discontented with Superstition and Tyranny. »

Il craint surtout les doctrines menaçant les croyances religieuses ; et c'est surtout ici qu'il montre une connaissance très bornée de Rousseau, en confondant celui-ci avec ses adversaires :

« I know that encyclopedists and economists, Diderot and
« d'Alembert, Voltaire and Rousseau have contributed more
« to this great event [la Révolution] than Sidney, Locke, or
« Hoadley, perhaps more than the American Révolution :...
« and I know not what to make of a republic of thirty mil-
« lion atheists. »

Faire de l'auteur de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* un propagateur d'athéisme, est un peu beaucoup. Mais c'est

ainsi que John Adams voit les choses, et il résume ses impressions sur la première partie du *Second Discours :*

« The State of Nature, the Savage Life, the Chinese happi-
« ness have all been falsely celebrated and cried up in order to
« lessen the reverence for the Christian Religion and weaken
« the attachment to monarchical Governement, »

Souvenons-nous que ce sont là des *notes ;* mais elles réfléchissent bien en quelque sorte l'état d'esprit orthodoxe à l'endroit de Rousseau dans la jeune Amérique (les Jefferson, les Franklin, les Paine ne représentaient pas du tout la majorité), et de ce point de vue là elles sont fort intéressantes. [A. S.].

Smith College Studies in Modern Languages, vol. VII, nº 1, octobre 1925, 59 pp. Albert SCHINZ, *La Collection J.-J. Rousseau de la Bibliothèque de J. Pierpont Morgan, 33 Est, Trente-sixième Rue, New-York. Lettres, notes manuscrites et éditions* (avec trois fac-similés).

L'activité de M. Schinz est d'autant plus méritoire que, longtemps, il fut seul aux Etats-Unis à étudier méthodiquement Rousseau. Sa nouvelle contribution enrichit la Correspondance générale de 6 pièces[1] et ajoute 3 numéros à la liste des ouvrages qui ont appartenu à Jean-Jacques ; elle fournit un répertoire d'éditions propre à faciliter le travail aux universitaires américains. [L.-J. C.].

1. M. Schinz nous écrit : « Les inconvénients à faire du travail à trois mille milles des bases : Je n'avais pas pu mettre la main sur la *Revue de Genève* d'octobre 1923 (article de M. François) avant d'envoyer mon travail à l'imprimeur. Pendant l'été, en Europe, le souvenir de cette vérification à faire m'est entièrement sorti de l'esprit ; et les épreuves étaient renvoyées avec le bon à tirer quand, à New-York, en septembre, je découvre qu'en effet mon nº 4 (billet à De Luc, p. 14-15) avait été reproduit — le dernier de la série des « Lettres à J.-F. de Luc », p. 415. Sans compter qu'il y avait là une excellente note dont j'aurais bien pu me servir : « Cette lettre répond à une lettre de Guillaume-Antoine de Luc, du 20 mars 1765, contenant un extrait d'une lettre de M. Rousseau à un Genevois de Paris (Lenieps). Les *représentants* y sont comparés à Georges Dandin qui remercie sa femme de l'honneur qu'elle lui fait d'être cocu. » Ceci à propos des Représentations du 7 février précédent. »

Smith College Studies in Modern Languages, vol. VI, n°s 3-4 April-July 1925, 96 p. : Richard Ashley RICE, *Rousseau and the Poetry of Nature in Eighteenth Century France.*

Voici l'idée de cette publication qui est à la fois pénétrante et bien documentée — très souvent de citations de première main d'auteurs de second ordre et qu'on est étonné de trouver accessibles dans les bibliothèques d'Outre-mer : Rousseau n'a pas du tout créé le goût de la nature au XVIIIe siècle ; ce goût existait : « La vogue de la vie à la campagne battait son plein avant que Rousseau écrivît » (9, cf. 6-7, 11). Rousseau, cependant, a été original — et « on ne peut insister trop sur son originalité » (6) — et il a été créateur en ce qu'il a le premier chanté la nature telle qu'il la sentait sincèrement. Avant lui, il était question de nature, et beaucoup même, en littérature, mais cette *nature littéraire* ne correspondait à rien dans la *vie ;* c'était la littérature des *bergeries* et des *pastorales,* toute conventionnelle — qui va de Pétrarque et d'Urfé jusqu'à l'époque de Rousseau même. Les chap. II et III caractérisent cette littérature de nature conventionnelle, le chap. IV la nature sincèrement sentie de la « pastorale » rousseauiste (car Rice insiste pour appeler la *Nouvelle Héloïse* une pastorale).

Cependant, Rousseau n'a pas achevé son œuvre. Il a mis une émotion réelle dans ses sentiments naturels et dans son admiration de la nature pittoresque, mais il a emprunté pour cela la langue traditionnelle — bref il a versé du vin nouveau dans de vieilles outres. Et c'est Bernardin de Saint-Pierre et surtout Chateaubriand, qui ont consommé l'œuvre et exprimé la nature de Rousseau dans un langage renouvelé et approprié : « Sans un homme comme Chateaubriand dans la génération suivante, certainement Rousseau n'apparaîtrait pas aux yeux de la postérité comme l'initiateur de certaines tendances dans l'art de la littérature — celles-ci sont reconnues comme révolutionnaires en grande partie à cause de leur mise en œuvre dans le style de Chateaubriand. » (91).

Cette étude est un excellent témoignage de l'attention avec laquelle on étudie ces problèmes en Amérique, et il est juste

d'ajouter que M. Rice a été encouragé à explorer ce domaine par M. Babbitt.

Philological Quarterly (University of Iowa), vol. IV, n° 4, oct. 1925, p. 351-363 : Frederick A. Pottle (Yale University), *The Part played by Horace Walpole and James Boswell in the Quarrel between Rousseau and Hume.*

L'auteur donne des morceaux d'inédits tout à fait intéressants, et il faudra tenir compte de ce travail très sérieusement quand on écrira dorénavant sur la dispute Rousseau-Hume. Le *London Chronicle* et le *Saint-James Chronicle* ont été surtout mis à contribution. Il y a dans ce dernier particulièrement des échos très nets de la « querelle ». Comme point de départ, une affirmation de Walpole qu'il avait écrit d'autres lettres facétieuses au sujet de Rousseau que celle attribuée au Roi de Prusse (qui avait circulé assez longtemps manuscrite avant d'être imprimée dans le *Saint-James's Chronicle,* 1/3 avril 1766). Walpole dit, en outre, qu'il n'a pas publié ces autres lettres. Or, il y a dans le *Saint-James's Chronicle* deux lettres contre Rousseau qu'on peut être tenté d'attribuer à Walpole. C'est à prouver la plausibilité de cette hypothèse que s'attache M. Pottle. D'autre part, il y a dans le même journal des lettres prenant le parti de Rousseau, et celles-ci pourraient bien être de Boswell, grand ami de Rousseau jusqu'à la petite pique entre eux, rapportée déjà par Tinker, et reproduites ici, p. 361 (4 mars 1767) [1]. Cela aussi est plausible. (Et qu'on nous permette d'ajouter que M. Pottle nous écrit, le 6 novembre 1925, qu'après de nouvelles recherches « il serait même moins hésitant à attribuer ces articles à Walpole et à Boswell »).

Parmi les réimpressions intéressantes qu'on trouve dans ces pages, citons la « fable » du *Docteur aux pilules* (Rousseau) du numéro du 24/26 avril 1766, dont Rousseau a eu connaissance (*Œuvres,* Paris, 1829, XXIII, 883) ; et, à propos d'une lettre de Boswell à Temple (4 mars 1767), M. Pottle peut nous donner le texte des vers français de Boswell sur Rousseau (vers

1. Et cf. *Annales J.-J. R.,* VI, 115-116.

affreux quant à la forme), et des indications précieuses sur le dessin satirique de Boswell intitulé *The savage Man* (reproduit dans le *Young Boswell,* de Tinker, p. 60). [Albert SCHINZ].

Ira O. WADE, *The « Philosophe » in the French Drama of the Eighteenth Century.* Princeton, N. J., Princeton University Press ; Paris, Les Presses Universitaires de France, 1926, XII-143 pp. (*Elliott Monographs in the Romance Languages and Literatures,* nº 18).

Mlle Wade a voulu préciser le sens du terme « philosophe » au XVIIIe siècle et elle a été amenée à recueillir les 189 titres des pièces pour ou contre le mouvement philosophique ; sur les 51 pièces qui nous font voir le philosophe comme tel — ni le philosophe amoureux, ni le « champêtre », etc. — elle en a étudié 33 de près dans un travail solide, clair, quelquefois amusant. Son étude va de la pièce du P. Lejay, S. J., l'ami de Voltaire, *Damocles, sive philosophus regnans* (1696) à celle de Desrois, *L'Anti-philosophe* (1800) ; elle distingue dans cette lutte les attaques individuelles (1750-1760), celles contre les théories en général ou contre certains livres en particulier (1760-1800), la lutte autour du vrai et du « soi-disant » ou « sous » philosophe (1750-1800), la caricature du philosophe « à dadas », avec son anglomanie, ses bureaux d'esprit, son cosmopolitisme (1760-1800), et la contre-offensive des amis de l'*Encyclopédie,* Cailleau, Voltaire, Diderot (1749-1764). Sur les 51 pièces mentionnées il y en a 17 entre 1760 et 1764 ; de cette année-ci date le triomphe du parti.

Les attaques portent surtout sur Voltaire, Rousseau, l'*Encyclopédie* et *De l'Esprit* d'Helvétius avec sa théorie de l'égoïsme ; la lutte se fait dans le domaine social plutôt que dans le domaine religieux. Il ne reste de toute cette littérature que les pièces de Palissot, de Poinsinet et de Rutledge d'une part, *L'Ecossaise* de Voltaire et le *Père de famille* d'autre part.

Rousseau est surtout attaqué dans le *Cercle* de Palissot (pp. 38 et ss.), après avoir été raillé pour ses idées sur la musique dans un vaudeville, *Les Fées*, de Dancourt et les *Adieux du*

goût, de Patru (p. 40, n. 1) ; dans *Les Philosophes,* de Palissot (p. 41 et ss.) ; dans *Le petit Philosophe,* de Poinsinet (p. 57) ; dans le dialogue de Marmontel, *Le soi-disant Philosophe, anecdote moderne* (pp. 83, ss. et 94) ; Linguet prétend (p. 124) que son *Socrate* aurait pu être inspiré sur lui. On l'attaque pour sa sauvagerie et son dédain pour la vie mondaine, son retour à la nature, ses enfants envoyés aux Enfants Trouvés, ses excentricités, ses paradoxes anti-philosophiques ; on procède toujours de la même façon en réduisant son système à une demi-douzaine de phrases catégoriques. Au cours de son travail, Mlle Wade se demande pourquoi Palissot s'en est pris à Jean-Jacques dans le *Cercle.* Elle croit y voir la main de Fréron, Lorrain comme Palissot, membre de l'Académie de Nancy et admirateur de Stanislas comme lui (p. 38) ; il aurait poussé Palissot, lui-même attiré vers les philosophes, à l'attaquer ; elle s'appuie sur un passage de la lettre d'Alembert au Comte de Tressan (*Œuvres,* V, p. 389). La thèse me semble ingénieuse et acceptable. [K.-R. Gallas].

Modern Languages Notes, vol. XLI, n° 7, November 1926, p. 467 : J.-H. Pillionnel, *Voltaire et Christophe de Beaumont.*

Dans la *Lettre au Docteur Jean-Jacques Pansophe,* Voltaire s'inspira du mandement archiépiscopal : trois passages en font foi.

Modern Philology, vol. XXIII, n° 2, November 1925, p. 167-173 : Albert Schinz, *L'affaire de la Correspondance générale de J.-J. Rousseau et la Société J.-J. Rousseau.*

Présenté le 30 décembre 1924 à la *Modern Language Association* (cf. *Annales,* XVI, p. 364), cet exposé est le fait d'un observateur lointain, encore que fidèle collaborateur des *Annales* et grand ami de notre Société [L.-J. C.].

Modern Language Notes, vol. XLI, n° 7, November 1926, p. 423-438 : Albert Schinz, *Bibliographie critique de J.-J. Rousseau dans les cinq dernières années.*

Cette suite à la bibliographie collective parue en novembre 1922 (cf. *Annales,* XV, p. 370), présente un intérêt considérable et une réelle utilité par son étendue et par son impartialité. Elle manifeste la part que Genève continue de prendre au labeur rousseauiste, et l'activité grandissante que les Américains — incités par l'exemple de l'auteur — consacrent à l'examen des idées de Jean-Jacques. Elle signale enfin l'attitude sympathique de plusieurs catholiques français notoires à l'endroit de la sincérité religieuse du citoyen. [L.-J. C.].

Publications of the Modern Language Association of America, vol. XLI, n° 4, December 1926, p. 971-974 : Albert Schinz, *La date d'achèvement de la « Nouvelle Héloïse ».*

Réfutant M. D. Mornet pour qui le roman était achevé dès l'automne 1757, l'auteur croit qu'il ne l'était pas même en février 1758. [L.-J. C.].

FRANCE

J.-J. Rousseau. *La Nouvelle Héloïse,* nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales avec des variantes, une introduction, des notices et des notes, par Daniel Mornet. Paris, Hachette, 1925, 4 vol., in-8°. Tome I, iv-396 pp. ; tome II, viii-422 pp. ; tome III, iv-290 pp. ; tome IV, iv-418 pp.

Voici enfin l'édition critique et historique, depuis longtemps attendue, de la *Nouvelle Héloïse ;* et certes, parmi ceux qui la pouvaient mener à chef, aucun éditeur n'était mieux désigné que M. Daniel Mornet.

Le texte qu'il nous donne est celui de la première édition publiée chez Rey en 1761, auquel sont jointes les variantes de l'édition Rey de 1763, les corrections manuscrites de Rousseau dans l'exemplaire de la Chambre des députés et les exemplaires de la bibliothèque de Genève ; l'orthographe et la ponctuation sont celles de la première édition, après correction des fautes d'impression. Le texte ne commence qu'au tome II, le tome I étant consacré à diverses importantes études destinées à situer

l'œuvre dans l'histoire littéraire, l'histoire des mœurs et la vie de l'auteur.

Dans une première partie consacrée au milieu, M. Mornet retrace, — et avec quelle perspicacité, quelle impeccable documentation ! — les destinées du roman français de 1741 à 1760 et les goûts du public. Quel maître va-t-on suivre ? Qui l'emportera de la Calprenède, de Lesage ou de Marivaux ? Les uns reviennent aux fées, aux philtres et aux enchanteurs, les autres rhabillent des héros historiques, cependant que certains conteurs s'avisent de peindre la nature. Les romans philosophique, réaliste ou sentimental, ont leurs adeptes, leurs lecteurs et leurs fabricants. Et M. Mornet nous montre en quoi Rousseau a subi l'influence de la tradition et de la mode, et comment, pourquoi, sur quels points, il s'en est évadé. Il précise, avec autant d'exactitude qu'on le peut souhaiter en semblable domaine, l'apport de Rousseau à son temps et l'apport de son temps à Rousseau.

Dans la deuxième partie, abordant la composition du roman, M. Mornet expose dans quelles conditions Rousseau se vit contraint de revenir au pays des chimères romanesques et comment, selon l'expression de M. Lanson, la *Nouvelle Héloïse* est « un rêve de volupté redressé en instruction morale ». A cela vient s'ajouter le chapitre des souvenirs de Rousseau, souvenirs vécus et lectures. Puis, passant aux questions de rédaction, M. Mornet donne des exemples d'additions, suppressions et remaniements, d'où il conclut que Rousseau corrige toujours pour préciser le sens de sa phrase ou en rendre plus sensibles le le rythme et l'harmonie.

La troisième partie se rapporte à la publication et aux éditions du roman et à l'établissement du texte, chaque édition étant minutieusement décrite. La quatrième précise en la limitant l'influence de la *Nouvelle Héloïse ;* ses conclusions aboutissent à ceci, que le goût du sentiment et de la passion existait bien avant Jean-Jacques, mais qu'on lui doit une certaine façon de concevoir la passion et de l'exprimer ; désormais elle n'est plus un accident dans la vie, ou une façon incertaine et funeste ou coupable de la vivre, mais elle donne à la vie son sens propre.

Enfin, une copieuse bibliographie parachève ce beau travail qui nous apporte une satisfaction rare : celle que provoque, en toute sa nue-plénitude, l'érudition créatrice. [P. C.].

Correspondance générale de J. J. ROUSSEAU, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Théophile DUFOUR (et P.-P. PLAN). Tomes III (1757-1758) ; IV (1758-1759) ; V (1759-1761) ; VI (février-décembre 1761). Paris, Armand Colin, 1925, 1926, 4 volumes in-8° carré, VII-388 p., 7 pl. h.-t. ; VII-378 p., 5 pl. h.-t. ; VI-388 p., 6 pl. h.-t. ; VII-384 p., 6 pl. h.-t.

M. P.-P. Plan poursuit régulièrement la publication de la *Correspondance générale* dont j'ai déjà indiqué ici, d'après les deux premiers volumes, les caractéristiques, l'intérêt et la qualité. Le troisième volume apporte la correspondance avec Mme d'Epinay, si importante pour l'histoire de la vie et de l'esprit de Rousseau : elle y est enfin publiée d'après les textes authentiques, généreusement communiqués par le marquis de Rochambeau, et accrue de quelques pièces inédites. Dans ce volume nous trouvons encore — toujours d'après les originaux, grâce au Comte Foy —, la correspondance avec Mme d'Houdetot, et en appendice les *Lettres Morales* écrites par Jean-Jacques pour Sophie. Là aussi commencent les lettres à Marc-Michel Rey, et les lettres inédites de ce libraire, relatives à la publication de la *Lettre sur les Spectacles.* Cette publication fait le sujet principal du quatrième volume, comme le cinquième et le sixième sont consacrés à l'impression de la *Nouvelle Héloïse,* à sa distribution par les soins de Coindet, au succès qu'elle obtint près d'un vaste public, aux contrefaçons que Rey et Rousseau durent tolérer en France. De nombreux inédits de Rey permettent de suivre au jour le jour l'impression de ces ouvrages ; un grand nombre d'inédits encore, lettres adressées à Rousseau par ceux auxquels il avait fait tenir ses livres, surtout par des admirateurs qui viennent spontanément crier leur admiration au maître, quelquefois en lui soumettant leurs scrupules : il y a là toute une série de jugements curieux à connaître, utiles à comparer, et qui permettent de confirmer ce que M. Mornet, dans son édi-

tion de l'*Héloïse* nous a dit sur l'influence du roman. A côté de ces documents essentiels et qui constituent le meilleur de ces livres, ajoutons qu'on y trouve encore quelques pièces tirées de la correspondance avec Lenieps, celle avec Tronchin, celle avec Mme Dupin, les débuts des relations de Jean-Jacques avec ces fidèles amies, Mme de Verdelin et Mme Latour de Franqueville, les lettres toutes cordiales échangées avec les Luxembourg, celles qu'il écrivit à Malesherbes et reçut de lui, et qui font prévoir les grandes lettres où se dessineront les *Confessions.* La dernière partie du sixième volume est consacrée, en effet, aux débuts de l'impression de l'*Emile*, aux bruits auxquels elle donna lieu, aux cruelles inquiétudes que cause à Rousseau la réserve mystérieuse de son libraire, obligé par Malesherbes lui-même à beaucoup de discrétion, à cette première tempête où l'esprit de Rousseau — exalté et trop sensible, mais point encore maladif, — subit non sans dommage une rude épreuve, qui ne sera pas sans hâter la maladie morale que de nouveaux orages irriteront bientôt.

Dans ces tomes qui, comme les premiers sont bien imprimés et agréablement illustrés, la méthode de présentation s'est sur quelques points sensiblement améliorée. Il s'en faut de peu qu'ils ne nous donnent complète satisfaction. Un peu plus de sévérité dans le classement chronologique des lettres, le renvoi à l'appendice de quelques pièces qu'on est surpris de trouver au milieu de la correspondance, un peu moins d'acrimonie dans la rédaction de quelques notes, ici et là un peu moins de distraction dans l'établissement du texte, ou l'attribution des dates — et il n'y aurait qu'à admirer et qu'à louer. A titre d'exemples, je relèverai dans le tome V quelques points où l'on peut, je crois, présenter des objections ou des doutes : Fautes probables de lecture ou d'impression : p. 26 (troisième ligne avant la fin), amuse, *lire :* accuse ; p. 313 (dixième ligne), esquissa, *lire :* esquiva ; p. 316 (treizième ligne de la lettre), Je donne, *lire :* Il donne ; p. 338 (ligne 8 de la lettre n° 971), les deux autres, *lire :* les douze autres, etc. Erreurs possibles dans la chronologie : p. 7, le n° 722 ne devrait-il pas être daté du 4 décembre ? la même raison qui fait dater le n° 723 du 21 décembre, serait

valable, et on pourrait croire à une erreur de lecture du premier éditeur, due à quelque caractéristique de l'écriture qu'il avait sous les yeux ; p. 281, le n° 938 qui répond à 931, est sans doute antérieur à 932. Enfin, au tome VI, p. 45, on s'étonne de trouver, classée dans la correspondance, une page qui semble avoir été une partie de la *Préface* dialoguée de la *Nouvelle Héloïse.*

Mais je m'en voudrais d'insister sur des vétilles, quand il y a tant à profiter de l'ensemble de cette publication. [Georges Ascoli].

Jean-Jacques Rousseau. *Les Rêveries du Promeneur solitaire.* Précédé de *Dix jours à Ermenonville,* par Jacques de Lacretelle. Avec des vignettes gravées sur bois par Alfred Latour. Paris, Le Livre, 1926, in-8°, LXIII-205 pp.

M. de L. inscrit en commentaire aux *Rêveries* des réminiscences personnelles dont la sympathie dans la sensation et l'analyse l'apparente singulièrement à Rousseau. Il esquisse, en outre, un *Journal de Claude Anet* en marge des *Confessions.* Cette introduction parut d'abord dans la *Nouvelle Revue Française,* 12e année, p. 858-893, 1er mai 1925. [L.-J. C.].

Jean-Jacques Rousseau. *Les Rêveries d'un promeneur solitaire.* Illustrations (sur bois) de Maximilien Vox. A Paris, chez Lemercier, libraire, MCMXXV (1925), in-8° carré, 270 pp.

Edition de luxe dont la typographie est supérieure à l'exactitude : p. 9, figure comme dédicace de cet ouvrage posthume, celle qui parut en tête du *Devin du village,* en 1752, adressée à Duclos. [L.-J. C.].

Jean-Jacques Rousseau. *Les Rêveries d'un Promeneur solitaire.* Paris, R. Kieffer, édit., 1925, in-8°, 217 pp.

J.-J. Rousseau. *Les Confessions.* Paris, 1926, 3 vol. in-16. (*Classiques Garnier*).

J.-J. Rousseau. *Les Confessions.* Paris, 1926, 3 vol. in-16. (*Collection Selecta*).

J.-J. ROUSSEAU. *Les Confessions.* Illustrations de Baudier et Dufour. Paris, 1926, 3 vol. gd. in-8°.

Vte Georges d'AVENEL. *Les Enseignements de l'Histoire des Prix.* Paris, Payot, édit., 1925, in-16, 167 pp. (*Collection Payot,* n° 48).

P. 115-116 : Dans le *Discours sur l'Inégalité,* Rousseau écrivait : « Il est manifestement contre la loi de nature... que quelques gens regorgent de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. » Cette thèse est démentie doublement, et par le bien-être de l'ouvrier américain, et par la misère du prolétariat bolchéviste. [L.-J. C.].

Constantin BILA. *La Croyance à la magie au* XVIIIe *siècle en France dans les contes, romans et traités,* Paris, J. Gamber, 1925, in-8°, 159 pp. (*Thèse de Paris*).

P. 146. L'auteur cite le passage de la *Lettre à Beaumont* dans lequel Rousseau, à propos de la croyance ancienne aux vampires, institue une rapide critique de la valeur du témoignage. Il pouvait ajouter que Jean-Jacques avait « soufflé » dans sa jeunesse et pratiqué quelque tour de magie blanche à Venise. [L.-J. C.].

Auguste-Adolphe BOUVIER. *J.-G. Zimmermann, un représentant suisse du cosmopolitisme littéraire au* XVIIIe *siècle.* Genève, 1925, Georg, édit., in-8°, VIII-312 p. Avec un portrait et deux hors-texte.

A l'œuvre de J.-G. Zimmermann, médecin et écrivain, auteur oublié d'un livre jadis célèbre, *la Solitude,* M. Rud. Ischer avait, il y a plus de trente ans, consacré une thèse savamment documentée. M. Auguste Bouvier a pensé que cet auteur et son milieu méritaient autre chose encore : une étude où fût cueillie la fleur du sujet, un ouvrage qui se pût lire facilement et agréablement ; et il a écrit un livre clair, pittoresque et séduisant, une biographie tout animée de sympathie, mais d'une sympathie qui n'excède jamais les limites de l'objectivité scientifique. M. Auguste Bouvier a très bien fait voir, par exemple, ce qu'il

entre en Zimmermann de vanité, de besoin de se faire plaindre, d'étaler ses douleurs physiques et morales.

C'est d'ailleurs cet étalage même qui rend Zimmermann intéressant, au point de vue de l'étude du romantisme. Car, comme le dit M. Bouvier, tous les caractères du romantisme au XVIIIe siècle se trouvent réunis dans la *Solitude*. Mais plus qu'un disciple de Rousseau il faut voir en Zimmermann un précurseur de Sénancour. S'il cite constamment Jean-Jacques, s'il lui rend de magnifiques hommages, il possède, à un degré bien plus élevé que lui, l'orgueil romantique d'être incompris, d'être seul. Il voit dans son isolement la marque même de l'homme supérieur alors que Rousseau y voyait surtout celle de la méchanceté de son entourage. Zimmermann appartient à la race des rêveurs mélancoliques au tempérament puissant — tout le contraire de Rousseau, par conséquent. [P. C.].

Hippolyte Buffenoir. *Un séjour en Suède. Impressions.* Paris, Aug. Picard, édit., 1926, in-8°, 8 pp.

La bibliothèque d'Upsala conserve la correspondance de la Comtesse d'Egmont avec Gustave III qui renferme les lettres de 1771 relatant la lecture des *Confessions* faite par Rousseau au château de Braîne. De nombreux passages de ce recueil citent Jean-Jacques, hommage de l'aristocrate au plébéien. [L.-J. C.].

Mme Elise Constantinescu-Bagdat. *Etudes d'histoire pacifiste. II. De Vauban à Voltaire.* Paris, Les Presses Universitaires de France, 1925, gd. in-8°, 464 pp.

P. 247-314 : Livre III, section première, *J.-J. Rousseau.*

Mme Constantinescu-Bagdat a entrepris une longue promenade à travers notre littérature, à la recherche des idées pacifistes, depuis la *Querela pacis* d'Erasme jusqu'à Bayle. Qui s'étonnera qu'elle ait rencontré sur son chemin Jean-Jacques ? Non que celui-ci ait jamais eu, sinon le désir, du moins le loisir de mettre en système ses idées sur ce grand sujet. Mais on peut les glaner, éparses, et en faire une belle gerbe, et qui se tient, en parcourant, comme a fait l'auteur, le *Contrat social,* l'*Emile,* le *Discours sur l'Inégalité,* et ce *Jugement sur la Paix Perpétuelle*

de l'Abbé de Saint-Pierre, où il raille non sans âpreté le « doux et débonnaire » philosophe.

Railler l'inventeur de la *Diète européenne,* est-ce d'un pacifiste ? Oui, si, comme fait Rousseau, on lui reproche de vouloir organiser la paix par une entente entre des souverains égoïstes, incapables de consentir le sacrifice de leurs intérêts particuliers à l'intérêt commun sinon par force, c'est-à-dire à l'issue d'une lutte où ils seront vaincus. Ce dont Rousseau raille le bon abbé, c'est de vouloir « faire avec un livre ce que Henri IV voulait obtenir par les armes ». Qu'est-ce à dire, sinon que, dans l'état politique ou social que connaît Rousseau, il ne saurait y avoir de paix qu'imposée par les armes d'un monarque non désintéressé ? Pour une paix universellement et librement consentie, il faudrait d'abord changer le régime politique du monde, et les mœurs.

Car pour Rousseau, il y a deux causes essentielles des guerres : le despotisme, issu de l'inégalité, générateur des guerres extérieures ; le fanatisme, issu de l'intolérance, générateur de quelques guerres extérieures et de la plupart des guerres civiles.

L'inégalité, née de la propriété, a mis les individus en conflit permanent les uns contre les autres. Pour éviter ces luttes sans cesse renaissantes, les hommes ont constitué les sociétés ; du moins les forts et les riches ont-ils persuadé aux faibles que là était leur intérêt. Mais les sociétés sont des entreprises d'exploitation du faible par le fort, du peuple par le monarque ; entre les sociétés point d'accord, mais des conflits permanents. La société n'a point supprimé les guerres ; elle les a transposées du plan individuel au plan national, et « l'on vit les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi ». A ce mal de la guerre, endémique parmi des états inégaux et libres, quel remède ? Un seul : la démocratie.

Pareillement, le fanatisme, issu de l'intolérance, pousse le fort à interdire au faible par la violence, par la guerre, l'exercice de la libre pensée. Le rationalisme et la tolérance sont pour Rousseau « un moyen de paix ». Ainsi la *Profession de foi du Vicaire savoyard* rejoint le *Contrat social :* le fait de donner à chaque homme la liberté de professer la religion dans laquelle

il est né, le fait de donner à chaque homme la liberté de participer au gouvernement de la cité à laquelle il appartient, doivent ensemble, sinon supprimer immédiatement et comme d'un coup de baguette tout conflit sanglant, du moins permettre d'arriver à la possibilité d'accords pacifiques librement et, si j'ose dire, *pacifiquement* consentis, non imposés, car tout ce qui est imposé est précaire. En somme Rousseau ne croit qu'à la *pax populi ;* la *pax romana* lui inspire grande méfiance et insurmontable répulsion. [Fernand MAURETTE].

Francis DE CRUE. *L'ami de Rousseau et de Necker, Paul Moultou, à Paris, en 1778.* Avec un portrait et 2 fac-similés hors-texte[1], Paris, Champion, 1926, in-16, 192 p.

Méridional, protestant et ci-devant pasteur, Paul Moultou était un aimable homme, intelligent, passionné et éprouvant tour à tour de grandes admirations et de véhéments dégoûts ; d'ailleurs gardant une jolie délicatesse de sentiments et, dans son ardeur juvénile, l'adroite circonspection d'un homme cultivé. Ces diverses qualités lui valurent de faire bonne figure dans le monde et d'y recueillir d'appréciables succès. Le très intéressant livre que M. Francis De Crue vient de consacrer à Moultou, nous apporte, avec quelques documents nouveaux, de fort utiles enseignements sur les relations que celui-ci entretint avec Rousseau, pour lequel il éprouva une admiration voisine de l'adoration. Ce sentiment l'obligeait — du moins le crut-il comme tant d'autres — à dire pis que pendre de Voltaire. Puis, lorsque l'activité de ce dernier en faveur de Calas, de Sirven et des protestants eut conquis le brave Moultou, celui-ci se consola de voir Jean-Jacques se détacher de lui ; il ne faisait que changer de grand homme, et l'important était d'en garder un.

M. de Crue qui affirme encore ici ses remarquables qualités d'historien et d'érudit, a donné à son récit le ton vif et animé qui convenait à son héros et à la peinture de ces salons où caquetaient à ses côtés une foule d'académiciens et de dames charmantes. [P. C.].

1. Dont une lettre inédite de Rousseau à Moultou, datée : A Motiers-Travers, le 7. Avril 1764.

Théophile Dufour, archiviste paléographe, ancien directeur des Archives et de la Bibliothèque publique de Genève. *Recherches bibliographiques sur les Œuvres imprimées de J. J. Rousseau,* suivies de l'inventaire des papiers de Rousseau conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel. Introduction de Pierre-Paul Plan. Paris, Giraud-Badin, 1925, 2 vol. in-8° de XI-273 et 299 p.

Th. Dufour avait, assurément, une sorte de génie d'archiviste. Rien ne lassait sa patience, et rien ne détournait son attention. Pendant des lustres il pouvait poursuivre une même tâche, accumuler des notes, examiner le millième document avec le même soin et la même ferveur que le premier. On sait que cette patience et cette attention ont été consacrées pour la meilleure part à l'étude de J.-J. Rousseau. Nous leur devons cette édition de la *Correspondance* qui est, malgré ses imperfections, une belle œuvre d'érudition. On retrouvera ces vertus et ces mérites dans ces *Recherches bibliographiques.* Les documents qu'elles étudient sont analysés avec une précision et décrits avec une exactitude qui ne laissent rien à désirer. Des collations très importantes s'y trouvent qui rendront les plus grands services, par exemple celle de l'exemplaire Cc. 12, de l'*Emile* à la Bibliothèque de Genève, qui a permis à Th. Dufour de déterminer avec exactitude les cartons introduits dans la première édition de l'ouvrage, le relevé des corrections et additions manuscrites de ce Cc. 12, etc., etc. L'inventaire des papiers de Rousseau à la Bibliothèque de Neuchâtel n'est pas une simple description de ces papiers ; elle en est constamment un examen critique que seul Th. Dufour pouvait faire avec cette ampleur et cette précision : recherches sur la date, la place des fragments, leur signification, confrontation du texte authentique avec les publications souvent hâtives de ces textes, discrimination de ce qui est édité ou inédit. Il y a bien d'autres choses dans ces deux volumes et maints documents qu'on aurait eu fort peu de chances de retrouver s'il n'avait pas été un beau jour déniché par Th. Dufour, décrit sur fiche, étudié, pour trouver enfin place dans ces deux volumes. C'est donc, selon la

formule, un « instrument de travail » indispensable. On y trouvera au tome I, des descriptions et classements des éditions séparées des œuvres de Rousseau et d'un certain nombre de traductions, ouvrages inspirés par Rousseau, ouvrages à lui faussement attribués, etc... ; au tome II, l'étude des éditions collectives, des livres ayant appartenu à Rousseau et l'inventaire de Neuchâtel.

Tout n'a d'ailleurs pas, dans ce riche et précieux magasin, la même valeur. Le jugement de Th. Dufour qui était bon et servi par la merveilleuse attention dont j'ai parlé, n'était peut-être pas aussi remarquable que ses qualités d'archiviste. Il vivait volontiers enfermé dans ses recherches, jalousement cachées, sans chercher les communications avec le monde extérieur des autres historiens. Il semble, parfois, que seul comptait le travail fait par lui, que tout le reste lui était suspect ou non avenu. Il donne, par exemple, des descriptions des éditions de l'*Héloïse*, non pas seulement des éditions authentiques avouées par Rousseau, mais de contrefaçons. Il en décrit une quinzaine. Je suis bien obligé de rappeler que j'ai donné une bibliographie de ces éditions. Th. Dufour avait été le premier à la connaître puisque je lui avais communiqué mon manuscrit, avant sa publication par les *Annales de la Société J. J. Rousseau*. J'en décris une quarantaine, descriptions faites sur pièces, qui sont non pas des relevés de catalogues, mais bien des réalités. Il n'y a pas trace de mes recherches dans les fiches de Th. Dufour. Il semble également que les curiosités de Th. Dufour aient été un peu capricieuses. Il n'entrevoyait jamais l'achèvement de ses travaux essentiels sur Rousseau. Dès lors, tantôt il examinait avec minutie un point de détail, tantôt il laissait sans examen un point essentiel. Il relève, par exemple, avec précision les variantes de deux éditions du pamphlet de Ch. Borde, *Prédiction tirée d'un vieux manuscrit,* variantes sans grand intérêt et qui s'expliquent par le fait que le *Journal encyclopédique* a publié de la *Prédiction* un texte édulcoré ; et il n'y a rien sur tout ou partie des variantes qui peuvent exister, qui existent dans l'édition publiée à Genève, 1780-1782, par Moultou et Dupeyrou, détenteurs des papiers de Rousseau. Tantôt, par consé-

quent, de grosses lacunes, tantôt des précisions dont on ne voit pas l'avantage et qui ont l'inconvénient de noyer les remarques importantes. Est-ce, par exemple, parce que je ne suis pas bibliophile ? mais je n'arrive pas à comprendre la nécessité de remarquer que dans l'édition Hachette, 13 vol. à 1 fr. (d'avant-guerre) le volume, publiée en 1865, sans cesse retirée depuis et qui est une édition commode, banale, mais sans aucune valeur critique, « les t. I et VII sont indiqués comme imprimés à Coulommiers par A. Moussin, tandis que les onze autres volumes sortent de l'Imprimerie générale de Ch. Lahure, à Paris. Les couvertures brochées des tomes II-V, VIII, IX, sont imprimées chez Toinon et Cie, à St-Germain. Les couvertures brochées des tomes I, IV, VII, sont imprimées à Coulommiers, par A. Moussin, etc... »

On peut répondre d'ailleurs que l'œuvre de Th. Dufour est non pas une Bibliographie achevée, mais des matériaux incomplets. Il reste cependant que sur des points où ces matériaux se donnent pour définitifs il n'est pas assuré qu'ils le soient. Th. Dufour donne pour texte définitif de l'*Héloïse,* l'édition de 1763. Je suis bien obligé de rappeler que c'est moi qui ai signalé les variantes de cette édition de 1763, qui en ai étudié la valeur et que j'ai donné les textes où Rousseau *jusqu'à la fin de sa vie* demande qu'on tienne pour définitif, le seul texte de la première édition de ses œuvres. Un texte définitif est d'abord celui que l'auteur a désigné en dernier lieu comme définitif. Cette édition de 1763 n'est même pas *littérairement* celle qui est définitive, ses variantes étant presque exclusivement des suppressions nombreuses et peu explicables de notes. Je suis ici, sans doute, juge et partie. Mais M. Calemard n'avait pas les mêmes raisons de préférer son œuvre à celle de Th. Dufour. Or on sait qu'il a repris dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire,* l'étude de l'édition originale de l'*Emile* et des *Confessions* (et, avec cette dernière, l'étude des premières éditions des *Œuvres*). Bien que je ne sois pas initié à toutes les subtilités de la science du bibliophile, je suis porté à croire, d'accord je crois avec l'opinion commune des bibliophiles, que Th. Dufour s'est trompé et que M. Calemard a raison contre lui dans ses compléments et rectifications.

La *Nouvelle Héloïse, Emile*, les *Confessions*, ce sont trois ouvrages essentiels de Rousseau... Je ne voudrais pas en conclure qu'il faut se défier de l'œuvre de Th. Dufour. Ses inexactitudes, ses erreurs ne sont rien à côté de tout ce qu'elle apporte de précis, à côté des services sûrs et si importants qu'elle peut rendre. Les lacunes font regretter seulement que Th. Dufour n'ait pas travaillé vingt ans encore. Mais les qualités mêmes de Th. Dufour ne doivent pas accréditer la légende qu'il était infaillible. Nul n'est infaillible, pas même parmi les meilleurs.

M. P.-P. Plan, a procuré cette édition avec un soin et une compétence dont il faut le louer. [Daniel MORNET].

Louis DUMUR, *La Croix-Blanche et la Croix-Rouge, ou la guerre chez les Neutres*. Roman. Paris, Albin Michel, 1925, in-16.

P. 235-242 : Simon de Sergy, patricien genevois, déterminé au suicide par une déception sentimentale, relit les deux lettres de Saint-Preux et de Mylord Edouard sur le Suicide (*Nouvelle Héloïse*, partie III, lettres 21 et 22) ; il en commente les passages principaux de telle sorte que la pensée de Rousseau devient partie intégrante du récit. [L. J. C.].

Michel EPUY. *Heures passionnées*. Paris, E. Figuière, édit. Lausanne, Editions littéraires, s. d. [1925], in-16. 192 pp.

Le chapitre VIII : *L'Amour en voyage ; une aventure de Rousseau*, rappelle le souvenir de Mme de Larnage. L'auteur trouvera la réponse à ses questions de la page 152, dans nos *Annales*, III, p. 69-81 ; V, p. 306. [L.-J. C.].

Gabriel FAURE. *Pèlerinages dauphinois*. Grenoble, éditions J. Rey, 1925. in-8° carré, 118 pp. Planches hors-texte.

P. 99-116 : *J.-J. Rousseau à Monquin* (1769-1770). Ce 6[e] chapitre reproduit les pages 67-99 de l'ouvrage signalé ici même, t. XVI, p. 294 ; cependant on regrettera de ne pas retrouver le portrait de Mme de Césarges.

Anatole France. *Dernières pages inédites,* publiées par Michel Corday. Paris, Calmann-Lévy, édit., 1925, in-18, 199 pp.

Des trois passages qui mentionnent le nom de Rousseau, p. 55, 69, 132, citons les deux premiers : « Mais le dieu des déistes n'est plus un dieu unique. Chacun le fait à son idée, en se contemplant en lui. Il se fait peu sentir. Le dieu de Platon, de Jean-Jacques et de Béranger n'a fait de mal à personne. Quant à celui de Victor Cousin, il lui est arrivé une singulière aventure ; sur ses vieux jours il s'est fait chrétien et l'on n'en parle plus. Qui le connaît encore ? » — « On connaît ses idées sur le style, qu'il a résumées dans une courte étude sur Stendhal, parue en 1920. Pour lui la « bonne époque » c'était le dix-septième siècle. La prose modèle, c'était celle de Bossuet. Il plaçait encore très haut — mais moins haut — le dix-huitième siècle. Evidemment, disait-il, je préfère Diderot à Bossuet pour les idées. Mais je préfère Bossuet à Diderot pour le style. Il admirait particulièrement le style de Rousseau. Il disait à propos des *Confessions :* « D'abord, c'est le sens commun, puis cela devient beau, plus beau, encore plus beau, étonnamment beau. Chaque phrase est subordonnée à l'ensemble...[1] »

Genil-Perrin, méd.-chef des Asiles de la Seine. *Les Paranoïaques.* Paris, Norbert Maloine, édit., 1927 (nov. 1926), in-16, II-482 pp. (*Bibliothèque de neurologie et psychiatrie*).

Observations cliniques avec références à des cas littéraires (Emma Bovary, etc.), et à des cas historico-littéraires (Amiel, Rousseau). Citations des passages classiques des *Confessions* commentés selon les doctrines de Sérieux, Capgras et Dugas. [L.-J. C.].

1. Cette appréciation s'oppose à celle de Mme de Caillavet : « Je préfère... le style de Voltaire à celui de Rousseau... C'est un bon style, peut-être le meilleur de tous. Il est vrai qu'il lui manque la couleur, mais aujourd'hui on en abuse à tel point que j'aime la sobriété, la sécheresse, le nu et le gris pourvu qu'il soit irréprochable. » J.-M. Pouquet, *Le Salon de Mme Arman de Caillavet.* Paris, Hachette (1926). Pages 53, 94. [L.-J. C.].

Victor GIRAUD. *Le Christianisme de Chateaubriand.* I. *Les Origines.* Paris, Hachette, 1925, in-8° carré, VIII-202 pp.

P. 92-132, chap. III : *La troisième étape du dix-huitième siècle. J. J. Rousseau et son école.* P. 133-174. chap. IV : *La Révolution française et les idées religieuses.*

Il a été rendu compte de ces deux chapitres lorsqu'ils furent publiés dans la *Revue des Deux Mondes* (voir *Annales,* t. XVI, p. 315-317).

LAMARTINE. *J.-J. Rousseau, son faux Contrat social,* avec une préface d'Henry FRICHET. Paris, André Delpeuch, édit., 1926, in-16 carré, 188 p. (Collection : *Pages retrouvées*).

Quel homme admirable que Lamartine ! Dans des œuvres écrites hâtivement et dont les tomes s'amoncellent pour calmer momentanément des créanciers qui le harcèlent, il a répandu à foison les idées neuves, originales, vivantes, qui suscitent la discussion et l'intérêt. A tel point qu'il a suffi à M. Henry Frichet de détacher du *Cours de littérature* ce que Lamartine dit du *Contrat social,* et d'y ajouter une courte préface, d'ailleurs excellente, pour nous donner un volume tout vibrant d'éloquence et de sincérité, où abondent des aperçus nouveaux sur la sociologie et la politique générale.

Sans doute, Jean-Jacques, écrivain politique, ne sort-il pas grandi de cette publication ; car Lamartine, républicain conservateur, prend à tâche de détruire l'une après l'autre les théories du *Contrat social* qu'il nomme « le livre fondamental de la révolution française ». Mais c'est pour lui l'occasion de rendre en passant un hommage attendri à l'auteur des *Confessions* dont il parle avec une tendresse et une délicatesse inexprimables. [P. C.].

Victor MARGUERITTE. *Jean-Jacques Rousseau et l'amour.* Paris, Flammarion édit., s. d. [1926], in-16, XII-283 pages.

Suivant la mode littéraire contemporaine, qui aime à narrer les vies amoureuses des hommes célèbres, l'auteur nous rapporte les aventures galantes de Rousseau. A vrai dire, cette

tentative n'est point nouvelle puisque Karl Lenz, en 1792, dans un ouvrage « Ueber Rousseaus Verbindungen mit Weibern » (réédité à Berlin, en 1860, chez Barsdorf), avait à peu près colligé les mêmes textes dans un ouvrage précieusement illustré et que Margueritte semble avoir ignoré. Il est juste de dire qu'en entreprenant ce travail, l'auteur a eu pour dessein de montrer que le cas Rousseau répondait à celui d'une névrose auto-érotique au sens où Freud emploie ce terme. Mais il est regrettable que Margueritte ne connaisse pas mieux la psychanalyse ; il aurait alors tiré un parti plus riche de ses citations et écrit un livre infiniment plus original et plus intéressant. Le seul passage quelque peu personnel de cet ouvrage est le suivant. Après avoir marqué que la passion de Jean-Jacques pour Mme de Warens était plus imaginaire que réelle, il écrit :

« N'est-ce pas ici le processus même de la névrose auto-« érotique ? *Fixation* de la tendance sexuelle sur le souvenir le « plus aigu de son enfance (la flagellation) et, par timidité, « honte d'avouer sa préférence, *régression* constante du désir « vers la sensation du plaisir passé... Le « refoulement » appa-« raît dans toute son évidence : du préconscient, où il s'est infil-« tré, l'instinct est remonté aux sources obscures de l'incons-« cient. La tendance libidineuse a cherché alors, par une voie « détournée, un exutoire (l'onanisme manuel) : Nette forma-« tion du *symptôme !*... Les dix-sept ans de Rousseau sont « encore impuissants à dominer, par le contrôle de sa conscience, « la violence de son infirmité. Loin d'en rougir, nous voyons, « au contraire, qu'il s'y complaît, et nous verrons que jusqu'au « jour encore lointain où la névrose « actuelle » se transfor-« mera en névrose hypocondriaque, c'est-à-dire jusqu'au jour « où Mme de Warens et Sophie d'Houdetot se seront réincar-« nées dans la *Nouvelle Héloïse*, jusqu'au jour, en un mot, de « la sublimation, — il sera la proie heureuse de sa *libido*, il « s'y délectera, sans regrets et sans remords, l'idée de péché « ne s'étant jamais associée en lui à la pratique de sa dépra-« vation. » [Dr R. DE SAUSSURE].

Jacques MARITAIN. *Trois Réformateurs : Luther, Descartes, Rousseau.* Avec six portraits. Paris, Plon-Nourrit, éd., s. d. [1925], in-16°, 284 pp.

M. Jacques Maritain est un philosophe laïque, très instruit, catholique, — il ne s'en cache pas, — tout pénétré de la pure doctrine de saint Thomas d'Aquin, où il admire, indépendamment de la théologie, une philosophie, — celle d'Aristote, en somme, rajeunie, approfondie et élargie, — et une philosophie *rationnelle,* qui pourrait être, qui devrait être, en dehors de toute idée confessionnelle, la vraie règle, vivante, pratique et féconde, et l'unique discipline de la raison humaine. (*Revue Universelle,* 1er mai 1923, pp. 378-390). Entreprise intéressante et neuve, hardie peut-être : M. Maritain se demande lui-même si le siècle serait digne du thomisme (*Ibid.,* 15 mai 1923, p. 506). Peut-être pour prouver ou pour éprouver la plasticité de cette scolastique méconnue, il l'applique à la critique des penseurs modernes qu'on en croirait les moins justiciables. De là ce livre sur Luther, « ou l'avènement du moi », Descartes, « ou l'incarnation de l'ange », et Rousseau, « ou le saint de la nature ».

Sur Rousseau (remaniement très important d'un article publié dans la *Revue Universelle,* 1er janvier 1924, pp. 38-66), trois parties :

I. *Le Saint.* — La résignation à lui-même, la délectation de lui-même, le mimétisme (mais non la comédie) de la sainteté, voilà Rousseau : un homme éloquent et veule, à qui ne vient pas même l'idée de résister à ses penchants, mystique sublime en proie à ses instincts, un paranoïaque de génie. (L'auteur cite à ce sujet les *Archives suisses de Neurologie et de Psychiatrie,* N° 2, vol. II, 1918). L'amour de la vertu, l'amour sincère et la prédication de la vertu, sans la vertu.

II. *La Solitude et la Cité.* — Asocial par goût inné (sauvagerie) et par nécessité (tares physiques), Rousseau s'est fait le théoricien de la vie solitaire, selon lui naturelle à l'être humain, alors que la sagesse chrétienne n'admet le désert que pour les saints : la *Summa theologica* est très nette sur ce point. — Soit,

mais Rousseau pose en principe que les hommes sont tous parfaits, ou le seraient s'ils vivaient seuls. — Mais l'état de société est un fait, on ne peut pas ne pas en tenir compte. — Soit, répondrait Rousseau. Mais voici que je vous apporte tout un faisceau de dogmes qui rendront la cité parfaite, en contraignant chaque homme à conserver, au sein de l'état social, les perfections de la solitude. Et c'est la construction idéologique du *Contrat social :* dogmes de la nature et de la bonté naturelle, expressions que Rousseau a le tort de ne pas définir exactement, comme le fait la philosophie thomiste ; — de la liberté et de l'égalité absolue, ce dernier jadis réfuté par saint Thomas contre Origène ; — problème absurde d'une cité à réaliser sur ces bases, résolu par le postulat d'un pacte originaire ; — mythe de la volonté générale, génératrice inflexible et indiscutable de la Loi ; — mythe de la souveraineté du peuple ; — mythe du Législateur surhomme, arbitre des conflits politiques, régulateur « extracosmique », mais non chimérique, puisqu'il existe en chair et en os en la personne de Jean-Jacques, le Constituant idéal.

III. *Le Christianisme corrompu.* — Chose curieuse : dans Rousseau, calviniste de formation première, catholique d'occasion, mais qui l'est resté pendant vingt-six ans, M. Maritain voit surtout un fils spirituel de Luther. Il doit plus, dit-il, à Genève qu'à Calvin, « et plus encore au climat du Léman, à ce singulier mélange de simplicité naturiste, de sensualité et de quiétisme, de sensibilité passionnée et d'inertie, qui semble caractériser le tempérament moral de cette région ». (P. 201. Je transcris cette jolie phrase en la dédiant à de plus qualifiés que moi pour savoir si elle est juste). Rousseau est religieux, il est chrétien. Mais quel christianisme ! Sans le surnaturel et les mystères de la foi, sans la grâce, le péché originel et la rédemption, un christianisme, comme celui de Luther, *naturalisé* et séparé de l'Eglise du Christ, le christianisme du Vicaire savoyard, qui dit sa messe avec tant de soin sans croire à la présence réelle. — On pourrait dire à M. Maritain que le tort de Rousseau, qui aimait à côtoyer les abîmes, a été de faire de son lévite idéal un prêtre catholique quand rien ne l'y forçait, et que chez les non-catholiques, il se trouverait des chrétiens pour

adhérer à quelques points du *credo* de Rousseau... Toute cette partie du livre ressortit à l'éristique religieuse. Nous nous abstiendrons de la discuter. Mais c'est bien le lieu de rappeler, en la recommandant à tout lecteur qui l'ignorerait, la magistrale étude d'un autre catholique fervent, Pierre-Maurice Masson, sur la pensée religieuse de Rousseau et sur l'action profonde et féconde qu'elle a exercée jusqu'à nous. On ne saurait être plus solidement instruit que ce généreux et scrupuleux historien sur l'histoire religieuse de la Genève du dix-huitième siècle, du pays romand et de la Savoie[1]. Si nous quittons ces hauteurs pour redescendre sur le modeste terrain de l'histoire littéraire, que faut-il penser de cette critique de l'œuvre et du caractère de Rousseau ?

Saint Thomas d'Aquin, juge de Jean-Jacques, on ne s'attendait pas à un panégyrique. L'auteur n'avait d'ailleurs pas été plus tendre pour Luther (cela va sans dire) ni pour ce catholique orthodoxe que fut Descartes. Rousseau, qui s'est canonisé lui-même, est retranché du catalogue des vrais saints, et avec sévérité. Mais on sent dans la condamnation même (voir par ex., p. 142, une appréciation générale qui est très belle) je ne sais quelle pitié attendrie et comme fraternelle pour le fragile pécheur, et tout ce livre sans déclamation ni emphase est d'une hauteur de vue et d'une dignité de parole qui révèle, sous l'âpreté des idées, un réel respect de la personne. Je ne sais si Rousseau, en le prenant dans ses bons jours, s'en serait offensé. Voltaire et Montmollin lui en ont dit bien d'autres. [L. P.].

André MONGLOND. *Vies Préromantiques.* (Les deux dernières années de Rousseau et les Rêveries d'un Promeneur solitaire. La vie intérieure d'un conventionnel disciple de Jean-Jacques. La jeunesse de Sénancour. Clés d'Adolphe). Paris, Editions des Presses Françaises, 1925, in-16, 288 pp. (*Etudes Romantiques,* publiées sous la direction de Henri Girard).

De la première étude où M. Monglond nous fait un tableau

1. Cf. *Annales Jean-Jacques Rousseau,* t. XI, p. 242-246.

très poussé et parfois trop minutieux de la vie de Rousseau de 1776 à 1778, sans apporter rien de très nouveau, nous ne retiendrons que les pages où il établit la chronologie des dix *Promenades* des *Rêveries d'un promeneur solitaire.* Cette chronologie sera fort utile à tous ceux qui auront à interpréter ce texte. Trois *Promenades* peuvent être datées avec certitude.

La deuxième, écrite après l'accident de Ménilmontant, survenu le 24 octobre 1776. Rousseau y fait allusion à des articles du *Courrier d'Avignon* du 3 et 20 décembre. M. Monglond en place la composition en décembre 1776 ou janvier 1777.

La neuvième, fait allusion à l'*Eloge* de Mme Geoffrin par d'Alembert. Mme Geoffrin est morte le 6 octobre 1777, d'autre part, une allusion de Rousseau à la « floraison » des mousses — qui a lieu au printemps dans la région parisienne, — permet à M. Monglond de dater cette « promenade » du printemps 1778.

La dixième, est datée dès la première ligne. « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Mme de Warens. » Rousseau vit Mme de Warens pour la première fois à Annecy, le dimanche des Rameaux 1728. La dixième promenade a donc été commencée le 12 avril 1778.

Pour les autres nous n'avons que des dates conjecturales.

Dans la sixième, allusion à la brouille avec Mme d'Epinay, donc décembre 1777.

Dans la septième, allusion à l'âge de Rousseau (65 ans passés) et à sa passion pour la botanique, « Rousseau étant né le 28 juin 1712, nous pouvons dater cette promenade de l'été 1777. Nous savons par ailleurs que c'est au printemps 1777 qu'il a été repris de sa passion pour la botanique ».

Dans la huitième, il exprime sa lassitude de vivre au milieu de Paris, il aspire à une campagne solitaire. « Or, nous savons que dès février 1777, il songeait à quitter Paris... ce désir ne fait que s'aviver durant le printemps, l'été 1777 et l'hiver 1777-1778. Cette promenade doit être contemporaine des pourparlers avec le comte Duprat. »

La cinquième date de la même époque.

Aucune allusion qui permette de dater la troisième et la quatrième. « Mais les préoccupations qui les ont dictées permettent de les rattacher aux *Dialogues,* et par conséquent d'en placer la composition dans l'été 1776, à moins qu'on ne préfère les dater de l'hiver 1776-1777. »

M. Monglond conclut : « En gros, et sans prétendre à une précision impossible, on peut établir le tableau suivant :

Du printemps 1776 au début de 1777 : Ire, IIe, IIIe et IVe Promenades.

En 1777 : Ve, VIe, VIIe, VIIIe Promenades.

De janvier 1778 au 12 avril : IXe et Xe.

« ...Notre chronologie tend à établir qu'elles ont été composées selon l'ordre où elles sont placées dans le livre. »

Au sujet de la mort de Rousseau, M. Monglond n'admet pas la thèse du suicide et donne, p. 78, une intéressante liste des différents récits de la mort de Jean-Jacques.

L'étude sur Sénancour est extrêmement importante, car M. Monglond nous y fait part de la découverte du premier roman de l'auteur d'*Obermann* : « *Aldomen ou le bonheur dans l'obscurité* ». Il en donne une analyse complète et montre les points de contact de cette œuvre avec Obermann et les autres productions de Sénancour. « *Aldomen* » nous livre un Sénancour pénétré jusqu'aux moelles de l'influence de Rousseau. [F. R.].

Daniel MORNET. *La Pensée française au* XVIIIe *siècle*. Paris, A. Colin, 1926, in-16, 220 p. (*Collection Armand Colin*).

C'est une histoire méthodique et suivie de la pensée française au XVIIIe siècle que M. Mornet a écrite. L'histoire des grands hommes et l'histoire des genres littéraires font ici place à celle des courants de l'opinion, de la vie intellectuelle et morale de la France[1]. On se doute bien que pour traiter brièvement et congrûment un aussi vaste sujet, la connaissance des œuvres littéraires qui s'y rapportent ne suffit point. Il y faut joindre

1. La 4e partie (p. 121-164) situe Rousseau dans le courant de la sensibilité et des idées du siècle ; sommaire : la philosophie, la littérature et la morale du sentiment. La vie. Les idées sociales de la vie. [L.-J. C.].

celle de toutes les conditions de vie de cette époque. Mais on sait aussi que rien de ce qui touche au XVIIIe siècle n'est étranger à M. Mornet, et c'est merveille de voir comme son esprit alerte et chercheur s'y meut à l'aise. Les faits, les doctrines, les influences se coordonnent, s'expliquent les uns par les autres avec une clarté parfaite, et nous mènent, par le jeu naturel des déductions, jusqu'aux hommes de la fin du XVIIIe siècle, si proches du XIXe, et dont on peut dire qu'ils ont connu toutes les formes de notre pensée contemporaine. [P. C.].

Nicolas SÉGUR. *Conversations avec Anatole France, où les Mélancolies de l'intelligence.* Paris, 1925, Bibliothèque Charpentier, in-18, 204 pp.

P. 114-116. Devant les colonnes corinthiennes du Petit-Trianon, A. F. revient au grand siècle pour en marquer les oppositions avec le nôtre : « Ce que Mirabeau ou Robespierre ont fait contre la tradition de la royauté, n'est rien relativement à ce qu'un valet de ferme, le petit Rousseau, a fait contre les traditions littéraires. Après l'ébranlement révolutionnaire, le cadre social resta en somme le même, tandis que le cadre littéraire était brisé définitivement. Rousseau étale ses tares et ses infirmités et nous parle de lui-même. Cette indélicatesse roturière... devint la mode littéraire, et fut proposée en exemple à l'Europe entière qui l'adopta. Tous nous nous confessons plus ou moins en habit d'Arménien... (Les grands écrivains du XVIIe siècle) étaient des êtres vraiment inspirés, emportés, délicatement mais réellement sensibles, obéissant à l'harmonie et non à la vulgarité ni à la violence, comme nous autres les fils spirituels de Rousseau. » Ce témoignage et ce jugement d'A. F. sur Jean-Jacques ne sont pas isolés.

Ernest SEILLIÈRE. *Le Romantisme.* Paris, librairie Stock, 1925, in-16, 125 pp. (*La Culture moderne,* n° 17).

Chapitre V : *J.-J. Rousseau principal inspirateur du mouvement romantique.* Résumé très succinct de l'ouvrage du même auteur analysé ici-même, t. XIV, p. 278-280.

Ernest SEILLIÈRE, *Christianisme et romantisme. Alexandre Vinet, historien de la pensée française,* suivi d'un appendice sur Henri-Frédéric Amiel. Paris, Payot, 1925, in-8°, 214 p.

Cet ouvrage, nous dit M. Seillière, a pour but d'étudier un cas particulièrement instructif de contact, de liaison ou d'opposition alternatives entre le christianisme d'une part et le romantisme et le mysticisme d'autre part. Il a semblé à l'auteur que Vinet, protestant de culture française, ministre du culte évangélique, et professeur de langue et de littérature françaises offrait précisément ce cas. D'autant que ce protestant, véritable représentant de la « religio Christi caritas » fut aussi instruit que compréhensif, aussi libéral que ferme en ses croyances, et que rien n'est éloigné de son caractère comme l'exclusivisme de secte. Loin de traîner après soi l'orgueil de la Réformation, Vinet estimait que la Réformation reste une chose à faire, une chose qui se refera toujours, et à laquelle Luther et Calvin ont seulement tracé la voie.

Dans cette enquête méthodiquement poursuivie sur les réactions de Vinet à l'égard du romantisme et des divers mysticismes (passionnel, esthétique, social), le chapitre relatif à Rousseau nous montre que l'image du Citoyen de Genève n'habitait point le cœur du penseur lausannois. Vinet, qui apprécie avec une certaine indulgence les mouvements du XVIIIe siècle, voyant en eux la suite du grand mouvement social qui avait eu sa première origine dans le christianisme, tient Rousseau en une médiocre estime morale. « Jean-Jacques Rousseau, dit-il, en s'efforçant de prouver que l'homme est bon nous prouve le contraire. » La *Nouvelle Héloïse* est « un monstre en littérature morale » ... « un livre où le bien et le mal sont mêlés, identifiés de la façon la plus perfide et avec la bonne foi la plus funeste ». En somme Vinet reproche à Rousseau de n'avoir pas construit là où ses contemporains avaient — avec quelque raison — détruit ; de n'avoir pas satisfait, par son déisme sentimental, éclairé de fugitives émotions, le besoin réel de religion qui se manifestait après que les encyclopédistes eussent fait

place nette ; d'avoir en un mot plus trompé que satisfait ce besoin.

M. Seillière se borne à suivre Vinet, quitte à relever d'un trait bref les affirmations qui lui semblent contestables ; mais il le suit attentivement, en toute loyauté, et en le faisant parler lui-même, le plus souvent possible, il sait heureusement mettre en lumière l'essentiel de cette pensée féconde. [P. C.].

SÉNANCOUR. *Aldomen ou le Bonheur dans l'obscurité,* précédé d'une étude sur ce premier Obermann inconnu, par André MONGLOND. Paris, Les Presses françaises, 1925, in-16, XL-92 p. (*Bibliothèque romantique,* publiée sous la direction de Henri Girard).

Le hasard d'une visite dans les dépôts de la Bibliothèque nationale a permis à M. André Monglond de mettre la main sur un petit in-32, le premier roman de Sénancour et probablement le seul exemplaire qui restât de cet ouvrage. C'est un roman par lettres, une ébauche étriquée et maladroite d'*Obermann.* Aldomen, dont le nom même semble provenir de quelque « à la manière de Sénancour », communique à un ami le journal de ses méditations, de ses ennuis, de ses chimères. Il nous révèle un Sénancour de vingt ans, tout pénétré de l'influence de Rousseau à la suite duquel il imagine, dans quelque alpestre vallée, une vie pastorale singulièrement artificielle.

Mais derrière la phraséologie et les poncifs se révèle parfois l'âme profonde de Sénancour, et si l'œuvre, en total, est ennuyeuse, l'excellente introduction de M. André Monglond est en tout cas bien faite pour nous prouver l'utilité qu'il y avait à la faire connaître. [P. C.].

Paul TINSEAU. *La Marquise de Créqui. Sa Vie, son Salon, son Temps, ses Amis, sa Correspondance avec J.-J. Rousseau et Sénac de Meilhan.* Portraits et documents inédits, 3e édit., Paris, Edit. Emile-Paul frères, 1926, in-16, XII-234 pp.

Cet ouvrage trace le portrait authentique de la marquise que défiguraient jusqu'ici les apocryphes *Souvenirs.* Par sa valeur

morale et intellectuelle, son cœur et son esprit, par son christianisme pratique, elle était bien séduisante, et l'on comprend l'amitié qui l'unit pendant quelque vingt ans à Rousseau. Le chapitre 5 groupe agréablement les faits déjà connus de leurs relations. [L.-J. C.].

F. VÉZINET. *Autour de Voltaire.* Avec quelques inédits. Paris, H. Champion, 1925, in-16, VIII-143 pp.

P. 120-141 : *Rousseau ou Diderot ?*

Cette étude a paru d'abord dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* et a été signalée au tome XVI des *Annales,* p. 312.

Mercure de France, n° 640, 36e année, tome CLXXVIII, 15 février 1925, p. 5-19 : Paul DIMOFF, *Les relations de J.-J. Rousseau et de Duclos, à propos de quelques lettres inédites.*

Deux lettres inédites, des 13 et 21 février 1759, sont le prétexte à rappeler l'amitié sincère nouée à la Chevrette en août 1750 — beaucoup plus tôt peut-être (cf. *Annales,* t. XV, p. 44, n. 2) — entre le Genevois et le Breton, deux dépaysés ; leurs croyances religieuses finirent, semble-t-il, par être très voisines. [L.-J. C.].

Journal des Débats (*édition hebdomadaire*), 32e année, 1925, 2e semestre, p. 595 : P.-P. PLAN, *J.-J. Rousseau et les dancings.*

A propos d'une lettre inédite adressée de Montmorency, le 8 novembre 1758, à Lenieps. Cet article a été reproduit par de nombreux journaux, et par le *Mercure de France,* 1er octobre, p. 221-222.

Ibid., p. 767 : P.-P. PLAN, *Une lettre inédite de J.-J. Rousseau.*

Adressée de Paris, le 14 septembre 1745, à Bouchard-Duplessis à Nantes.

Les inédits de ces trois articles sont passés dans la *Correspondance générale,* éd. Dufour-Plan.

La Chronique médicale, 33e année, 1926.

N° 2, 1er février, p. 42-43 : (Anonyme), *J.-J. Rousseau et l'eau de Vals.* Note qui s'inspire des *Confessions* (édit. Hachette, t. VIII, p. 184). — P. 53-54 : Dr E. Agis-Garcin, *L'affection génito-urinaire de Jean-Jacques.* Ce serait la Bilharziose vésicale.

N° 4, 1er avril, p. 110 : (Anonyme), *La dualité faciale de J.-J. Rousseau.* Elle existait dans le sens horizontal et davantage dans le sens vertical. — P. 113-124 : Dr Girardet : *L'affection génito-urinaire de Jean-Jacques.* L'auteur qualifié de la *Mort de J.-J. Rousseau* (cf. *Annales,* t. VI, p. 333-336), repoussant l'hypothèse du Dr Agis-Garcin, s'en tient au diagnostic de l'artériosclérose. [L.-J. C.].

Paris-Provence. Paris, 1re année, n° 6, 12 décembre 1926 : Louis Aurenche, *Madame de Larnage à Mondragon.*

Nouveaux détails sur les affaires du ménage de Larnage ; ils n'intéressent pas l'aventure amoureuse de 1737. (Voir *Annales,* t. III, p. 69 ; t. V, p. 306).

Revue universelle, 15 mai 1926. P. 493-504 : Paul Ballaguy, *Fénelon et Rousseau.*

Rousseau aurait connu le Fénelon tolérant, démocrate, pacifiste, philosophe, internationaliste qu'il célèbre avec admiration et qu'on lui attribue pour maître, seulement par le portrait, caricatural souvent, déformé presque toujours, qu'a donné le chevalier de Ramsay, éditeur des *Œuvres posthumes* et d'une *Histoire de la Vie de Fénelon.* Ouvertement catholique et monarchiste, l'auteur conclut ainsi : « Le vieux fond protestant et républicain de Genève, les semences d'hérésie tirées de Ramsay et, par lui, des latitudinaires, des sociniens, des arminiens de Mme Guyon et de Poiret, tous ces éléments troubles un instant filtrés par la critique de Voltaire, puis entraînés au courant d'une éloquence irrésistible. Voilà en réalité, ce qui a composé Rousseau. Fénelon n'y est pour rien et sa prétendue paternité spirituelle ne relève que de la légende. » Démonstration trop hâtive pour être convaincante. (Voir *Annales,* t. XII, p. 173, p. 181. [L.-J. C.].

Le Cousin Pons, Nos 113 (novembre 1925) et 114 (janvier 1926), 10e et 11e années : Hippolyte Buffenoir, *Curiosités, Bibelots concernant J.-J. Rousseau.*

Copieusement illustré et signalant des pièces rarissimes, cet article prouve combien souvent Rousseau inspira les céramistes et fabricants de boîtes bonbonnières, de la Révolution jusqu'en 1848. Contribution utile au chapitre du souvenir et du prestige de Jean-Jacques, dans lequel l'auteur s'est spécialisé, [L.-J. C.].

Revue du Plateau Central, septembre 1926 : Hippolyte Buffenoir, *J.-J. Rousseau, ami des chiens et des chats.* (Tirage à part, Paris, libr. Aug. Picard, 1927, in-8°, 12 pp.).

M. B. excelle dans ces croquis où s'allient l'érudition et la grâce d'une imagination fleurie ; les animaux consolaient Rousseau des trahisons de ses faux amis humains. [L.-J. C.].

Vient de paraître. Novembre 1926. P. 459-464 : Jean-Jacques Brousson, *La féconde impuissance de Jean-Jacques* (avec 7 illustrations).

Critique acerbe de la méthode lyrique plutôt que psychologique appliquée par Victor Margueritte dans son *Jean-Jacques et l'Amour.* Voici le ton : « Ayant découvert en Autriche la clef des *Confessions,* M. Margueritte nous explique à la lumière freudienne le cas du citoyen de Genève. Du coup, le Panthéon devient une annexe de la Salpêtrière, et la Révolution française une réaction un peu vive de la fessée de Mlle Lambercier ! » Et la leçon continue par le problème épineux des enfants de Rousseau : il n'en eut jamais ! ou, du moins, il en eut de plus illustres que ceux de Thérèse : « jamais on ne vit une stérilité si éclatante et si féconde. Il a enfanté l'incorruptible Robespierre, et la guillotine, et Werther, et René, et sa Sylphide, et Napoléon, et Lamartine, et son Elvire, et Lamennais, et Lacordaire, et Berlioz, et Delacroix, et Musset, et George Sand, et Verlaine, et Rimbaud, et Cézanne, et Debussy, etc... Ajoutez ici de Loti à Gide, les noms que vous voudrez ! Ils ne chôment pas. »

Il y a une recherche du paradoxe et de l'antithèse bien inquiétante s'il s'agissait d'érudition, bien divertissante en histoire littéraire : c'est proprement châtier en souriant. [L.-J. C.].

La Révolution française, tome 78, 1925.

P. 125-132 : Hippolyte BUFFENOIR, *Melchior Grimm et les ennemis de J.-J. Rousseau.*

Par jalousie littéraire et par bassesse naturelle, Grimm devait haïr Rousseau. La folie de celui-ci paraît n'être qu'un excès de sensibilité aux manœuvres perfides de ses ennemis.

P. 193-213 : Hippolyte BUFFENOIR, *Histoire d'un manuscrit de la Nouvelle Héloïse* (Existe aussi en tirage à part, Paris, 1926, in-8°, 24 pp.).

Histoire détaillée de la copie que R. fit pour Mme d'Houdetot, retracée par l'homme qui connaît le mieux l'aimable comtesse ; le possesseur actuel du précieux manuscrit est le comte Elphège Frémy.

P. 312-317 : Hippolyte BUFFENOIR, *Un récent détracteur de Jean-Jacques Rousseau.*

Réfutation sentimentale des attaques que Maritain prodigue à Rousseau dans le *Saint de la nature.* [L.-J. C.].

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire, 1926. 1er mars, p. 111-118 : J. CALEMARD, *l'Edition originale d'* « *Emile* ». 1er avril, p. 172-174 : P.-P. PLAN, *l'Edition originale d'* « *Emile* ». 1er mai, p. 222-226 : Henri DUCUP DE SAINT-PAUL, *Nouvelles remarques à propos de l'Edition originale de l'* « *Emile* ». 1er juin, p. 253-257 ; P.-P. PLAN, *Encore l'Edition originale d'* « *Emile* ». 1er juillet, p. 329-331 : J. CALEMARD, *Encore l'Edition originale d'Emile.*

Savante discussion qui aboutit à désigner comme édition originale d'*Emile* l'in-octavo en 4 tomes publiée chez Jean Néaulme, à la Haye. En passant, M. Calemard corrige Dufour ; le n° 190 des *Recherches bibliographiques,* t. I, p. 171, décrit en réalité une contrefaçon.

Revue des études hongroises et finno-ougriennes, 3e année, 1925, p. 1-12 : Alexandre ECKHART, *Les Français en Hongrie pendant la Révolution.*

Retenons l'*Essai sur l'abus du bien moral,* Bude, 1780, dans lequel Le Roy de Lozembrume attaque la conception rousseauiste de l'homme naturel, sans pourtant repousser la théorie de Jean-Jacques sur l'origine de la société ; au fond, ce précepteur était un ardent propagateur des idées nouvelles et fut un précurseur du mouvement libéral en Hongrie. [L.-J. C.].

Mercure de France, 1er déc. 1926, p. 347-358 : Louise FAURE-FAVIER, *Le romantisme littéraire né de la conquête de l'air.*

Article spirituel sur ce thème actuel. Enumération des écrivains qu'enthousiasmèrent les premières ascensions : Chénier, Chateaubriand, Lamartine, Vigny, Michelet, Hugo, nés entre 1762 et 1802. Et c'est le lieu de rappeler qu'en 1742, le marquis de Bacqueville tenta de survoler la Seine et que Rousseau donna le *Nouveau Dédale :* « Ainsi Rousseau, le père ou l'un des pères du romantisme, ressentait la fameuse idolâtrie de la science, — et même de la science aérienne. » [L.-J. C.].

Revue d'Histoire littéraire de la France, 33e année, Nos 2 et 3, avril-juin et juillet-septembre 1926 ; pp. 161-179, 355-369 : A. FRANÇOIS, *La Correspondance de J. J. Rousseau dans la querelle littéraire du* XVIIIe *siècle.*

Il s'agit d'abord des trois lettres écrites par Jean-Jacques, en 1744, à Du Theil, premier commis au ministère des affaires étrangères, sur ses relations avec l'ambassadeur Montaigu, pendant son séjour à Venise. M. François fait voir par quel machiavélisme et quel acharnement de méchanceté, le patriarche de Ferney se fit livrer ces lettres et en usa pour fausser le témoignage et discréditer la personne de celui qui avait été réellement premier secrétaire de l'ambassadeur.

Après Voltaire, Diderot. On ne veut plus se venger d'une note des *Lettres de la Montagne,* on veut prévenir les effets redoutables de la publication des *Confessions.* En réalité, tout le siècle littéraire est engagé dans cette querelle, après la mort de Rousseau, comme de son vivant. Il s'agit cette fois des quatre lettres admirables qu'il avait écrites à M. de Malesherbes, en janvier 1762, « confession au petit pied, où Jean-Jacques,

selon l'une de ses plus chères habitudes, s'efforce d'expliquer son caractère au grand magistrat qui l'avait pris en amitié. » C'est le poète Roucher, l'auteur trop vanté des *Mois*, admirateur enthousiaste et parfois confident de Rousseau dans ses dernières années, qui les publia, pour la première fois, en 1780. Démarche indiscrète, et même imprudente, mais inspirée par le désir de servir la gloire de leur auteur. Des ennemis implacables, de la gent philosophique ou de la gent académique, s'en servirent pour noircir Rousseau, en dénaturant des tableaux et des aveux dont ils ne pouvaient saisir la profonde originalité. « Une page comme la révélation de Vincennes, dit M. François, devance l'intelligence de l'époque et s'adresse juste à la psychologie de notre temps. »

Morceau d'impeccable méthode et de haute critique, telles qu'on les peut attendre de cet éditeur de Rousseau, et telles qu'il en a présenté de nombreux exemples aux lecteurs de nos *Annales*, cette étude est datée de 1923. [B. B.].

Revue d'histoire littéraire de la France, 32e année, n° 4, octobre-décembre 1925, p. 580-587 : M. Fuchs, *Une bibliothèque provinciale au* XVIIIe *siècle*.

Il s'agit de la bibliothèque des Costelongue, à Meyrueis, (Lozère) ; d'origine protestante, elle renferme des ouvrages de morale, de voyages, de sciences et de littérature ; l'œuvre de Rousseau y figure presque entière, mais Voltaire est incomplet. Les propriétaires étaient plus curieux d'idées que d'art. [L.-J. C.].

Revue d'histoire littéraire de la France, 33e année, 1926. P. 234-237 : C. Fusil, *Jean-Jacques Rousseau et Delisle de la Drévetière*.

Copieuses citations des « sophismes pernicieux contre la société » (La Harpe), dont Delisle faisait des comédies, notamment *Arlequin sauvage*, vigoureux précurseur de l'homme naturel de Rousseau ; celui-ci mentionne la pièce dans la *Lettre à d'Alembert*. [L.-J. C.].

Le plaisir de vivre. Paris, n° 25, 19 juin 1926, p. 9-11. Roger GAUCHERON, *J.-J. Rousseau et la Nouvelle Héloïse.*

Article rapide sur le *Recueil d'Estampes ;* écrit à l'occasion de l'édition Mornet et de la *Correspondance générale.* Illustration des planches de Moreau et de Gravelot ; portrait de Rousseau, par Saint-Aubin ; fac-similé de la lettre autographe à Jalabert, du 30 mars 1755. [L.-J. C.].

Revue des Deux Mondes, 1er septembre 1925, p. 134-161 : Louis GILLET, *La Collection Girardin au musée de Chaalis. Le reliquaire de Jean-Jacques.*

Captivant commentaire de la prodigieuse iconographie rousseauiste, ce « chapitre important de la conscience française », et de la magnifique collection rapatriée en 1923 par l'Institut de France « près du paysage charmant où l'intelligence française a reçu, au XVIIIe siècle, le baptême romantique ». Chaalis devient sinon *le* reliquaire, en tout cas *un* des principaux reliquaires de Jean-Jacques ; en effet, l'auteur, p. 138, qualifie de « fameux », le Musée J.-J. Rousseau créé à Genève par la Société J.-J. Rousseau, éditrice d' « Annales célèbres » (p. 135). A relever l'émouvante description du buste par Houdon, p. 146-148. [L.-C. J.].

Revue d'histoire littéraire de la France, 31e année, 1924, p. 629-642 ; 32e année, 1925, p. 24-37 et 212-225 : George R. HAVENS, *La théorie de la bonté naturelle de l'homme chez J.-J. Rousseau.*

Sur ce sujet un peu rebattu, l'auteur se flatte d'avoir découvert « des choses assez neuves et assez importantes », après ce qui en a été dit naguère par M. A. Schinz, à propos des Discours de 1750 et 1754 (*Mercure de France,* 1er juin 1912, et *Revue du* XVIIIe *siècle,* 1913) et par lui-même à propos de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions* (*Modern Language Notes,* novembre 1921 et mai 1923). Il passe cette fois en revue toutes les œuvres de Rousseau suivant l'ordre chronologique.

C'est qu'en effet, — on ne l'a pas assez remarqué, — Rous-

seau n'a jamais voulu en démordre. Il y est revenu à maintes reprises dans toutes ses œuvres, et M. G. R. Havens, en les relisant à ce point de vue, nous donne un exposé du dogme rousseauiste de la bonté naturelle de l'homme altérée par la connaissance et la société. Ce dogme nous est ainsi présenté d'ensemble, dans sa genèse et dans son développement, avec ses flottements, détours et retours, avec toute la précision désirable dans la discussion de sa terminologie, systématisé, en un mot, mais avec tout le respect possible de la pensée de Rousseau, puisque ce dogme est « la base de toute sa pensée ».

Etude intéressante et qui manquait. Certains développements méritent toute attention, par exemple quand l'auteur remarque que dans l'*Emile,* bonté naturelle = conscience. Sur le fond même de la question, l'auteur s'abstient de toute appréciation critique. On discutera encore la théodicée de Rousseau — car c'est bien une théodicée — ; Rousseau vient au secours du Créateur. Il le disculpe du mal moral, qui est une création de la créature. — Et le mal physique, d'où vient-il ? — La connaissance et la société altèrent en nous les instincts naturels ? — Et si l'appétit de savoir et le besoin de société, généraux et inextinguibles, font partie de ces instincts naturels ? Qui s'attacherait à cette théodicée trop commode, n'y trouverait qu'un problème de plus, après ceux dont tant de mortels ont cherché la solution en gémissant. [L. P.].

Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, vol. LXXXVIII, n° 1620, 10 avril 1925.

Réponse à la demande de M. Hernel : *J.-J. Rousseau et le Chant des Gondoliers,* posée dans le n° 1619.

Les gondoliers chantaient souvent des stances du Tasse. L'air a été noté par J.-J. Rousseau, dit l'auteur du livre « Venezia ». Où ? Dans le *Dictionnaire de musique,* article « barcarole », répond M. Helpey.

Le *Temps,* 14 juillet 1925 : Emile Henriot, *Les Enfants de Jean-Jacques Rousseau.*

Compte rendu très complet du travail du Dr G. Variot, signalé ici-même, p. 288.

Le Temps, 20 juillet 1926 : Emile Henriot, *L'édition originale des « Confessions » de Jean-Jacques Rousseau.*

Un *Avis important au public* du libraire Maradan, suivi d'une *Clef des Confessions* (96 noms), apportera peut-être quelque précision relative à la publication de cet ouvrage. M. Henriot conclut son étude en admettant que « la véritable originale des *Confessions* est constituée par la publication séparée des deux volumes de Genève 1782 et des deux volumes de Genève 1789 en gros caractères. » Cette feuille volante imprimée sur 4 pages est une pièce considérable à verser au dossier de cette enquête ardue. [L.-J. C.].

L'Année politique française et étrangère. Paris, J. Gamber, édit., 1re année, 1925-1926, p. 353-426 : Bernard Lavergne, *Suffrage universel et suffrage collectif, ou la représentation au Parlement des corps sociaux.*

Par mépris de la science politique, la Chambre des députés abandonne le pouvoir aux fonctionnaires. Cette impuissance fonctionnelle résulte de la mystique démocratique qui, depuis le *Contrat social,* admet la clairvoyance de la majorité alors, qu'en fait, les votes exprimés traduisent surtout les intérêts privés et éliminent l'élite intellectuelle : autant que le député, « le citoyen est presque toujours en désaccord avec l'intérêt général. Perçoit-on maintenant de quelle illusion dangereuse Rousseau, par son verbe magique, nous a enivrés, et sur quelle monumentale méprise nous avons, à sa suite, basé tout notre système politique ? Que ce dernier n'ait pas, à l'expérience, donné des fruits plus amers encore, est la seule chose qui doit surprendre » (p. 362). La réforme proposée repose sur ce principe que les deux chambres doivent comprendre par moitié des élus du suffrage universel (intérêts personnels) et des élus des corps sociaux (intérêt collectif). [L.-J. C.].

Revue d'histoire littéraire de la France, 33e année, 1926, p. 415-418 : H. Lion, *Rousseau et d'Argens.*

Rapprochements ingénieux de pensées, d'où il ressort que

Rousseau devrait la prosopopée de Fabricius aux *Lettres juives du chevalier d'Argens.* [L.-J. C.].

Revue des études hongroises et finno-ougriennes, 4e année, 1926, p. 172-174 : Victor Machovich, *La thèse rousseauiste d'un Serbe de Hongrie.*

Le patriote serbe de Hongrie, Sabbas Tököly-Popovics, 1760-1842, soutint et imprima à Pest en 1786 sa thèse de droit : *Quæ causa, quis finis civitatis ?* Le futur secrétaire de chancellerie et député à la Diète utilise le *Contrat social* et le *Discours sur l'Inégalité* dont il accepte les vues en les adoucissant toutefois par les enseignements du professeur Martini, disciple viennois de Rousseau, qui avait adapté le *Contrat* aux exigences du règne absolutiste de Joseph II, son élève. Cet article intéressant se rattache au grand chapitre de l'influence française en Hongrie et, plus encore, à celui, autrement étendu, de la diffusion des idées de Jean-Jacques. [L.-J. C.].

Opinion, 13 juin 1925 : J. Maritain, *J.-J. Rousseau ou le Sentiment de la nature* (Extrait de : *Trois Réformateurs*).

Montre que Rousseau non seulement professe la théorie du sentiment, mais est tout sentiment. La raison chez lui tantôt se met au service de la passion, tantôt assiste aux ivresses du désir, mais sans intervenir.

Passage sur sa « résignation à lui-même ».

Rousseau a introduit le type « d'innocent » où le Dostoïewsky de Gide cherchera la suprême grâce.

Sa vie, d'un intérêt toujours actuel, dont le caractère est le « mimétisme de la sainteté », mimétisme spontané, naïf, duplicité sincère dont Jean-Jacques fut la première dupe. Il n'y a chez lui aucune rectification de la volonté. Il reste dans le plan de l'art, de la vertu d'art, qui est complète dès qu'elle juge bien de ce qu'il faut faire. Et délivré du souci d'exécution, il se contente de rêver sa vie. [P. C.].

Revue germanique, Paris, 16e année, janvier-septembre 1925, p. 305-314 : V. Michel, *Lettres inédites de Sophie de La Roche à Wieland.*

Volumineuse correspondance qui cite Rousseau une seule fois, p. 313 (lettre XXVII, Warthause, 15 juillet 1770) : l'abbé La Chaux a mandé à Sophie que Rousseau est de retour à Paris, joue aux échecs dans les cafés et donne un opéra, *Pygmalion.* [L.-J. C.].

Revue germanique, 17[e] année, mars 1926, p. 32-42 : V. MICHEL, *Lettres,* etc.

P. 37 : lettre du 14 décembre 1770 : « Es ist genug, dass mein ganzes Herz Rousseau für brauchbarer, simpler, und deutlicher hält ; warum bekriegen Sie den guten Mann so oft ? » Sophie compare ici à l'*Emile* le plan publié en 1768 d'un manuel élémentaire pour enfants conçu par Riedel selon la méthode de Basedow ; l'ouvrage parut en 1774. [L.-J. C.].

Revue d'Histoire Moderne, n° 2, avril-mai 1926, p. 81-102 : Jean-Emile MOREL, *Jean-Jacques Rousseau lit Plutarque.*

On connaît l'enthousiasme de Rousseau pour Plutarque. Jean-Jacques a plusieurs fois affirmé et reconnu l'influence du moraliste grec sur ses idées et ses sentiments : « Plutarque surtout », disait-il dans les *Confessions* (I, 1), « devînt ma lecture favorite. Le plaisir que je prenais à le relire sans cesse me guérit un peu des romans; et je préférais bientôt Agésilas, Brutus, Aristide à Orondate, Artamène et Juba. De ces intéressantes lectures, des entretiens qu'elles occasionnaient entre mon père et moi, se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude, qui m'a tourmenté tout le temps de ma vie dans les situations les moins propres à lui donner l'essor ». Rousseau doit à Plutarque une bonne partie de ses idées républicaines, beaucoup de sa rhétorique, sa conception assez conventionnelle du Romain, de l'Ancien vertueux. La célèbre *Prosopopée* de Fabricius a pu être écrite en marge de son Plutarque. Mais est-ce là le meilleur Rousseau ? M. Morel montre dans une étude que l'on voudrait plus vivante et plus ordonnée ce que Rousseau a tiré du moraliste grec.

Rousseau entre octobre 1753 et juin 1754, date de la compo-

sition du *Discours sur l'inégalité,* lisait encore Plutarque, en copiait des extraits qu'il annotait. Il les transcrivait sur un de ses petits carnets dont le Musée Jean-Jacques Rousseau, à Genève, possède quelques exemplaires. Le carnet étudié par M. Morel se trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel (mss. 7842). Qu'est-ce que Rousseau a tiré de l'océan « contradictoire » du philosophe ? des anecdotes, des passages sur les tyrans, sur la démocratie, sur la vertu tout court et sur la vertu politique, sur l'amour de la patrie. L'idée de la vertu civique et personnelle des citoyens est au centre des préoccupations de Rousseau à cette époque : « La République, dit M. Morel, est fondée sur la vertu : sans elle, pas de république possible : si la réforme des mœurs politiques et privées tient une si grande place dans l'œuvre de Rousseau, c'est parce que cette réforme est la condition d'un état républicain. C'est, je crois, par la politique, qu'il est revenu à la vertu. » Et Rousseau a « réellement vécu » les « lieux communs » de Plutarque.

M. Morel conclut ainsi : « Que doit Rousseau à Plutarque ?... Il me semble qu'il s'est livré sans réserve à cette évocation des démocraties antiques, libres et vertueuses, et fertiles en citoyens. Pour le reste, leçons de conduite personnelle à l'heure de sa grande réforme, et développement des thèses du *Premier Discours,* il impose à des degrés divers ses propres formes à son auteur. »

M. Morel s'est volontairement privé du secours de ses devanciers ; on peut regretter qu'il n'ait pas tenu compte du *Plutarque dans Rousseau* de M. André Oltramare (cf. *Annales,* t. XIII, p. 261), d'autant plus que les deux études ont en commun des points essentiels ; on eût enfin été heureux que, au cours de son important exposé, M. Morel discutât la tradition d'une philosophie-prolétaire qui, selon M. Oltramare, relierait le penseur genevois au moraliste grec. [F. R.].

La Revue musicale, 7e année, n° 10, 1er août 1926, p. 118-125.

J.-G. PRUD'HOMME, *Les dernières représentations du « Devin de* (sic) *village »* (*mai-juin 1829*).

Les 22 et 25 mai et le 30 juin, l'Opéra donna la *Belle au*

Bois dormant, ballet de Hérold, livret de Scribe et Aumer, et le *Devin de* (sic) *village* de Rousseau. Le *Devin* fut joué ultérieurement à Paris, le 29 mai 1838, à la Comédie-française ; le 2 septembre 1864, au Vaudeville de la Place de la Bourse ; en 1910, aux Samedis littéraires du Gymnase dirigés par Mme Yvette Guibert ; le 27 juin 1912 et en 1913, à l'Opéra Comique. Le 22 mai 1829, un adversaire des Romantiques jeta sur la scène une perruque poudrée à frimas ; Chérubini, directeur du Conservatoire, prit prétexte de cette manifestation pour intervenir en faveur des prix de Rome qui, à leur retour, étaient négligés par l'administration. [L.-J. C.].

Revue des Deux Mondes, 1er juin 1925, p. 650-669 : Noëlle Roger, *Jean-Jacques Rousseau et les drames de l'Ermitage.*

Exposé vivant de cette période décisive, étayé sur les documents que fournit la *Correspondance générale,* tome 3e. Conclusion ingénieuse et partiellement plausible : la haine de Diderot et de Grimm aurait servi le génie de Rousseau mieux que leur amitié n'eût pu le faire ; Jean-Jacques dut à leurs intrigues la solitude, c'est-à-dire la « liberté essentielle » ! [L.-J. C.].

Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques, 85e année, 1925, 1er semestre, p. 368-410 : Ernest Seillière, *La Doctrine de la bonté naturelle de Montaigne à Delisle de Sales.*

Montaigne est l'un des initiateurs du naturisme, cette religion du temps présent dont le dogme essentiel est la bonté naturelle. Soit directement, — ainsi par son chapitre des *Coches* —, soit indirectement, — ainsi par Gomberville, peut-être —, il a agi sur Rousseau qui le dépassa, devint et demeura l'apôtre le plus éloquent du dogme et qui, à son tour, inspira l'œuvre maîtresse de Delisle, un des épanouissements de la foi nouvelle au XVIIIe siècle. [L.-J. C.].

Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine, Paris, tome XIX, nos 3 et 4, mars-avril 1925, p. 63-83 : Dr G. Variot, *L'abandon des enfants de Jean-Jacques Rous-*

seau et le fonctionnement de l'Hôpital des Enfants trouvés à cette époque.

L'auteur, médecin honoraire de l'Hospice des Enfants assistés, complète le dossier publié naguère par Jules Lemaître (*Rousseau,* p. 61) en y ajoutant le procès-verbal de l'abandon et en donnant les fac-similés de deux pièces. Ecartant du débat Joseph Rousseau, il identifie Joseph-Catherine Rousseau, né le 21 novembre 1746 et mort le 14 janvier 1747, avec le fils aîné de Jean-Jacques. La phrase : « l'enfant fut déposé par la sage-femme au bureau des Enfants trouvés dans la forme ordinaire », fournit le prétexte d'un commentaire technique très intéressant et significatif qu'aucun commentateur des *Confessions* ne pourra négliger, qu'il admette ou repousse l'identification proposée. [L.-J. C.].

Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine, t. XX, 1926, p. 339-349 : Dr G. Variot, *La doctrine de J.-J. Rousseau en puériculture et les opinions des médecins de son temps.*

« La doctrine de Rousseau, exprimée dans un style si éloquent et si séduisant, n'est pas vraiment originale ; elle reflète simplement les opinions des médecins de son temps, compétents dans ces matières », et particulièrement Désessarts ; dans la 2e édition de son *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge,* an VII, celui-ci affirme que Piron recommanda le dit traité, 1re édition, 1760, à Rousseau pour compléter les conseils hygiéniques exposés dans l'*Emile* [L.-J. C.].

Revue d'Histoire littéraire de la France, 32e année, n° 3, juillet-septembre 1925, p. 337-343 : F. Vermale, *Les sources savoisiennes du « Contrat social ».*

Rousseau ayant été fonctionnaire du cadastre, M. Vermale rattache à la langue de la procédure et de la fiscalité féodale de la Savoie deux expressions du *Contrat : vérification des titres,* et *domaine réel* (livre I, ch. 2 et 9). Même la fameuse déclaration : *l'homme est né libre, et partout il est dans les fers,* serait issue

des travaux des publicistes savoyards. Enfin, M. Vermale rappelle la théorie de Vuy, et l'intuition de M. Beaulavon que Rousseau n'avait pas en vue la seule république de Genève. [L.-J. C.].

Revue d'Histoire littéraire de la France, 33e année, 1926, p. 337-354 : J.-A. Vier, *L'activité d'une académie provinciale au* XVIIIe *siècle. L'Académie de Stanislas de 1750 à 1766.*

Attachée à la tradition, l'Académie de Stanislas entendit de nombreux discours et mémoires qui réfutaient le *Discours sur les Arts et les Sciences,* ou la *Lettre à d'Alembert* (p. 344, 347, 349). Elle eut un moment d'éclat lorsque Palissot fit représenter *le Cercle, ou les Originaux ;* les Encyclopédistes bafoués se fâchèrent ; Rousseau montra du cœur et de l'esprit : il « semblait prédestiné à faire de manière ou d'autre la réputation des sociétés régionales », Nancy après Dijon (p. 350-352). [L.-J. C.].

Revue de littérature comparée, 6e année, 1926, p. 184-185 : *Les prédécesseurs de Rousseau romancier.*

Dans l'étude qui précède son édition de la *Nouvelle Héloïse,* M. D. Mornet pose le problème de l'influence anglaise sur l'œuvre de Rousseau (p. 96-97) ; la *Revue* conclut sa note : « Les fortes affirmations de Joseph Texte, à propos de Rousseau ou des origines du cosmopolitisme littéraire ne sont pas contredites, mais elles sont ici très justement nuancées. »

HOLLANDE

La Jeunesse de Jean-Jacques Rousseau (Extrait des *Confessions,* par C. de Boer et J.-M. Buffin. Groningue, P. Noordhoff, 1925, in-16, VIII-223 pp.) (*Collection des Grands Prosateurs*).

Edition scolaire pourvue d'une brève introduction biographique et d'un tableau chronologique, rédigés en français comme les notes infrapaginales, lesquelles, par malheur, sont trop peu nombreuses pour offrir le secours désirable à des étrangers. De même il faut regretter l'absence d'illustrations documentaires. A consulter la série des *Annales* ou les *Extraits* publiés par M. Mornet

et par M. Schinz (cf. *Annales,* VII, p. 157 ; XIV, p. 275), les éditeurs hollandais eussent rectifié d'eux-mêmes bien des erreurs; d'abord les dates traditionnelles inconnues au manuscrit et d'ailleurs erronées (cf. *Annales,* IV, p. 249) ; puis, par exemple, p. IV, le Valais échappa totalement à la Savoie dès le XVIe siècle ; à l'exception de quelques villages cédés à Genève aux XVIIIe et XIXe siècles, le Genevois est encore compris dans le territoire savoyard (département de la Haute-Savoie) ; p. VI, lire : Trye-le-Château ; p. VII, 12 mai 1724, lire: 1er mai 1725; 14 mai 1728, lire: 14 mars 1728 ; avril 1729, peut-être août est-il préférable ; p. VIII, 1731, lire: 1730; 1731, ajouter: il va à Paris probablement en juin; 1740, début, lire : avril ; 1741, lire : 1742. [L.-J. C.].

Fr. Vict. CLAASSEN. *Jean-Jacques Rousseau en zijn pedagogiek.* Tilburg, Drukkerij van het R. K. Jongenweeshuis, s. d, [1926], in-8°, 111 pp. (*Opvoedkundige brochurenreeks,* n° 33).

Ouvrage destiné aux candidats aux examens du brevet supérieur, « où l'on cite toujours Rousseau parmi les grands pédagogues », de sorte que même les candidats catholiques, à qui ce manuel est destiné, sont obligés d'en savoir quelque chose. L'auteur dit que c'est la première tentative faite par quelqu'un de sa religion pour écrire en hollandais une brochure sur l'*Emile* et son auteur. Les candidats y apprendront que Rousseau avait « l'imagination maladive » (p. 10), qu'il était devenu « un demi-sauvage » (p. 12), que « ce chantre érotique ne pouvait pas gagner un cœur de femme » (p. 13), qu'il faut être le pire des vagabonds quand on « peut regarder une cascade écumante pendant des heures » (p. 17), que Mme de Warens était une « coquette diabolique » (p. 18), que « le séjour de l'Ermitage n'a été qu'un rêve érotique » (p. 30). Et ainsi de suite. Ce bon frère n'a aucune douceur, aucun pardon, aucune compréhension du moi de Rousseau, qu'il veut nous montrer comme « le père de l'école laïque » (p. 77). Sur l'œuvre nous apprenons que l'*Héloïse* est « un livre pornographique » (p. 30). Sur les faits de sa vie, qu'il se promenait « en costume d'Indien » (p. 37), que « le Conseil fédéral le bannit de la Confédération »

(p. 33), qu'à sept ans il lisait « les *Biographies* (!) de Plutarque » (p. 9). Et le *Télémaque* « est un manuel d'amours galantes » (p. 75). Que Rousseau ait été déiste, profondément religieux, que son œuvre ait contribué à une renaissance de la foi après la Révolution, tout cela, l'auteur le passe sous silence. Heureusement, il veut bien reconnaître « qu'il ne faut pas rejeter complètement *l'Emile* (p. 97), que certaines de ses théories ont du bon. Mais finalement « l'*Emile* est et reste pour nous autres catholiques, pour nous autres chrétiens » — ce qui est la même chose ? — « un livre dont on ne saurait se servir » (p. 110). « C'est à juste titre que le livre a été placé à l'*Index* » (p. 111). Et les futurs instituteurs hollandais savent dorénavant à quoi s'en tenir sur l'*Emile* et sur Rousseau. [K.-R. G.].

J. Prinsen J. Lzn. *De Roman in de 18e eeuw in West-Europa.* (Le roman au XVIIIe siècle dans l'Europe occidentale). Groningen, den Haag, J.-B. Wolters, 1925, gr. in-8°, VIII-540 pp.

Commençons par féliciter l'auteur d'avoir été le premier à essayer une synthèse du roman au XVIIIe siècle ; le livre, après avoir été profondément remanié, pourra devenir un excellent manuel pour l'étude du genre dans cette période. Car, tel qu'il est, il demande à être allégé des deux tiers environ (longues citations, exposé du contenu des romans, longue introduction de 165 sur 540 pages), à être plus nettement composé (il n'y a pas même une seule page de conclusion), à être conçu d'une façon plus stricte, la matière étant choisie quelquefois un peu au hasard, sans marquer de grandes lignes directrices, à être complété pour l'Espagne et l'Italie, à être plus profondément creusé (par exemple pour les éléments du romantisme naissant), à être précisé pour les sujets essentiels (qu'est-ce qu'un roman ? L'auteur s'en tire par une pirouette, à la page 165 ; qu'est-ce qui constitue l'humour ?, etc.). Et l'auteur pourrait en même temps corriger ses négligences de style, le mélange de termes hollandais et de termes étrangers, ses grossièretés : — p. 372, Paul Scarron, le joyeux trousseur de jupes ; p. 311, Fielding, qui ne débitait pas ses sentences immorales comme

un catéchiste en rut, etc. —, ses incorrections de langue qui choquent, même dans un ouvrage né d'une improvisation dans une salle de cours. Quelquefois l'auteur a l'air de s'adresser à un public d'université populaire (p. 93, sur le mot *classique*), mais partout on constate que l'on a affaire à un savant ayant fait de vastes lectures, complétées par des références de seconde main et par une bibliographie tenue à jour pour un sujet aussi vaste et aussi compliqué. Les citations sont longues, quelquefois démesurément longues, mais judicieusement exposées ; on sent que c'est un homme de goût qu'amusent les humoristes, qui adore Fielding (mais il oublie de nous montrer son influence en Hollande), qui se retrouve en Swift, qui comprend mais n'aime pas le genre sentimental ; on constate aussi que M. Prinsen a préparé avec soin certaines parties de l'introduction de son cours (par ex. : p. 31 et sq.), mais que ses préférences le font aller à une œuvre de moindre importance qu'il sacrifie à une œuvre essentielle. (Il cite une page de *Le Noble,* de Mme de Charrière, mais supprime les *Lettres Neuchâteloises*). La place assignée à certains auteurs nous étonne : p. 415, Diderot est nommé à la suite de Sterne ; p. 523, Mme de Charrière avec *Le Noble* dans le roman didactique, avec les *Confessions* de Rousseau (p. 513), et Mme Ricconobi est curieusement amenée à côté de Feith (p. 503). Rousseau occupe vingt pages (pp. 314 à 335) sans graves erreurs, avec une bibliographie qui s'arrête à M. Pierre Lasserre et à Jules Lemaître. Mais, encore une fois, l'auteur aurait pu alléger son exposé en supprimant des détails biographiques qui traînent dans tous les manuels et en se bornant au roman, sur lequel il présente d'ailleurs des observations judicieuses, entre autres sur la sentimentalité française (p. 319) et sur l'expression de la volupté de la douleur (p. 323).

Sur mon exemplaire j'ai relevé une cinquantaine de critiques de détail que je ne reproduirai pas ici. Il y en a une que je cite : Corneille a-t-il travaillé sous le poids de l'absolutisme qui monte (p. 18) et fait-il revivre Rome pour la glorification de l'Etat français ? Et M. Prinsen a-t-il lu Racine avec les besicles de Taine (p. 19) ? J'espère qu'un jour Racine pourra l'enthousiasmer. C'est la grâce que je lui souhaite. [K.-R. G.].

Yves-Zacharie Dubosq. *Le livre français et son commerce en Hollande de 1750 à 1780.* Amsterdam, H.-J. Paris, MCMXXV (1925), in-8°, XII-166 pp. (*Thèse d'Amsterdam*).

Dans un volume de belle apparence, M. Dubosq fait défiler devant nous toute la *Gilde* des éditeurs et libraires hollandais de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Ces personnages, nous les connaissons vaguement pour avoir vu figurer leur nom sur maint ouvrage sorti des presses des Provinces-Unies.

Grâce aux documents inédits que l'auteur a découverts dans la bibliothèque de la *Vereeniging tot bevordering van de Belangen des Bockhandels,* nous allons pénétrer dans la société des Gosse, des Luchtmans, des Neaulme, distinguer des comparses les types de premier plan comme Elie Luzac et Marc-Michel Rey. Et ces documents, pièces originales ou copies de lettres, ont livré à M. Dubosq des renseignements nouveaux sur l'éditeur de Rousseau notamment, ses relations d'affaires avec le libraire Duchesne, sur son informateur et rabatteur littéraire Voyard du Chenau. La correspondance échangée entre Duchesne et Rey montre la place que prenaient dans leurs préoccupations professionnelles l'impression et le débit des ouvrages de Rousseau. Pour pénétrer en France, les *Lettres de la montagne* furent envoyées par mer (c'est la voie qu'on choisissait de préférence) comme « fourrures » ou « papiers » et adressées à un compère de Rouen. Le port de Dunkerque aussi paraît favorable à ce genre d'opérations.

Rey y connaît un correspondant habile, M. de Boubers, qui lui rend de grands services, et ne se laisse pas décourager par la saisie des 2.000 exemplaires du *Contrat social.* C'est ainsi que les papiers publiés par Dubosq nous familiarisent avec les transactions, les méthodes commerciales, les trucs mis en jeu par les Hollandais pour dépister la censure et la police dans les pays où ils essayaient d'introduire — presque toujours avec succès — leurs ballots de livres. Le mérite de M. Dubosq est d'avoir présenté une étude d'ensemble sur cette époque de la librairie. Mais on voudrait voir ordonnés et choisis avec plus de méthode les faits nombreux qu'il nous apporte, et l'absence d'index se fait particulièrement sentir dans un travail de ce genre.

Son ouvrage n'en reste pas moins une contribution utile à l'histoire du livre et des idées françaises à l'étranger. Quant au second but de l'auteur, en quelque sorte patriotique, la défense des libraires hollandais contre l'accusation souvent formulée de mercantilisme, sa démonstration ne nous a pas convaincu. Les pièces produites par M. Dubosq nous paraissent prouver surtout qu'à leur honnêteté, ces braves gens savaient allier un sens très net des affaires qui n'exclut pas forcément l'âpreté au gain. [Aug. B.].

Amstelodamum Jaarboek, XXIII, 1926, pp. 117-129 : K.-R. GALLAS, *Vincenzio Gaudio.*

Les Etats de Hollande et de West-Frise ayant donné, le 10 mars 1762, le privilège à Néaulme de publier l'*Emile* dans une édition pour les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Angleterre, retirent à Rey, son successeur dans cette entreprise, ce même privilège le 30 juillet 1762 ; les faits sont exposés dans un article que nous publions autre part (voir *Annales J. J. Rousseau,* t. XVII, p. 47-66). La présente étude attire l'attention sur la figure de Vincenzio Gaudio (1724 ? — ?), originaire de Bari, devenu protestant à Gœttingue (1755), professeur de droit à Giessen, travaillant pour les libraires de La Haye à partir de 1765. Dans le numéro d'avril 1766 du *Journal des Savants,* édité par Rey, il publia une violente attaque contre la religion et contre tous les prêtres, à propos de la réimpression faite par Rey des lettres de Du Peyrou (14 avril et 31 août 1765), reproduites, avec un supplément, d'après la *Monthly Review.* Gaudïo, sous le nom d'Alétophile, publia son apologie du « divin Rousseau » ; les six pasteurs wallons d'Amsterdam qui avaient contribué à l'interdiction de l'*Emile,* s'en émurent, se plaignirent auprès du magistrat d'Amsterdam, qui fit citer devant lui Gaudio, qui avait révélé son vrai nom pour éviter des ennuis à Rey ; Gaudio, après trois interrogatoires, est condamné à trente ans de travaux forcés dans le Rasphuis, où il disparaît. — La présente étude, faite d'après des pièces d'archives inédites, sert à mettre en lumière la curieuse figure de Gaudio et à démontrer que cette persécution fait partie d'une série de mesures contre l'esprit encyclopédique. [K.-R. G.].

HONGRIE

ROUSSEAU. *Egy magános sétálo álmodozásai.* Fordította Rácz Lajos. [*Les Rêveries d'un Promeneur solitaire.* Trad. par Louis Rácz.] Budapest, Franklin Tarsulat kiadása [1925], in-16, 180 pp. (*Kultura és tudomany*). [*Culture et science.*]

M. L. Rácz, l'éminent rousseauiste hongrois, professeur de philosophie à l'Académie de Sárospatak, après une excellente traduction de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* (Sárospatak, 1912), nous offre maintenant une traduction de ces visions dans lesquelles Jean-Jacques, vieux, revit sa vie d'une façon si intense.

Sa traduction se base sur l'édition Heitz de la *Bibliotheca romanica* (Strasbourg), remontant à son tour à l'édition Dupeyrou (vol. 20). Elle est précédée d'une introduction nette et concise, où le traducteur expose la genèse de ces « rêveries », les analysant succinctement avec sa compréhension connue de l'esprit rousseauiste. La traduction, fidèle et élégante à la fois, nous fait goûter pleinement ce complément troublant et profond des *Confessions.*

Des notes explicatives abondantes, trop abondantes peut-être, expliquent certaines allusions littéraires ou historiques du texte ou éclaircissent par ci par là des passages plus obscurs, et terminent ce charmant petit livre dont la présentation typographique ne laisse rien à désirer. [Z. B.].

ITALIE

Gian-Giacomo ROUSSEAU. *Le Confessioni.* Pagine scelte, tradotte, e annotata ad uso della scuole medie da Augusto GARSIA. Con 8 illustrazioni. Firenze, G.-C. Sansoni, edit. s. d. [1925], in-16, XX-156 pp. (*Capolavori stranieri*).

Excellente préface sympathique à Rousseau ; il faut le qualifier de sentimental, de chrétien, et non de sensuel, de païen ou de sceptique. Copieux et judicieusement choisis et annotés,

les extraits sont reliés par des résumés exacts et illustrés d'estampes classiques. Ouvrage scolaire de mérite, prudent et sérieux. [L.-J. C.].

J.-J. ROUSSEAU. *Le Confessioni.* Pagine scelte, con introduzione, note e riassunto dei passi omessi a cura de G.-L. ARRIGHI. Traduzione di E[milia] AROCA. Torino..., G. B. Paravia e C., s. d., [1925], in-16, XXVIII-226 pp. (*Biblioteca di filosofia e pedagogia*).

Destinée aux écoles normales, cette anthologie élimine judicieusement certaines pages des *Confessions ;* le choix est heureux ; les résumés qui unissent les fragments intelligemment conçus ; l'information étendue mais pas toujours au point. Chaque fragment est muni d'un titre dont la répétition dans la table des matières constitue un véritable sommaire détaillé des douze livres propre à éveiller l'attention du lecteur. L'introduction générale vise à l'impartialité et conclut sur l'ordinaire contraste qu'évoquent les déficits du caractère et de la pensée d'une part, et l'art prestigieux d'autre part. Il faut regretter l'absence d'une liste bibliographique, nécessaire pour orienter les recherches personnelles et bien désirable au moment où l'intérêt pour Rousseau se manifeste en Italie si vivement, si l'on en juge au nombre des traductions et études récentes. [L.-J. C.].

G.-G. ROUSSEAU. *Emilio.* Estratti, Introduzione e Note a cura di G[iovanni] MODUGNO. Traduzione di [Signora] M. CASTELNUOVO LANDINI. Venezia, « La Nuova Italia » editrice, s. d., [1926], in-16, LIV-IV-189 pp. (*Educatori Antichi e Moderni*).

Copieux extraits des cinq livres de l'*Emile* dans une traduction originale ; les sous-titres constituent un suggestif répertoire. L'introduction, consacrée à la vie (13 p.) et à la pédagogie de Rousseau (30 p.) fondatrice de l'école active, témoigne d'une sérieuse érudition, encore que la bibliographie soit presque exclusivement italienne ; le volume s'adresse en effet aux futurs instituteurs et, comme tant d'autres excellentes antholo-

gies des grandes œuvres de Jean-Jacques, répond aux exigences des programmes rénovés des Ecoles normales italiennes. [L.-J. C.].

G.-G. Rousseau. *Il Contratto sociale.* Inquadramento storico e teoretico ; prospetto ; versione et commento critico [a cura di] Francesco Varvello. Torino, Societa editrice internazionale, 1926, in-16, 399 pp. (*Letture di filosofia,* n° 16).

Ugo Ojetti. *Scrittore che si confessano.* Milano, Trèves, 1925, in-16, xvi-306 pp.

Giuseppe Tarozzi. *Gian-Giacomo Rousseau.* II edizione. Roma, A.-F. Formiggini, 1926, in-16, 100 pp. Portrait (par La Tour). (*Profili,* n° 32).

Biographie sympathique et exposé compréhensif des doctrines de Rousseau, père du libéralisme et du romantisme artistique et religieux. Très restreinte, la bibliographie ignore les *Annales* et s'arrête à 1913, autrement dit, la présente publication n'est qu'un second tirage de cet opuscule paru en 1914. *Lapsus* à corriger : p. 31, Rousseau arrive à Paris en 1742 ; p. 47, lire Rey, et non Greu ; p. 48, lire le prince héréditaire de Brunswick-Lunebourg, et non le prince de Galles. Le volume n'en demeure pas moins une bonne introduction à l'étude de Rousseau. [L.-J. C.].

Francesco Varvello. *Gian-Giacomo Rousseau e il suo « Emilio ».* Biografia e commento critico. Torino, Società editrice internazionale, s. d. [1925], in-12, 165 pp. (*Letture di filosofia,* 13).

Un tiers du volume est consacré à la biographie, le reste à une analyse de l'*Emile,* où la critique tient la plus grande place. Sans prétendre à l'originalité dans la première partie, l'auteur paraît bien au courant des principaux travaux ; notamment de ceux où Jean-Jacques est traité sans sympathie.

Quant à la doctrine de l'*Emile,* elle est exposée au point de vue du catholicisme orthodoxe, c'est-à-dire avec sévérité et en

opposant aux affirmations du vicaire savoyard celles du catéchisme que Rousseau aurait souvent ignoré ou travesti. On aura une idée de l'esprit de l'ouvrage, si nous disons que la conclusion en est faite de deux citations des auteurs que l'auteur trouve le plus équilibrés et le plus près de la vérité, Farges et Jules Lemaître. [P. B.].

Giovanni Marchesini, professore ordinario nella R. Università di Padova. *I problemi dell « Emilio » di G.-G. Rousseau.* Firenze, Bemporad, s. d. [1925 ?], in-12, VIII-160 pp.

Bien connu comme historien et théoricien de l'éducation, l'auteur donne de l'*Emile* une analyse critique détaillée. Il ramène à 47 ce qu'il appelle les problèmes de l'*Emile* et les groupe en neuf chapitres consacrés au maître, à la nature, à l'éducation négative, au caractère progressif de l'éducation, à l'éducation des sens et à la raison, à l'éducation morale, à l'éducation religieuse, à l'éducation esthétique et au travail. En l'absence d'une édition annotée au point de vue pédagogique, ce livre, qui donne avec une sorte de table analytique des principaux sujets traités certaines citations de commentateurs ou de critiques anciens et modernes (de Gerdil à Lambruschini), peut rendre des services. [P. B.].

Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino. Vol. LXI, disp. 15*a*, 1925-1926, p. 787-806 : Frederico Patetta, *Le prime edizioni del* Contrat Social *e dell'* Emile.

Inspirée par l'article de Calemard (cf. ci-dessus p. 279) dont elle adopte les conclusions, cette copieuse étude décrit une édition rarissime du *Contrat* et différentes contrefaçons des deux ouvrages. La critique des opinions de Dufour et l'argumentation entière reposent sur un ensemble de faits dont le détail seul établit l'enchaînement ; il faut renoncer à les résumer. En tous cas, il en ressort que l'*Emile* et le *Contrat* ont été imités dans les deux formats in-8° et in-12. [L.-J. C.].

ROUMANIE

Neamul Romanesc. Bucarest, 20 septembre 1925 : [Louis-J. COURTOIS]. *J.-J. Rousseau cetatean al Genevei, sau Epopeea unei mici natiuni.*

Feuilleton consacré à la conférence signalée ici-même p. 344.

SUISSE

Jeunesse de Jean-Jacques Rousseau. (Extrait des *Confessions*). Lausanne... Payot, 1925, in-16, 152 pp. (*Le livre pour Tous*, 1re série, n° 5).

La couverture en couleurs est ornée d'un mauvais dessin représentant la cueillette des cerises à Thônes. Empruntés aux six premiers livres, ces fragments commencent à la seizième année de Rousseau ; ils sont datés sans souci des travaux récents et l'annotation est indigente. L'introduction est sympathique à l'auteur. [L.-J. C.].

L'Ile Saint-Pierre ou l'Ile de Rousseau. Un opuscule de Sigismond WAGNER, et des Extraits des *Lettres*, des *Confessions*, des *Rêveries* de Jean-Jacques Rousseau, publiés avec une Introduction et des Notes, par Pierre KOHLER. Ouvrage orné de 14 hors-texte dont 2 en couleurs. Lausanne, Edit. Spes., s. d. [1926], in-16, 124 pp. (Collection *Vieille Suisse*).

Pour la seconde fois, Jean-Jacques a les honneurs de cette collection (voir *Annales*, t. XVI, p. 330) ; et, vraiment, il était opportun de rééditer, à plus d'un siècle, l'album de Wagner dont les estampes sont devenues rares ; par malheur, les reproductions n'atteignent pas au fini des originaux. L'éditeur a eu l'heureuse idée de grouper ici les passages de Rousseau lui-même relatifs au séjour dans l'île, et a écrit quelques pages charmantes et exactes qui situent l'idylle[1]. Une bibliographie complète cette élégante publication [L.-J. C.].

1. Traduite en allemand par Walter Sandoz, cette *Introduction* a paru dans *Der kleine Bund*, Berne, le 14 novembre 1926.

Jean d'AMMANN. *Jean-Jacques Rousseau à Fribourg.* Tirage à part des *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises,* 1926. Fribourg, Fragnières frères, édit., 1925, in-8°, 31 pp. Trois hors-texte. Voir ci-dessous, p. 303.

Guillaume FATIO. *En Pays Genevois. Promenades historiques à l'époque de Rousseau, de Voltaire et de Mme de Staël.* Genève, Edition Atar, 1926, in-4°, 153 pp.

Plusieurs hors-texte sont commentés par des extraits des *Confessions :* l'église et le presbytère de Bossey, la plaine et le Salève, la rive du lac. P. 31-33 : rappel du rôle de Charles Pictet, défenseur de Rousseau en 1762. P. 98 : la démonstration que Jean-Jacques n'a pas habité Grange-Canal ignore plusieurs preuves publiées dès 1922 dans le *Bulletin de l'Institut National Genevois,* XLV, p. 154-157.

Edmond GILLIARD. *Rousseau et Vinet individus sociaux, suivi de Notes sur Vinet et d'Articles sur Beaudelaire, Ramuz, les Cahiers Vaudois.* Lausanne, Payot, 1925, in-16, 194 pp.

De ce livre, la première étude seule traite de Rousseau, p. 13-69, pour le mettre en parallèle et en opposition avec Vinet. M. Gilliard fait entrevoir le but commun que poursuivent ces deux esprits, et l'échec des méthodes opposées qui le leur font manquer. Rousseau « n'a jamais su guider l'homme au-delà de l'enfance ». « Toute sa vie, il l'a consumée à vouloir revivre son enfance. » « Il a moins cherché à se connaître, qu'il ne s'est perdu à se rêver. » — Quant à Vinet « il a contraint le langage commun du christianisme à devenir le langage propre de sa personne et comme le verbe souverain de son individualité. » « Toute la logique du christianisme, chez lui, n'est qu'une *logique du moi.* » « Rousseau a chargé les mots d'orgueil ; il les a enflés d'autorité ; Vinet ne leur a demandé que de convenir à l'exacte définition de lui-même ». Enfin « Rousseau n'a pas pu sortir de la chair ». « Vinet lui n'y est jamais entré vraiment ». — Tous deux, selon M. Gilliard, ont manqué de virilité, et il entend par virilité « l'autorité de soi, élaborée et affirmée en pleine épreuve de tous les risques de la chair ».

La confrontation de deux tempéraments aussi opposés, si elle donne lieu à une série d'observations fines et nuancées, ne saurait cependant satisfaire entièrement sans une pénétration très subtile de ce qui constituait pour chacun d'eux le fond même et la valeur de la vie. Aux figures qui se détachent assez bien sous le crayon de l'auteur, il manque le paysage d'âme qui nous rendrait sympathiques leurs souffrances et peut-être aussi leur impuissance à formuler la vérité [G. B.].

Edmond Gilliard. *Du pouvoir des Vaudois.* Lausanne, Payot, édit., 1926, in-8°, IV-71 pp. (*Cahiers du Verseau,* 1re série, 1er cahier).

Dans son discours, M. Edmond Gilliard dit (p. 28) : « Rousseau... ce poète vaudois, qui s'est cru citoyen genevois... » Il y a du vrai dans cette boutade quand on songe aux amants de Clarens, au Bosquet de Julie. Mais Rousseau, à ce compte-là, serait aussi savoisien, tandis que l'auteur de la *Lettre à d'Alembert* demeure un Genevois authentique. M. E. Gilliard ajoute en note : « Rousseau fut-il jamais Genevois, ce qui s'appelle Genevois de Genève ? Quand, à seize ans, il quitte Genève, c'est un enfant moralement abandonné ; c'est le type du déclassé ; Genève vraiment l'évacue ; c'est un déchet... La passion de Rousseau, à Genève, ne pouvait être qu'*exorbitante.* Rousseau était condamné, par Genève, à l'extravagance, au propre sens du mot. Excentriquement projeté. » A seize ans, sans doute. Mais le vrai Rousseau, citoyen de Genève, comme il l'a proclamé à la face de toutes les puissances, c'est celui de la Dédicace du *Discours sur l'Inégalité,* au moment où, revenant à Genève comme le fils illustre de la cité, il se rattache étroitement à elle, en « rentrant dans l'Eglise de ses pères ». [B. B.].

Hans Nabholz. *Die Helvetische Gesellschaft, 1761-1748.* Zurich, Orell Füssli, 1926, in-8°, 35 pp.

Le civisme des fondateurs de ce groupement capital dans l'histoire de la Suisse au XVIIIe siècle, était apparenté à celui qui animait Rousseau : liberté naturelle, sainteté de la loi, horreur du luxe, admiration du passé simple et sain ; plusieurs des

sociétaires étaient partisans de Jean-Jacques, ainsi Tschiffeli, Graffenried, Tscharner, Iselin, Hirzel, Gessner, mais tous ne le suivaient pas jusqu'aux théories du *Contrat social,* et même s'en défendaient parfois expressément. [L.-J. C.].

La Semaine littéraire, 30 mai 1925, p. 200-201 : Louis-J. COURTOIS, *Rousseau et les Davenport.*

Cet article commente la lettre inédite de Rousseau à Richard Davenport, en date du 1er août 1767, et situe vers 1754-1755 une note marginale inscrite par Jean-Jacques, dans son exemplaire de l'*Encyclopédie,* en regard de l'article *Dimanche :* « partisan de la théorie des climats que Montesquieu venait de relever avec éclat et que lui-même reprendra dans maints passages de son œuvre, Rousseau tranche le débat (du repos dominical) entre le code biblique et l'opportunisme humain par une brève exégèse rationaliste ; cette application de la méthode historique aux Saintes Ecritures annonce, dix ans à l'avance, les *Lettres de la Montagne.* »

La Suisse, Genève, 19 juin 1926 : Pierre-Paul PLAN, *Le costume arménien de Jean-Jacques.*

Une lettre inédite écrite sans doute par La Roche, le valet de chambre de Mme de Luxembourg, donne à Rousseau des renseignements sur la fabrication de la robe arménienne et de ses accessoires. Date probable : mercredi 17 ou 24 mars 1762. [L.-J. C.].

La Semaine littéraire, 12 septembre 1925 ; p. 440-441 : [Albert SCHINZ], *Des inédits de Rousseau.*

Ces trois lettres sont passées dans la publication signalée ici-même, p. 247.

Nouvelles Etrennes Fribourgeoises, Almanach des Villes et des Campagnes, 1926. Fribourg, Fragnière frères, édit. [1925], in-16, 277 pp. P. 146-175 : Jean d'AMMAN, *Jean-Jacques Rousseau à Fribourg* (avec trois hors-texte[1]).

1. L'attribution du portrait de Chambéry (Rousseau adolescent) a été contestée ; cf. *Annales,* XV, p. 13.

Les visites de 1730 et 1731 sont décrites ici avec goût d'après les travaux récents, par un Fribourgeois épris de sa ville, et qui en connaît les beautés, les traditions et les archives (quelques renseignements complémentaires sur les Merceret). En passant, l'auteur, d'accord avec L. Daudet et Maritain, impute à Rousseau tous les maux qui accablent l'humanité voilà cent cinquante ans, bolchévisme inclus : que la Merceret — et Fribourg — eût retenu le vagabond, et le monde était sauvé de la débâcle ! Depuis 1731, Jean-Jacques n'avait pas rencontré accueil si attentif dans la cité épiscopale ; remercions l'auteur de cet hommage posthume. [L.-J. C.].

Bulletin de l'Institut National Genevois, 1925, tome XLVI, p. 1-19 : Hippolyte Buffenoir, *Jean-Jacques Rousseau et les Auteurs de Voyages en Suisse, ou le Romantisme en marche.*

Petite anthologie des voyages en Suisse déterminés par la lecture de la *Nouvelle Héloïse* et entrepris entre les années 1790 et 1834 ; les passages descriptifs, sentimentaux, historiques même de ces relations attestent que le romantisme était en marche dès le commencement de la Révolution. [L.-J. C.].

Journal de Genève, 11 décembre 1926 : Louis-J. Courtois, *Jean-Jacques et l'Escalade.*

Patriote fidèle, Rousseau ne manqua pas, dans l'exil, de célébrer l'anniversaire genevois du 11 décembre 1602 et, à diverses reprises, glorifia cet événement dans ses œuvres.

Bibliothèque universelle et Revue de Genève, juillet 1926, p. 15-29 : Francis De Crue, *Paul Moultou, les Necker et Jean-Jacques Rousseau.*

Résumé fait par l'auteur de l'ouvrage signalé ici-même, p. 260.

Etrennes genevoises [pour] 1926. Genève, Atar, s. d. [1925], in-8°, 119 pp. P. 76-99 : Jean-P. Ferrier, *L'interdiction de Commerce et l'expulsion de France des Genevois en 1766.*

Récit lumineux de cette affaire où les Représentants eurent

en fin de compte le dessus sur Choiseul. Les Archives de Paris et de Genève prouvent le rôle considérable joué par « Lenieps, âgé de 70 ans, très connu dans la Place Dauphine et le plus fier séditieux qui soit peut-être en Europe », et, en tout cas, patriote zélé, incarcéré le 20 novembre 1766. Contre lui et ses amis, Charles Bonnet fulmine (17 janvier 1767) : « L'apôtre Rousseau les a tous inspirés : Demeurez unis, leur a-t-il dit, quand le parti que vous auriez pris serait mauvais, votre union le rendra bon. Ce conseil perfide aurait fait venir la peau de poule à Machiavel lui-même. » Jean-Jacques soutint, en effet, la résistance de ses concitoyens aux exigences draconiennes du gouvernement français abouché avec le gouvernement genevois. [L.-J. C.].

La Semaine littéraire, 33e année, 11 et 18 avril 1925, p. 172-175, p. 185-188 : Alexis François, *Thérèse, ou la promenade sur le lac.*

Extraits du journal de François De Luc ; ce délicieux pastiche romance avec la plus sûre information le séjour de Rousseau à Genève en 1754 et constitue un pendant au récit de Claudine : l'amour, puis la gloire. (Voir *Annales,* t. XVI, p. 336). [L.-J. C.].

Journal du Jura, Bienne, 25 juillet 1925 : J.-E. Hilberer, *Jean-Jacques Rousseau et Alexandre Wildermeth.*

Renseignements biographiques sur cette notabilité biennoise qui accueillit Rousseau dans sa ville, en 1765, après lui avoir rendu visite dans l'île Saint-Pierre ; Wildermeth vécut de 1737 à 1800. [L.-J. C.].

La Suisse libérale, Neuchâtel, 10 juin 1926 : A. Lombard, *Un Neuchâtelois illustre, Saint-Preux.*

Note copieuse, érudite et spirituelle, dont devra tenir compte tout éditeur de la *Nouvelle Héloïse.* Saint-Preux, Neuchâtelois ? Suggestion plausible. [L.-J. C.].

La Semaine littéraire, 25 septembre 1926 : Frédéric Macler, *Hommage à l'Arménie.*

A propos du costume oriental de Jean-Jacques : « Par les relations constantes qu'il eut sans aucun doute avec les Arméniens, Rousseau devait s'être mis au courant de leur longue histoire mouvementée, et je me suis souvent demandé si les infortunes de ce peuple n'avaient pas inspiré un passage capital de son *Contrat social*. Car ce *Contrat* organise une société qui veut être juste. Or, cette société ne sera pas juste si elle obéit au droit du plus fort ; elle ne sera pas davantage juste si elle est fondée sur la résignation et sur le consentement des faibles à subir un maître. Cette justice souhaitée suppose une convention, un contrat, fait d'égal à égal, et c'est ainsi que les grands groupements ethniques de l'Europe et de l'Asie antérieure doivent se comporter à l'égard de l'Arménie. » Parlant, à Genève devant un auditoire pro-arménien, le savant professeur de l'Ecole Nationale de langues orientales vivantes de Paris, a émis là une hypothèse singulièrement hasardée.

Cet *Hommage* a été recueilli aux pages I-VIII de l'opuscule : A. KRAFFT-BONNARD, *L'exil arménien*. Genève, Société générale d'imprimerie, décembre 1926, in-8°, VIII-81 pp.

La Semaine littéraire, 34e année, 1926, p. 548-549 : Eugène RITTER, *L'âme des femmes.*

Rousseau aurait dit « que les femmes n'avaient pas d'âme » (éd. Hachette, t. XI, p. 269). Ce doit être la déformation d'un passage de l'*Emile*, livre IV, second paragraphe : les femmes « sont de grands enfants ».

Genava. Bulletin du Musée d'Art et d'Histoire de Genève... [Tome] III, 1925, p. 343-346 : C[harles] ROCH, *Le sculpteur Jean-Franceschi-Delonne et sa maquette d'un monument en l'honneur de Rousseau.*

Etude d'identification : c'est le Lyonnais Franceschi, 1767-1810, mort général de brigade, qui, statuaire de profession, aurait laissé une maquette de plâtre (fig. p. 344) comparable au n° 1.188 de l'*Iconographie* de Girardin et représentant Rousseau assis suivant le type de Houdon ; on ne connaît pas d'autre œuvre de cet artiste. [L.-J. C.].

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1923 (suite) : *Frankfurter Zeitung,* 6 janv. 1925 (I[saac] B[enrubi]). — *Journal de Genève,* 19 janv. (Daniel Mornet). — *Kurjer Polski,* Varsovie, 25 janv. — *Journal de Genève,* 2 fév. (Eugène Ritter). — *Le Temps,* 5 fév. (Paul Souday). — *Journal de Genève,* 7 fév. (citation du même article). — *Gazette de Lausanne,* 8 fév. (Pierre Kohler). — *Bibliothèque universelle et Revue de Genève,* février, p. 255 (P[aul] Chaponnière). — *Modern Language Journal,* Baltimore, mars, p. 382 (A[lbert] S[chinz]). — *Revue critique d'histoire et de littérature,* Paris, 1er avril, p. 124 (L. Roustan). — *Der Bund,* Berne, 5 avril (Johannes Widmer). — *Tribune de Genève,* 25 juin (Ed[ouard] C[ombe]). — *Herrig's Archiv,* juillet, p. 314. — *Revue d'Histoire littéraire de la France,* juillet-septembre, p. 470 (E. Carcassonne). — *Neophilologus,* Groningen-La Haye, t. XI, p. 157 (K.-R. Gallas). — *La Suisse,* 21 janv. 1926 (P[aul] C[haponnière]). — *Modern Language Notes,* Baltimore, novembre, p. 428 (Albert Schinz). — *Zeitschrift für französische Sprache u. Literatur,* XLIX, p. 362 (P. Sakmann).

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1924-25 : *Journal de Genève,* 5 déc. 1926 (Louis-J. Courtois). — *Zeitschrift für französische Sprache u. Literatur,* XLIX, p. 363 (P. Sakmann).

Baldensperger, *Le mouvement des idées dans l'émigration française : Journal des Débats,* éd. hebd., 6 mars 1925, p. 401 : *Le romantisme et l'émigration* (E. Seillière). — *Etudes,* 5 mai, p. 352 (Paul Dudon). — *Revue d'Histoire littéraire de la France,* octobre-décembre, p. 613 (Paul van Tieghem). — *Revue de littérature comparée,* 1925, p. 708 (Emmanuel Beau de Loménie). — *Nouvelle Revue Suisse,* Zurich, mars 1926, p. 275 (Louis Wittmer).

Claassen, *Rousseau en zijn pedagogiek : Nieuwe Rotterdamsche Courant,* 27 nov. 1926.

Dufour, *Recherches bibliographiques : Mercure de France,* 15 juillet 1925, p. 439 (Emile Magne). — *Compte rendu de l'Aca-*

démie des Sciences morales et politiques, t. 86 (1926), p. 296 (Rébelliau). — *Modern Language Notes,* nov. 1926, p. 424 (A. Schinz).

Faure, *Rousseau en Dauphiné* (suite) : *Revue de synthèse historique,* t. XXXIX (1925), p. 148 (Georges Ascoli).

François, *Jean-Jacques et Leurs Excellences* (suite) : *Revue historique vaudoise,* janv. 1925 (Eug. Ritter). — *Amerikanische Schweizer Zeitung,* New-York, 29 janv., reproduit l'article signé P. G. paru le 15 nov. dans la *Gazette de Lausanne.* — *Mercure de France,* 1er avril (René de Weck). — *Bibliothèque universelle et Revue de Genève,* octobre, p. 1800 (R[obert de] T[raz]). — *Nouvelle Revue Suisse,* mars 1926, p. 304 (Fritz Ernst). — *Revue d'Histoire littéraire de la France,* janv.-mars, p. 122 (Daniel Mornet). — *Modern Language Notes,* novembre, p. 428 (A. Schinz).

Gilliard, *Rousseau et Vinet* (suite) : *Der Bund,* 7 fév. 1925 (Walter Sandoz). — *Mercure de France,* 1er avril, p. 252 (R. de Weck).

Hubert, *Sciences sociales dans l'Encyclopédie : Revue de synthèse historique,* t. XXXIX (1925), p. 113-125 (Raymond Lenoir), p. 152 (Georges Ascoli). — *Revue internationale de l'Enseignement,* t. 45 (1925), p. 58 (Emile Bréhier).

Maritain, *Les Trois Réformateurs : Nouvelles littéraires,* 27 juin 1925 (Pierre Lasserre). — *Modern Language Notes,* nov. 1926, p. 435 (A. Schinz).

Proal, *Psychologie de Rousseau* (suite) : *Revue internationale de l'enseignement,* t. 45 (1925), p. 59 (Emile Bréhier).

Rousseau, *Correspondance générale,* éd. Dufour (suite) : Tome Ier : *New-York Times Book Review,* 11 janv. 1925 (A. Schinz). — Tomes Ier et IIe : *Revue de synthèse historique,* t. 39 (1925), p. 147 (Georges Ascoli). — *Revue universelle,* 1er janv. 1925, p. 126 (Henri Rambaud). — *L'Ere nouvelle,* 5 janv. (Henry Spont). — *Courrier de Genève,* 11 janv. (F[rançois] C[arry]). — *Le Temps,* 15 janv. (Paul Souday). — *The Times Literary Supplement,* 29 janv. — *La Stampa,* 4 mars (Zino Zini). — *L'Echo,* Lausanne, 12 avril. — Tome 3e : *Journal de Genève,* 19 mai 1925. — *Journal des Débats,* éd. hebd., 22 mai,

p. 867 (G. C.). — *Le Figaro,* 13 juin. — *Der Bund,* 24 juin (Walter Sandoz). — *Gazette de Lausanne,* 5 juillet (V[irgile] R[ossel]). — *Mercure de France,* 15 juillet, p. 438 (Emile Magne). — *Tribune de Genève,* 23 juillet (Marcel Rouff). — *Indépendance belge,* 26 juillet (Georges Rency). — *Suisse libérale,* 7 août (Alfred Lombard). — *Patrie suisse,* 12 août (Jules Cougnard). — *Bibliothèque universelle et Revue de Genève,* novembre 1926 (P[aul] C[haponnière]).

Tome 2e : *Tribune de Genève,* 1er janv. (Marcel Rouff). — *Rassegna di Cultura,* Milan, 15 janv. (L. R.). — *Bibliothèque universelle et Revue de Genève,* février, p. 255 (Paul Chaponnière). — *Frankfurter Zeitung,* 2 fév. (H. N.). — *Journal de Genève,* 9 mars (Paul Seippel). — *Etudes,* 5 avril, p. 117 (Louis de Mondadon). — *Progrès civique,* Paris, 20 mai. — *Revue critique d'histoire et de littérature,* 1er avril, p. 123 (L. Roustan) et 1er juillet, p. 245 (H. Buffenoir). — Tomes 1er, 2e et 3e : *Grande Revue,* juin 1925, p. 676. — *Nouvelle Revue française,* 1er nov. p. 616 (Jean Prévost). — *Revue de Paris,* 1er déc., p. 710-720 (Marcel Thiébaut). — *La Suisse,* 16 juin 1926 (Albert Rheinwald). — Tomes 2e et 3e : *Neue Zürcher Zeitung,* 20 sept. 1925 (Ant. Guilland). — Tomes 1er, 2e, 3e et 4e : *Modern Language Notes,* nov. 1926, p. 426 (A. Schinz). — Tomes 3e et 4e : *Etudes,* 20 juin 1926 (Louis de Mondadon). — *Le Progrès civique,* 27 nov.

Tome 4e : *Journal des Débats,* 29 nov. 1925 (P.-P. Plan). — *The Times Literary Supplement,* 31 déc., p. 906. — *Journal de Genève,* 1er déc.; 23 déc. — *Gazette de Lausanne,* 17 janvier 1926 (V. R.). — *Bibliothèque universelle et Revue de Genève,* janv., p. 126 (Paul Chaponnière). — *Patrie Suisse,* 10 mars, p. 53 (Jules Cougnard). — *Mercure de France,* 15 mars, p. 662 (Emile Magne). — Tomes 1er, 2e, 3e, 4e et 5e : *Journal des Débats,* éd. hebd., 17 sept. 1926, p. 479 (Jean Bourdeau). — *Ibid.,* 12 nov., p. 807 (André Bellessort). — Tomes 4e et 5e : *Giornale d'Italia,* 2 déc. (Carlo Segre). — Tome 5e : *Le Temps,* 6 juillet 1926. — *Gazette de Lausanne,* 25 juillet (V. R.). — *Mercure de France,* 15 août, p. 148 (Emile Magne). — *Tribune de Genève,* 16 août (Marcel Rouff). — *Patrie Suisse,* 25 août, p. 201 (Jules Cougnard).

Rousseau, *La Nouvelle Héloïse,* éd. Mornet, tome 1er : *Le Temps,* 4 août 1925 (Emile Henriot). — *The Sunday Times,* 30 août (Edmund Gosse). — *Journal de Genève,* 8 sept. (Albert Thibaudet). — *Gazette de Lausanne,* 20 sept. (P[ierre] K[ohler]). — *Progrès civique,* 26 déc. — Tomes 1er, 2e, 3e et 4e : *Mercure de France,* 15 août 1926, p. 145 (Emile Magne). — *Modern Language Notes,* nov. 1926, p. 431 (A. Schinz). — *Larousse mensuel,* nov. 1926, p. 277 (Roger Tisserand).

Schinz, *La collection J.-J. Rousseau de la Bibliothèque de J. Pierpont-Morgan : Le Temps,* 27 oct. 1925 (Emile Henriot). — *Gazette de Lausanne,* 11 avril 1926 (A. Lombard).

Varvello, *G.-G. Rousseau e il suo Emilio : Corriere d'Italia,* 24 mars 1926 (Roberto Puccini).

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité

Séance du 17 avril 1925. — Discussion des affaires courantes ; rapport du président sur un pseudo-portrait de Thérèse Levasseur.

Séance du 17 juin 1925. — L'enquête du président a identifié ce portrait : c'est une copie de *Mädeli,* toile de Lugardon. Le trésorier expose qu'une diminution de la cotisation annuelle serait possible. Echange de vues au sujet de l'Assemblée générale.

Assemblée générale du 18 juin 1925

Le rapport présidentiel rappelle combien vivantes sont nos attaches à l'étranger et à quel point le citoyen de Genève sollicite la pensée contemporaine. Sur la proposition du trésorier, la cotisation annuelle est ramenée de 15 à 12 fr. En remplacement de M. René Cramer — auquel vont les remerciements de la Société —, M. Alexandre Chauvet est élu vérificateur des comptes. Les trois rapports de gestion — du président, du trésorier, des vérificateurs — sont adoptés. L'élection du comité pour les années 1925-26 fait sortir les noms de MM. Bernard Bouvier, Maurice Boy de la Tour, Paul Chaponnière, Louis-J. Courtois, Charles Gautier, Charles Gos, Gerhard Gran, Adrien Lachenal, Lucien Pinvert, Marcel Raisin, Eugène Ritter.

M. M. Boy de la Tour, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel, fait une charmante causerie sur *Rousseau et ses amis en pays neuchâtelois.*

Séance du 29 juin 1925. — Le bureau du nouveau comité est constitué comme suit : Président : M. Bernard Bouvier ; vice-président : M. Eugène Ritter ; Trésorier : M. Charles Gautier ; Secrétaire : M. Louis-J. Courtois ; Secrétaire-adjoint : M. Charles Gos. Rapport sur l'inventaire du Musée J. J. Rousseau et spécialement sur les documents qui n'y figurent qu'à titre de dépôt.

Séance du 15 janvier 1926. — Le comité accepte avec reconnaissance un don de 200 fr. fait par M. Albert Richard en souvenir de son père, M. Eugène Richard, membre fondateur. Les matériaux recueillis pour paraître au tome XVI des *Annales* seront publiés au tome XVII afin de faire place au mémoire présenté par notre vice-président, M. Eugène Ritter : il s'agit de la seconde édition de son ouvrage, actuellement épuisé, sur *La Famille et la jeunesse de J. J. Rousseau.*

Séance du 26 mai 1926. — Discussion du projet de contrat avec notre éditeur, M. John Jullien, successeur, dès le 1er janvier, de son frère Alexandre. Préparation de l'assemblée générale.

Assemblée générale du 17 juin 1926

Le rapport présidentiel énumère les publications et conférences qui témoignent de l'activité considérable des amis comme des adversaires de Rousseau dans le champ de nos études. Présentation du beau portrait « présumé » du philosophe légué à notre société par M. Ernest Favre (voir *Annales,* t. XVI, p. 347, et ci-dessus, p. 197).

En remplacement de notre collègue G. Gran, décédé, l'assemblée appelle au comité M. Karel Rudolf Gallas, professeur à l'université d'Amsterdam.

Mlle Pauline Long prononce une conférence érudite et littéraire sur le *Musicien des Consolations des misères de ma vie ;* puis elle accompagne au piano une aimable artiste, Mlle R. de Lucy-Fossarieu, qui, d'une voix chaude, avec talent et esprit, chante plusieurs romances et motets empruntés au *Recueil* de Jean-Jacques.

Séance du 6 octobre 1926. — Examen de diverses acquisitions proposées au Musée J. J. Rousseau et du contrat à passer avec l'éditeur Jullien.

Nous avons à déplorer le décès des membres suivants de notre association :

Hippolyte AUBERT, ancien directeur de la Bibliothèque publique de Genève qui favorisa la fondation de notre Société ;

Charles BASTARD, industriel à Genève ;

Mme Bernard BOUVIER, dont l'action discrète s'exerça constamment pour le bien de notre Société, qui était née dans son salon ;

Frantisek DRTINA, professeur à l'Université tchèque de Prague, rousseauiste averti ;

W. DUSCHINSKY, professeur à Vienne ;

Paul FOUQUET, professeur à Paris ;

le marquis Fernand DE GIRARDIN, à Paris (voir ci-dessous) ;

Gerhard GRAN, professeur à Oslo (voir ci-dessous) ;

Ferdinand HELD, directeur du Conservatoire de musique, et bibliophile à Genève ;

Alexandre JULLIEN, à Genève, éditeur lettré des *Annales J. J. Rousseau,* informateur précieux, comme en témoignent des centaines de fiches bibliographiques de nos *Archives,* véritable collaborateur du Comité par sa science et son obligeance ;

Emmanuel DE MONTET, banquier à Neuchâtel ;

Matteo PANTALEONI, professeur à l'Université de Rome ;

Mme Raoul PICTET, à Berlin ;

Lucien PINVERT, à Paris (voir ci-dessous) ;

Eugène RICHARD, à Genève, ancien président du Conseil des Etats, à Berne, le type du magistrat lettré qui, au milieu du tracas des affaires publiques se ménage une heure de méditation ; l'homme d'Etat libéral pour lequel les idées fécondes de Rousseau sont une réalité quotidienne ;

Paul SEIPPEL, professeur au Polytechnicum de Zurich, qui a enrichi le tome VIII des *Annales* d'une fort judicieuse étude sur la *Personnalité religieuse de Rousseau.*

FERNAND DE GIRARDIN

La Société Jean-Jacques Rousseau doit un hommage de reconnaissance à la mémoire du marquis Fernand-Jacques de Girardin, décédé le 19 février 1924, à l'âge de soixante-sept ans.

Dernier représentant d'une famille particulièrement chère aux rousseauistes, il fit honneur à cette tradition de piété des Girardin pour la personne de Jean-Jacques, à qui Ermenonville avait offert, pour ses derniers jours, une retraite généreuse et pittoresque. Le fameux tombeau de l'Ile des Peupliers était l'œuvre du marquis René.

Depuis lors, les Girardin s'étaient appliqués à réunir aux quelques reliques conservées à Ermenonville, une collection de portraits de Rousseau, de bustes, de gravures, d'estampes relatives à son œuvre, de souvenirs humbles et expressifs. Tout n'y était pas d'égale valeur, mais tout y témoignait, à la fois de l'extraordinaire popularité de Jean-Jacques — dont on a compté jusqu'à 6.000 portraits — et de l'attachement des Girardin à sa mémoire. Le marquis Fernand, arrière-petit-fils de son ami, consacra beaucoup de temps et d'argent à enrichir cette collection, puis à l'inventorier. Il devint un spécialiste éminent de l'iconographie rousseauiste, et il en dressa deux monuments, recueils précieux que nos *Annales* ont analysés en leur temps : *Iconographie de Jean-Jacques Rousseau.* Portraits, scènes, habitations, souvenirs, par le comte de Girardin, gr. in-8°, 344 pages, Paris, Ch. Eggimann, 1908, et *Iconographie des œuvres de Jean-Jacques Rousseau,* par le comte de Girardin, gr. in-8°, 263 p., Paris, Ch. Eggimann, 1910. Cette « suite » est dédiée à l'Université de Genève, qui avait, dans l'intervalle, conféré à son auteur le doctorat ès lettres, *honoris causa.*

Sous le pseudonyme de comte de Frijegac, le bibliographe s'était mué en moraliste dans deux recueils de *Pensées et Réflexions mondaines d'un naïf.* Paris, 1900, et *Pensées. Réflexions et Remarques d'un vieil homme,* Paris, 1917. Puis il était revenu à ses recherches de prédilection en vue d'une *Bibliographie iconographique de La Fontaine.*

Selon le vœu du marquis Fernand, la collection de sa famille ne fut point dispersée après sa mort. Installée aujourd'hui, sous la garde de l'Institut de France, dans le charmant musée de Chaalis, elle assure cette durable association du nom des Girardin à celui de Rousseau des dernières années, par où est justement consacrée une si attentive, si désintéressée et si fidèle amitié. [B. B.].

GERHARD GRAN

Le rousseauiste norvégien Gerhard von der Lippe Gran, professeur de littérature scandinave à l'Université d'Oslo, depuis 1899, est mort le 8 avril 1925, après avoir été, pendant quatre années, l'un des membres du Comité de la Société Jean-Jacques Rousseau. Né à Bergen, le 9 décembre 1856, d'une famille autochtone de grands marchands, estimée depuis de nombreuses générations, Gran y professa vingt ans au Lycée, et, lorsqu'il eut quitté sa ville natale pour la capitale, il y conserva sa popularité : pédagogue idéal et causeur spirituel, type achevé d'enfant de cette curieuse cité de négoce, où les tendances lyriques et sentimentales se dérobent à demi sous un sourire malicieux, sous un langage primesautier.

En 1890, il fonda la revue *Samtiden,* qu'il a dirigée jusqu'à la dernière heure, tribune libéralement ouverte à toutes les opinions politiques, sociales, économiques, littéraires et artistiques, et qui demeure la première revue norvégienne. Par sa collaboration aux *Samtiden,* Gran s'acquit le renom d'un essayiste élégant, d'un critique judicieux, mais, à quarante ans, il n'avait rien publié qui eût un caractère scientifique ; aussi, quand la chaire universitaire de littérature scandinave devint vacante, ne posa-t-il sa candidature que sur les insistances de ses amis de la Faculté des lettres. Ceux qui ne le connaissaient pas auparavant, l'accueillirent avec scepticisme : en peu de temps, il avait complètement retourné l'opinion. Son charme personnel était irrésistible ; d'emblée, les étudiants l'aimaient ; ses conférences furent bientôt suivies par un grand public qu'attiraient son éloquence naturelle et gracieuse, son humour et son bon sens cri-

tique. Dans les milieux scientifiques, la victoire fut plus lente à venir, mais ses deux volumes sur Rousseau (1910-1911) la rendirent définitive : dès lors, il fut reconnu comme l'un des plus distingués parmi les universitaires norvégiens.

Nommé professeur à Oslo, Gran se proposa d'écrire une biographie étendue de Henrik Wergeland, poète lyrique, fécond et impulsif, le plus riche génie de notre littérature, mort en 1845 à l'âge de trente-sept ans. Mais, en étudiant la genèse intellectuelle et sentimentale de son auteur, il découvrait sans cesse des questions connexes et, afin de connaître les sources de Wergeland, et du même coup, l'origine des idées du XIXe siècle, il porta son choix sur deux hommes : Rousseau et Herder.

Cette œuvre, *Rousseau, Herder, Wergeland,* ne fut pourtant jamais achevée ; il n'en existe qu'un important fragment, les deux volumes sur la jeunesse de Jean-Jacques, et sur ses premières œuvres jusqu'au *Contrat social.* Gerhard Gran, qui était avant tout un psychologue fin et pénétrant, fut saisi par l'étrange personnalité de Rousseau ; pour le comprendre mieux, il étudia l'âme genevoise et écrivit une brillante étude sur Calvin. Constamment, il trouvait de nouveaux problèmes intéressant Rousseau de près ou de loin; l'énigme si ardue du *Contrat social* le sollicitait particulièrement. Les événements d'août 1914 lui firent interrompre ce labeur. Pendant la guerre, il suivit les affaires politiques et militaires avec un intérêt inlassable et une profonde compassion pour les pays envahis et souffrants. En 1920, il visita Genève en vue de reprendre ses études rousseauistes, mais aucun livre n'est issu de ce séjour ; il n'avait plus sa vitalité d'antan.

Gerhard Gran a créé *Edda,* importante revue trimestrielle d'histoire littéraire ; il a rédigé une histoire de notre Université, fondé un grand dictionnaire biographique norvégien ; il a consacré deux excellents volumes à la vie et aux œuvres de Henrik Ibsen, et un petit ouvrage à Björnson ; en outre, il est l'auteur d'une longue série d'essais et portraits littéraires, véritable galerie des écrivains norvégiens du XIXe siècle. Peut-être dira-t-on qu'il a vraiment donné toute sa mesure dans quelques-uns de ces essais vifs, spirituels, pleins de goût et de savoir. A

certains égards pourtant, les deux volumes sur Rousseau resteront son chef-d'œuvre. Ils n'offrent nulle trouvaille merveilleuse et renferment peu de problèmes inattendus, mais c'est un livre exquis, naturel, sain et bien écrit ; Gran sut réaliser son programme : être à la fois sympathique et étranger à celui qu'il voulait caractériser ; il l'étudia du dehors et du dedans, et dans ses aperçus se discernent partout son étonnante clairvoyance, la justesse de son esprit. Admirateur de Renan, Gran garda toute sa vie une sorte de scepticisme souriant, un intérêt impartial et sans préjugé pour tout ce qui est *humanum*. Comme psychologue, il aimait ce phénomène humain qu'était Jean-Jacques, et bien que les deux petits essais — traduits en français — sur la crise intellectuelle et la conversion de Rousseau, ne puissent donner aux vrais rousseauistes qu'une vague impression de l'œuvre de Gerhard Gran, je me figure qu'on y reconnaîtra pourtant cette riche humanité qui était le fond de son talent et de sa personnalité. [Francis BULL].

LUCIEN PINVERT

M. Lucien Pinvert, docteur ès lettres et docteur en droit, est mort à Paris, le 14 octobre 1926, âgé de soixante-six ans. Depuis la fondation de notre Société, en juin 1904, il était membre de son comité. Ses collègues, dont quelques-uns étaient devenus ses amis, le regrettent profondément. Ils mesurent aujourd'hui tout ce que la Société Jean-Jacques Rousseau a dû à sa collaboration. Sans être spécialiste en études rousseauistes, sans même donner à la philosophie de Rousseau une adhésion qui n'impliquât nulle réserve, ni professer pour l'homme une admiration spontanée et ancienne, Lucien Pinvert, qui aimait Genève, portait le plus vif intérêt à l'œuvre que nous avions entreprise avec son encouragement et ses conseils. Il approuvait nos initiatives et nos méthodes. Il s'était volontiers chargé de la partie française de la Bibliographie de nos *Annales*. Versé dans la science du livre, informé de tout ce qui se publiait en France, il remplissait cette tâche bénévole avec une exactitude et une régularité exemplaires. On peut, après des années écoulées, relire avec profit ses notes et

ses notices bibliographiques. Modèles de concision et de précision, pénétrantes par l'analyse, réservées dans le jugement, élégantes dans l'expression, elles révèlent un esprit juste, une raison nette, une sensibilité surveillée, une libéralité intellectuelle que n'entravaient jamais des convictions personnelles, politiques ou religieuses.

C'est que Lucien Pinvert s'était formé de bonne heure à la bonne école de la Renaissance, comme en témoignent ses importantes études sur *Jacques Grévin* (Paris, Champion, 1899), *Lazare de Baïf* (Paris, Champion, 1900) et son édition des *Œuvres complètes de Robert Garnier* (Paris, Garnier, 2 vol., 1923). Ce styliste, grand amateur et connaisseur du latin, avait choisi Mérimée, parmi les modernes, pour réunir à son sujet une collection de notes biographiques, bibliographiques et critiques dont il tira deux volumes in-octavo, en 1908 et 1911 : *Sur Mérimée ;* un *Post-scriptum sur Mérimée* (Paris, Leclerc). Des titres si sérieux l'avaient naturellement désigné pour la présidence de la *Société des Etudes historiques,* qu'il occupa avec distinction en 1919.

Lucien Pinvert ne s'était pas fait connaître seulement comme un humaniste érudit et vraiment épris d'humanisme. Mais dans le monde de la jurisprudence, au Palais, on appréciait fort sa science et la clairvoyance de ses consultations. La Société des gens de lettres et la Société des compositeurs et éditeurs de musique l'avaient choisi pour avocat-conseil. Enfin, le journal des *Débats* le comptait parmi ses collaborateurs libres. Juriste, il plaidait rarement ; journaliste, il se tenait en dehors des polémiques. Tout en lui était sérénité, bon sens, vivacité et grâce d'esprit.

Notre ami offrait le type précieux et rare du Parisien authentique, du grand bourgeois de Paris. Il en avait l'aisance enjouée, le scepticisme aimable, la langue malicieuse et rapide, qui pouvait tout dire sans peser sur rien, et simplement. Il avait longtemps habité le boulevard St-Michel, en citadin de la rive gauche. Puis il avait transporté ses pénates sur la rive droite, dans un élégant rez-de-chaussée de l'avenue Victor-Hugo. Son hospitalité était charmante. Elle s'ornait de belles choses : une bibliothèque choisie, dont il n'ignorait rien, une belle collection de reliques et de souvenirs napoléoniens, des estampes du vieux Paris, des

tableaux de prix, deux très beaux portraits de Stendhal, dont l'un lui avait été légué par l'impératrice Eugénie. Réservé sur tout ce qui était de sa vie intime, attaché d'instinct aux meilleures traditions françaises, hôte fidèle de quelques coins des provinces de l'est, il avait cruellement souffert de la grande guerre. Ses notes et lectures : *Pendant la guerre,* ou *Les Prophètes,* brochures parues sous le pseudonyme de La Minardière, le laissent assez deviner. Mais il avait conservé sa fermeté d'âme, et son cœur était demeuré ouvert aux joies et aux peines de ses amis. Comme on aimait à prolonger son entretien, on s'attarderait volontiers à parler de lui. Mais toute insistance lui eût paru indiscrète. La mesure et la simplicité plaisaient à ce sage qui ne se piquait de rien, parce qu'il était parfaitement honnête homme. [B. B.].

D'autre part, nous avons reçu l'adhésion de M. Alexandre-L. Jullien, libraire à Genève ; de M. A. Lytton Sells, docteur ès lettres, chargé de cours à l'Université de Cambridge.

Etat des *Archives J.-J. Rousseau* au 30 juin 1927 : 2.097 numéros ; augmentation depuis le 30 juin 1926 : 55 numéros. Cette augmentation est due principalement aux dons faits par MM. Louis Aurenche, Zoltan Baranyai, Auguste Bouvier, Bernard Bouvier, Hippolyte Buffenoir, Louis-J. Courtois, Alexandre Eckhardt, Alexis François, Alfred Lombard, J.-H. Pillionnel, Albert Schinz, Paul Teissonnière ; et les éditeurs ou chefs de rédaction : Armand Colin, Emile-Paul frères, Ernest Flammarion, A. F. Formiggini (Rome), Hachette, Albert Langen (Munich), Orell Füssli, Rieder, Velhagen et Klasing, J.-J. Weber, Georg Westermann ; « Vient de Paraître » (Paris), la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, les Conférences du Foyer (Bruxelles), la Nuova Italia (Venise), R.-K. Jongenweeshuis (Tilbourg), The Boston Public Library, The Clarendon Press (Oxford), Revue des Etudes hongroises et finno-ougriennes, les Editions Spes (Lausanne), la Société d'Histoire moderne (Paris).

Les *Archives* ont été consultées de la façon suivante du 1er janvier 1926 au 30 juin 1927 : 122 présences, 115 volumes ou documents communiqués.

Depuis le 1er janvier 1926, le dépositaire de nos *Annales* est M. John Jullien, libraire à Genève, qui a succédé au regretté Alexandre Jullien, son frère ; le Comité est heureux de pouvoir compter sur les services et l'expérience de la maison qui fut associée à son activité dès la fondation de notre Société.

— Autographes ; documents manuscrits ; éditions :

Le Catalogue G. Lemallier (*Le Correspondant*), n° 364, janvier 1925, offrait, sous le n° 2268, une lettre autographe de trois grandes pages in-folio, signée de Jean-Tuberville Needham, datée de Genève, 3 déc. 1765, et adressée à M. de Sabatié, ministre de S. M. T. Chr. à Turin ; il y parle de ses réponses à Voltaire et à Rousseau qu'il espère « forcer à poser les armes » ; il envoie sa dernière épigramme contre Rousseau, et celle — en anglais — contre Voltaire. Prix : 600 francs français.

MM. Maggs, catalogue n° 459, printemps 1925, ont offert au prix de L. st. 1. 10.0, sous le n° 601, une lettre autographe de Rousseau à De Luc, 1754, 1 p. in-8° [publiée dans la *Corr. gén.*, éd. Dufour, t. II, n° 176].

Le libraire Rudolf Geering (*Basler Bücherfreund,* mars 1925, n° 853), a offert, au prix de Fr. 50, une note autographe de Rousseau. Acquis par la Bibliothèque publique de Genève, ce document a été publié dans la *Semaine littéraire,* Genève, 30 mai 1925 ; cf. ci-dessus, p. 303.

Le libraire londonien James Tregaskis a mis en vente les documents suivant concernant Rousseau (*Caxton Head Catalogue,* n° 901, mars-avril 1925) : N° 407 *a* : Lettre autographe en anglais de Hume à l'abbé Le Blanc, Lisle Street, 12 août 1766, relative à la querelle (publiée dans Burton's *Hume,* II, 347) ;

au prix de L. st. 10. — N° 407 *b*, lettre autographe en anglais de Hume [à Suard], Edinburgh, 5 nov. 1766 ; accuse réception de la traduction d'un de ses ouvrages [*l'Exposé succinct*] ; (fragments dans Burton's *Hume*, II, 357) ; au prix de L. st. 15. — N° 629 : lettre autographe de Allan Ramsay à Richard Davenport, Londres, 8 juillet 1767 [publiée par Buffenoir, *Portraits de J.-J. Rousseau*, I, 152] ; au prix de L. st. 3. 10. 0 — N° 655 : lettre autographe de J.-J. Rousseau à Guy, adresse et signature, 3 p. in-4°, Strasbourg, 4 sept. [lire : novembre] 1765 (n° 726 de Hachette) ; au prix de L. st. 40. — N° 656 : Lettre autographe signée de Rousseau à la comtesse de Boufflers, cachet à la lyre, cire rouge, 3 p. in-4°, Wootton, 5 avril 1766 (publiée dans *Private Corr. of Hume*, p. 153 ; Hachette, n° 772) ; au prix de L. st. 45.

Le 6 avril 1925, MM. Sotheby et Wilkinson ont offert aux enchères une lettre autographe signée de Rousseau, adressée à Richard Davenport, datée : De France, le 1er août 1767, 2 p. 1/4 in-4°. Acquise par la Bibliothèque publique de Genève, elle a été publiée dans la *Semaine littéraire*, Genève, 30 mai 1925, cf. ci-dessus, p. 303.

Les catalogue n° XXII du libraire V.-A. Heck, de Vienne, a offert, en septembre 1925, sous le n° 173, une lettre inédite de Rousseau, signée, datée : Paris, 14 septembre 1745, et adressée à Bouchaud-Duplessis. Ces 3 pages petit in-4° ont ét acquises par la Bibliothèque de Genève au prix de fr. suisses : 650. — M. P.-P. Plan a publié cette lettre dans les *Débats* du 19 octobre 1925 et dans la *Corr. gén.*, t. V, n° 718.

Le document signalé dans les *Annales*, t. XIII, p. 273, a été publié *in extenso* dans le *Handbook of Facsimiles of Famous Personages*, compiled by Ch. Geigy, Basle (R. Geering), 1925, in-4°, p. 146 : « J'ai receu de Mme la veuve Duchesne la somme de trois cents livres pour l'année échue le prémier de celle-ci de la rente viagère de pareille somme que j'ai sur elle. A Paris, le huit Janvier mille sept cents soixante et dix huit. J. J. Rousseau ».

En janvier 1926, le libraire Paul Gottschalk, à Berlin, a mis en vente pour le prix de 900 marks un « Recueil d'Ariettes

avec accompagnement de guitare, morceaux de musique autographes copiées par J.-J. Rousseau et signée *J.-J. R. cop.*, 23 p. in-fol. »

En mars 1926, le libraire J. Tregaskis (*Caxton Head Catalogue,* n° 918) a offert deux pièces de Hume (n[os] 182, 183) et deux de Rousseau (n[os] 197, 198) déjà présentées dans le catalogue n° 901 (sous les n[os] 407 *b,* 407 *a,* 655, 656) ; en outre, sous le n° 184, une lettre autographe signée, 1 p. in-4°, de Hume à Davenport, datée London, 17 of Oct. 1767 ; prix L. st. 6. 5. 0 ; enfin, sous le n° 199, pour 4 livres, un volume veau doré : *A Treatise on the social Compact,* etc. soit la première traduction anglaise du *Contrat social* ; cf. Dufour, *Recherches bibliographiques,* n° 181.

Le sort des pièces 182, 183, 184, 197 et 198 de ce catalogue nous est connu par la note suivante de M. Albert Schinz qui constitute un complément à sa propre publication dont il a été rendu compte ci-dessus, p. 247.

« *Nouvelles acquisitions rousseauistes dans la Collection J.-J. Rousseau de la Bibliothèque J.-P. Morgan, à New-York.* Ces acquisitions consistent en deux lettres autographes de Rousseau, et trois lettres relatives à Rousseau. Elles ont été achetées en juillet 1926.

I. — *Lettres de Rousseau*

1) Lettre datée du 4 novembre 1765, Strasbourg.

Trois pages assez serrées, pleines, sur papier blanc très fatigué ; 23 1/2 cm. sur 18. La lettre était offerte pour la vente en mars 1926 par le libraire Tregaskis (*Caxton Head Catalogue,* n° 918), sous le numéro 197 [1]. Elle est maintenant insérée dans l'album de la collection Morgan décrit dans l'étude Schinz, pages 4-6. C'est la lettre publiée dans Hachette, tome XI, pp. 290-292. Le destinataire est Guy ; voici l'adresse (4[e] page) : A Monsieur | Monsieur Guy | chez Made la veuve

1. Elle est donnée là comme du 4 septembre, mais c'est une erreur : Rousseau était à cette date encore en Suisse. Du reste la date est très clairement écrite.

Duchesne | rue St Jaques [*sic*] | A Paris. | Sous *A Monsieur,* il y a le timbre imprimé : *Strasbourg* dont les quatre dernières lettres sont couvertes par un gros W à l'encre. Et voici les premiers mots :

> Les nouveaux malheurs qui me sont arrivés, Monsieur, depuis vos derniéres lettres et qui m'ont amené ici m'ont empêché de vous écrire plustot sur vos derniéres propositions...

La copie de l'édition Hachette est fidèle, sauf qu'on a régularisé la ponctuation, l'emploi des accents et celui des majuscules ; il n'y a que trois légères inexactitudes : nous lisons : « Logé chez M. *Kamm* (et non *König*) à la fleur ». « Je vous salue, Monsieur, *de tout mon cœur* » (et non Etc.). Et tout à la fin ; « *Eh* plut à Dieu ! (non *Et* plut à Dieu !).

2) Lettre datée du 5 avril, Wooton.

Trois pages, sur papier bleu léger, 15 1/2 cm. sur 20,3 ; petit cachet de cire rouge avec lyre. La lettre était offerte pour la vente dans le même catalogue que la précédente, comme numéro 198. Elle a été insérée également dans l'album mentionné ci-dessus. C'est la lettre publiée dans *Private Correspondence of David Hume with Several Distinguished Persons between the years 1761 and 1776*. London, 1820, pages 153-156 ; aussi édition des *Œuvres,* Hachette, XI, pp. 325-327.

La destinataire est la Comtesse de Boufflers. Voici les premiers mots :

> Vous avez assurément, Madame, et vous aurez toute ma vie le droit de me demander compte de moi...

II. — *Lettres relatives à Rousseau*

1) Lettre de Hume, datée du 12 août 1766, Lisle Street, Leicester Fields.

Elle est sur papier blanc, 32 1/2 cm. sur 18 1/2. Offerte en vente dans le même catalogue que les précédentes (numéro 183) ; elle est aujourd'hui déposée à la Bibliothèque Morgan, avec les documents sur Hume. C'est la lettre reproduite dans Bur-

ton, *Life and Letters of Hume,* II, p. 347. Le destinataire n'est pas Suard, comme l'indique le catalogue de Caxton Head, mais l'abbé Leblanc (cf. Burton, *Life,* II, 347). Voici les premiers mots :

> I have the Freedom to send to you in two Paquets by this Post (ces trois mots en surcharge), the whole Train (?) of my Correspondence with Rousseau, connected by a short Narrative I hope you will have the Leisure to peruse it. The Story is incredible...

1*a*) Il y a une traduction (« Traduction littérale ») attachée à cette lettre, mais qui est évidemment récente, c'est-à-dire pas d'un contemporain.

2) Lettre de Hume à Suard (qui a traduit le *Résumé succinct,* cf. Burton, II, p. 357) datée du 5 novembre 1766.

Papier blanc, 23 1/2 cm. sur 18 1/2. C'était le numéro 182 du même catalogue Caxton Head, aujourd'hui déposé avec les documents Hume chez Morgan. Il avait été publié dans Burton, II, p. 357. Voici les premiers mots :

> I cannot sufficiently express, My dear Sir, all the Acknowlegement (*sic*) which I owe you for the Pains you have taken in translating a Work which so little merited your Attention or the Attention of the public...

3) Lettre de Hume, datée du 17 octobre 1767.

On a mis au crayon, au bas de la page, « To Mr. Davenport ». Elle est sur papier blanc, 23 1/2 cm. sur 18,3. C'était le numéro 184 du catalogue Caxton Head, de mars 1926. Ce billet est probablement inédit. Nous en abandonnons la publication et la discussion des deux problèmes qu'il soulève, à Miss Margaret Peoples qui étudie toute cette correspondance et dont la savante étude ne tardera pas à paraître. En voici les premiers mots :

> I doubt not but you are desirous of hearing Accounts of your wild Philosopher... »

[Albert SCHINZ].

Le 25 mars 1926, MM. Sotheby et Cie ont offert aux enchères un lot important, n° 223, comprenant entre autres cinq documents autographes signés de Rousseau reliés en un volume folio, oblong, veau : 1. Copie d'une *Sonata a due violini e basso,* 3 p. folio, signée *C. 76, J.-J. R. cop.* — 2. Lettre, 3 p. in-4°, Lyon, 1er mai 1740, à Mme de Warens [Hachette, n° 22]. — 3. Lettre, 3 p., in-4°, Montmorency, 19 oct. 1761, à Duchesne [Hachette, n° 281]. — 4. Lettre, 2 p. in-4°, Montmorency, 9 avril 1762, à Duchesne [*Annales J. J. R.,* t. IX, p. 82, n° 19]. — 5. Lettre, 1 p. in-4°, Paris, 21 sept. 1770, à l'abbé Germanes, vicaire-général de Rennes [inédite]. — 6. Lettre, 1 p., in-8°, signée de Mme d'Epinay, Paris, 19 sept. 1776. — 7. Lettre, 3 p., in-4°, signée de Mme de Warens, 10 mars 1760, à un banquier. — 8. Lettre, 3 p., in-4°, signée de la marquise de Créqui, Paris, 7 août 1783, à Michel Servan sur son amitié de 30 ans avec Rousseau. Vendu L. st. 75.

Le 30 novembre 1926, M. Victor Lemasle (*Catalogue de la collection du comte de Reiset*) a mis en vente, lot n° 158, une copie autographe de Rousseau : *Second air sur la romance de M. de La Borde,* avec paroles ; 1 p. 1/2 in-4° oblong.

A Noël 1926, MM. Maggs (Catalogue n° 486, lot n° 2380) ont offert une lettre autographe signée de Rousseau à M. de Saint-Germain, Paris, 7 janvier 1772, 1 p. 1/2 in-4°. La brève citation du catalogue permet de remplacer par le nom du marquis *du Chatellard* le blanc qui figure dans Hachette, n° 1117. Prix : L. st. 18.18.0.

Les 6 et 7 déc. 1926, MM. Henrici et Liepmannsohn, à Berlin, ont mis aux enchères, parmi d'autres autographes de la collection musicale de Wilhelm Heyer, les pièces suivantes autographes de Rousseau ; n° 447 : copie pour basson d'une ariette et d'un duo *Dans nos bois,* opéra-comique, avec observations pour l'exécution du morceau. 1 p. grand format. (Au verso, une autre main a écrit quelques lignes, projet d'un motet *O salutaris hostia*). Provient de la collection Chérubin, n° 111 *bis.* Mise à prix : 120 Reichsmark ; n° 448 : « *Copie de Musique pour S. A. S. Monseigneur le prince de Conti par J.-J. Rousseau* », 2 p. 1/4 in-4°. Relevé des titres et du prix des

copies de 44 ariettes et duos italiens. Mise à prix : 125 Reichsmark.

Au catalogue Paul Cornuau, n° 158, Paris, nov. 1925, le lot 13.510 : J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes. Correspondance.* Paris, Dupont, 1824, 5 vol. in-8°, demi-veau bleu, dos orné, tr. marbr., reliure de l'époque ; il s'agit des tomes XVIII à XXII de l'exemplaire des *Œuvres* ayant appartenu à Louis-Philippe, alors duc d'Orléans ; les volumes portent ses armes et son chiffre couronné au bas du dos des reliures et le cachet de la Bibliothèque du Palais Royal sur les titres. Prix : 300 fr.

Le 30 mars 1926, MM. Sotheby et Cie, ont offert aux enchères les trois lots suivants : n° 323, Rousseau, *Lettre à d'Alembert,* Amsterdam, MM. Rey, 1758 ; première édition, couverture papier de l'éditeur, non coupé, en un étui de veau ; — n° 324, Rousseau, *Les Confessions,* suivies des *Rêveries du Promeneur solitaire,* Genève, 1782, 2 vol. non coupés, couverture papier de l'éditeur, pagination continue ; — n° 325, (La Popelinière), *Daïra, Histoire orientale,* Paris, C.-F. Simon, 1760. Exemplaire en veau dans un étui, et muni de la signature autographe de Rousseau, avec cette note de sa main sur la page de garde : « Il n'a été tiré que 27 exemplaires de cet ouvrage. » La lettre d'envoi, de l'auteur, autographe, signée, 1 p. in-4°, 7 fév. 1761, est annexée au volume.

La bibliothèque de feu M. Hector de Backer renfermait plusieurs éditions originales de Rousseau qui ont été mises aux enchères le 6 mai 1926 par le libraire L. Giraud-Badin, à Paris ; cf. le catalogue, 1re partie (suite), lots nos 1190 à 1195. Le n° 1190, constitué par le fameux recueil factice de Rousseau, a été décrit en détail par Dufour, *Recherches bibliographiques,* t. II, p. 87-88, et s'est vendu 7.300 fr. français. Les nos suivants sont la *Nouvelle Héloïse,* l'*Emile, Pygmalion* (cf. Dufour, *op. cit.,* nos 87, 99, 187, 269), et les *Œuvres choisies,* à Londres, s. d. [1783], en 15 vol. pet. in-8° (cf. Dufour, *op. cit.,* t. II, p. 33), veau écaille, dent., dos orné à la grotesque, tr. bleues jasp., rel. anc. Premier tirage des figures de Marillier, auquel on a ajouté : 1° la suite complète du portrait et des 26 figures en épreuves avant la lettre (plus courtes) ; 2° deux figures avant le

cadre (*Nouv. Hél.*, t. Ier), dont une à toutes marges ; 3° l'eau-forte pure pour 3 figures du même ouvrage, dont une à toutes marges ; 4° une figure de Fortier à l'état d'eau-forte pure, pour le *Discours sur l'Inégalité,* t. II. — Le n° 1196, Barruel-Beauvert, *Vie de J.-J. Rousseau,* renferme, ajouté, le portrait de Rousseau dessiné par Le Mire, d'après Houdon, et gravé par Delvaux. Rel. anc. — Le n° 1197, [Mme de Staël], *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau.* Deuxième édition, s. l., 1789, est l'exemplaire ayant appartenu à Monmerqué, lequel y a joint : une lettre autographe de Mme de Staël à Mme de Vassy, 2 lettres de M. Velsner relatives aux papiers de Mme de Staël, une lettre de la comtesse de Bohn, née de Girardin, dans laquelle il est question de l'herbier de Jean-Jacques.

Le Bouquiniste genevois, n° 42 [nov. 1926], lib. John Jullien, annonce au prix de fr. suisses : 7,50, sous le n° 32.955 : *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont.* A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1763. Arrest du Parlement. Mandement, 36 pp. J.-J. R. à C. de B., 134 p., chiff., 1 non chiff. in-12, br., faux-titre : *Œuvres de J. J. R., citoyen de Genève,* tome troisième, seconde partie. Edition semblable à celle citée par Dufour, *Recherches bibliographiques,* n° 215, dont elle diffère par le titre et par la présence de l'*Arrest* et du *Mandement.*

— Iconographie, Musées :

Les 9 et 10 octobre 1925 ont été vendues à Genève les collections historiques et iconographiques de Charles Bastard (catalogue n° 36 de C.-A. Mincieux et W.-S. Kundig). Lot n° 139 : Gaudy-Le Fort, un vol. in-4°, contenant 12 manuscrits, parmi lesquels *Ernestine,* nouvelle neuchâteloise, 1827, dont la scène se passe à Gléresse, avec titre illustré d'un dessin original figurant la demeure du receveur à l'île Saint-Pierre (reproduite pl. IV du catalogue). — Lot n° 157 : *Registre du Club des Amis de J.-J. Rousseau* [période révolutionnaire à Genève, 1792] ; ms. original de 75 ff. in-4°. — Lot n° 170 : Huber, *Le Cercle des Amis de Jean-Jacques.* Genève, 1797. 13 reproductions photographiques d'aquarelles de Huber, pet. in-4° ; [à la fin] : *Tableau des membres de la Société* (tiré à 10 exemplaires). Ces deux lots ont été acquis par la Bibliothèque de Genève.

Un collectionneur genevois, M. Charles Roch, a mis en vente dès septembre 1925, une importante série de bibelots et documents iconographiques concernant ou représentant Rousseau, dont 38 sont inconnues à l'ouvrage de Girardin ; à signaler la maquette d'un monument à Jean-Jacques due à Jean Franceschi-Delonne, général de l'Empire (cf. ci-dessus, p. 306) ; une statuette d'ivoire ; un buste en fonte destiné à servir de cachet ; un buste de bronze rivé à une plaque de marbre, constituant un presse-papier (cf. *Tribune de Genève,* 13 sept. 1925, article illustré).

Le Magazine, Lausanne, 15 déc. 1925, consacre une page aux portraits de Rousseau enfant et de Mme de Warens au clavecin, avec fac-similé du titre de *Le Verger de Madame de Warens.*

Un portrait de Rousseau, de l'école française, appartenant à la collection de Mme Arman de Caillavet a été publié, en mai 1926, par *Vient de Paraître,* VI[e] année, p. 211.

Une planche du tome IV (1926), p. 5, de *Genava,* reproduit le biscuit de Niederwiller : *L'Education d'Emile,* d'après l'exemplaire du Musée de Genève.

MM. Hollstein et Puppel, *Lagerkatalog* IX, Berlin, mai 1926, offrent une série de 22 pièces intéressant Rousseau, parmi lesquelles deux portraits rares de Michel et de Mauzaisse ; les prix varient de 4 à 20 marks-or.

En 1926, l'Association des Intérêts de Genève a édité une brochure de propagande intitulée : *Genève, centre d'éducation et d'instruction,* tirée à 50.000 exemplaires, en français, en allemand, en anglais, en espagnol ; la couverture est ornée (?) d'un buste de Rousseau enfermé dans un médaillon ; au premier plan trois volumes ; dans un verre, plongent trois pervenches. Le dessinateur des services techniques d'une agence de publicité aurait pu montrer un goût plus averti et un souci plus réel de la ressemblance.

En décembre 1926, la librairie genevoise Charles Eggimann a mis en vente l'album rarissime de Sigismond Wagner : *L'Ile de Saint-Pierre,* dite l'île de Rousseau dans le Lac de Bienne. A Berne, chez G. Lory et C. Rheiner, Peintres. S. d. (vers 1800), in-4°, 56 pp. texte, titre gravé avec vignette coloriée. (Rous-

seau étendu dans sa barque). 2 cartes géograph. et 10 planches coloriées, maroquin rouge anc., grain long, dos orné de petits vases dorés, pet. dent. dor. sur plats, doublures et gardes de soie moirée bleue, tr. dor. 1.250 francs-suisses.

Acquise par l'Institut de France, la collection Girardin a été installée dans l'abbaye de Chaâlis, fin septembre 1925. (Voir l'article de M. L. Gillet, signalé ici-même, p. 282).

La Bibliothèque publique de Genève a édité une brève notice sur ses salles d'exposition ; la quatrième page est consacrée au *Musée J. J. Rousseau*, propriété de notre Société ; le texte est accompagné d'un plan de situation des vitrines. Edition française, 1924 ; édition anglaise, 1925.

— Influence, prestige, parallèles, polémique :

Rousseau et Kant, créateurs du monde moderne, sont issus de Locke (Augusto Barcia, *El humano Locke, un apostol del liberalismo. La Libertad*, Madrid, 19 septembre 1925).

Dans un article nécrologique, M. I. Benrubi rappelle que le système de vie de Rudolf Eucken « est à plusieurs égards une remarquable continuation de l'œuvre de Rousseau » ; le philosophe de Iéna s'est constamment opposé aux détracteurs de Jean-Jacques (*Journal de Genève*, 19 septembre 1926).

« Les trois grands noms qui définissent l'influence de Genève sur la littérature universelle — Rousseau, Mme de Staël, Amiel — ont eu en Suède un retentissement particulièrement profond et durable. » En Suède, la *Nouvelle Héloïse* déclancha une dévotion sentimentale qui domine impérieusement le XIXe siècle : Thorild, Almqvist, sont des répliques originales, et Strindberg, une réincarnation de Rousseau (Lucien Maury, *Amiel en Suède*. *Journal de Genève*, 8 mars 1926).

Parmi les quarante principaux écrivains de tous les temps et de toutes les littératures, M. Benjamin de Casseres nomme deux Genevois. Jean-Jacques — comme le fera Walt Whitmann — se mit cyniquement sur le pavois, devenant ainsi « le grand promoteur de l'individualisme et de l'égotisme. Il fut jusqu'au défi l'anarchiste de son propre moi ». Et son compatriote Amiel, par opposition à Renan, « est le plus malheureux des sceptiques que la culture européenne ait produits et la plus noble victime qui

ait été jamais réclamée par ce grand Moloch qu'est l'Idéal ». (*Forty Immortals.* New-York, Joseph Lawren, édit., 1926).

Les paroles de Calvin à son lit de mort : « Je n'ai rien fait qui vaille », s'opposent au préambule des *Confessions ;* cette antithèse de l'humilité chrétienne et de l'orgueil humain dévoile l'abîme qui sépare la Réformation et le monde moderne (K. Z. : *Calvin-Rousseau. Reformierte Schweizer Zeitung,* Bâle, 9 oct. 1925).

A propos de l'édition Mondolfo du *Contrat Social,* M. Tito Vezio a donné à la *Libera Stampa,* Lugano, 26 mars 1925, un article intéressant : *Rousseau e Beccaria.*

Revenant sur un sujet qui le préoccupe depuis longtemps (voir *Annales,* t. VII, p. 219), M. I. Benrubi montre comment Nietzsche continue à son insu l'œuvre critique de Rousseau, par la lutte contre les hypocrisies et les abus de son siècle. (*Nietszche en Rousseau. Nieuwe Rotterdamsche Courant,* 21 mars 1925).

Haller et Rousseau ont chanté tous deux la Nature, source inépuisable du bonheur humain (*Das Bauerntum in der Schweizer Epik,* I. *Volkszeitung,* Pfaeffikon, 1er octobre 1925 ; article reproduit dans le *Hausfreund,* Bulach, 3 octobre).

C'est assez tardivement que la plupart des grands écrivains ont produit leurs chefs-d'œuvre ; exemples : Cervantès, Reuter, Bruckner, Rousseau, Rabelais, Liliencron, Wagner, etc. (Hermann B. Nühr, *Das späte Genie. National Zeitung,* Bâle, 20 juin 1926).

M. I. Benrubi établit avec une concision vigoureuse les ressemblances et les divergences qui existent entre *Pascal et Rousseau,* assoiffés tous deux de bonheur, et, dès lors, en quête d'une méthode efficace contre le mal social et le mal individuel. (*Neue Zürcher Zeitung,* 19 juin 1925. Voir *Annales,* t. XVI, p. 352).

Réflexion judicieuse de M. André Maurois : *Journal de Jules Renard* (début) : « Les confessions littéraires sont nombreuses ; il est rare qu'elles soient exactes. Beaucoup croient dire toute la vérité qui n'en ont retenu que le meilleur. D'autres, comme Byron, Rousseau, Dostoïevski, par une sorte d'hypocrisie à rebours, en arrivent à se calomnier. Mais le *Journal* de Jules Renard est un admirable document, d'une espèce très

nouvelle, parce que Jules Renard souhaitait surtout se déformer aussi peu que possible. » (*Journal de Genève,* 25 octobre 1926).

La *Correspondance générale* a suggéré à M. Carlo Segre un article intéressant, illustré de deux portraits, celui de Jean-Jacques étant d'ailleurs méconnaissable : *Metastasio e Rousseau.* (*Il Giornale d'Italia,* 2 décembre 1926).

Aldomen, de Sénancour, est « au total un rappel de l'état d'esprit dans la seconde génération rousseauiste », selon le mot de M. Seillière (*Saint-Preux, époux de Julie. Journal des Débats,* édit. hebdomadaire, avril 1925, p. 561-563).

Il est inévitable que l'approche du centenaire du romantisme attire l'attention des critiques sur la responsabilité de Rousseau dans la préparation de ce mouvement. Alors que M. H. Bremond discerne un romantisme morbide et un romantisme tonique, M. Seillière dénonce sans se lasser un mysticisme naturiste irrationnel, exemple : Rousseau, et reconnaît un mysticisme plus rationnellement orienté, exemple : Walter Scott (*Journal des Débats,* édit. hebdomadaire, 15 février 1924, p. 268-270) ; cette théorie d'un mysticisme morbide déclanché par Jean-Jacques, « le Messie de la déesse Nature » (Seillière, *Journal des Débats,* édit. hebdomadaire, 29 février 1924, p. 346) est reprise par M. Lorenzo Giusso dans l'article qu'il consacre à l'œuvre de l'éminent moraliste français contemporain (*Il Mattino,* Naples, 4 novembre 1926).

Avec un à-propos pertinent, M. Valentino Piccoli n'hésite pas à déclarer, ou tardive, ou prématurée, la célébration du centenaire romantique ; si l'on tient à un état civil impossible à établir, parlons de 1960, deuxième anniversaire séculaire de la *Nouvelle Héloïse* (*Un centenario inesistente. Il Resto di Carlino,* 13 janvier 1926).

Rousseau a-t-il dit vrai en dénonçant l'influence néfaste de la société sur l'enfant né bon ? Le socialiste Burrhus répond affirmativement et célèbre le libérateur qui écrivit les pages sublimes de l'*Emile* (*Le Droit du Peuple.* Lausanne, 6 mars 1925).

M. Tallak Lunden expose, commente et repousse comme fâcheuse et déraisonnable, l'idée de M. Erling Winsnaes, d'exiger un an de travail manuel et même « corporel » de tous les

jeunes gens qui désirent avoir accès à l'université, — idée placée sous le patronage de Rousseau. (*Rousseau paa Opstadfeldct cller studenter paa kropsarbeide. Tidens Tegn,* Christiania, 23 juillet 1925).

La culture physique d'abord, le sport plus tard ; conseil de M. Ernest Laur qui, dans cet article, rattache à l'*Emile* la genèse de l'enseignement de la gymnastique au XIXe siècle. (*La France de l'Est,* Mulhouse, 5 janvier 1926).

M. Maurice Letellier recommande le tourisme pédestre prôné par Rousseau, et que pratiquent diverses notabilités parisiennes qui, chaque année, s'éloignent de la capitale *Sur les routes de France* (*Paris-Sport,* 18 novembre 1926).

J.-J. Rousseau, législateur de la Pologne. Les conseils qu'il donna en 1772 sont encore valables en 1926, parce que l'amour de la justice et la préoccupation du concret les inspirent, déclare M. Maxime Leroy (*Le Quotidien,* Paris, 4 août 1926).

L'Etat de Genève se débat dans les difficultés financières de l'après-guerre ; entre autres remèdes, M. E. Barrès (*La Suisse,* 9 septembre 1926), propose la création d'un Conseil de Salut public ; M. P. M. recourt à la dictature à court terme prévue par le *Contrat social,* liv. IV, ch. 6 ; et voilà derechef Jean-Jacques au service de sa patrie. (*Rousseau et la dictature ; Rousseau et le Parlementarisme. Le Mondain,* Genève, 18 et 25 septembre 1926).

Pour certains catholiques, Rousseau est décidément le contempteur de toute influence religieuse, l'ancêtre du bolchévisme, l'inspirateur néfaste du radicalisme français. (Ch. Saint-Maurice, *Rousseauisme. Le Nouvelliste Valaisan,* Saint-Maurice, 29 janvier 1925). Rousseau bolchéviste ? et que devient son sentiment de la liberté ! La vigoureuse réponse de M. H. Buffenoir au cardinal Andrieu (voir *Annales,* t. XVI, p. 353) a été reproduite par le *Peuple Genevois,* organe socialiste, 28 février 1925. Cependant témoignage est enfin rendu à la vérité par des voix non-suspectes d'indulgence : la *Croix de Paris,* sous la signature de M. José Vincent, vitupère le déisme de Jean-Jacques, mais lui reconnaît une sincérité et un sens du divin incontestables : « Malade à peu près toute sa vie, il lui arriva

d'accepter avec la plus entière, avec la plus filiale, avec la plus chrétienne soumission, les épreuves de santé qui furent son lot le plus amer. Contre Dieu, il ne s'est jamais permis les accès de rage recuite, les blasphèmes ou les sarcasmes de Voltaire. Est-il exagéré de dire qu'à plus d'une reprise, il a en quelque manière, et sans un mot d'orgueil, baisé la main du Père qui le frappait jusque dans les profondeurs de sa misérable chair ? Ceci, que je vais citer, est d'un sage et honnête homme, disons même, d'un vrai chrétien qui, du moins dans ses bonnes heures, a scruté et vraiment pas trop mal résolu dans la pratique l'atroce problème de la douleur : — J'ai pris les bains qui ne m'ont rien fait et... j'ai trouvé que la patience et la résignation étaient les seuls remèdes à mon mal, de manière que je vais recommencer de sortir et de vaquer à mes affaires, me remettant du reste à la volonté de Dieu. Je tire un favorable augure des épreuves amères qu'il Lui plaît de m'envoyer. J'ai tant mérité de châtiments que je n'ai pas le droit de me plaindre de ceux-ci, et puisqu'Il commence par la justice, j'espère qu'Il finira par la miséricorde. — Les belles lignes ! » *La religion de J.-J. Rousseau dans sa correspondance générale ;* article reproduit dans le *Courrier de Genève,* 31 mai 1926).

Le 28 janvier 1926, M. Léon Daudet parla du stupide XIXe siècle devant l'auditoire select réuni au Trocadéro par l'Association belge des grandes conférences catholiques : « La démocratie a été, d'un mot blasphématoire, nantie de ce qu'on appelait un évangile nouveau. Il n'y a pas d'évangile nouveau. Il y a les évangiles. L'évangile nouveau était genevois. Il s'appelait J.-J. Rousseau. Il était à base d'individualisme. Sa bible fut le *Contrat social.* Son premier résultat : la terreur de 1793. Les deux ennemis de la démocratie sont : la philosophie religieuse et l'armée. » (*Le Peuple,* Paris, 29 janvier 1926). La lutte continue autour de Jean-Jacques avec d'étranges ignorances et de violents partis pris.

Interviewé, M. l'abbé Ritz, directeur du *Lorrain,* répond : « N'apportons pas en Lorraine l'esprit de sectarisme qui dessèche la France... Pourquoi nous contrarier dans nos goûts et nous imposer l'éducateur Rousseau, qui était Suisse ? Ne peut-

on être Français sans aimer l'*Emile ?* » Et le rédacteur royaliste d'ajouter : « L'obédience de J.-J. Rousseau, le culte roussien de l'*Emile*, et du *Contrat social*, sont moralement imposés aux véritables républicains. » (*Une voix de Lorraine. Action française*, 17 juillet 1926).

« Si je n'étais pas sensible, serais-je républicain ? » s'est écrié M. Herriot au Congrès radical de Nice ; prétexte pour un journaliste genevois à un commentaire dont le *leit-motiv* redit le danger d'être gouverné pas un sensible : « Les trois hommes qui firent le plus de mal au genre humain (je ne parle pas des folies criminelles de la décadence romaine) eurent nom Torquemada, Jean-Jacques Rousseau et Robespierre. Tous trois étonnamment sensibles. » (*La Tribune de Genève*, 22 octobre 1925).

M. J. Ernest-Charles sait « gré à Rousseau d'avoir été l'homme qui aime la justice et veut établir son règne entre les citoyens. Acclamons encore le *Contrat Social* », pour protester contre l'anathème dont Camille Mauclair frappe cet ouvrage. (*Autour de Jean-Jacques. L'Ere nouvelle*, Paris, 20 juillet 1926).

Dans la *Nouvelle Revue Française* du 1[er] avril 1925, numéro consacré à Jacques Rivière, M. Charles Simon rappelle que dans sa conférence de Zurich (voir *Annales*, t. XVI, p. 364), le regretté écrivain opposa le vérisme de Racine et de Molière à l'emphase moralisatrice de Rousseau, et aux créations monstrueuses du romantisme (p. 704).

Pour justifier l'*Emile* et le *Contrat Social*, Rousseau eut recours à l'histoire de sa patrie genevoise : la constitution est un modèle, un progrès sur toutes les autres constitutions et, « pour une fois du moins, — le progrès n'est plus — contrairement à ses deux premiers discours — une dépravation de l'humanité ; sa justification (*autodifesa*) devient sa condamnation (*autocondamna*) », affirme M. Vincenzo Amoruso (*Un' autodifesa di Rousseau. Il Popolo d'Italia*, 28 février 1925).

On comprend le vœu et l'espoir de M. Alfred Rébelliau : *Le vrai Jean-Jacques Rousseau va-t-il enfin renaître ?* exprimés à propos de la publication de la *Correspondance générale* de Dufour-Plan et de la *Nouvelle Héloïse* de M. Mornet (*L'Horizon*, Bruxelles, 13 et 26 janvier 1926).

— Articles divers :

M. Jean Dorsenne, en feuilletant la *Correspondance générale,* narre *l'amitié amoureuse* qui unit *Mme d'Houdetot et Jean-Jacques ;* il souligne la franchise et la candeur du philosophe amoureux. (*Les Nouvelles littéraires,* 9 janvier 1926).

Sous le titre de *Rousseau et ses contemporains* (*Rousseau och hans samtida*), Mme Eva Heden fait une rapide évocation de quelques figures de la Société française d'avant la Révolution, à propos de la publication en suédois de la *Jeunesse de Mme de Montbrillant,* ouvrage dû à Mme d'Epinay, et traduit par David Sprengel ; plusieurs illustrations : Rousseau, Mme d'Epinay, Mme d'Houdetot. (*Social-Demokraten.* Stockholm, 27 septembre 1925).

A l'occasion du *Bi-Centenaire de Mme d'Epinay,* M. Adrien Legros réclame la publication des *Mémoires* authentiques. (*Les Nouvelles littéraires,* 6 mars 1926). Personne, plus que Rousseau, ne profiterait de cette restitution d'un texte abominablement truqué (voir *Annales,* t. III, p. 256-267).

Les amies de Jean-Jacques ne cessent d'intéresser le public, d'où l'article de vulgarisation sérieuse de M. Th. Rouffy : *Madame de Warens et sa manufacture de bas,* résumé des trouvailles déjà anciennes faites par A. de Montet. (*La Revue du Dimanche,* Lausanne, 3 janvier 1926). Aux mêmes amateurs d'histoire locale, M. C. R. relate une fois encore l'anecdote apocryphe (voir *Annales,* t. XV, p. 79, note 6), de Rousseau à Glérolles. (*Le vin vaudois et J.-J. Rousseau.* Article du *Conteur vaudois,* Lausanne, 25 juillet 1925, reproduit dans le *Courrier de Vevey,* 10 décembre).

De M. Alfred C. Hunter, *J.-B. A. Suard.* Un introducteur de la littérature anglaise en France. Paris, Ed. Champion, 1925, in-8°, cette remarque intéressante : « D'Holbach *rompit* ses jeudis et ses dimanches en 1766, — y a-t-il là un effet de la querelle entre Hume et Rousseau qui s'étaient rencontrés chez lui ? — c'est-à-dire qu'il restreignit désormais son hospitalité au cercle des amis éprouvés, lequel cercle comprenait certainement Suard. » (p. 164).

M. Louis Darmont a consacré quatre articles à Rousseau dans le *Travail,* Verviers, juillet 1925.

M. J. Rotle : *J.-J. Rousseau* (*Arbeiter Zeitung,* Winterthur, 24 décembre 1926).

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, 11 février 1925 et 21 mars 1925, publie des extraits des *Confessions* sans que les articles *l'Education de Rousseau et son influence sur l'Emile* tiennent les promesses du titre.

Jean-Jacques Rousseau's entscheidender Tag : ce jour décisif, c'est celui du départ de Genève en 1728. (*Amerikanische Schweizer Zeitung,* New-York, 10 juin 1926).

Marg. F. chante Rousseau ami des animaux. (*Rousseau als Tierfreund. Schweizer Hausfrau,* Zurich, 13 février 1926).

H. F[riedrich] : *La Genève d'autrefois. Le tribunal révolutionnaire et la tragédie de la Montagne de Plomb.* En 1794, sept « aristocrates » genevois furent fusillés par les Jacobins ; le tribunal extraordinaire avait siégé en plein air, au Bastion bourgeois, rangé en demi-cercle devant la statue de Rousseau ; plan du bastion. (*Tribune de Genève,* 17 octobre 1925).

Le prestige de Jean-Jacques se manifeste aussi par la parodie ; l'auteur d'une enquête sur les finances publiques à Genève n'a-t-il pas intitulé son article : *Les Rêveries du Promeneur solidaire.* (*La Suisse,* 26 décembre 1925) ? Cependant que peu auparavant, une société d'étudiants et anciens étudiants, conviait ses membres à son banquet annuel d'Escalade par une ballade, signée Albert Rheinwald, dont le refrain était : (*Escalade*) *Tu m'as tant réjoui le cœur,* reprenant ainsi le mot d'une lettre de Rousseau à Lenieps, 8 novembre 1758, citée en tête de cette poétique invitation. (*La Suisse,* 16 décembre 1925).

La célébration du 150[e] anniversaire de la fondation de la Société des Arts de Genève s'est terminée le 17 avril 1926 par une soirée où fut jouée la pièce *De l'un à l'autre Jacques,* revue rétrospective, réalisée par des silhouettes et des chansons anciennes ou récentes qui caractérisent toutes les formes qu'a revêtues l'esprit genevois depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à Jacques Dalcroze. (*Journal de Genève,* 18 avril).

Thérèse Levasseur a eu les honneurs de maintes chroniques : H. F[riedrich], *Les dernières années de la « femme » de J.-J. Rousseau.* (*Tribune de Genève,* 29 juin 1925), article reproduit

par la *Feuille d'Avis des Montagnes,* Le Locle, 1er août 1925, et qui a inspiré *L'ultimo capitolo dell'odissea di J.-J. Rousseau. Il matrimonio « secondo la natura » e la tirannia di Teresa Levasseur ; ortografia muliebre* (*Corriere della Sera,* 11 juillet 1925). *La Tribune de Genève,* 12 août 1925, a reproduit l'article de M. E. Henriot sur *Les enfants de Rousseau* (*Le Temps,* 4 juillet), signalé ici-même, p. 283.

— Amis posthumes de Rousseau :

« Le fondateur et conservateur du petit Musée Jean-Jacques Rousseau, qui se trouve à la mairie de Montmorency, est mort dernièrement. Il s'appelait M. Ponsin. Il s'efforçait de prouver que Rousseau avait fait beaucoup de mal à Montmorency. Et il appuyait sa démonstration sur des statistiques. Il avait constaté que la ville et que ses environs furent, pendant longtemps, la patrie des nourrices : c'est là, en effet, que les Parisiennes faisaient allaiter leurs enfants. Les lettres de Mme de Sévigné contiennent des renseignements piquants à ce sujet. Cela dura tout le dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième. Et cela aurait pu continuer longtemps et, peut-être, maintenant encore... Mais, en 1762, Jean-Jacques publia l'*Emile,* dont on connaît les théories qui eurent une influence immédiate et décisive sur la société de son temps. Aussitôt les belles dames de Paris voulurent allaiter elles-mêmes leurs enfants : ce fut la ruine de Montmorency ! » (*La Presse,* Paris, 25 novembre 1925).

Dans le *Journal de Genève,* du 24 juillet 1926, M. E[dmond] B[ard]e relève un fait digne d'être conservé ; quatre générations de la famille Moultou se sont consacrées à la mémoire de Jean-Jacques : « Dans sa chronique, M. De Crue [voir ci-dessus, p. 304], parle du seul Paul Moultou, de son dévouement absolu à Rousseau, de ses belles relations genevoises et parisiennes. Mais le biographe que nous appelons de nos vœux faillirait à sa tâche s'il oubliait de mentionner dans un dernier chapitre la descendance de ce galant homme : c'est Pierre Moultou, son fils aîné, un savant distingué qui, succédant à son père dans la charge d'éditeur, livre au public les six derniers livres des *Confessions* « pour éviter une publication par des mains

indiscrètes » ; c'est Guillaume Moultou, son second fils, qui entreprend une réhabilitation complète du philosophe, écrit le prospectus et la préface d'un volume d'inédits, demande au C. R. [Conseil Représentatif] de désavouer explicitement le bûcher de l'*Emile,* lance dans le *Journal de Genève* le projet de consacrer l' « île des Barques » à la mémoire du citoyen de Genève et de l'aménager « de manière à ressembler autant que possible à l'île des Peupliers, dans le lac d'Ermenonville » ; c'est Mme Streckeisen-Moultou, sa petite-fille, qui, à l'occasion de l'inauguration de ce monument, donne à la bibliothèque publique le manuscrit des *Dialogues : Rousseau juge de Jean-Jacques* et léguera d'autres papiers au même institut ; c'est Georges Streckeisen, son arrière-petit-fils, qui publie, en 1861, un volume d'*Œuvres et Correspondances inédites de J.-J. Rousseau,* et, en 1865, deux volumes renfermant 6 à 700 lettres adressées à Rousseau par « ses amis et ses ennemis ». Il faut rappeler également que M. Léopold Favre a fait don à la Bibliothèque du manuscrit de l'*Emile,* que Guillaume Favre avait, en 1825, reçu de son cousin Guillaume Moultou (voir *Annales de la Société J. J. Rousseau,* 1912). Tout récemment encore, Mme Ernest Favre, qui habite la propriété Streckeisen à Chougny, donnait au musée Jean-Jacques Rousseau, en souvenir de son mari, un portrait présumé du philosophe. » [Voir ci-dessus, p. 197].

— Littérature des pèlerinages et du souvenir :

Dans son roman *L'Ange au sourire,* Jean Bertheroy promenant ses personnages — des Genevois — à Bossey et à Clarens, évoque l'*Emile* (*Lisez-moi,* Paris, 10 décembre 1924 au 10 février 1925).

Les Lectures du Foyer (Zurich, 16 janvier 1926) reproduisent les pages des *Confessions* consacrées au voyage à Vevey, en 1730.

P. B. H., *La Savoie inspiratrice* de Rousseau, Byron, Châteaubriand, Mme de Noailles, Lamartine, etc. (*La Coopération,* Bâle, 4 mars 1926).

M. Léon Vibert (*Progrès de la Haute-Savoie,* Annemasse, 25 juillet 1925) rappelle les liens multiples qui rattachent Rous-

seau à la Savoie, et propose que les sociétés savantes savoyardes célèbrent en 1928 le deuxième centenaire de l'arrivée du petit Genevois à Annecy (*J.-J. Rousseau. Ses origines françaises et savoyardes. Ce que la Savoie lui doit. Un centenaire à préparer*).

Hans Hagenbuch, *Wanderungen in Savoyen. Auf Rousseaus Spuren in Annecy* (*Neue Zürcher Zeitung,* 16 juillet 1926).

J. de Meester, *Vacantiedagen in Frankrijk.* Annecy et la journée à Thones (*Nieuwe Rotterdamsche Courant,* 19 septembre 1925).

Henri van Booven, *Genoegelijke Reize naar Chambéry* (*Nieuwe Rotterdamsche Courant,* 26 septembre 1925).

G.-A. Grimaldi, *Les Charmettes, Rousseau e Madame de Warens* (*Corriere d'Italia,* 5 février 1926).

Protestation d'un lettré : « Mais nous devons constater que ce fut pourtant un grand écrivain. A ce titre, il a droit au respect. Or, sur l'album qui, dans le salon du rez-de-chaussée, se trouve aux Charmettes, à la disposition des visiteurs pour que ceux-ci y inscrivent une pensée, on ne lit que des plaisanteries et des vulgarités. On ferait beaucoup mieux de supprimer cet album. Ce serait plus digne de Jean-Jacques et aussi de ses visiteurs. » (Georges Derville, *Autour des livres. Les Annales politiques et littéraires,* 8 août 1926, p. 161). Par contraste, et parce que les admirateurs de Rousseau sont rares en terre anglo-saxonne, on appréciera singulièrement l'hommage délicat de deux Anglais ; au premier étage des Charmettes, dans la chambre même de Jean-Jacques, figure le portrait en Arménien gravé par Daniel Martin, en 1765, d'après Allan Ramsay ; le cadre porte une inscription : « Don de deux amis de Rousseau, adeptes du grand penseur, Henri-Alexandre Gordon Howard, comte de Effingham, pair d'Angleterre, et Francis-Augustin Askew, amateur de belles lettres, 1924. »

J.-E. Hilberer, *Jean-Jacques et la pervenche.* (*Journal du Jura,* Bienne, 1er avril 1926).

Ch[arles] G[os]. *Le St-Barthélemy et la littérature.* Ce redoutable torrent valaisan, qui ravage périodiquement la vallée du Rhône, figure vraisemblablement dans la *Nouvelle Héloïse :*

« Lorsque, pour apaiser ses tourments amoureux, Saint-Preux, fuyant la vie, gagne le Haut-Valais, il écrit à Julie : — Tantôt d'immenses roches pendaient en ruines au-dessus de ma tête... un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur... — Malgré son imprécision, cette description d'après la place, on peut dire, topographique, qu'elle occupe dans le texte, paraît bien concerner la gorge de Saint-Barthélemy. » (*Journal de Genève,* 9 octobre 1926).

Emil Schibli, *Rousseau auf der Peterinsel* (*National Zeitung,* Bâle, 13 juillet 1926).

Robert Scheurer, *Die Wassergeflügel. Réservation im Bielersee.* L'île Saint-Pierre constitue ce territoire réservé aux oiseaux aquatiques. Quant à l'île aux Lapins, elle est peuplée d'animaux d'une gande pureté de race, qui descendent des colons importés par Rousseau (*Berner Tagblatt,* 4 juin 1925).

Georges Bergner, *Les écrivains français en Alsace : Jean-Jacques Rousseau* [d'après Mutterer] (*Nouvelles littéraires,* 4 avril 1925).

Tony Kellen, *J.-J. Rousseau und die Eifel.* Correspondance de Rousseau et de la comtesse de La Marck (*Frankfurter Zeitung,* 31 mars 1925).

L. Dx. *Les séjours de J.-J. Rousseau et du comte de Gobineau au château de Trie* (*Mercure de France,* 1er septembre 1926, p. 570).

Une promenade dans le parc d'Ermenonville inspire à M. Blaise Briod une gracieuse méditation sympathique au « grand sensible » (*Le dernier visage de Jean-Jacques. Gazette de Lausanne,* 8 août 1926).

— Spectacles :

Jouée d'abord à Monte-Carlo, la comédie musicale *les Charmettes,* dont le livret a été extrait avec beaucoup de liberté par M. Jules Méry d'un épisode des *Confessions,* a été reprise au Trianon-Lyrique, à Paris, le 13 février 1925 et donnée avec succès jusqu'au 4 avril. La musique est de M. Armand Boisène.

Le *Théâtre suisse-romand,* de Genève (direction Jean Bard), a parcouru la Suisse romande et la Suisse allemande, avec une pointe en Alsace, et représenté avec un vif succès, du 9 octobre au 10

novembre 1925, la comédie de *Narcisse,* si chère à Jean-Jacques. Localités et dates : Genève, 9 et 16 oct. (*Journal de Genève,* 13 oct.) ; Saint-Gall : 20 oct. ; Winterthur : 22 oct. ; Lausanne : 24 et 25 oct. ; Zurich : 26 oct. (*Neue Zürcher Zeitung,* 28 oct.) ; Mulhouse : 29 oct. ; Bâle : 30 oct. ; Bienne : 2 nov. ; Berne : 4 nov. ; La Chaux-de-Fonds, 5 nov. ; Aarau, 6 nov. ; Le Locle, 7 nov. ; Neuchâtel, 10 nov. Le programme présentait la pièce par une note signée B[ernard] B[ouvier].

— Rousseau musicien :

Rappelant le piteux concert de Lausanne, M. J. Nicollier conclut : « Caprice du snobisme ! Ah ! si au lieu de s'appeler Vaussore, Rousseau se fût baptisé Igor Stravinsky, son triomphe eût été assuré ! » (*Mme de Corcelles et quelques personnages du* XVIIIe *siècle vaudois,* dans la *Revue historique vaudoise,* 1925, p. 329).

Dans le *Gaulois,* 25 août 1925, M. Camille Bellaigue parle de *J.-J. Rousseau musicien religieux,* et, signalant ses *motets,* constate que, par sa théorie du plain-chant, « il semble que Jean-Jacques ait défini d'avance l'objet du *Motu proprio* de Pie X, qu'il en ait deviné l'esprit, sinon la lettre même. Ainsi, par une rencontre imprévue, il est arrivé que pour une fois le Vicaire Savoyard se trouve d'accord avec le Vicaire de Jésus-Christ ». Cet article a été commenté dans l'*Action Française* du 28 août par M. René Brecy (*Jean-Jacques Rousseau et le plain-chant*).

Un *billet musical* de M. Gustave Doret donne en exemple aux *Jeunes compositeurs* l'attitude de Rousseau en face de la critique, en citant la préface du *Devin* (*Journal de Genève,* 5 fév. 1926).

Le vœu que Rousseau exprimait dans sa *Lettre sur la musique française* a été réalisé pour la première fois par la subtile technique fauréenne, cet art de la notation du chant (compte rendu par A[lbert] P[aychère] d'une conférence de M. Paul Landormy, *Journal de Genève,* 18 avril 1926).

— Conférences :

Le 12 février 1925, la section zurichoise de la *Nouvelle Société suisse de Musicologie* a entendu M. Fritz Gysi, privat-docent, parler de *J.-J. Rousseau musicien.* Cette conférence a été répé-

tée le 8 octobre devant la section bâloise (*Zürcher Volkszeitung*, 14 fév. ; *Neue Zürcher Zeitung*, 16 fév. ; *Tagesanzeiger*, Zurich, 21 fév. ; *National Zeitung*, Bâle, 9 oct. ; *Basler Nachrichten*, 16 oct. ; *Journal de Genève*, 14 oct.).

En février, le chanoine Fahsel a fait, à Berlin, du point de vue catholique, une conférence sur le *Naturalisme de Rousseau*. (*Deutsche Zeitung*, Berlin, 18 fév.) ; M. Johannes Kühn a prononcé devant la Deutsche Gesellschaft de Leipzig, une conférence sur *Thomas Morus et Rousseau* (cf. ci-dessus, p. 238).

Les 16 février et 11 mars, en l'Aula de l'Université de Genève, M. François Franzoni a prononcé deux conférences illustrées de projections sur la *Critique littéraire et la graphologie*, et les *Transformations de l'écriture de J.-J. Rousseau au cours de son évolution psychologique*. (*Journal de Genève*, 1er fév., 12 mars).

Le 28 février, M. Jean Hankiss, professeur de littérature française à l'Université de Debreczen (Hongrie) a parlé, dans cette ville, de *J.-J. Rousseau, continuateur des traditions genevoises*.

Le 11 mars, notre confrère, M. Louis Rácz, professeur à l'Académie de Sárospatak (Hongrie) a prononcé, devant la Société philologique de Budapest, une conférence sur *Le plus ancien témoin de l'influence de Rousseau dans la littérature hongroise*.

Le 18 avril, en séance de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Francis De Crue, membre correspondant, à Genève, a donné lecture de son étude sur les *Relations de Moultou avec Necker et Rousseau*.

Le 23 avril la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève a entendu une communication de M. André Corbaz sur *M. de Gauffecourt et la Médiation de 1737 ; son amitié avec Rousseau et Mme d'Epinay*.

Le 6 mai 1925, l'Institut de France, toutes académies réunies, a entendu le rapport annuel de son secrétaire en exercice, M. Widor, au nom de la commission des beaux-arts ; celui-ci a annoncé l'acquisition d'un buste de Rousseau, provenant de la succession du marquis de Girardin ; ce buste, en plâtre patiné de terre cuite, est actuellement exposé au musée Jacquemart-

André, en attendant son transfert au château de Chaâlis. Une série d'arguments établissent que Rousseau a posé plusieurs fois dans l'atelier de Houdon et que ce buste peut être considéré comme un portrait d'une fidélité parfaite.

Au cours d'une conférence prononcée à l'Athénée de Genève, le 9 mai, M. Edouard Estaunié a rendu hommage à Rousseau qui a donné ses lettres de naturalisation au roman provincial. Rousseau déniait au roman parisien la moralité et l'exactitude. Depuis la *Nouvelle Héloïse,* la province a pris sa revanche : n'offre-t-elle pas des possibilités illimitées de vie intérieure ? (*Journal de Genève,* 10 mai). La conférence a été répétée à Lausanne, le 13 mai (*Gazette de Lausanne,* 14 mai), à Berne, le 14 mai, et à Zurich.

M. Ernest-A. Kubler a donné à Cleveland (Etats-Unis), le 29 mai, puis répété à Chicago, le 7 juin, une conférence sur la *Littérature Suisse* dans laquelle le nom de Rousseau figura à plusieurs reprises (*Amerikanische Schweizer Zeitung,* New-York, 31 déc.).

Aux cours de vacances tenus en juillet et août à Valenii-de-Munte (Roumanie), M. Nicolas Iorga a fait une série de leçons sur le *Concept de la civilisation* et a cité longuement Rousseau dont l'influence démocratique s'explique par ses origines genevoises (*Neamul Românesc,* Bucarest, 25 août).

Le 10 octobre, l'Académie des sciences morales et politiques a entendu un rapport de M. Alfred Rébelliau sur l'ouvrage de Th. Dufour, *Recherches biobliographiques sur les œuvres de Rousseau.*

Le 19 novembre, notre confrère, M. Albert Schinz, professeur de littérature française à Smith College, Northampton (Etats-Unis), a prononcé devant l'Alliance française de New-York, Hôtel Plaza, une conférence sur *La modernité de J.-J. Rousseau.* La Modern Language Association, dans sa réunion du 29 décembre, à Chicago, a entendu la même conférence ; à propos du classicisme et du romantisme de Fénelon, M. Sch. a relevé l'étroite parenté de l'archevêque et de Rousseau dans leur attitude vis-à-vis du théâtre de Racine et de Molière ; la *Lettre à M. Dacier* est beaucoup plus proche encore de la *Lettre sur les*

Spectacles que les *Maximes et Réflexions sur la Comédie de Bossuet.*

M. Théo Wyler a parlé, le 23 février 1926, aux auditeurs de l'Université populaire de Lugano, de *Rousseau et la démocratie* (*Corriere del Ticino,* Lugano, 25 fév. ; *Libera Stampa,* Locarno, 25 fév.).

Le 27 février, notre confrère, M. Fernand Aubert, a commenté sur place les richesses du *Musée Jean-Jacques Rousseau,* à Genève, propriété de notre Société.

M. Albert Schinz a répété sa conférence sur *La modernité de Rousseau* à l'université d'Ohio (Columbia), le 3 mars ; à l'Alliance française, à Cleveland, le 4 mars, à l'Université de Colorado, le 12 août.

Notre collaborateur, M. I. Benrubi, a consacré une leçon à *Eucken et Rousseau,* le 6 novembre, dans sa série sur *La Philosophie de Rudolf Eucken,* prononcée à l'Institut J.-J. Rousseau.

En novembre, M. Jorge Rubio a entretenu les membres du Cercle républicain fédéral, à Madrid, de *Rousseau et Karl Marx* (*La Libertad,* Madrid, 23 nov.).

Le 29 décembre, lors de la réunion de la Modern Language Association of America, M. Zeek, professeur à l'université méthodiste de Dallas (Texas), a présenté une *Esquisse de la Profession de foi du Vicaire savoyard ;* ignorant P-.M. Masson, M. Zeek commenta les idées prêtées à Rousseau dans les *Mémoires* de Mme d'Epinay.

— Cours universitaires :

Université de Cambridge, trimestre du Carême 1925 ; M. A. Lytton Sells, conférence de la licence : *Commentaire de la* Nouvelle Héloïse.

Université de Dijon, semestre d'été 1925 ; M. Davy, doyen de la Faculté des Lettres : *J.-J. Rousseau, sa philosophie et sa politique.*

Université de Genève, semestre d'été 1926 ; M. Alexis François, conférence de la licence ès lettres : *Commentaire du premier livre des* Confessions *de J.-J. Rousseau.*

Université populaire de Valenii-de-Munte (Roumanie), 27 au 29 juillet 1925 ; M. Louis-J. Courtois, secrétaire de la Société

J. J. Rousseau : six leçons sur *J.-J. Rousseau, Citoyen de Genève, ou l'Epopée d'une petite nation. Etude d'histoire littéraire.*

Université de Genève, cours de vacances, août 1925 ; M. Albert Schinz : cinq leçons sur *J.-J. Rousseau ; une interprétation nouvelle.*

Université de Cambridge, année 1925-1926 ; M. A-L. Sells : *Commentaire du* Contrat Social.

Université de Genève, années 1925-1926 : M. Alexis François : *Commentaire du premier livre des* Confessions (*les années d'apprentissage*). M. Albert Malche, professeur de pédagogie : *Histoire de l'éducation morale à partir de Rousseau.*

Volkshochschule, Zurich, hiver 1925-1926 ; M. Louis Wittmer, professeur ; série de 14 conférences sur *J.-J. Rousseau et son temps.*

Université de Genève, cours de vacances, juillet 1926 : M. Paul Chaponnière : 4 leçons sur *Rousseau et Voltaire.* — Hiver 1926-1927 ; M. Francis De Crue, professeur d'histoire moderne : *Saint-Simon, Montesquieu, Voltaire et Rousseau.*

Université de Zurich, hiver 1926-1927 ; M. Théophile Spörri : *Commentaires des* Confessions *de Rousseau.*

Université de Cambridge, hiver 1926-1927 ; M. A.-L. Sells : *Commentaire de l'*Emile.

ERRATA DU TOME XVI (1924-1925)

P. 290, dernière ligne, *lisez :* résonance.
P. 291, l. 17, *effacez* le second mot conceptions.
P. 303, l. 22, narcisme, *lisez :* narcissisme.
P. 307, l. 5, articles, *lisez :* travaux.
P. 307, l. 17, On constate, *lisez :* Il constate.
P. 307, l. 18, l'un de l'autre, *lisez :* l'un à l'autre.
P. 313, l. 6, Ballagny, *lisez :* Ballaguy.
P. 339, l. 2 en rem., Gillard, *lisez :* Gilliard.

TABLE GÉNÉRALE DES TOMES I A XV (1905-1923)

des

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau

I. Mémoires et Documents

Aurenche Louis. J.-J. Rousseau et Mme de Larnage, III, 69-81.

Baldensperger Fernand. A propos d'un conte de Mme de Montmolin, sur Jean-Jacques Rousseau et son serin, IX, 63-66.

Benrubi Isaac. Tolstoï, continuateur de J.-J. Rousseau, III, 83-118.

— Rousseau et le mouvement philosophique et pédagogique en Allemagne, VIII, 99-130.

Bouvier Bernard. Documents inédits sur la censure et la condamnation de l'*Emile* et sur la censure des *Confessions*, I, 137-140.

— Notes inédites de Voltaire sur la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, I, 172-284.

Boy de la Tour Maurice. La maison Rousseau à Môtiers, III, 247-250.

— Le portrait de Montmollin de la Collection Boy de la Tour, X, 165-167.

Buffenoir Hippolyte. Les Cendres de J.-J. Rousseau au jardin des Tuileries, VII, 41-46.

Courtois Louis-J. Le séjour de Jean-Jacques Rousseau en Angleterre (1766-1767). Lettres et documents inédits, VI, 1-313.

— Nouveaux cachets de Jean-Jacques Rousseau, XIII, 238-240.

Courtois Louis-J. Chronologie critique de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. XV, 1-366.
Cramer Lucien. Correspondance de J.-J. Rousseau avec Mme Cramer-Delon, X, 139-164.
Dufour Théophile. Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau, I, 179-245 ; II, 153-270.
— Les *Confessions,* livres I-IV, première rédaction, IV, 1-276.
Duval Hippolyte. Jean-Jacques Rousseau botaniste. Notes diverses, X, 169-171.
Favre Léopold. Le manuscrit Favre de l'*Emile* (neuf planches hors-texte), VIII, 233-315.
François Alexis. Les provincialismes suisses-romands et savoyards de Jean-Jacques Rousseau, III, 1-67.
— *Romantique,* V, 199-236.
— La statuette de J.-J. Rousseau par F.-M. Suzanne, IX, 277-279.
— Le portrait de Jean-Jacques Rousseau par Jean Duplessis-Bertaux, X, 135-138.
— Un Errata des *Dialogues,* XIII, 228.
— Quelques documents des Archives Girardin, VII, 125-137.
— Jean-Jacques Rousseau. Autographe de jeunesse (1728-1742), XIII, 181-214.
— Correspondance de Jean-Jacques Rousseau et du médecin Tissot, VII, 19-40.
— Lettres de J.-J. Rousseau à Antoine Gouan sur la botanique, X, 173-185.
— Correspondance de Jean-Jacques Rousseau et François Coindet (1756-1768), XIV, 1-272.
— et Long Pauline. Lettres de Rousseau aux libraires Néaulme et Duchesne, VIII, 107-124.
Gallas K.-R. Un ouvrage faussement attribué à Jean-Jacques Rousseau, XIII, 225-227.
— Les éditions de la *Nouvelle Héloïse* au xviiie siècle (additions), XIII, 229-237.
Gautier Maurice. *Les Institutions chymiques,* publiées et annotées, XII, 1-164 ; XIII, 1-178.
Girardin Fernand de. Le peintre G.-F. Mayer, V, 273-275.

GODET Philippe. Mme de Charrière et Jean-Jacques Rousseau, I, 67-93.
— Une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau à M. de Bonac, V, 237-240.
— Menus détails sur Jean-Jacques Rousseau, V, 241-245.
GOSSE Edmund. Rousseau en Angleterre au XIXe siècle, VIII, 131-160.
GRAN Gerhard. La Crise de Vincennes, VII, 1-17.
GRÜNBERG Ilias. Rousseau, joueur d'échecs, III, 157-174.
HERRMANN Léon. Jean-Jacques Rousseau traducteur de Sénèque, XIII, 215-224.
HÖFFDING Harald. Rousseau et le XIXe siècle, VIII, 69-98.
HUMBERT Paul. (Cachets de Rousseau), XIII, 241.
ISTEL Edgar. La partition originale du *Pygmalion* de J.-J. Rousseau, I, 141-177.
— La question du *Pygmalion* de Berlin, III, 146-155.
JANSEN Albert. La question du *Pygmalion* de Berlin, III, 118-129.
KUBIN Josef. J.-J. Rousseau dans la littérature tchèque contemporaine, I, 287-291.
LANSON Gustave. Quelques documents inédits sur la condamnation et la censure de l'*Emile* et sur la condamnation des *Lettres écrites de la Montagne,* I, 95-136.
— L'unité de la pensée de Jean-Jacques Rousseau, VIII, 1-31.
LONG Pauline et FRANÇOIS Alexis. Lettres de Rousseau aux libraires Néaulme et Duchesne, VII, 107-124.
MALHERBE Charles. La question du *Pygmalion* de Berlin, III, 129-145.
MASSON Pierre-Maurice. Rousseau à la Grande-Chartreuse. Epître inédite, V, 247-258.
— Contribution à l'étude de la prose poétique dans la *Nouvelle Héloïse,* V, 259-271.
— Mme d'Epinay, Jean-Jacques... et Diderot chez Mlle Quinault, IX, 1-28.
— Questions de chronologie rousseauiste, IX, 37-61.
MICHEL André. Deux portraits de Rousseau, II, 137-152.

MOREL Jean. Recherches sur les sources du *Discours de l'Inégalité,* V, 119-198.
MORNET Daniel. Le texte de la *Nouvelle Héloïse* et les éditions du XVIIIe siècle, V, 1-117 ; IX, 67-80.
— L'influence de J.-J. Rousseau au XVIIIe siècle, VIII, 33-67.
OLSZEWICZ Venceslas. Documents polonais sur J.-J. Rousseau et Thérèse Levasseur, VII, 75-90.
— Le manuscrit Czartoryski des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne,* IX, 29-36.
[PICOT Pierre]. Une visite à Rousseau en 1771, I, 260-261.
[PONSIN]. Acte de décès de Marie-Thérèse Le Vasseur, I, 268.
RACZ Louis. J.-J. Rousseau dans la littérature hongroise, VII, 139-145.
REYNOLD Gonzague de. J.-J. Rousseau et la Suisse : Rousseau et les écrivains du dix-huitième siècle helvétique, VIII, 161-204.
RITTER Eugène. La *Société Jean-Jacques Rousseau,* I, 1-23.
— Les *Fêtes de Ramire,* I, 246-259.
— Le portrait de Mme de Warens, I, 269-271.
— Portrait des parents de J.-J. Rousseau, IV, 277-279.
— J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot, II, 1-136.
— Jean-Jacques Rousseau, notes diverses, III, 174-221 ; VII, 91-106.
— Jean-Jacques Rousseau, notes et recherches, XI, I, 235.
ROUSSEAU Jean-Jacques. Lettres inédites et dispersées, adressées à : Tronchin, I, 27, 29, 31, 33, 34, 39-45 ; Bonac, V, 237-240 ; Davenport, etc., VI, 107-172 ; Tissot, VII, 19-40 ; Néaulme et Duchesne, VII, 107-124 ; Mme Cramer-Delon, X, 139-164 ; Gouan, X, 173-185 ; Coindet, XIV, 1-272 ; divers, VII, 47-70, 75-83 ; IX, 81-85.
— Autographes de jeunesse, XIII, 181-214.
— Epitre inédite à la louange des religieux de la Grande-Chartreuse, V, 247-249.
— Pages Inédites, I, 179-245 ; II, 153-270.
— Les *Confessions,* livres I-IV, première rédaction, IV, 1-276.
— Les *Institutions chymiques,* XII, 1-164 ; XIII, 1-178.

Schinz Albert. Jean-Jacques Rousseau et le libraire-imprimeur Marc-Michel Rey, X, 1-134.

Seippel Paul. La personnalité religieuse de J.-J. Rousseau, VIII, 205-231.

Tronchin Henry. Rousseau et le docteur Tronchin, I, 25-65.

Usteri Paul. Henri Meister et Jean-Jacques Rousseau, III, 223-224.

— Une lettre du marquis de Girardin, III, 243-245.

Vallette Gaspard. La sépulture de Jean-Jacques Rousseau au Panthéon, I, 262-267.

— La condamnation de Rousseau à Genève, d'après une lettre inédite, III, 225-242.

II. Illustrations

a. *Frontispices*

Jean-Jacques Rousseau. Portrait par Ramsay, I.

— Projet de statue par Houdon, II.

— Pastel de La Tour, préparation en couleurs, III.

— Dessin de G.-F. Mayer, V.

— Pseudo-portrait par Wright, VI.

— Monument Argand, biscuit de Niderviller, VII.

— Portrait de La Tour, VIII.

— Statuette d'après J.-M. Suzanne, IX.

— Gravure de P.-Ch. Bacquoy, d'après Jean Duplessi Bertaux, X.

David Rousseau, IV.

François Coindet, XIV.

b. *Hors-texte*

J.-J. Rousseau, par Ficquet, XIV, p. xviii.

Isaac Rousseau, IV, p. 277.

Manuscrit Favre de l'*Emile*, neuf planches, VIII, p. 317.

Fac-similé du manuscrit Czartoryski des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne,* deux planches, IX, p. 32.
Fac-similé du manuscrit des *Institutions chymiques,* deux planches, XII, p. 14.

c. Illustrations dans le texte

Plan de la maison de Rousseau à Môtiers, III, p. 249.
Carte des environs de Wootton, VI, p. 37.
Fac-similé du *Livre de comptes* de Rousseau, VI, p. 170.

III. Index des noms propres

(*Bibliographie et Chronique*)

A

Abry E., IX, 110. — Adam J., IV, 295. — Adam P., XIII, 276. — Adamek K., I, 287, 288. — Aderer A., IX, 234, 245. — Adler Dr O., IV, 344 ; V, 284 ; VI, 320. — Adorjan A., IX, 163. — Aguayo A.-M., IX, 102. — Aguettant L., V, 335. — Aimond, IV, 352. — Alain, IX, 235. — Albalat A., IX, 141, 213 ; X, 206. — Albert Fr., I, 301. — Albert P., XII, 193. — Albert R., IX, 273. — Alengry F., I, 300. — Alexander B., IX, 163 ; X, 191. — Alexander H.-B., XII, 168. — Alix, VI, 368. — Allievo G., VII, 184. — Allorge H., V, 334. — Alméras (H. d'), IV, 351 ; V, 336. — Alphand G., IX, 200, 244. — Altamira R., V, 291. — Altenberg P., IX, 207, 208, 209, 210, 215, 216, 217. — Amiel H.-F., VIII, 381. — Angst C., IX, 258, 260. — Anonymes : écossais, I, 297 ; français, II, 286 ; tchèque, I, 288. — Ansaldi N., IX, 256. — Apricorta (C. d'), VI, 372. — Aquilanti F., IX, 246, 247. — Arbelet P., VIII, 340 ; XIII, 248. — Archer R.-L., X, 187. — Arend J. (van den), V, 291. — Argand, XIII, 276. — Armani T., VII, 220. — Arnheim A., II, 275 ; IX, 92. — Arnold F., IX, 99. — Arnould, IX, 265. — Arthur, VII, 226. — Atchkasof A., IX, 251. — Atger F., III, 269. — Auburtin V., IX, 207, 230.

— Audic C., IX, 110. — Audigier G., V, 306. — Audigier M.-G., IV, 291. — Aulard A., IV, 295 ; IX, 213, 233, 242, 244, 247. — Aurenche L., II, 302 ; IV, 333 ; V, 306 ; XIV, 280. — Avenel (G. d'), V, 306. — Avennier L., IX, 262. — Avesnes, VI, 326. — Axelrold I., IX, 218, 221, 270, 274. — Ayers E.-H., XV, 369.

B

B. A., IX, 137. — B. G., IX, 172. — B. M., X, 262, — Babbitt I., VI, 315 ; VII, 154 ; VIII, 384 ; IX, 141 ; X, 261 ; XII, 169 ; XIII, 246. — Babel A., XI, 249. — Bachelin A., II, 299. — Bach-Sisley J., IX, 231. — Badel E., IX, 200, 236. — Baillods J., XIII, 257, 258. — Baillon, V, 342. — Bainville J., IV, 322 ; IX, 233. — Bajardino F.-O., XI, 248. — Balavoine H., IX, 178, 255. — Baldensperger F., IX, 109, 137, 226. — Ballaguy P., IX, 240. — Ballien F., IX, 218. — Bamberg Fr., II, 271. — Bar J., IX, 224. — Baranyai Z., XIII, 256. — Barbagallo C., IX, 249. — Barbey F., X, 260. — Barbey d'Aurevilly J., V, 292, 332 ; VI, 327. — Barde Ed., IX, 261. — Barnett H.-W., V, 336. — Barral (O. de), IX, 227. — Barrès M., IX, 139, 229, 236. — Barry W., I, 296 ; VII, 151. — Barta J., IX, 162. — Bartels A., IX, 208, 209, 212, 216. — Barth A., IX, 270. — Bartholomé A., III, 306 ; VI, 381 ; IX, 228. — Bartissol C., XII, 165. — Basedow, VI, 381. — Bataille H., IX, 228. — Batcave L., IX, 227 ; X, 228. — Baudrier J., IV, 314. — Bauer (pasteur), VII, 222. — Bauer Fr.-C., IX, 209, 219. — Baulu M., IV, 352. — Baumann, IX, 265. — Baye (Baron de), IX, 110. — Bayet A., I, 301. — Bazaillas A., V, 292 ; IX, 141 ; X, 206, 228, 262 ; XIV, 289. — Bazaud H., V, 338 ; VII, 226. — Beaujeu L., IX, 233. — Beaulavon G., IV, 323 ; IX, 109, 137, 226 ; X, 203, 228 ; XII, 180. — Beaunier A., IX, 237. — Beaurepaire-Froment de, VI, 376. — Beck Dr., IX, 273. — Becker G., IX, 137, 173. — Belcikowski J., IX, 169. — Belcourt V., III, 269 ; VII, 225. — Belloncі G., IX, 248. — Bellot, VII, 215. — Belot G., IX, 226. — Beltrand C., IX, 229. — Bene-

detto L.-F., VIII, 342 ; IX, 165 ; X, 206, 260. — Benjamin R., XV, 389. — Benoit D., III, 285. — Benrubi I., I, 319 ; II, 272 ; IV, 333 ; VII, 219, 221 ; IX, 109, 140, 142, 171, 226 ; XI, 261 (*bis*) ; XII, 183, 193 ; XIII, 262, 279 ; XIV, 283 ; XV, 390. — Benzoni R., IX, 165. — Béranger, IV, 345. — Bérard A., IX, 243. — Bérard L., IX, 231 ; XII, 193. — Berdiæff N., I, 313. — Berg A., VII, 149. — Bergasse N., VII, 159. — Bergström A., IX, 172. — Bernstamm S., IX, 234. — Bernus P., IX, 230, 231. — Bersot D., IX, 256, 260. — Bertaut J., X, 212. — Berthelot M., I, 321 ; II, 303 ; IV, 351. — Bertheroy J., XII, 193. — Berthier A., IX, 178. — Berthoud F., III, 304. — Berthoulat G., IX, 239. — Bertin du Rocheret, IV, 345 ; XIV, 286. — Berton, V, 337. — Besse (Dom), V, 332. — Bessire P.-O., IX, 173. — Bessmertny M., IX, 211. — Besson J., IX, 263. — Besson P., V, 333 ; XI, 261 ; XV, 388. — Bettex G., IX, 175, 267, 268. — Bever (Ad. van), VIII, 333 ; X, 203. — Bibliophilon, V, 316. — Biedenkapp G., IX, 211. — Bielorussof, IX, 251. — Bienenstock M., IX, 169. — Biovès A., IX, 142. — Birkas G., X, 191. — Birukoff P., III, 303. — Bittard A.-L., IX, 234. — Bitzel C., VII, 192. — Bjerre K., IX, 101. — Blanc J., V, 336. — Blatz H., X, 192. — Blei F., IX, 207, 208, 210, 212, 216, 217, 219, 221, 252. — Bleton A., IV, 343 ; VIII, 376. — Bloch H., IX, 224. — Bloch J., XII, 194. — Blondeau A., VIII, 383. — Blunck K., IX, 212. — Bobrovsky A., I, 289. — Bock F., VI, 320. — Bogdanfy O., V, 312 ; VI, 351. — Bohême J., XI, 261. — Boirac, IX, 257. — Boisjolin (V. de), II, 286. — Boissy A., VIII, 333. — Bolgar E., X, 191. — Bolin G., IX, 253. — Bolin W., IV, 344. — Bollnow O., IX, 92. — Bonald, IX, 139. — Bonnafous J., IX, 243, 245. — Bonnard R., IV, 323. — Bonnardot P., V, 293. — Bonnefon P., II, 277. — Bonnet A., IX, 268. — Bonnet S., IX, 210. — Bonneton Th., IX, 259. — Bontemps R., IX, 242. — Bontoux G., XIII, 249. — Bonus, VIII, 322. — Borchers W., IX, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 216, 218, 219, 222, 223. — Bordeaux H., I, 301 ; III, 285 ; IV, 295 296 ; IX, 136 ; XIII, 249. — Bordez F., III, 251. — Borgeaud Ch., IX, 178. — Börkel A., XII, 192. — Bornhau-

sen K., VII, 149. — Bosanquet B., IX, 140. — Bosc, VIII, 380. — Böttger R., IX, 209. — Bouchardy F., XIII, 261. — Bouffandeau, VIII, 386. — Bouglé C., VIII, 343 ; IX, 109, 140, 235. — Bouhélier (Saint-Georges de), IV, 350. — Boulenger J., X, 212, 228. — Bourdeau J., IX, 239. — Bourdon G., VII, 226. — Bourget P., I, 301 ; IX, 139. — Bourguin M., IX, 140. — Bournon F., I, 318. — Bourquin L., XIII, 251. — Boutroux E., IV, 347 ; IX, 139. — Bouvier A., XIII, 261. — Bouvier Bernard, I, 319 ; III, 251, 303 ; V, 334 ; VII, 222 ; VIII, 383 ; IX, 174, 177, 178 (*bis*), 228, 254, 255, 257, 261, 263 ; X, 267 ; XII, 193 ; XIII, 227. — Bouyer R., XII, 180. — Bovet E., IX, 179, 204, 265. — Bovy A., XIII, 262. — Boy de la Tour M., V, 316 ; VIII, 330 ; IX, 179, 264. — Boyd W., VIII, 325, 326. — Boyer d'Agen, IX, 213. — Brachvogel C., IX, 215. — Brada, IX, 238. — Bradi (L. de), IX, 237, 241. — Brahm (Al. de), VI, 327. — Brandès F.-H., X, 187. — Brandès G., V, 334 ; VI, 317. — Branisteanu B., IX, 251. — Branzovsky R., I, 290. — Braun, IX, 204. — Braun F., IX, 268. — Brausewetter A., IX, 205 ; XIV, 273. — Brédif L., II, 302 ; III, 269 ; VII, 160. — Bredstrup S., IX, 101. — Brefin K., X, 263. — Brejcha R., VII, 152. — Brenet M., IV, 288. — Bresse V., VI, 372. — Bretschneider H., XI, 237. — Briand A., IV, 352. — Brichet J., XI, 237. — Bridel G.-A., XIII, 276 ; XV, 374. — Bridel Ph., XIII, 277. — Briquet J., IX, 256. — Brissot J.-P., VIII, 331. — Broc (Vte de), I, 302. — Broche G.-E., II, 277. — Brossmann H., IX, 92. — Brou A., XII, 180. — Brousson J.-J., VI, 375. — Bruce N.-O., IX, 173. — Brugger A., XIV, 288. — Brugger H., IX, 271. — Brulat P., IX, 236, 240 ; X, 261 ; XIII, 279. — Brun P., V, 337. — Brunel L., III, 267. — Brunelli J., VIII, 348. — Brunetière F., II, 287 ; V, 331 ; X, 212. — Brusadelli M., X, 237. — Brusilowski I., IX, 251. — Bruyé, VIII, 386. — Buchholz (M. von), IX, 214. — Büchler H., X, 119. — Buck Ph.-M., XII, 170. — Bueno M., V, 333. — Buffenoir H., I, 314, 317, 321 ; II, 278, 290 ; III, 293, 302 ; IV, 333, 343, 352 ; V, 293, 332, 338 ; VI, 327, 370 ; VII, 174, 175, 212, 226 ; VIII 333 ; IX, 135, 136, 142 (*bis*), 198, 231, 232, 239, 240, 241,

261 ; X, 213, 222, 229 (*ter*), 257, 263 (*bis*) ; XII, 180, 181, 192 ; XIII, 252, 275, 280 ; XIV, 288, 289 ; XV, 372, 373 (*bis*), 374, 389. — Buffenoir M., VIII, 384. — Bührer J., IX, 270. — Buisson F., IX, 225. — Burg A., VIII, 383. — Burlamaqui, IV, 345. — Burnet E.-L., X, 245.

C

C., IX, 177. — C. J.-M., III, 305. — Cabanès Dr, VI, 329 ; IX, 146, 242. — Cada F., IX, 220. — Cahen A., IX, 108, 226. — Cahen L., IX, 143, 226. — Caïn G., III, 301 ; IX, 237, 243, 244 ; X, 223, 229. — Camenisch C., X, 262. — Campan Mme, IX, 198. — Campinchi A., IV, 350. — Canat R., III, 270. — Candamo (B.-G. de), IX, 226. — Cantono A., IX, 248. — Capgras, Dr J., VI, 347. — Capon G., IV, 296. — Cappa I., IX, 246. — Capponi G., IX, 89, 91. — Caprino A., IX, 250. — Carlini A., VII, 223. — Carlyle E.-I., IV, 291. — Carlyle Th., XII, 193. — Carmontelle, VII, 212. — Carrara J., V, 334, 335 ; VI, 373, 375 ; VII, 222 ; IX, 264. — Carrara P., IX, 222, — Carraud G., IV, 344. — Carré H., VI, 337. — Carrère J., XV, 372. — Carrier-Belleuse A., I, 321 ; II, 304 ; IV, 352. — Carrier-Belleuse L., IV, 352 ; V, 342. — Carrière E., III, 305. — Casanova P., XV, 373. — Cassagnac (G. de), IX, 234. — Castano M., IX, 102. — Castellant A., II, 303 ; IV, 353 ; V, 337, 338 ; VI, 380 ; VII, 221. — Castelli A., IV, 332. — Cate (S.-H. ten), VIII, 346. — Cathala E., IX, 143. — Cathelin L.-J., VII, 212. — Cauda E., VI, 372. — Caussy F., V, 308 ; IX, 225, 237 ; X, 259. — Cazaubon P., IX, 242. — Céli (G. de), IX, 238. — Cerati M., II, 288. — Cérésole L., IX, 267. — Cernesson J., XII, 183. — Cesareo G.-A., IX, 248, 249. — Cestre Ch., III, 270. — Chabeuf H., IX, 198, 230 ; XII, 165. — Chalande E., IX, 179. — Chamfort, II, 278. — Champion Ed., V, 308 ; VI, 330, 349 ; XIII, 280. — Chandérys R., X, 263. — Chantavoine J., IX, 143. — Chantre A., IX, 177. — Chaponnière J.-F., IX, 199. — Chaponnière P., VII, 193. — Chapuisat Ed., VIII, 382 ; IX, 143, 179, 261 ; XI, 260 ; XII, 184 ; XIII, 262. — Charles Et., IV, 353 ; XV, 387.

— Charlier G., VI, 322 ; X, 190. — Charpentier G., IV, 350. — Charpié-Audemars E., IX, 269. — Chasselat, XIII, 274. — Chateignier D., VII, 224. — Chatelain, Dr A., III, 304 ; X. 245. — Chatelain H., IV, 346. — Chaudet G., IX, 267 ; X, 191. — Chauvet, XIII, 273, 274. — Chavannes F., IX, 200, 267. — Chenevière J., IX, 177. — Cherbuliez V., VII, 175 ; VIII, 333 ; IX, 142. — Chérel A., XII, 173, 181. — Chéri-Vinet, VI, 375. — Cheskis J.-J., XIV, 276. — Chester Perker S., X, 199. — Chesterton C., XI, 241. — Chevassu F., IX, 237, 239. — Chew S.-C., XII, 170. — Chinard G., VIII, 329 ; X, 223 ; XV, 390. — Chinni G., VI, 352. — Chiocchetti P., IX, 223. — Chodat R., IX, 255. — Choffard, XIII, 274. — Choisy A., X, 246. — Chopin, VI, 374. — Chopinet, Dr, III, 307 ; V, 337, 338 ; IX, 231. — Choux J., IX, 177. — Christen Th.-A., VIII, 384. — Christiane, IV, 344. — Chuquet A., V, 308 ; VI, 333 ; X, 223. — Citoleux M., III, 271. — Claparède Ed., IX, 140, 255, 266 ; X, 199, 245. — Claretie J., IV, 351 ; IX, 136. — Claretie L., IV, 296 ; XV, 373. — Clarke T.-E., I, 297. — Claudius, VI, 372. — Clavel Ch., XV, 389. — Clément, IX, 267. — Clément H., IX, 110, 111. — Clouard H., IX, 139, 236. — Cochin, VIII, 378 ; XIII, 273, 274. — Cochin D., II, 304. — Colin L., IX, 235. — Coll, P.-E., X, 199. — Collé Ch., VIII, 333 ; IX, 139. — Collins J.-Ch., V, 287 ; VIII, 334. — Colombani G., IX, 241. — Colozza G.-A., IX, 164, 166. — Colrat M., IX, 241. — Compayré G., V, 289, 294. — Conte Ed., IX, 235. — Coppola F., IX, 250. — Corancez (O. de), II, 301. — Corbach O., VIII, 323 (*bis*). — Cordey J., IX, 230. — Cordier L., XI, 237. — Cornereau A., II, 271 ; IV, 343. — Cornicelius M., II, 274. — Cornut S., III, 305. — Correvon H., V, 316, 336. — Corton A., IV, 344. — Costems J.-C., IX, 162 ; X, 234. — Cotte, IV, 352. — Cottini G., XII, 193. — Couêt J., V, 332. — Cougnard J., IV, 333 ; IX, 177 ; X, 267. — Coulin J., V, 332. — Counson A., IX, 225. — Courtaux Th., IV, 345. — Courtois L.-J., VIII, 353, 383 ; IX, 180, 254, 255, 258, 263, 266 ; XIII, 261 ; XV, 375. — Courtois P., IX, 261. — Courvoisier J., IX, 259. — Coussange (J. de), IX, 177. — Couve B., IV, 323. — Couvreu

E., IX, 180, 265, 267. — Crespi A., IX, 166, 274. — Croce B., IX, 164. — Croner, XI, 241. — Crouzet P., IX, 110. — Croy (Duc de), IV, 296. — Cuchet-Albaret E., IX, 177. — Cucuel G., IX, 92, 110, 144 ; X, 223, 266. — Cuendet W., X, 243. — Cuénod C., IX, 259, 260. — Culcasi C., IV, 329. — Curtius A., IX, 215. — Curzon (H. de), IX, 237. — Czapinski H., IX, 223.

D

D. B.-B., IX, 144. — D'Albola M., IX, 248. — Dambrun, XIII, 274. — Damilaville, X, 259. — D'Amore A., IX, 248. — D'Angeli A., IX, 165. — Dangon G., V, 333, 336 ; IX, 243. — Darby P., IX, 268. — Darcieux F., IV, 322 ; V, 341. — Dard E., IV, 297. — Dario, IX, 275. — Darnaudat J., XII, 192. — Daudet L., IV, 347 ; IX, 234. — Dayot A., III, 301. — Debarge L., IX, 177 ; XIII, 275, 278. — Debicki Z., IX, 250. — Debrit J., VI, 376 ; IX, 256, 260. — Debrit M., IX, 260. — Deffand (Marquise du), X, 187. — Degouet R., IX, 245. — Delabrousse L., IV, 351. — Delafargue D., IX, 111, 112. — Delafosse J., IX, 112, 237. — Delarive T.-O., IX, 271. — De la Rue Ch., IX, 242. — Delaruelle L., VIII, 381 ; IX, 144 ; X, 229. — Delbos V., II, 278 ; IX, 109, 140, 226. — Delbos Y., IX, 236. — Delchevalerie Ch., IX, 224. — Delfour (Abbé), IX, 144. — Delignon, XIII, 274. — Delvaille J., VII, 161 ; VIII, 334. — Del Vecchio G., III, 290 ; IV, 332, 347 ; V, 313 ; VIII, 319, 349, 384 ; IX, 91, 102, 166, 246, 248 ; X, 230 ; XIV, 281. — Demerleau, Dr, IV, 352. — Demole E., X, 195. — Demole, Dr V., XII, 184 ; XV, 375. — Denise L., VI, 348. — Denjoy, IX, 232. — Denkinger H., VIII, 366. — Desaix (Général), IV, 297. — Deschamps G., IX, 224, 244, 245. — Descottes A., III, 251. — Desdevizes du Désert G., X, 230. — Deseille P., VIII, 334. — Deseine, X, 257. — Des Estangs, IX, 196. — Deshairs L., V, 294. — Désormaux J., IV, 323. — D'Espine Dr A., V, 309, 316. 335. — Despraz P., IX, 237. — Dessoye, IV, 350. — Desvernay F., IX, 242. — Devaux, III, 301. — Deymes-Dumé J., IV, 297. — Dide A., VI, 377 ; VII, 162 ;

IX, 210, 268. — Diégo, IX, 235. — Dielitz C., VIII, 320. — Dikenmann U., IX, 180. — Dino (Duchesse de), V, 294. — Divilkovsky A., IX, 171. — Djivelegof A.-K., IV, 282. — Docquois G., IV, 348. — Doctor E., IX, 88. — Dollfus P. IX, 236. — Doppet, IV, 348. — Doppet J., VII, 225. — Doret G., XIII, 279. — Dosenheimer E., XII, 185. — Douady J., IV, 298. — Doumergue E., VI, 373 ; VII, 223 ; IX, 137 ; X, 264. — Doumergue G., IX, 237. — Doumergue P., IX, 137. — Doumic R., IV, 347 ; VI, 333 ; IX, 112. — Dourliac H.-A., VII, 220. — Doutrebande, VI, 375. — Dnieprof I., IX, 252. — Draussin H., IX, 245. — Dresch J., XIV, 280. — Drill R., IX, 210. — Drtina F., I, 290. — Drumar J., V, 278. — Drumont E., V, 333 ; IX, 240. — Du Bled V., IX, 240. — Duboin Ch., IX, 230. — Dubois A., III, 304 ; V, 317. — Dubois-Fontenelle J.-G., X, 230. — Du Bourg (Dom), IV, 298. — Du Bus Ch., IX, 227. — Duchesne A., IV, 349. — Ducis, X, 230. — Duclos, XIII, 274. — Ducros L., I, 319 ; V, 294 ; VI, 315 ; X, 265 ; XII, 173. — Dudeck S., IX, 250. — Dufour A., IX, 255. — Dufour Th., I, 314, 317 ; II, 289 ; III, 303, 304 ; IV, 333, 334 ; VI, 360. — Dufour-Vernes L., V, 330. — Dugas L., IX, 145. — Dühring E., IX, 93, 217 ; X, 187. — Dujardin-Beaumetz, I, 323 ; III, 305 ; IV, 349, 352. — Dumont Et., V, 332 ; VIII, 377. — Dumont-Wilden L., IV, 348 ; IX, 224. — Dumur L., IV, 324 ; VII, 165 ; IX, 107, 177, 260. — Dunant Ed., IX, 261. — Duniton P., IX, 261. — Dunning W.-A., VI, 325. — Dunning W.-G., XV, 369. — Dünwald W., IX, 92, 206, 217, 218. — Duparchy-Jeannez M., IX, 145. — Dupin G., IX, 138 ; X, 230. — Dupont-Châtelain M., VIII, 335. — Dupont-Ferrier G., IX, 239. — Dupouy A., VII, 222. — Dupréel, XIII, 274. — Duproix J.-J., V, 337. — Dupuy E., VII, 176. — Durdik P., I, 288. — Durel P., II, 305 ; III, 308 ; IV, 324. — Du Rocher B., IV, 345. — Duschinsky W., IX, 100, 223. — Dutoit E., III, 304. — Duvivier, IX, 196. — Dwelshauvers G., IX, 109, 141.

E

ECHAURI, IX, 226. — ECKHARDT A., XIII, 257. — EFTIMIU, V., IX, 170. — EGGENSCHWYLER W., X, 246. — EISNER K., IX, 218. — ELBERT A., IX, 242. — ELBOGEN P., XV, 367. — ELLIS Havelock, I, 298 ; VI, 321. — ELOY M., VIII, 383. — ELSENHANS, IX, 204. — ENGEL E., I, 293. — EPPENSTEINER F., X, 192. — EPUY M., IX, 238, 260. — ERCOLE F., XV, 374. — ERCOLI E., VI, 372. — ERDBRÜGGER G., IX, 89. — ERDMANN N., IX, 253. — ERIKSON J., X, 262. — ERNEST-CHARLES J., IV, 350 ; VIII, 385 ; IX, 228, 230, 231, 232, 236, 241. — ESCHER C., XIII, 275. — ESMEIN, IV, 347. — ESTÈVE E., IV, 299. — ESTIENNE R., IX, 200, 240. — ESTRÉE (P. d'), VI, 349 ; X, 224. — ETIENNE S., XV, 368. — ETIENNE-JEAN, IX, 242. — ETIER, IX, 258. — ETTLINGER A., V, 335. — EULENBERG H., IX, 210, 223. — EWALD O., IX, 100. — EYRIS M., IX, 177.

F

FABRE E., IX, 180, 255. — FABRE J., I, 321 ; VII, 165 ; IX, 112. — FABRE L., VII, 176. — FABRE DES ESSARTS, VI, 371, 377 ; VII, 226 ; IX, 113, 231, 243, 244, 245, 267, 268. — FAGUET E., I, 302, 311 ; III, 272, 302 ; IV, 353 ; V, 295 ; VI, 333, 349 ; VII, 176, 221 ; VIII, 335, 340 ; IX, 113, 122 (*bis*), 123 (*bis*), 136, 145, 232, 233 ; X, 224 (*ter*). — FAHLSTEDT C.-A., IX, 171. — FALK F., X, 260. — FALKENFELD H., XIV, 288. — FALLEX E., IX, 108. — FARGA F.. IX, 221 ; XV, 389. — FARGUES A., XI, 261. — FARGUES P., IX, 138 (*bis*), 145 (*bis*). — FARINELLI A., VIII, 348 ; IX, 93. — FATIO G., XIV, 282. — FAUGIER B., VI, 372 ; IX, 243. — FAURE A., V, 295. — FAURE G., V, 338. — FAVA U., X, 266. — FAVRE J., XI, 249. — FAZY G., III, 301 ; XI, 250. — FAZY H., IV, 351, 352 ; IX, 228, 255, 257. — FEHR M., IX, 180 ; X, 196. — FELLER L., II, 276. — FELSENEGG R., IX, 211, 217, 219. — FENIGSTEIN B., IX, 242 ; XI, 260. — FERDY C., IX, 242. — FERNAND Jacq., IX, 145. — FERNEL Dr, V, 309 ; IX, 146. — FERRARI G., VIII, 320 ; IX, 219. — FERRARI T., V, 336. — FERRARIS G., X, 267. — FERRERO P., IX,

242. — Ferri M., IX, 274. — Ferrini S., IX, 248. — Ferval J., IX, 243. — Fickert A., X, 192. — Ficquet E., I, 316 ; II, 299. — Findeisen H., IV, 281. — Findeisen W., IX, 93. — Finot J., III, 302. — Fischer Ch.-A., VIII, 381. — Fischer O., IX, 88. — Flammarion C., III, 307. — Fleischmann H., VII, 166. — Fleurot, IX, 258. — Florentin L., IX, 256. — Földes B., VIII, 347 ; IX, 280. — Fonsegrive G., IX, 146 ; X, 224. — Forcade L., IX, 200, 243. — Foresi M., IV, 332 ; V, 313. — Forestier H.-C., XIII, 275. — Formiggini Santa-maria E., IX, 165. — Forsant, IX, 232. — Fortier L., X, 257. — Foster E.-A., XIV, 275 ; XV. 391. — Fouchardière (G. de la), IX, 239. — Fouquet P., I, 303. — Fournière E., IX, 234, 235. — Foustka B.. I, 290. — Foxley, B., VIII, 325. — Franc, IX, 235. — France A., IV, 348 ; XV, 388. — Franceschi J., XIV, 286. — Franc-Nohain, IX, 236. — Franco G., X, 192. — François A., IV, 334, 346 ; VII, 196 ; VIII, 366 ; IX, 177, 256, 257, 263 ; XI, 250, 258, 260 ; XII, 182, 185, 194 ; XIII, 258 ; XIV, 283 ; XV, 390. — Francueil Cl., IX, 200, 238. — Fransen J., XI, 248. — Franz R., IX, 205. — Fraternis, IX, 237. — Freksa F., IX, 205. — Frémeaux P., IX, 146. — Frémont G., II, 280. — Frémont H., IX, 243. — Frénilly (Baron de), V, 295. — Frenkelya, IV, 282. — Fresnoy (A. du), IX, 139. — Fribourg A., IX, 241. — Friedland N., III, 251. — Friedrichs E., IX, 93 ; X, 262. — Friley, V, 330. — Fritzsch Th., VI, 381. — Frölich G., IV, 283. — Frommel O., VII, 150. — Fullerton W.-M., II, 282 — Fulliquet G., IX, 254. — Funck-Brentano Th., II, 280. — Fürle F., IX, 93. — Fusseder J., VI, 319.

G

G. G., IX, 170. — Gaberel J., III, 304. — Gaertner F., IX, 93. — Gagnière Dr, IX, 196. — Gagyhy D., IX, 224. — Gaidan E., III, 252 ; V, 336 ; VI, 377. — Gaiffe F., I, 304 ; VII, 167. — Gaillard B., VI, 373. — Gaillard J., IX, 254, 255, 262. — Gaillard de Champris H., V, 296. — Galle L., IV, 314. — Gansberg F., IV, 281 ; IX, 91. — Garborg H.,

VII, 145. — Garneray, VI, 368. — Gastin V.-L., IX, 234. — Gastinel G., IX, 108, 137, 226. — Gaud A., VII, 219 ; VIII, 385, 386. — Gaud Cl., IX, 243. — Gaudier, IX, 232. — Gauffinez, I, 319. — Gaulot P., IV, 348. — Gauss Chr., IX, 199 ; XI, 237, 261 ; XIV, 273. — Gautherot G., IX, 245. — Gautherot J., IX, 227. — Gauthiez P., IX, 236. — Gautier M., I, 317 ; XI, 256. — Gautier P., XIII, 280. — Gazier A., VII, 177. — Gazier G., III, 286 ; IV, 324. — Gégout E., IX, 234. — Gehrig H., III, 251. — Geiger A., IX, 273 — Geiger L., IV, 284, 289 ; VIII, 323. — Geissler C., II, 274. — Gemelli A., IX, 247, 248. — Genequand Ch., IX, 174, 254, 262, 266. — Gennep (A. van), X, 227. — Gérard, VIII, 377 ; IX, 249. — Gerlier P., IX, 245. — Germann-Martin, IX, 230. — Gesztesi G., IX, 163. — Ghendt (de), XIII, 273, 274. — Ghidionescu V., IX, 257, 259. — Gignoux R., IX, 231. — Gilbert P., IX, 139. — Gilliard Ed., IX, 177, 259, 265 ; XV, 390. — Gillouin R., XIV, 278. — Ginisty P., IV, 348 ; VIII, 382 ; IX, 224, 241, 242 ; X, 266. — Giovanetti E., XI, 261. — Girard M., IX, 267. — Girard W., XII, 171. — Girardet, III, 301. — Girardet, Dr F., VI, 333. — Girardin (Comte, puis Marquis Fernand de), II, 286 ; V, 297 ; VI, 350 ; VII, 168 ; IX, 110, 146 ; XIII, 252. — Girardin H., X, 262. — Giraud V., XIV, 280. — Glabbach W., IV, 283. — Gladès A., IV, 334. — Gleichen-Russwurm (A. von), IX, 218. — Godet Philippe, I, 319, 321 ; III, 292, 306 ; IV, 344, 350 ; V, 305, 317, 333, 335 ; VI, 376 ; VIII, 330 ; IX, 255, 263, 268 ; X, 266 ; XIII, 279. — Gohier U., IX, 138. — Golay G., IX, 177. — Goldberg J., III, 253. — Goldmann K., IX, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 221. — Gori G., IX, 249. — Görland A., III, 255 ; IV, 289. — Gorski K.-M., X, 238. — Gos Ch., XIII, 277, 278 ; XV, 375. — Gosse Ed., IX, 99. — Gosset L., IX, 240. — Gottardi V., IX, 167. — Gottret, IX, 259. — Goulding R.-V., IX, 196. — Gourmont (R. de), IX, 235, 237. — Gowland F., XIII, 274. — Goz E., XI, 251. — Graber P., IX, 263. — Gran G., VII, 184 ; VIII, 328, 349 ; IX, 99 ; XI, 247. — Grand-Carteret J., IV, 351, 353 ; V, 338, 339. — Grande J., IX, 259. — Grandjean F., IX, 255. — Grandjean V., IX, 230. — Grappe

G., IX, 241. — GRAPPIN H., X, 231. — GRASSET J., IV, 299. — GRAVELOT, XIII, 274. — GRAVES F.-P., IX, 102. — GRÉBER H., III, 307 ; V, 339 ; VIII, 386 ; IX, 231. — GREEN H.-T., IX, 220. — GRELÉ E., IX, 238. — GRELLING K., IX, 93. — GRÉTRY, X, 259 ; XIV, 287. — GREY-GRAHAM H., V, 314. — GRIBBLE F., V, 289, 290 ; IX, 220. — GRIER HIBBEN J., VIII, 317. — GRIFFARD P., IX, 242. — GRIMOD, VII, 217. — GRIVEL B., IX, 265. — GROB E., IX, 271. — GROEPER R., IX, 94 ; X, 187. — GROH F., I, 289. — GROSCHE-BARBY H., VIII, 324. — GROSSE K., IX, 87. — GROUND R., VIII, 385. — GRÜNBERG J., IV, 335 ; V, 332. — GUEX F., III, 293. — GUICHARD (A. de), IX, 103. — GUILLAND A., IX, 210, 214, 267 ; X, 246. — GUILLAND N., V, 340. — GUILLAUME, X, 263. — GUILLEMOT M., IX, 233, 241, 244. — GUILLON E., IX, 175. — GUILLOT A., IX, 263. — GUIMBAUD L., IX, 147 (*bis*). — GUIRAUD J., IX, 245. — GUIST'HAU, IX, 228. — GUIXÉ J., IX, 226. — GUNN S., XIII, 247. — GURLITT L., IX, 94. — GURTWISCH G., XV, 376. — GUTTZEIT J., X, 196. — GUY H., VIII, 383. — GUY-GRAND G., XII, 192 ; XIII, 279.

H

H. P., IX, 177. — HAACK H., IX, 94. — HADORN W., X, 192, 263. — HAENSSEL O., IX, 94. — HÆFLIGER E., XII, 194. — HÆGERMANN G., IX, 207. — HAGUENIN E., IX, 204. — HALBOU, XIII, 274. — HALLAYS A., VI, 378. — HAMEL E., I, 321. — HAMMER B., XV, 367. — HANDCOCK E., IX, 99. — HANSEN H.-J., IX, 225. — HANTZ G., IX, 256. — HANUSOVA D., I, 287. — HARDT E., IV, 282. — HARDT W., IV, 281. — HARMS P., IX, 208. — HARTMANN, XIII, 275. — HARTMANN E., I, 291. — HARTMANN M., IX, 94. — HARPER G.-M., IX, 103. — HAUMANT E., VII, 170. — HAURIOU M., IX, 123. — HAUSER J., IX, 206. — HAUTESOURCE L., IX, 181, 262. — HAVELOCK ELLIS, IX, 103, 147, 275. — HAVENS G.-R., XIII, 247 ; XIV, 277 ; XV, 390. — HAYDN J., IX, 206, 209, 215, 216, 223, 270, 273. — HEDEMAN E., IX, 252. — HÉDOUIN Ed., XIII, 274. — HEILFRON Ed., XI, 260. — HELLIN M., IX, 94. — HELME F., IV, 299,

344. — HENIN B.-L., IX, 105. — HENNEZEL (H. d'), IX, 243. — HENRIET M., XII, 192. — HENRIOT E., IX, 244 ; X, 258 ; XIII, 275. — HENRIQUEZ, XIII, 274. — HENSEL P., IV, 284 ; IX, 89, 207, 209, 211, 212, 213, 215, 217, 218, 221, 223, 252 ; XIII, 243. — HENSI W., X, 245. — HEPPRICH A., VII, 150. — HÉRAULT DE SÉCHELLES, IV, 300. — HÉRESCO P., V, 310. — HERKING M.-L., XIII, 259. — HERMANN E., X, 199. — HERRIOT Ed., IX, 243. — HERTER H., IX, 94. — HERVÉ G., V, 335. — HERVIER M., X, 190. — HERZOG W., VIII, 324. — HEUBI W., VIII, 382. — HEYER Th., I, 323. — HINZELIN E., VII, 224 ; IX, 200, 204, 205, 213, 236, 238, 242. — HIRN V., X, 190. — HIRSCH H., IX, 222. — HIRSCHBERG W., IX, 95. — HOCHDORF M., XI, 260. — HOCHE P., IX, 95 (*bis*). — HOFER C., XI, 250 ; XIII, 262. — HÖFFDING H., III, 272 ; IX, 123, 139, 141, 167, 225, 237. — HOFFMANN G., III, 251. — HOUDAILLE DE RAILLY, IV, 347. — HOUDON J.-A., I, 320 ; III, 301 ; VIII, 377 ; XIV, 286. — HOUÊL J., X, 257. — HUBBARD E., IV, 293. — HUBBARD G., IX, 268. — HUBENS A., VII, 224. — HUDSON W.-H., I, 297. — HUET C.-B., I, 311. — HUGO V., IX, 136. — HUIJTS J.-H., IX, 161. — HULT S.-A., IX, 253. — HUME D., IV, 346. — HYMANS, XIII, 277.

I

IBSEN H., III, 302. — IEVOUAHOV A., VII, 185. — IMER, IX, 263. — ISELIN I., XIII, 259. — ISRAÊLS H.-L., IX, 246. — ISTEL E., II, 271, 302, 303 ; III, 252, 253 ; IX, 148. — IZOULET J., V, 336 ; VI, 351.

J

JABAS F., IX, 269. — JACOT-GUILLARMOD, IX, 254, 259. — JAGO R.-P., V, 289. — JAHN H., V, 279 ; IX, 89. — JALADIEU E., IX, 234. — JALOUX Ed., XI, 261. — JAMIN Ph., IV, 333 ; V, 336 ; VI, 377 ; VII, 193, 218 ; IX, 263. — JAMMES F., IV, 349. — JANET P., VI, 337. — JANETT C., XII, 194. — JANKOWSKI Cz., IX, 201. — JANSON M.-H., IX, 99. — JARY J., X, 262. —

Jaurès J., IV, 347 ; IX, 140, 238, 248. — Jayet, VI, 375. — Jean-Claude, VIII, 386. — Jeanjean, X, 265. — Jenny H.-E., VII, 194. — Jeske-Choinski T., V, 333. — Joassin, IX, 269. — Job, IX, 266. — Jobi, IX, 248, 275. — Jodl F., IX, 88. — Joessel, IX, 209. — Jörimann A.-P., IX, 262. — Jovy E., IX, 148. — Jubin G., IV, 353. — Judet E., IX, 236. — Jukobskago Đ.-E., IV, 332. — Jullien Ad., IX, 239. — Junius, VII, 226 ; IX, 236. — Junod Ed., IX, 262.

K

Kahle W., IV, 290. — Kahn A., IX, 95. — Kardos A., X, 235. — Karmin O., VIII, 380 ; XI, 247 ; XIII, 260. — Karstaedt O., V, 289 ; VIII, 320 ; IX, 95. — Kartzewsky S., IX, 251, 257. — Kaufmann, I, 297. — Kaufmann R., V, 338. — Kaumann Ed., VI, 319. — Kayser W., XI, 237. — Keim A., IV, 300. — Kellen T., IX, 95, 206, 209, 210, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 219. — Keller Ad., VII, 145. — Kemeny G., XIV, 281. — Kereszty J., X, 234. — Kielski B., X, 242 — Kindt J.-J., I, 294. — Kircheisen M., V, 279, 281. — Kislanska W., IX, 169. — Kjaer N., IX, 253. — Kjellen R., IX, 253, 254. — Klatt W., IX, 87 ; X, 197. — Klein Th., I, 294. — Kleinjogg, IX, 273. — Kling H., II, 288, 300 ; IX, 137, 260, 263. — Knellwolf A., IX, 205. — Koch H., IX, 221. — Koester R., IX, 236. — Kogana P., IV, 281. — Kohler F., XV, 367. — Kohler J., IX, 91. — Kohler P., XII, 165 ; XIII, 260. — Kohlschmidt W., I, 295. — Kohut A., IX, 207, 217. — König F., IX, 272. — Konopezynski W., X, 242. — Koykanski A., IX, 252. — Kozlowski W.-M., X, 243. — Kraft V., IX, 101. — Krcek F., I, 289. — Krecar A., I, 287, 288, 289, 290. — Krejci F.-V., IX, 220, 224. — Kremen J., I, 289. — Krenecker A., IX, 208, 211, 214, 215, 216, 217, 270. — Kropotkine (Prince), I, 298. — Krstitsch M., VIII, 353. — Kruse G-R., IV, 282. — Küchler W., V, 282 ; VII, 150. — Kuehnel O., IX, 95. — Kuh F., IX, 209. — Kühlhorn W., IX, 95, 207, 210. — Kuhne E., IX, 262. — Kühnel J., XI, 238. — Kühnemann E., IX, 206, 208, 209, 211, 212, 215, 217, 270 ; X, 193. — Künzler F., VII, 222 ; VIII, 349.

L

L. A., VI, 369. — L. V., IX, 125. — Labonne H., V, 310. — Lacassagne A., X, 225, 263. — Lacombe P., IV, 324. — Lacroix L., XI, 260, 262 ; XIII, 253. — Lafargue, V, 338. — Laferre L., IX, 242. — Lafon M., VII, 217. — Lagardelle H., IX, 238. — Lagrange H., IX, 133. — Laguerre G., V, 335, 338 ; VIII, 386. — Lahm K., IX, 228. — Laignel-Lavastine, Dr, XIII, 253. — Lalo P., IX, 139, 245. — Lamarzelle (G. de), IX, 229, 237, 240. — Lambeau L., I, 299. — Lamy E., VII, 159. — Landau P., IX, 206, 208, 210, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 223, 271, 272. — Landquist J., IX, 141, 252. — Landry, sculpteur, VII, 212. — Lange M., VI, 346 ; IX, 239. — Langé G.-U., X, 262. — Langier C., IX, 234. — Langlais J., III, 303. — Langlois P.-G., VIII, 377 ; IX, 195 ; XIII, 273. — Lanot, IX, 230. — Lanson G., I, 290 ; III, 252, 286, 303 ; VI, 337 ; VII, 214 ; IX, 108, 135, 226. — Lapidoth F., IX, 246. — Lapp A., IX, 96, 273. — Larguier L., IX, 110, 228, 232. — Las Cases (de), IX, 229, 240. — Laserstein B., XIV, 273. — Lasserre P., IV, 301 ; V, 333 ; IX, 139, 227, 231. — Lassudrie-Duchêne G., III, 273. — La Tour (M.-Q. de), I, 316 ; II, 300 ; III, 301 ;VII, 212 ; VIII, 377 ; XIII, 273, 274 ; XIV, 286 ; XV, 388. — La Tour du Pin (Marquise de), X, 225. — Laub, V., 333. — Lauber J., V, 334. — Laufer R., IX, 148. — Launay (de), XIII, 274. — Laurencie (L. de la), IX, 110, 148. — Lauterburg A., IX, 274. — Lautère Ad., XII, 193. — Lavedan P., X, 227 ; XII, 165. — Lavisse E., VI, 337. — Lavotta R., X, 191. — Lazar E., IX, 221. — Le Barbier, VIII, 378 ; XIII, 274. — Lebasteur H., IX, 239, 240. — Lebede H., X, 193. — Lebey A., IX, 135, 136. — Le Bidois G., XII, 194. — Leblond M.-A., V, 310 ; VI, 338. — Le Bon G., IX, 127. — Le Braz A., X, 265. — Le Breton A., II, 281. — Lebrun P., X, 230. — Le Cardonnel G., II, 281 ; IX, 241. — Lecigne C., VI, 339 ; IX, 235. — Ledos E.-G., IX, 127. — Lefèvre-Pontalis G., IV, 353 ; IX, 149. — Lefranc J., IX, 245 ; X, 263. — Legrand H., VIII, 329 ; X, 202. — Leloir M., XIII, 274. — Lemaître J., IV, 304, 347, 349, 350 ;

V, 333, 338 ; VII, 186 ; IX, 127, 136, 139, 172, 227, 231 ; X, 226. — Le Mire J., III, 301 ; XIII, 274. — Lenôtre G., III, 286 ; VII, 171 ; IX, 233, 245. — Lenz K.-G., III, 253. — Léon X., XV, 372. — Lerch P., IX, 219. — Leriche R., IV, 324, 347. — Lerolle J., IX, 234, 245. — Le Senne C., IX, 233. — Lespine V., IX, 236. — Lesueur E., IX, 200, 263. — Leudet M., IX, 237. — Leuss H., IX, 218. — Levaillant M., XIII, 278. — Levallois J., I, 300. — Levinson A., IX, 170. — Lévy A., IX, 96. — Lévy-Bruhl L., IX, 140. — L'Huillier E., VII, 224 ; IX, 259, 263. — Liard L., IV, 349. — Libero (Don), VII, 219. — Libert L., VIII, 343. — Lienhard F., IV, 281. — Ligne (Prince de), IX, 136. — Linder, IX, 264. — Lindner G.-A., I, 290. — Linge K., IX, 172 (*bis*), 253. — Lintilhac E., IX, 228, 242. — Lips, IX, 195. — Lombard A., XI, 260. — Long des Clavières P., X, 238 ; XIV, 287. — Loo (J.-B. van), XIII, 275. — Lorent H., IX, 101. — Lorieux, XIII, 273. — Lorme L., XIV, 273. — Lorsy E., IX, 222. — Lote R., XII, 181. — Louis (dauphin), VI, 369. — Loyson P.-H., IX, 236. — Luchaire A., III, 304. — Lumbroso A., II, 288. — Lune (J. de la), IX, 241. — Lysaine P., VII, 222.

M

M. H.-C., IV, 343. — M. J., IX, 181. — Macdonald F., II, 302 ; III, 256, 287 ; IV, 346 ; V, 285 ; VI, 322, 339 ; IX, 149, 247. — Macret, XIII, 274. — Maeztu (R. de) IX, 226, 275. — Mahler, Dr, IX, 221. — Mahrenholz, Dr R., V, 330. — Main L., X, 265. — Malapert, IX, 226. — Malche A., VI, 376 ; IX, 255, 258, 264. — Malfa G., IX, 247. — Malherbe Ch., III, 275 ; VII, 214. — Mallock W.-H., XI, 241. — Malon M., IX, 234. — Malsch A. (voir Malche A.). — Mamboury A., VII, 223. — Mamby C., V, 333. — Mamby G., VI, 371. — Mammarella O.-V., XI, 248. — Mancini J., IX, 127. — Mandrot-La Sarraz, III, 304. — Mangold W., II, 298. — Manjon A., XIV, 288. — Mann M., X, 266. — Manouvrier A., XIII, 279. — Mantenay J., IX, 234. — Mantovani T., IX, 223, 247. — Maramotti G., VI, 371 ; VII, 219. — Marat, V, 300. —

Marchesini G., IX, 165, 167 ; X, 238. — Marck S., XIV, 289. — Maréchal Ch., X, 226. — Maréchal S., VIII, 380. — Marie, Dr A., IV, 344. — Marillier, VIII, 378 ; XIII, 274. — Marinetti M., IX, 248. — Marini J., VII, 221. — Maritain J., XI, 262 ; XIV, 280. — Marmontel, VIII, 379. — Mars-Vallet, sculpteur, III, 306 ; V, 336 ; VII, 225. — Marsan J., VIII, 380. — Martel Ch., IX, 242. — Martel T., IX, 242. — Martial A., IX, 243. — Martin-Decaen A., IV, 324 ; VIII, 344 ; IX, 128, 269. — Martin-Mamy, VIII, 386 ; IX, 233, 234, 243, 244. — Marx Cl.-R., IX, 232. — Masson F., IX, 236. — Masson Paul-Marie, IX, 149, 235. — Masson Pierre-Maurice, IV, 346 ; V, 310, 318 ; VI, 370 ; VII, 196 ; VIII, 344 ; IX, 149 (*bis*), 150, 198 ; X, 232 ; XI, 242, 243, 257. — Materassi A., IX, 249. — Mathiez A., XIII, 276. — Mathiex P., IX, 241. — Matthey H., X, 263. — Matthey-Jeantet A., IX, 175. — Maucourt G., IX, 240. — Maulbecker M., XIV, 284. — Maunoir A., IX, 258. — Maurevert G., XV, 389. — Mauras Ch., IX, 139, 233 ; XIII, 277. — Maury L., IX, 129 ; X, 262. — Mautouchet P., III, 287. — Mauzaisse, VIII, 377. — Maybon A., IV, 348. — Mayer G.-F., III, 301 ; VI, 368 ; IX, 254, 259, 265. — Mayer M., IX, 199. — Maynial Ed., XII, 181. — Mazel H., III, 274 ; IX, 137. — Meier (E. v.), IV, 285. — Melegari D., IX, 267. — Melillo M., IX, 164. — Menabrea H., IX, 240. — Menier M., III, 287. — Mensch E., IV, 286. — Menstchikoff M., IX, 251. — Menzel F., IX, 96. — Merbach P.-A., IX, 204. — Mercer W., X, 262. — Mercier R., IX, 232. — Méric V., IX, 238. — Mérinat A., IX, 267, 268. — Merklen P., VIII, 345. — Merlant J., II, 281 ; IV, 309 ; IX, 129, 232. — Méry G., IV, 351. — Mestral (de), IX, 265. — Mestral de Combremont J., X, 262. — Métivet L., IX, 233. — Metzger A., III, 251. — Meulen (J. ter), XII, 168. — Meunier, II, 299. — Meunier H., IX, 240. — Meyer J., XIII, 276. Meynier A., IX, 129. — Meynier E., IX, 167. — Meyrac A., IX, 241. — Mézières A., X, 227. — Michaelis A., VIII, 327. — Michel A., III, 301. — Michelet, IX, 268. — Mignon M., IX, 231. — Miles H., IV, 290. — Mille P., XV, 388, 389. — Millevoye L., IX, 241. — Minimus, Dr, IX, 275. — Mobbs

R., IX, 257. — Möbius P.-J., I, 295 ; IV, 344 ; VIII, 321. — Möckli Th., IX, 266. — Moebius (voir Möbius). — Mogeon L., XIII, 276. — Moisant X., IX, 150, 245. — Monbrun P.-J., IX, 150. — Mondadon (L. de), XIII, 253. — Mondolfo R., V, 278 ; IX, 165. — Monin E., VII, 219. — Monin H., IX, 235 ; X, 231 ; XIV, 287. — Monnier Ph., IV, 310 ; IX, 177. — Monnot A., XV, 373. — Monod A., XI, 246. — Monod Ed., IX, 256. — Monod G., II, 305 ; IV, 324. — Monod J., XI, 251. — Monsiau, XIII, 273. — Montaigu (A. de), I, 305. — Montandon L., XV, 376. — Montesquiou (L. de), IX, 227, 233. — Montet (A. de), I, 320. — Montet Ed., IX, 255. — Montglond A., XV, 372. — Montorgueil G., V, 339 ; VI, 382 ; IX, 236 ; XIII, 276. — Morain R., IX, 236, 243, 245. — Morand (Baron), V, 277. — Moravec F.-V., IX, 223. — More P.-E., X, 200. — Moreau, Prof., IX, 230. — Moreau, III, 301 ; VIII, 378 ; XIII, 273, 274. — Moreck C., XIII, 243. — Morel J., VII, 196. — Moreno M., X, 254 ; XV, 388. — Moretti A., VII, 173. — Morf H., I, 319 ; II, 271 ; VIII, 321. — Morhardt M., XIII, 263, 275, 279 ; XIV, 288 ; XV, 388. — Morice Ch., III, 305. — Morize A., VIII, 381. — Morley J., II, 275. — Mornet D., II, 287 ; IV, 310 ; VI, 351 ; VII, 157, 177, 196 ; IX, 108, 131, 137, 226 ; X, 231 ; XV, 371. — Mosca G., VII, 222. — Mossé G., II, 286. — Mossier H., IX, 181. — Moulin E., IX, 238. — Moura (A. de), IX, 275. — Mouterde A., XIII, 279. — Movitch L., IX, 170. — Mugnier F., I, 307, 320. — Muller H.-F., XV, 369. — Muller L., IX, 209. — Münch W., VI, 319. — Muret M., XIV, 284. — Mussard, XIII, 277. — Musset-Pathay, IV, 346. — Mutterer M., I, 294 ; VIII, 324. — Muyden (H. van), IX, 259. — Myres J.-L., VI, 374.

N

N., IX, 169. — N. Ch., V, 311. — N. L., V, 313. — Nanni G., VII, 219. — Narfon (J. de), XI, 262. — Narsy R., IX, 151. — Natali G., 164. — Natorp P., IV, 287, 289. — Naudet, VI, 368. — Naumann F., IX, 215, 272. — Née D., III, 301. — Neitzke E., IX, 209. — Nemanof L., IV, 332. — Nerval (G.

de), VIII, 380. — Nesterevoï S., IV, 282. — Neumann D., XII, 165. — Ney F., VII, 222. — Nicolai G., XIV, 283. — Nicole J., IX, 255. — Niederhausern (R. de), IX, 229, 230. — Nion (F. de), X, 261. — Noailles (Comtesse M. de), III, 303 ; IV, 346 ; X, 232. — Nodier Ch., XIII, 273. — Noghera L.-E., IX, 249. — Nordau M., IX, 222, 230. — Notter C., IX, 204, 210. — Novacek J., I, 287. — Novak J., VII, 152 ; IX, 220, 223. — Nowack W., III, 254. — Nussbaumer A., XI, 262.

O

Oberkirch (Baronne), IV, 348. — Odier H., IX, 177, 181. — Oemer E., IV, 290 ; IX, 92. — Oesterreich K., IX, 214. — Offroy V., III, 302. — Olszewicz V., IX, 151, 261. — Oltramare A., XIII, 261. — Oppel E., V, 284. — Orelli (K. von), IX, 89. — Ostler R., IX, 205, 206. — Ostrogorski M., IX, 132. — Otto J., I, 291. — Oxilia A.-F., VI, 377 ; VII, 224.

P

P. G., IX, 181. — Paget P., IX, 245. — Pagliara G., V, 313 ; VIII, 383. — Paillard, X, 262. — Pailleron M.-L., XIII, 278. — Painlevé P., IV, 350 ; VIII, 385 ; IX, 227, 228. — Palat (général), X, 261. — Palma (B. di), IV, 281. — Paloczy L., IX, 222. — Palomba O., IX, 249, 250. — Pammrova L., I, 288. — Panek E., X, 264. — Parandowski J., X, 243. — Parelle, X, 257. — Parisot E., V, 292. — Parker S.-Ch., VIII, 318. — Parodi D., IV, 324 ; IX, 108, 139, 226 ; X, 265. — Pascal F., V, 338. — Pasig O., IX, 210, 241, 270. — Pattay H., IX, 227. — Patterson Sh.-G., XII, 194 ; XIII, 245, 279. — Paul C., IX, 170. — Pauli B., IX, 222. — Paupe Ad., X, 227 ; XII, 165. — Pauthier, D^r, V, 338. — Paychère A., IX, 260. — Payen L., IX, 110, 228, 232. — Payne W.-H., X, 199. — Pays N., IX, 259. — Peeters Ed., VIII, 327 ; IX, 151. — Pellet M., I, 318 ; III, 287. — Pelletan C., IX, 225. — Peretiatkowicz A., IX, 169 ; X, 239, 243 (*bis*), 264, 266 ; XIV, 281. — Peretiatkowicz (G. v.), XII, 165. — Pérignon N., III,

301. — Perrier A., I, 322 ; IV, 350. — Perrier E., IX, 258. — Perrin E., III, 293, 304. — Perrin F., IX, 230. — Perrottin H., X, 262. — Perroud A., VIII, 331. — Perroud A., VIII, 331. — Perroud Cl., II, 283 ; VI, 344 ; VII, 177 ; VIII, 380. — Peter M., XIV, 283. — Petrich F., IX, 217. — Petru V., I, 290. — Peyrot J., X, 197. — Pfender P., IX, 244. — Philinte (voyez Dide A.). — Philosophof D., IX, 252. — Phlipon Marie, VI, 344 (voir aussi Roland Mme). — Piaget A., XIII, 275. — Piazzi A., IX, 165. — Pigalle, VI, 368. — Pillsbury W.-B., IX, 105. — Pilon E., I, 308, 311 ; II, 271 ; III, 274, 288 ; IV, 353 ; V, 300, 338 ; VI, 351 ; IX, 132. — Pimienta R., IX, 244. — Pinero N., X, 253. — Pinot V., IX, 244, 254 ; X, 232. — Pinvert L., II, 283 ; IX, 239 ; XII, 165. — Pirro A., IX, 226. — Pirro H., IX, 240. — Plan D., VI, 355. — Plan P.-P., VII, 177 ; IX, 132, 151, 152, 199, 233, 239. — Planhof (R. de), XIV, 278. — Platzhoff-Lejeune Ed., IX, 205, 259. — Poidebard W., IV, 314. — Poncet A., IV, 324, 347. — Poncy E.-A., V, 342. — Poncy R., XII, 186. — Pons A., VI, 356. — Ponsard F., I, 318 ; IV, 345. — Ponsin J., I, 321 ; II, 304 ; III, 305 ; IV, 353 ; VII, 218 ; IX, 153. — Ponthot E., XIII, 245. — Poplawsky (Th.-A. von), II, 274. — Porret J.-P., IX, 177. — Porta F., XV, 389. — Pougin A., IV, 351. — Pradier J., VIII, 378 ; IX, 259, 260. — Pratelle A., X, 261. — Preud'homme J., III, 301. — Prezzoloni G., IX, 249. — Prina P., VIII, 320. — Princet J., IX, 110, 228, 231, 232. — Prins A., II, 276. — Proal L., IX, 153 ; XII, 182. — Prodhomme J.-G., X, 259. — Prolo J., IX, 242. — Proudhon P.-J., IX, 133, 139, 153, 268. — Pudor H., II, 271. — Puget Th., IX, 137. — Pujo M., IX, 234. — Pujol J., IX, 226. — Pury (P. de), XIII, 275. — Putnam G.-H., XIII, 245. — Pyrowicz S., IX, 250.

Q

Querido I., VIII, 346. — Quernet R., XIII, 279. — Quesné J.-S., IX, 239. — Quichotte (Don), VII, 224. — Quick R., I, 290. — Quignon H., VIII, 386. — Quilici M., XIV, 288. — Quinet Ed., IX, 268. — Quinquet, IX, 261.

R

Rabaud C., IX, 242. — Rabours (F. de), IX, 258. — Racz L., VIII, 348 ; X, 191 (*ter*), 234, 235, 236, 264 ; XIII, 247. — Radiguer H., IX, 136. — Radziwill (Prince), IX, 231. — Raffin P., IX, 261. — Railly (Houdaille de), IV, 347. — Rameau J.-Ph., VII, 214. — Rameau N., IX, 267. — Ramsay A., I, 316 ; VII, 213. — Randin L., IX, 266. — Rapin, IX, 264. — Raspail J., IX, 153. — Rauh S., X, 261. — Raycourt G., IX, 244. — Réale J., IX, 233. — Redard E., IX, 255. — Redslob R., IX, 89 ; X, 263. — Regard J., IX, 269. — Reggio A., VIII, 384. — Régis, Dr E., IV, 326, 347 ; VI, 374 ; VII, 179 ; IX, 155. — Reichen A., IX, 270. — Reichinstein-Zimann E., IX, 90. — Reilly J.-J., XV, 370. — Reinach S., VI, 339. — Reinhold J.-H., VII, 187 ; IX. 170. — Reinke J., V, 278. — Reiss J.-W., IX, 170. — Rémond A., IX, 133. — Rémy, VI, 376. — Renan E., IV, 315 ; XIII, 253. — Renard G., IV. 327 ; IX, 257 ; XIV, 289 ; XV, 389. — Renard J.-L., IX, 268. — Rency G., IV, 292 ; VIII, 328, 344. — Rensbourg J.-K., VIII, 346. — Réveillaud E., II, 304 ; IX, 108. — Reverdy H., IX, 240. — Rey A., I, 308 ; IV, 345 ; VI, 340 ; VII. 218. — Rey E., IX, 230. — Reybaz G., VII, 197. — Reymond-Günthers Ch., IX, 265. — Reynold (G. de), I, 313 ; III, 303, 304 ; V, 318 ; VI. 358 ; IX, 175, 177, 258. — Rheinwald A., XI, 251. — Ribaux A., IX, 249. — Ribera A., V, 312 ; IX, 247. — Richard A., IX, 96, 215 ; XV, 389. — Richard E., IV, 351. — Richard-Desaix U., IV, 342. — Richepin J., IV, 322, 350 ; IX, 136, 228. — Ricolfi U., XV. 389. — Rieger, I, 291. — Riemer E., IX, 251. — Riou G., IX, 137, 230. — Ripault L., IX, 204. — Ritter E., I, 310 ; II, 299, 303 ; III, 294. 300, 304 ; IV, 345 ; VII, 190 ; IX, 173, 181, 201, 244, 256, 261 ; XI. 260 ; XIV, 281. — Rivarol, III, 279. — Robert Ch., V, 330 ; XIII, 263. — Robert G., IX, 242. — Robert-Pimienta, IX, 233. — Robertot E., IX, 238. — Roberty J.-E., VI, 373 ; XIV, 288. — Roche T., IX, 261. — Rocheblave S., IV, 293. — Rochet (Bertin du), IV, 345. — Rod E., I, 318 ; II, 302 ; III. 280, 282 ; IV, 327, 328 ; VII, 180. — Rodari D., VI, 353. — Rodet H., VI, 340.

— Rodrigo L., IX, 259. — Roederer P.-L., VI, 344. — Roger-Cornaz F., IX, 177. — Roger Noëlle, IX, 137, 259 ; XIII, 277. — Rogniat M., IX, 231. — Rojas R., X. 254. — Roland J.-M., VI, 344. — Roland Mme, II, 283 ; X, 259 (voir aussi Phlipon Marie). — Roland-Holst H., IX, 96, 208 ; XIV, 273. — Rolland R., IV, 328. — Roose A.-P., XIII, 256. — Rosanov M.-N., VII, 187 ; IX, 252 ; X, 265. — Rosanov W., IX, 251. — Roshem J., IX, 238. — Rosier W., IX, 257, 258. — Rossel A., IX. 263, 267, 268, 269. — Rossel V., VII, 194. — Rott E., VII, 197. — Rotton J.-F., IV, 345. — Rouff M., XIII, 255, 275, 277. — Roujon H., IV, 347. 351 ; V, 300, 336 ; VII, 219, 223 ; VIII, 340, 382 ; IX, 136, 155. 226, 235, 244. — Roure L., IV, 328. — Rousseau R., IX, 201, 244. 258. — Rousselot G., XV, 389. — Roux Cl., X, 232. — Roya L., XIII, 277. — Rudolf F., IX, 272. — Rudolph K., II, 272. — Ruef A., IX, 274. — Ruest A., IX, 206, 210, 211, 215, 219, 222. — Ruffey (R. de), VI, 346. — Rundstroem E., IV. 287. — Ruplinger A., X, 233 ; XI, 246, 247. — Russacq G., IX, 136. — Rutty J., IX, 258.

S

Sacerdote E., II, 271. — Sachet, Chanoine, VI, 369. — Sackheim A., IX, 212. — Sadler, D[r], X, 265. — Sahlin E., IX, 172. — Saint-Auban (E. de), IX, 155. — Saint-Aubin (A. de), III, 301. — Saint-Aubin (G. de), XIII. 275. — Sainte-Beuve (Ch.-A. de), I, 300 ; IV, 349. — Sainte-Foix (G. de), IX, 110. — Saint-Maurice Ch., IX, 269. — Saint-Pierre (Abbé de), XIV, 288. — Saint-Pierre (B. de), IV, 315. — Saintsbury G., I, 295. — Sakmann P., IX, 97, 217 ; X, 194, 197. — Salda F.-X., IX, 220. — Salève (P. du), IX, 237. 260. — Salinger R., VIII, 382. — Salle A., IX, 224. — Salm C., IX, 97. — Salomon A., VII, 226. — Salomon M., I, 301 ; V, 301. — Sallwürk (E. von), IV, 283 ; VIII, 320 ; IX, 90 ; X, 187. — Salvemini G., IX, 247. — Salvitti G., IX, 223. — Salzmann Ch.-G., VI, 381. — Sandor B., IX, 224. — Sarmiento, X, 254. — Saussure (Ad. de), V, 314. — Sauvin E., IX, 268. — Savignon A.,

IV, 353. — Saworra B., IX, 91. — Scaglione E., XIII, 279. — Scali G., IX, 247. — Schædel, IX, 205. — Schaefer R., IX, 209. — Schaeferdiek J., IV, 290. — Schanze H., IX, 97. — Schatz A., IV, 320. — Schatz R., II, 274. — Schellenberg, IX, 195. — Scherillo M., XI, 248. — Schieler, Dr, IX, 204. — Schiff M., IV, 342 ; V, 311. — Schilowski J., IX, 214. — Schindele St., IX, 97. — Schindler, Dr, IX, 97. — Schinz A., I, 318 ; III, 288 ; IV, 293 ; V, 334 ; VI. 323, 347, 375 ; VII, 181 ; IX, 105, 156 (*ter*), 256, 259 ; X, 202. 233 (*bis*), 234 ; XI, 250 ; XII, 171 ; XIII, 248 ; XIV, 275, 289 ; XV. 370. — Schinz E., IX, 264. — Schlatter M., XII, 194. — Schlenker A., I, 295. — Schmid F.-A., IX, 214, 271. — Schmid H., IX, 182 ; X, 246. — Schmid J., IX, 210, 259, 265, 272, 274. — Schmid L., IX, 182 (*bis*). — Schmidt H., IX, 87. — Schmidt K.-E., VII, 224 ; VIII, 385. — Schmidt O., IX, 216. — Schneegans F.-Ed., IX, 88, 98, 204. — Schneider A., III, 256. — Schneider P., VIII, 322. — Schobinger, IX, 265. — Schoop H., IX, 97. — Schöpflin A., VIII, 346. — Schott S., IX, 217. — Schroeder V., III. 267. — Schubring R., IX, 206. — Schulthess F., IX, 172. — Schulz-Gora O., IX, 257. — Schurr A., V, 335. — Schütte E., VII, 145 ; X, 197. — Schwartz H., III. 252. — Schwarz F., XIII, 259, 278. — Schweizer G., X, 260. — Scoto G.-E., IX, 248. — Séailles G., IX, 157, 231, 235, 236, 243. — Séché L., III, 283 ; VI, 347 ; 377. — Secrétan H., IX, 269. — Sée H., XIV, 274. — Ségoffin, III. 306. — Segré D.-R., IX, 247, 275. — Ségur (Marquis de), III, 283 ; IX, 237 ; X, 227, 234. — Ségur N., IV, 329. — Seidl, IX, 205. — Seillière Ernest (Baron), II, 283 ; III, 302 ; IV, 321 ; V, 301 ; VIII, 345 ; XII, 177, 178 ; XIII, 249, 255 ; XIV, 278, 281 ; XV, 390. — Seippel P., I, 319 ; II, 289 ; VI, 360 ; VII 194 ; VIII, 345 ; IX, 257, 261 ; X, 246. — Sembat M., IX, 235, 238, 240. — Semelaigne R., IX, 157. — Semeran A., XV, 367. — Sennelier, VI, 375. — Serand (F. et J.), IX, 157. — Serand J., III. 306. — Serbant G., IX, 237. — Sergent M., IX, 263. — Sergy G., IX, 269. — Sérieux P., VI, 347. — Servaes F., VI, 374. — Sevenig N., VII, 151. — Shanks L.-P., IX, 106.

— Siewert C., IX, 92. — Sigaux J., IV, 329. — Sillig Ed., IX, 265. — Silvain, IV, 350. — Simon Ph., VIII, 325. — Simond Ch., IV, 294. — Simonet, XIII, 274. — Sin Tchang Pe, VII, 220. — Sipe, IX, 247. — Sirven, VI, 375. — Sixe J., IX, 260. — Smarzewski Th., X, 264. — Smith W.-B., IV, 349. — Snell V., IX, 262 ; XI, 261. — Solandieu, IX. 266, 267. — Sommer P., IX, 98. — Sommerfelt V., III, 292. — Sorani A., IX, 249. — Sorel G., IV. 329. — Souday P., XI, 260 ; XII, 192, 193. — Soukup F.-A., IX, 223. — Souriau M., II, 284 ; IV, 315. — Soyer J., X. 234. — Speidel L., VIII, 317. — Spender H., X, 190. — Spengler (F. de), IX, 210. — Spickernagel W., IX, 212. — Spielmann C., I, 292. — Spitteler C., IX. 263. — Spont H., IX, 241. — Spranger Ed., IX, 89, 92, 204. — Sprengel D., IX, 171. — Spronck M., IV, 347 ; VIII, 383 ; IX, 239, 243. — Stala A., X, 264. — Stammler R., VIII, 384 ; IX, 140 ; XV, 390. — Stapfer P., III, 284. — Steeg J., IV, 294 ; V. 285 ; VIII, 385. — Stef, IX, 260. — Steiger Ed., IX, 204. — Stein (H. von), IV, 281. — Steinbilder, V, 338. — Steiner G., XIII, 280. — Stendhal, II. 285 ; IV, 345 ; V, 302 ; VIII, 340. — Steno F., VII, 224. — Stephan A.-W., IX. 219. — Stephan J.-C., VIII, 325. — Stephani A.-W., IX, 211. — Stephany G.-Ch., IX, 212, 214. — Stephen L., I, 296. — Stevenin, IX, 158. — Stierli A., VII, 195. — Stolberg (O. zu), XIII, 244. — Stoppoloni A., III, 289 ; IV, 329 ; IX, 276 ; X. 237 (*bis*). — Storck K., IX, 98 (*bis*). — Storfer A.-J., IX, 207. — Störling, I, 295. — Stoy H., I, 319 ; II, 298. — Strachey L., XV, 369. — Straehl G., IX, 182. — Straszewski M., IX, 167. — Streckeisen-Moultou G., I, 300. — Streiff D., VII. 224. — Striffling L., IX, 133. — Strowski F., IX, 134. — Strunz F., IX, 222. — Stryienski C., VI, 348, 369. — Sturmhoefel K., IX. 205. — Sturz P., IV, 281. — Styx, XII, 193. — Suarès A., IX, 159. — Sublet P., IX, 266. — Suès M.-J., X, 257. — Sully-Prudhomme, IX, 136, 159 (*bis*). — Süpfle G., IV, 290. — Svensen E., IX, 252. — Svoboba A., I, 288, 289. — Svoboba M., VII, 152. — Sykora O., I, 290 ; IX, 101. — Szabo D., X, 191. — Szumiel J., X, 266. — Szyjkowski M., IX, 250 ; X, 240. 243, 264, 265 (*ter*).

T

T., A., IX, 101. — Tailhade L., IX. 234. — Talmeyr M., VII, 226. — Tamele K., I, 289. — Tanko B., X, 191. — Tanner O., IX, 272. — Tardieu E., IV, 347. — Tarozzi G., IX, 165, 249 ; X, 264. — Taunay, VI, 368. — Tauro G., IX, 247. — Tausig P., XIII, 245. — Taverney A., IX. 265. — Tchernomor, IX, 170. — Télin R., VII, 223. — Teller, IX, 99. — Téry G., IX, 138. — Teste L., IX, 225. — Testuz A., IX, 172. — Teulet Ed., IX, 244. — Theuriet A., III, 302. — Thibaudet A., XIII, 276. — Thiébaud A., IX, 264. — Thiem E., III. 255. — Thierry A., IX, 237 ; X, 227. — Thoden van Velzen H., IX, 246. — Thomas L., I. 319 ; XII, 192. — Thouverez E., III, 284. — Thuillier, IV, 353. — Tiercy G., IX, 227. — Tiersot J., V, 304, 312 ; VII, 184, 218, 224 ; IX, 134, 136, 139 (*ter*), 177, 239, 245, 247 ; X, 198, 266 ; XI, 259. — Tinayre M., IX, 238. — Tinker Ch.-B., XIII, 280 ; XIV, 277. — Tissot, IX, 269. — Tolstoï L., III, 303 ; VII, 211, 220. — Tommasina Th., IX, 183. — Tompkins H.-W., I, 298. — Tönnies F., IX, 92. — Tornezy A., VIII, 340. — Toucy, IX, 234. — Tournier H., IX, 159, 269. — Trabalza C., IX, 165. — Trachsel A., IX, 260. — Trarieux G., IX, 237. — Traz (R. de), IX, 177, 259 ; XI, 260. — Trembley M., IV, 349. — Tribby, IX, 261. — Trière, XIII, 274. — Trinius A., VI, 381. — Trogan E., IV, 350. — Tronchin H., III, 252, 285. — Tupetz Th., II, 272. — Turowski St., VII, 186. — Tvrdek A., IX, 101. — Twiehausen O., V, 283. — Tyndall P., IX, 215.

U

Ugolini G., IX, 249. — Ulliet A., X, 263. — Ulmo L., V, 331. — Underwood G.-A., XI, 241. — Urbanek F.-A., I, 290. — Urfé (H. d'), X, 259. — Usteri, XIV, 288. — Usteri P., VII, 190 ; VIII, 377. — Uzanne O., IX, 235, 276.

V

Vachet, Abbé, VI, 329. — Vaillant R., XV, 369. — Vaillat L., VII, 195. — Valère-Fanet V., IX, 200, 237. — Valkhoff P., X, 264 ; XII, 182. — Vallas L., V, 304. — Vallery-Radot R., IX, 235. — Vallette G., I, 314 ; II, 303 ; V, 335 ; VI, 361 ; VIII, 319, 354, 365 ; IX, 262. — Vallier G., VIII, 379. — Valmex R., IX, 240. — Valnay (J. de), IX, 243. — Valrey, VIII, 317, 341. — Varisco B., IX, 165. — Vaudoyer J.-L., II, 286. — Vaughan Ch.-E., VIII. 326 ; XI, 238 ; XII, 167, 168. — Vauthier G., XV, 373. — Vautier Ad., IX, 258. — Vecharigi, IX, 195. — Vélez P.-M., VII. 154. — Vellay Ch., II, 281 ; V, 300. — Vennat L., IX, 267. — Vercoutre, Dr, IX, 244. — Verde C., XV. 374. — Vermale F., IX, 200 ; XV, 372. — Vermeil Ed., VII, 183. — Versannes P., IX, 242. — Vesaz D., XIV, 289. — Veuillot L., III, 285 ; IX, 245. — Vial F., VI, 348 ; IX, 108, 160 (*bis*) ; XIII, 251. — Viard, IX, 228. — Vicaire G., IV, 342. — Vidari G., IX, 165. — Viénot J., IX, 138, 227, 245. — Vietzke A., IX, 98. — Vignier Ed., IX, 261. — Vigny (A. de), X, 260. — Viguié P., XIII, 255. — Villers M., IX, 235. — Villey P., VIII, 341. — Vinardi A., V, 333. — Vincent Ch., IX, 238. — Vingtrinier E., II, 303. — Violani-Cambi B., VI, 352. — Violette J., II, 290 ; III, 294 ; VII, 200 ; IX, 177, 230 ; XI, 260. — Vireloque Th., IX, 262. — Virieux E., IX, 269. — Vitrac M., VI, 344. — Vitry P., IX, 161. — Viviani R., V, 338 ; IX, 228. — Vivien G., III, 304 ; IV, 357. — Voelkel P., I, 294. — Vogt A., IX, 256. — Vogt L., XII, 186, 194. — Vogt W., VII. 224. — Vogüé (E.-M. de), IV, 349 ; V, 297. — Voisin H., X, 257. — Voivenel P., VIII, 382 ; IX, 133. — Voltaire, V, 308 ; VIII, 379 ; X, 246. 259. — Vorberg G., V, 284 ; VI, 320 ; XIV, 274. — Vorlænder K., XIII, 243. — Vulfius A.-G., VII, 189.

W

W. F., IX, 98. — W. F.-W., IV, 344. — Wagner E.-L., IX, 223, 250. — Walther R., IX, 212. — Wasmuth E., IX,

90. — Waterhouse F., XV, 370. — Waterlow S., XI, 241. — Wattendorf L., IX, 87. — Wauer, Dr, X, 198. — Weber G., IV, 283. — Weber-Silvain L., XII, 182. — Weck (R. de), IX, 177. — Wegener P., IX. 206, 221, 222. — Weigel T., IX, 206. — Weil A., I, 304. — Weingartner J., IX, 222. — Weisse Ch.-F., X, 260. — Welschinger H., IX, 239. — Welten H., IV, 343 ; IX, 213. — Werner Ch., VI, 376 ; IX, 138, 255, 258, 261, 264 ; XII, 183. — Wernle P., XII, 194. — Wetter A., IX, 87. — Wexberg L.-E., X, 198. — Whibley Ch., I, 298 ; IX. 220. — Whiteing R., IX, 100. — Widmer J., IX, 256. — Wildbach (P. von), IX, 206, 211, 218, 219, 222. — Wilde N., XI, 241 ; XII, 172. — Wilmotte M., VI, 349. — Windenberger J.-L., I, 298. — Winiger J., IX, 275. — Winter G., IX, 223. — Winterfeld (A. v.), IV, 283. — Wittmer L., V, 315 ; IX, 265. — Wolgin, IX, 252. — Wolter K., XI, 237. — Worthington E., V, 285. — Wozuicki K., VII. 186. — Wright de Derby, VII, 208, 211. — Wrzosek A., VII, 186. — Wulffius A., IX, 251. — Wunsch K., IX, 92. — Wychgram J., I, 294. — Wyler Th., XII, 194. — Wyneken F.-A., IX, 102. — Wyzewa (T. de), V, 305.

Y

Youtanof V., IV, 282. — Yujakof S.-N., IV, 333. — Yves-Plessis R., IV, 296.

Z

Zabel E., V, 283. — Zelenski T., XI, 249. — Zeller A., IX, 266. — Zenz W., IX, 101. — Zévaco, IX, 230. — Z'Graggen, IX, 263. — Ziegler E., IX, 273. — Ziégler (H. de), IX, 177, 255, 257. — Ziegler Th., I, 294. — Zifferer P., IX, 222, 250. — Zimmermann A., III, 256. — Zimmermann J.-G., IX, 199. — Zingher A., IX, 257. — Zsoldos B., IX, 224. — Zürn R., IX, 217. — Zweig S., XIII, 243, 279. — Zyromski E., I, 309.

———————

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Note liminaire, par Bernard Bouvier	6
Le Promeneur solitaire, par Louis-J. Courtois	7
La querelle Rousseau-Hume, par Albert Schinz	13
Appendice, par Albert Schinz	47
Une lettre inédite de David Hume.	
Appendice, par Frederick-A. Pottle	48
Liste des articles en prose et en vers relatifs à la querelle entre Rousseau et Hume, et trouvés dans le *St. James's Chronicle*, avril à décembre 1766.	
La condamnation de l'*Émile* en Hollande, par K[arel] R[udolf] Gallas	53
Autour de Marc-Michel Rey et de Rousseau, par K[arel] R[udolf] Gallas	73
Une lettre inédite de François Coindet, par Y[ves Zacharie] Dubosq	91
Un peu de lumière sur les *Considérations*, par Otto Forst de Battaglia	97
Premières mentions de Rousseau dans la littérature hongroise, par Louis Racz	121
La fin d'une légende, par Louis Racz	137
Rousseau et les Roumains, par N[icolas] Iorga	141
Visiteurs genevois de Rousseau a Montmorency et a Môtiers, par Louis-J. Courtois	117
Jean-Jacques Rousseau et Nyon, par Fernand Aubert	179
La durée du séjour de J.-J. Rousseau a l'Hospice du Spirito Santo, a Turin, par Eugène Ritter	193
Un portrait présumé de Jean-Jacques Rousseau, par Adrien Bovy	197
Une lettre inédite de Rousseau a Du Peyrou, par Elizabeth Foster	203
Observations sur le manuscrit de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, par Ed[ouard] Ch[apuisat] et Fréd[éric] G[ardy]	207

APPENDICE : Lettre de Du Peyrou à Moultou, par Ed[ouard] Ch[apuisat]........................ 213
QUELQUES NOTES D'UN COMPILATEUR CONTEMPORAIN DE ROUSSEAU, par Paul CHAPONNIÈRE.............. 219
PORTALIS CRITIQUE DE L'*Émile* (Note bibliographique), par Paul LÉON............................ 225

BIBLIOGRAPHIE

J. J. Rousseau dans la littérature tchèque contemporaine, par Josef HENDRICH........................ 229
Complément pour la bibliographie des années 1923 et 1924.. 231
Bibliographie des années 1925 et 1926................. 233

Allemagne, p. 233 — Autriche, p. 240 — Angleterre, p. 240 — Belgique, p. 244 — Etats-Unis d'Amérique, p. 245 — France, p. 252 — Hollande, p. 290 — Hongrie, p. 296 — Italie, p. 296 — Roumanie, p. 300 — Suisse, p. 300.

Par GEORGES ASCOLI, Z[OLTAN] B[ARANYAI], G[EORGES] B[EPGUER], AUG[USTE] B[OUVIER], B[ERNARD] B[OUVIER], P[IERRE] B[OVET], P[AUL] C[HAPONNIÈRE], L[OUIS] J[OHN] C[OURTOIS], K[AREL] R[UDOLF] GALLAS, M[AURICE] [MANN], FERNAND MAURETTE, A. MEYENDORFF, DANIEL MORNET, W[ALTER[M[ÜLLER], L[UCIEN] P[INVERT], F[RANÇOIS] R[UCHON], R[AYMOND] DE SAUSSURE, A[LBERT] S[CHINZ], CH[ARLES] S[EITZ], A[RTHUR] L[YTTON] S[ELLS], CH[ARLES] W[ERNER].

Il est parlé des ouvrages de J. ADAMS, 245 — E. AGIS-GARCIN, 277 — J. D'AMMANN, 301, 303 — ANONYMES, 243, 245, 277, 290 — J. ANSPACH, 244 — E. AROCA, 297 — G. L. ARRIGHI, 297 — E. VON ASTER, 236 — L. AURENCHE, 277 — G. D'AVENEL, 257 — P. BALLAGUY, 277 — C. BILA, 257 — C. DE BOER, 290 — H. BOSCHANN, 237 — A.-A. BOUVIER, 157 — E. BREJCHA, 229 — J.-J. BROUSSON, 278 — H. BUFFENOIR, 258, 278 *(bis)*, 279 *(ter)*, 304 — J.-M. BUFFIN, 290 — K.-T. BUTLER, 231 — F. CADA, 230 — J. CALEMARD, 279 *(bis)* — M. CAS-

telnuovo Landini, 297 — V. Claassen, 291 — E. Constantinescu-Bagdat, 258 — M. Corday, 265 — L.-J. Courtois, 300, 303, 304 — F. De Crue 260, 304 — P. Dimoff, 276 — Y.-Z. Dubosq, 294 — H. Ducup de Saint-Paul, 279 — Th. Dufour, 254, 261 — L. Dumur, 264 — A. Eckhart, 279 — M. Epuy, 264 — G. Fatio, 301 — G. Faure, 264 — L. Faure-Favier, 280 — J. Feldmann, 235 — J.-P. Ferrier, 304 — A. Fontainas, 243 — A. France, 265 — A. François, 280, 305 — M. Fuchs, 281 — C. Fusil, 281 — K.-R. Gallas, 295 — A. Garsia, 296 — R. Gaucheron, 282 — Genil-Perrin, 265 — Ed. Gilliard, 301, 302 — F. Girardet, 277 — V. Giraud, 266 — G. Gloege, 237 — G.-R. Havens, 282 — Helpey, 283 — E. Henriot, 283, 284 — Hernel, 283 — J.-E. Hilberer, 305 — F. Jammes, 231 — H. Jelinek, 230 — T. Kellen, 233 — P. Kohler, 300 — M. Kommerell, 238 — S. Kot, 232 — A. Krafft-Bonnard, 306 — A. Krecar, 229 — J. Kühn, 238 — Kvicala, 230 — J. de Lacretelle, 256 — A. de Lamartine, 266 — B. Lavergne, 284 — E. Legouis, 241 — A.-D. Lindsay, 241 — H. Lion, 284 — A. Lombard, 305 — V. Machovich, 285 — F. Macler, 305 — G. Marchesini, 299 — V. Margueritte, 266 — J. Maritain, 268, 285 — Cardinal Mercier, 244 — V. Michel, 285, 286 — G. Modugno, 297 — A. Monglond, 270 — Ch.-Th. de Morande, 240 — J. E. Morel, 286 — J. Morley 231 — D. Mornet, 231, 252, 272 — H. Nabholz, 302 — J. Novak, 229, 230 — U. Ojetti, 298 — M.-M. Paciorkiewicz, 232 — F. Patetta, 299 — J.-H. Pillionnel, 251 — P.-P. Plan, 254, 261, 276 *(bis)*, 279 *(bis)*, 303 — F.-A. Pottle, 279 — J.-M. Pouquet, 265 — J. Prinsen, 292 — J.-G. Prud'Homme, 287 — L. Racz, 296 — R.-A. Rice, 248 — E. Ritter, 306 — Ch. Roch, 306 — N. Roger, 288 — K. Safar, 230 — W. Sandoz, 300 — O. Scheunemann, 237 — A. Schinz, 247, 251 *(bis)*, 252, 303 — N. Ségur, 273 — E. Seillière, 273, 274, 288 — F. Selepa, 229 — Sénan-

COUR, 275 — K. SMIDEK, 230 — J. STANEK, 229 — K. STECH, 230 — H.-P. TURZ, 237 — M. SVOBODA, 229 — O. SYKORA, 230 — G. TAROZZI, 298 — P. THEMANNS, 237 — CH. THÉVENEAU DE MORANDE, 240 — P. TINSEAU, 275 — A. TVRDEK, 230 — G. VARIOT, 288, 289 — F. VARVELLO, 298 *(bis)* — F. VERMALE, 289 — F. VÉZINET, 276 — J.-A. VIER, 290 — G. VORBERG, 239 — I.-O. WADE, 250 — S. WAGNER, 300 — ED. WILSON, 240.
Revue des Bibliographies 307

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité..... 311
Fernand de Girardin (1857-1924), notice nécrologique, par B[ERNARD] B[OUVIER] 314
Gerhard Gran (1856-1925), notice nécrologique, par Francis BULL 315
Lucien Pinvert (1860-1926), notice nécrologique, par B[ERNARD] B[OUVIER] 317
Archives Jean-Jacques Rousseau 319
Chronique générale 320
Auteurs, orateurs, artistes cités : V. AMORUSO, 334 — F. AUBERT, 344 — A. BARCIA, 329 — J. BARD, 340 — E. BARDE, 337 — E. BARRÈS, 332 — C. BELLAIGUE, 341 — I. BENRUBI, 329, 330 *(bis)*, 344 — G. BERGNER, 340 — J. BERTHEROY, 338 — A. BOISÈNE, 340 — H. VAN BOOVEN, 339 — B. BOUVIER, 341 — R. BRECY, 341 — H. BREMOND, 331 — B. BRIOD, 340 — H. BUFFENOIR, 332 — BURRHUS, 331 — B. DE CASSERES, 329 — P. CHAPONNIÈRE, 345 — A. CORBAZ, 342 — L.-J. COURTOIS, 344 — L. DARMONT, 335 — L. DAUDET, 333 — DAVY, 344 — F. DE CRUE, 342, 345 — DELVAUX, 327 — G. DERVILLE, 339 — G. DORET, 341 — J. DORSENNE, 335 — L. DX, 340 — J. ERNEST-CHARLES, 334 — E. ESTAUNIÉ, 343 — M. F., 336 — FAHSEL, 342 — J. FRANCESCHINI-DELONNE, 328 — A. FRANÇOIS, 344, 345 — F. FRANZONI, 342 —

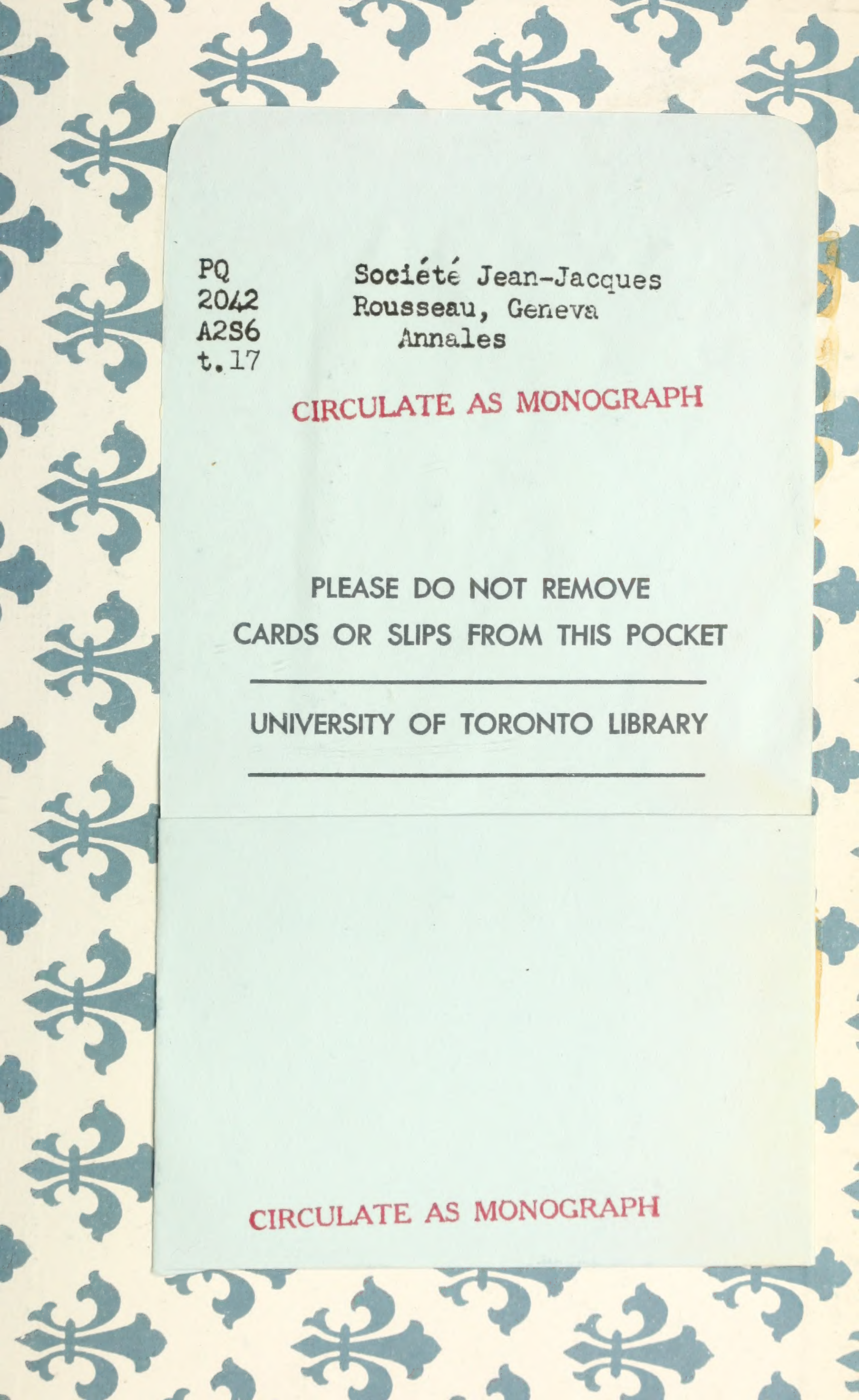
H. Friedrich, 336 *(bis)* — Gaudy-le Fort, 327 — L. Giusso, 331 — Ch. Gos, 339 — G.-A. Grimaldi, 339 — F. Gysi, 341 — P.-B. H., 338 — H. Hagenbuch, 339 — J. Hankiss, 342 — E. Heden, 335 — E. Herriot, 334 — J. E. Hilberer, 339 — Huber, peintre, 327 — A.-C. Hunter, 335 — N. Iorga, 343 — T. Kellen, 340 — E.-A. Kubler, 343 — J. Kühn, 342 — P. Landormy, 341 — E. Laur, 332 — A. Legros, 335 — N. Le Mire, graveur, 327 — M. Leroy, 332 — M. Letellier, 332 — G. Lory, peintre, 328 — T. Lunden, 331 — P. M. 332 — A. Malche, 345 — C.-P. Marillier, graveur, 326 — D. Martin, 339 — C. Mauclair, 334 — A. Maurois, 330 — A. Maury, 329 — Mauzaisse, graveur, 328 — J. de Meester, 339 — J. Méry, 340 — Michel, graveur, 328 — J. Nicollier, 341 — Niederwiller, sculpteur, 328 — H.-B Nühr, 330 — A. Paychère, 341 — V. Piccoli, 331 — J. Ponsin, 337 — C. R., 335 — L. Racz, 342 — A. Rébelliau, 334, 343 — C. Rheiner, peintre, 328 — A. Rheinwald, 336 — Ritz, 333 — J. Rotle, 336 — Th. Rouffy, 335 — J. Rubio, 344 — Ch. Saint-Maurice, 332 — R. Scheurer, 340 — E. Schibli, 340 — A. Schinz, 322, 323, 324, 343, 344, 345 — C. Segre, 331 — E. Seillière, 331 — A.-L. Sells, 344, 345 *(bis)* — Ch. Simon, 334 — Th. Spörri, 345 — T. Vezio, 330 — L. Vibert, 338 — J. Vincent, 332 — S. Wagner, 328 — Ch. Widor, 342 — E. Winsnaes, 331 — L. Wittmer, 345 — Th. Wyler, 344 — K. Z , 330 — Zeek, professeur, 344.

Errata du tome XVI (1924-1925) 345

Table générale des tomes I à XV (1905-1923) des Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau........... 346
I. Mémoires et Documents........................ 346
II. Illustrations............................... 350
a. *Frontispices*............................ 350
b. *Hors texte*.............................. 350
c. *Illustrations dans le texte*............. 351
III. Index des noms propres (Bibliographie et Chronique)................................... 351

CAHORS, IMP. COUESLANT (*personnel intéressé*). — 34.916





CIRCULATE AS MONOGRAPH


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 09 29 05 13 003 7